

L'Europe accueille la Serbie libérée

● Le pouvoir de Slobodan Milosevic s'est effondré, jeudi 5 octobre, sous la pression de la rue ● Nouveau président de Yougoslavie, Vojislav Kostunica proclame « la Serbie libérée » ● L'Europe annonce la levée des sanctions



GÉRARD RONDEAU

TÉMOIGNAGE

La mémoire de Tazmamart

EN 1980, Christine Daure-Serfaty commençait à remuer ciel et terre pour dire qu'au Maroc des hommes étaient abandonnés à une mort lente au bagne de Tazmamart. De ce secret du roi, elle était le « témoin principal », dira Hassan II. Alors que les survivants de cet enfer se rendent sur place (photo) pour une cérémonie du souvenir, elle raconte ce que fut ce combat.

Lire pages 16 et 17

LE RÉGIME de Slobodan Milosevic s'est effondré, jeudi 5 octobre, sous la pression de l'opposition et de la population serbes. La manifestation à laquelle l'opposition avait appelé, dans le centre de Belgrade, a tourné à l'insurrection. Après des heurts limités avec la police, qui a fini par fraterniser avec les manifestants, le Parlement fédéral a été envahi, ainsi que l'immeuble de la Radio-télévision serbe où une nouvelle équipe de journalistes a repris les émissions. Les deux symboles du régime de Slobodan Milosevic sont ainsi passés aux mains de l'opposition.

Vojislav Kostunica, dont Slobodan Milosevic contestait la victoire à l'élection présidentielle du 24 septembre s'est affirmé « président de Yougoslavie ». Il s'est adressé, depuis la mairie de Belgrade, à « la Serbie libérée », appelant la population au calme. « Je suis le président de la Yougoslavie depuis le 24 septembre », a-t-il dé-



● Kostunica, l'homme par qui le miracle est arrivé p. 2
● Entretien avec le nouveau président yougoslave p. 2
● Au Parlement, un homme en blouson rouge... p. 3
● Voyage à travers une Serbie en liesse p. 3
● Slobodan Milosevic pris à son propre piège p. 4
● Les Occidentaux vont lever les sanctions p. 5
● Notre éditorial : « Enfin ! » p. 19
● Chroniques de L. Rosenzweig et P. Georges p. 37 et 39

claré au Monde avant de préciser que son entourage a pris contact avec celui de Slobodan Milosevic. « Nous négocions avec eux, dit-il. Je pense que beaucoup d'entre eux sont prêts à reconnaître le nouveau pouvoir, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas » de Slobodan Milosevic, ajoute-t-il. « Il est trop tard pour lui », trop tard « pour faire demi-tour ». Le sort de l'ancien président national-communiste est toujours inconnu. Selon un des chefs de l'opposition, il était toujours en Serbie, jeudi, à une centaine de kilomètres de Belgrade, avec ses plus proches collaborateurs. Igor Ivanov, ministre des affaires russes, arrivé vendredi à Belgrade, a indiqué qu'il comptait le rencontrer.

L'arrivée au pouvoir de Vojislav Kostunica va permettre aux Occidentaux de lever les sanctions contre la Serbie. Les Européens doivent en décider formellement lundi au terme d'une réunion des ministres des affaires étrangères.

Israël accuse Jacques Chirac

LE RÔLE de Jacques Chirac dans le semi-échec de la rencontre de Paris entre Ehoud Barak et Yasser Arafat a été « destructeur », ont déclaré au Monde plusieurs collaborateurs du premier ministre israélien. Ils lui reprochent d'avoir pris le parti de Yasser Arafat. Selon eux, les conversations entre Ehoud Barak et Jacques Chirac ont été orageuses. Les accusations des proches d'Ehoud Barak sont qualifiées de « fausses et ridicules » par des sources diplomatiques françaises. Cette polémique intervient au moment où deux sondages, réalisés après la publication du témoignage posthume de Jean-Claude Méry sur le financement du RPR, font état d'une sévère chute de M. Chirac dans l'opinion.

Lire pages 6 et 8

« Ne touchez pas aux policiers, ils finiront par nous rejoindre »

BELGRADE de notre envoyé spécial

« Les masques, les masques ! » La foule, regroupée devant le commissariat principal de la vieille ville de Belgrade, interpelle joyeusement les policiers retranchés dans le bâtiment. Des jeunes gens demandent aux forces de l'ordre de jeter par la fenêtre leurs masques à gaz en signe de reddition. Certains s'exécutent, d'autres choisissent de balancer leur casquette. Un jeune homme grimpe sur la façade et s'introduit dans les locaux avec l'aide de policiers hilares qui le tirent par le bras. Il y a quelques minutes encore, ce jeudi 5 octobre, ces hommes tiraient en rafales des grenades lacrymogènes depuis le balcon du dernier étage. Leurs kalachnikovs n'ont pas quitté les râteliers de l'armurerie. Maintenant, policiers et manifestants fraternisent.

Dès le début de la manifestation devant le Parlement fédéral, les organisateurs avaient donné le ton : « Ne touchez pas aux policiers, ils finiront par nous rejoindre. Laissons-les réfléchir quelque temps et nous leur pardonnerons tout. » En première ligne, des manifestants tentent de les convaincre : « Venez avec nous. Pourquoi défendre Milosevic ? Lui ne vous

défendra pas. » Les bouteilles de slivovitz, l'alcool de prune local, circulent entre les deux fronts. Au même moment, un petit groupe de policiers arrive en renfort devant le siège de la télévision d'Etat. La foule, ironique, les applaudit. Sourires gênés, ils regardent ailleurs et prennent position en traînant les pieds.

Le fer de lance du régime répressif de Milosevic, 110 000 hommes, fait pâle figure. On les disait prêts à mourir pour lui, formés à l'école des massacres de Bosnie et du Kosovo. On les retrouve empruntés. « Nous aussi nous avons des enfants, des voisins, on ne peut pas tirer sur la foule », dit l'un d'entre eux, le cheveu grisonnant. « La police de Belgrade est en état d'effondrement. Elle s'est réfugiée dans les locaux des partis d'opposition », déclare, jeudi soir, Zarko Korac, un des chefs de l'Opposition démocratique serbe (ODS). Dans la soirée, à peine le discours de Vojislav Kostunica terminé au balcon de l'hôtel de ville, deux délégations de l'ODS quittent précipitamment les lieux. Goran Zvilanovic prend la direction du siège de la police tandis que Momsilo Perisic, ancien chef d'état-major de l'armée limogé par Milosevic, prend langue avec la hiérar-

chie de l'armée fédérale. Un officier de haut rang, cité par l'agence indépendante serbe Beta, affirme que « l'armée ne se mêlera d'aucune manière aux événements, respectant son rôle constitutionnel ».

Un couple arrive haletant à la mairie, tenant un grand drapeau serbe qu'il veut remettre à Vojislav Kostunica. L'homme, Rajko Uzelac, un ingénieur d'une quarantaine d'années, nous raconte comment le chef d'une unité spéciale de l'armée lui a remis ce drapeau. « Une colonne de vingt véhicules blindés se dirigeait vers la télévision quand nous nous sommes mis devant eux sur la route. En pleurant, je leur ai demandé de retirer leur casque, de déposer les armes. Leur commandant a donné l'ordre de ne pas tirer. Ils ont fait demi-tour. » Il était 17 heures. La contestation avait déjà gagné la bataille de la rue.

Au commissariat de la vieille ville, un grand gaillard en uniforme dit à une jeune femme qui brandit comme un trophée un morceau de siège provenant du Parlement : « Finalement, c'est aussi grâce à nous si cette journée s'est si bien passée. »

Christophe Châtelot



CHAMPIONNAT DU MONDE Deux Russes aux échecs

Pour la première fois depuis 1995, Garry Kasparov (à gauche) remet en jeu son titre de champion du monde des échecs. A partir du dimanche 8 octobre, à Londres, le Russe disputera seize parties contre son compatriote et ancien protégé Vladimir Kramnik (à droite), actuel numéro deux mondial. Dans un entretien au Monde, il explique le rôle déterminant qu'a pris l'informatique dans la préparation d'un match de ce niveau. p. 27

Elf : une affaire sans frontières



PAUL PERRAUDIN

LE JUGE suisse Paul Perraudin a transmis à la justice allemande ses découvertes sur l'affaire Elf. Il pointe des faits de « blanchiment » et préconise l'ouverture d'une enquête en Allemagne. A Paris, le secret-défense devrait être levé sur des commissions versées par Elf.

Lire page 10



La seule mousse à raser au Glycérum apaisant et hydratant.

NEUTRALIA : LA SANTÉ DE LA PEAU.

GARANTI PAR LES LABORATOIRES GARNIER

Milosevic, l'homme du malheur serbe

C'EST UN HOMME TENDU qui se tient sur le perron de la salle des fêtes de Kosovo Polje, dans la banlieue de Pristina. En ces premiers jours de 1987, le destin du petit bureaucrate en costume gris peut basculer. La foule des Serbes du Kosovo lui fait face. A dessein, la salle a été choisie trop exiguë afin que des incidents éclatent avec la police, à majorité albanaise, de cette province encore autonome. Hésitant, Slobodan Milosevic se lance : « Ce peuple, personne n'a le droit de le frapper. » L'ovation transforme l'apparatchik en leader. Deux ans plus tard, il reviendra à Kosovo Polje pour le 600^e anniversaire de la bataille du Champ des merles ; il descendra en hélicoptère sur un million de personnes amenées de toute la Yougoslavie pour célébrer la « glorieuse défaite » du prince Lazar contre les infidèles turcs, symbole de tous les combats menés par les Serbes au nom de la civilisation contre la barbarie.

Milosevic a trouvé le thème qu'il va rabâcher pendant les dix années suivantes : l'exaltation de la Serbie, seule contre tous, encerclée par l'ennemi, bombardée par la plus grande puissance militaire de tous les temps, mais debout, fière dans

la débandade et intransigeante dans l'humiliation.

Dans les Balkans, au tournant des années 80-90, il n'est pas le seul à entonner les chants nationalistes. Il y a même quelques compères qui confortent leur pouvoir par leur hostilité réciproque. Il ne le fait pas non plus par conviction. Il n'a jamais été ni un idéologue, ni un dogmatique, même si à douze ans il lisait Lénine pendant que les garçons de son âge jouaient au football. C'est même en luttant contre le nationalisme supposé de ses rivaux dans la Ligue des communistes yougoslaves qu'il est arrivé au sommet de la pyramide. Jusque-là, il n'avait été qu'un dirigeant de deuxième rang, effacé, obséquieux avec ses supérieurs et implacable avec ses subordonnés. Dans l'ombre de son protecteur, Ivan Stambolic, il était devenu chef du parti de la ville de Belgrade puis à l'arraché, avec les voix des camarades du Kosovo et de la Voïvodine, les deux provinces auxquelles il supprimera l'autonomie dès qu'il en aura le pouvoir, chef du parti de Serbie.

Daniel Vernet

Lire la suite page 19



LE NOUVEAU ZINGARO Les chevaux de Boulez

Pour son nouveau spectacle équestre, Triptyk, Bartabas, le fondateur de Zingaro (à droite), a fait appel au compositeur et chef d'orchestre Pierre Boulez (à gauche). Ses chevaux danseront sur deux pièces de Stravinsky puis sur Diablogue de l'ombre double, de Boulez. Les trois représentations à Villepinte avec l'Orchestre de Paris affichent complet, mais Triptyk reprendra à partir du 27 octobre à Aubervilliers. p. 34

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; République, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



YUGOSLAVIE Plus de 300 000 personnes ont convergé vers Belgrade, jeudi 5 octobre où elles ont pris d'assaut le Parlement et le siège de la télévision officielle. ● « JE SUIS

LE PRÉSIDENT de la Yougoslavie depuis le 24 septembre, date du premier tour de l'élection présidentielle que j'ai gagnée », a déclaré Vojislav Kostunica. ● SLOBODAN MILOSEVIC n'est

pas apparu jeudi et plusieurs rumeurs ont été répandues sur le fait qu'il se trouvait « avec ses collaborateurs les plus proches » à Bor, à une centaine de kilomètres de Belgrade. ● LES

QUINZE ont annoncé qu'ils allaient lever les sanctions contre Belgrade. Les capitales occidentales se sont toutes félicitées de l'évolution de la situation en Serbie. Le ministre russe des af-

fares étrangères, Igor Ivanov, est arrivé à Belgrade où il pourrait, selon l'agence yougoslave Tanjug, rencontrer Slobodan Milosevic. (Lire aussi notre éditorial page 19.)

La Serbie a commencé dans la joie sa révolution à Belgrade

Slobodan Milosevic n'est pas apparu jeudi, alors qu'au cours de la plus importante manifestation jamais organisée par l'opposition, le Parlement et le siège de la télévision officielle ont été pris d'assaut. Vojislav Kostunica s'est proclamé président de la Yougoslavie

LA MANIFESTATION à laquelle l'opposition serbe avait appelé jeudi 5 octobre a tourné à l'insurrection. Au terme de cette journée historique, la foule a fêté la victoire à Belgrade et dans toute la Serbie. Le soulèvement populaire a eu raison du régime de Slobodan Milosevic.

● C'est en se présentant comme le « président de la Yougoslavie » que Vojislav Kostunica, dans la soirée de jeudi, s'est adressé depuis la mairie de Belgrade à « la Serbie libérée » et à des milliers de manifestants rassemblés à Belgrade, qu'il a appelés au calme. « *Le communisme est en train de tomber* », a-t-il dit. Il a indiqué que son mandat présidentiel serait « très court » et que de nouvelles élections se tiendraient d'ici un an ou un an et demi, à la suite desquelles une nouvelle Constitution serait adoptée. M. Kostunica a répété qu'il n'avait pas l'intention de li-

vrer le président déchu au Tribunal international de La Haye qui l'a inculpé pour crimes contre l'humanité. Enfin, il a annoncé une réunion des parlementaires de la Fédération, qui devait avoir lieu dans la journée de vendredi.

● Devant l'énorme vague des manifestants qui avait envahi Belgrade, plusieurs institutions inféodées à Slobodan Milosevic se sont effondrées comme un château de cartes. Après des heurts limités avec la police, le Parlement et la Télévision d'Etat (RTS), symbole du régime de Milosevic, ont été investis dans l'après-midi par les manifestants. Les policiers, après avoir tenté d'arrêter les manifestants devant le Parlement avec des tirs de grenades lacrymogènes, ont les uns baissé les bras, les autres fraternisé avec les manifestants. A Kolubara, en grève depuis une semaine et que les forces de l'ordre avaient investi, les policiers se

sont retirés de la mine et ont remis le matériel aux mineurs.

● Un peu plus tard dans l'après-midi à Belgrade, d'autres manifestants occupaient la Télévision, qui peu après cessait d'émettre, puis la télévision Studio B, autrefois indépendante mais dont le pouvoir avait pris le contrôle, et enfin TV Politika. L'agence de presse officielle Tanjug a basculé jeudi en fin de journée dans le camp de Vojislav Kostunica, qu'elle a proclamé « président élu de la Yougoslavie ». Elle a été suivie par le principal quotidien du pays, *Politika*.

● L'armée n'a pas tenté d'action répressive. Dans la soirée, une source proche de la hiérarchie militaire avait assuré qu'elle « *resterait dans les casernes* ». Dans la nuit du 5 au 6 octobre, le collège des forces armées yougoslaves s'est réuni à Belgrade. Aucune concentration ni mobilisa-

tion particulière n'avait été constatée ces derniers jours.

● Les affrontements de l'après-midi auraient fait un mort et une centaine de blessés, selon l'agence Beta, deux morts selon l'agence Tanjug.

● La province s'est soulevée autant que Belgrade. Des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue dans plusieurs villes pour fêter la « victoire de la démocratie », a indiqué tôt vendredi l'agence indépendante Beta. A Leskovac (sud), 25 000 personnes s'étaient réunies jeudi sur la place centrale, dès l'éclatement des émeutes à Belgrade. Les manifestants ont marché à travers la ville et brisé plusieurs vitres de la mairie, contrôlée par des membres du Parti socialiste (SPS) du président sortant Slobodan Milosevic. A Vranje (sud), environ 20 000 personnes se sont rassemblées dans le centre-ville en scandant le nom de Vojislav Kostunica. Des dizaines de policiers se sont joints aux manifestants. A Novi Sad (nord), deuxième ville de Serbie, plus de 20 000 manifestants ont occupé pendant des heures le centre-ville. Quelque 30 000 habitants de Krusevac (sud) se sont de leur côté réunis pour « fêter la victoire » de M. Kostunica. Un écran géant avait été installé sur la place centrale pour permettre aux manifestants de suivre le développement de la situation à Belgrade, à partir d'images diffusées par la télévision. Dans d'autres villes, dont Vladicin Han et Surdulica (sud) ainsi qu'à Zajecar (sud-est), des milliers de partisans de M. Kostunica avaient également investi les rues.

● L'annonce faite jeudi à la mi-journée par la Cour constitutionnelle que le premier tour de l'élection présidentielle qui avait eu lieu le 24 septembre était annulé a transformé ce qui devait n'être qu'une manifestation en une véritable insurrection. Slobodan Milosevic a ainsi perdu le dernier pari qu'il avait tenté, avec ces élections anticipées,

d'où il préparait une imminente contre-offensive. Celle-ci n'a pas eu lieu.

● Dès la confirmation de l'effondrement du régime Milosevic, jeudi en début de soirée, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a été en contact constant avec le chef de l'opposition yougoslave Vojislav Kostunica, a rendu pu-

Le soulèvement sent « la vodka et les dollars »

Le chef du parti communiste russe Guennadi Ziouganov a estimé vendredi que le soulèvement populaire en Yougoslavie ne relève « pas de la démocratie » et « sent la marijuana, la vodka et les dollars », a rapporté l'agence Interfax.

La Douma, chambre basse du Parlement russe, où les communistes jouent un rôle influent, a refusé vendredi d'envoyer un télégramme de félicitations à Vojislav Kostunica, a indiqué Interfax. Une proposition en ce sens avait été formulée par l'Union des forces de droite (SPS) mais elle a été rejetée par 209 députés. Seuls 34 députés ont voté pour et 7 se sont abstenus.

Jeudi dans la soirée, alors qu'à Belgrade Vojislav Kostunica s'adressait à « la Serbie libérée », le président Vladimir Poutine se disait « consterné » par l'évolution de la situation à Belgrade : « *Tout cela pourrait dégénérer en violence directe et cela serait inadmissible* », disait-il.

pour se maintenir au pouvoir au-delà du terme normal de son mandat. Depuis le 25 septembre, l'opposition assurait, sur la base de ses propres observations, que son candidat avait obtenu plus de 50 % des voix, mais le pouvoir avait dans un premier temps décréé le ballottage, avant d'annuler le premier tour.

● On ignorait toujours vendredi matin où se trouvait le président Slobodan Milosevic. Une rumeur avait couru dans la nuit à Belgrade selon laquelle il se trouvait dans l'est de la Serbie,

blique au nom de la présidence de l'Union européenne une déclaration annonçant que les Quinze allaient lever les sanctions imposées à Belgrade, dès avant la guerre du Kosovo, début 1999. M. Kostunica, souligne cette déclaration, « *incarne désormais la légitimité du pouvoir en Serbie* ». Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils avaient eux aussi l'intention de reconnaître les nouvelles autorités yougoslaves. La Russie a dépêché son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, à Belgrade vendredi.

Douze jours de crise

● **24 septembre** : déroulement des élections générales dans la Fédération yougoslave. Sur la base de résultats partiels, l'opposition assure que Vojislav Kostunica a obtenu la majorité absolue à l'élection présidentielle. Le pouvoir revendique l'avantage pour M. Milosevic.

● **26 septembre** : la commission électorale fédérale crédite M. Kostunica de 48,96 % des voix contre 38,62 % à M. Milosevic et annonce un second tour. M. Kostunica rejette cette décision.

● **28 septembre** : un second tour est convoqué pour le 8 octobre. L'Opposition démocratique de Serbie (ODS) appelle à un vaste mouvement de désobéissance civique. Le Monténégro et l'Eglise orthodoxe reconnaissent la victoire de M. Kostunica.

● **29 septembre** : M. Kostunica assure avoir gagné avec plus de 52 % des suffrages et réclame un nouveau décompte. Des manifestations ont lieu dans plusieurs dizaines de villes. Quelque 7 500 mineurs du bassin de Kolubara déclenchent une grève.

● **2 octobre** : la contestation s'amplifie au premier jour de la campagne de désobéissance lancée

par l'opposition et gagne les médias contrôlés par l'Etat. Vladimir Poutine propose de recevoir MM. Milosevic et Kostunica à Moscou.

● **4 octobre** : intervention des forces de police dans la mine de Kolubara. L'ODS donne jusqu'à jeudi après-midi à M. Milosevic pour reconnaître la victoire de M. Kostunica.

● **5 octobre** : la Cour constitutionnelle annule l'élection présidentielle et annonce l'organisation d'un nouveau scrutin. Plus de 300 000 sympathisants de l'opposition se rassemblent à Belgrade. — (AFP)

L'homme par qui le miracle finit par arriver

IL N'ÉTAIT à la tête d'aucun parti, il n'était pas sur le devant de la scène contestataire serbe, mais c'est lui cependant que les mouvements d'opposition sont allés chercher, en juillet, pour en faire leur candidat à l'élection présidentielle.

Lui, justement, parce qu'il n'avait pas pris part aux querelles internes de l'opposition et parce qu'il ne s'était jamais non plus compromis avec Slobodan Milosevic. Un juriste ; anticommuniste autrefois ; nationaliste autant qu'il le faut dans ce pays, qu'on n'avait pas entendu ces dernières années dénoncer les aventures criminelles de Milosevic en Bosnie ou au Kosovo. Quelqu'un qui n'était pas soupçonné non plus d'être l'homme des Américains, contrairement à Zoran Djindjic qui, depuis quelques semaines, s'est trouvé relégué au rôle de second de Kostunica, parce que trop marqué « otanien ».

À l'étranger, on ne le connaissait pas. Il présentait les garanties minimales suffisantes. On remarqua surtout, au cours de cet été, qu'un premier miracle était en train de s'accomplir avec lui : cette opposition serbe, désespérément morcelée, parvenait enfin à s'unir.

Après l'assaut que Vojislav Kostunica vient de livrer avec succès à la forteresse Milosevic pendant ces quinze derniers jours extrêmement périlleux, on a le sentiment de le connaître un peu mieux. Ceux qui, à Paris, ont été en contact avec lui aux moments de plus grande tension, et notamment jeudi soir, soulignent d'abord son sang-froid.

M. Kostunica qui, il y a quelques jours encore, n'excluant pas une épreuve de force beaucoup plus longue, revendiquait « la patience » comme sa principale qualité, aura su insuffler son calme à une population qui se soulevait enfin contre le dictateur. La consigne qu'il avait donnée d'éviter toute violence et de n'offrir de prise à aucune provocation du pouvoir s'est imposée non seule-

ment dans les états-majors des organisations qui le soutiennent, non seulement aux manifestants dans la rue mais aussi, par une sorte de contagion qui tient également du miracle, aux forces de l'ordre chargées de la répression.

Vojislav Kostunica n'est pas un révolutionnaire et si la contestation populaire qu'il orchestrait a finalement tourné jeudi à l'insurrection, c'est parce qu'elle se sentait déjà assez sûre d'elle-même, que les jeux étaient potentiellement faits, mais que le dernier affront de Slobodan Milosevic – l'annulation du scrutin du 24 septembre – devait être vengé et signer sa perte sur-le-champ. Dérapage contrôlé hors du champ qu'il s'était initialement fixé : celui de la non-violence et d'un légalisme patient et austère.

Vojislav Kostunica n'a pas fait le choix de la subversion et s'il a appelé depuis lundi à la désobéissance civile, c'est d'abord au nom du droit. Il a su réunir les preuves de sa victoire au premier tour de l'élection ; il était prêt à s'obstiner dans d'infinis recours légaux. Ce respect authentique de la légalité semble avoir suscité espoir et confiance dans un pays où Slobodan Milosevic n'a cessé depuis dix ans, et jusqu'à mercredi encore, de détourner et de bafouer la loi, de tordre les institutions au gré des circonstances et de ses besoins.

La Fédération yougoslave qu'il laisse derrière lui est un champ de ruines institutionnel et n'a plus de « fédération » que le nom. Vojislav Kostunica sait que sa première tâche sera de la restaurer. Dans un entretien qu'il avait accordé au *Monde* à la fin du mois d'août (*Le Monde* du 24 août), il en faisait même son unique mission : « *Mon souhait, en cas de victoire, est de rester au pouvoir le moins longtemps possible. Je ne peux imaginer être président en vertu d'une Constitution que Milosevic s'est taillé sur mesure pour rester au pouvoir. Nous avons un besoin urgent d'une réforme constitutionnelle fon-*

damentale, c'est la seule solution pour restaurer les relations entre la Serbie et le Monténégro. »

Du combat qu'il vient de mener, on retiendra aussi un épisode crucial : sa décision de refuser le second tour proposé par Milosevic, prise dans l'heure qui a suivi l'annonce des résultats officiels truqués du premier tour. Cette décision était logique, mais elle était aussi très risquée. Dans toutes les capitales, on s'en inquiéta, car elle fermait le jeu. Il y a deux jours encore, le ministre néerlandais des affaires étrangères invitait publiquement le chef de l'opposition serbe à composer et à accepter d'affronter ce second tour que proposait Milosevic. Mais M. Kostunica n'est pas l'homme de ce genre de calculs. Il ne va pas non plus prendre les consignes à l'étranger.

Il ne sera manifestement pas un partenaire docile pour ceux qui aujourd'hui le félicitent chaleureusement, ne songeant qu'au cauchemar dont il vient de débarasser les Serbes et secondairement eux-mêmes. Il ne s'est d'ailleurs pas privé, ces derniers jours, de faire savoir publiquement que les Américains lui « *compliquaient*

la tâche » par leur soutien trop affiché et que les Russes en revanche étaient « trop prudents », trop lents à ajuster leur politique aux événements de Belgrade.

Seule l'Union européenne paraît trouver grâce à ses yeux, surtout lorsqu'elle est présidée par la

Il faudra désormais que Vojislav Kostunica modère son langage, notamment envers les Américains, contre lesquels il s'est quelque peu laissé aller. S'il veut, comme il le dit, nouer de bonnes relations « avec la première puissance mondiale » il apprendra sans doute qu'il n'est pas

Vojislav Kostunica ne sera manifestement pas un partenaire docile pour ceux qui aujourd'hui le félicitent chaleureusement

France. Paris a entretenu avec lui, depuis deux semaines, des contacts très intenses, quotidiens et même certains jours davantage. Les diplomates français ont trouvé le ton qui plaît à Vojislav Kostunica, faisant taire les déclarations tonitruantes des Britanniques aux accents otaniens, promettant une levée rapide des sanctions contre la Serbie, mettant de côté aussi tous les sujets qui auraient pu fâcher. « *L'objectif prioritaire était d'obtenir le départ de Milosevic, nous ne voulions pas le compliquer* », dit-on au ministère français des affaires étrangères.

convoquées. Il s'est emporté comme si ce scrutin n'avait jamais existé, d'où la décision ce matin [jeudi 5 octobre] de la Cour suprême d'annuler le scrutin.

Je ferai remarquer que cette décision n'a jamais été communiquée à l'Opposition démocratique serbe (ODS), mais que nous l'avons apprise en lisant les dépêches des agences de presse. Depuis le 24 septembre, Milosevic n'a jamais répondu que par de nouvelles violences.

2 Que comptez-vous faire maintenant ?

Dès ce soir [jeudi], nous mettons sur pied les nouvelles autorités démocratiques. Les députés de l'ODS entront dans le Parlement yougoslave et tiendront une séance ce

nécessaire de s'en prendre trop systématiquement à « l'hégémonie américain », ni par exemple de présenter avec insistance le Tribunal international de La Haye (TPI) comme le jouet de Washington.

Ce tribunal est l'un des sujets qui à l'avenir pourraient fâcher, et pas seulement les Américains. Jeudi soir encore, alors qu'il s'adressait à une foule en liesse qui fêtait la défaite de Slobodan Milosevic, il a jugé bon de redire qu'il ne le transférerait pas à La Haye. Dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde* en août, il regrettait l'inculpation de Milosevic par le TPI,

soir. Nous allons également lancer un message à destination de nos frères monténégrins pour qu'ils nous rejoignent. Nous allons aussi nous installer dans les municipalités que nous avons gagnées.

3 Entendez-vous négocier avec Milosevic ?

Non. Mais nous avons commencé à prendre contact avec son entourage. Nous négocions avec eux. Nous sommes sur la bonne voie. Je pense que beaucoup d'entre eux sont prêts à reconnaître le nouveau pouvoir, ce qui n'est vraisemblablement pas son cas. Mais il est trop tard pour lui. Pour faire demi-tour.

Propos recueillis par
Christophe Châtelot

Claire Tréan



ZELJKO SAFARAP

■ BELGRADE, JEUDI : malgré les tirs de gaz lacrymogènes des policiers, la foule des manifestants s'apprête à investir le Parlement fédéral. « Slobo est fini ! »

Voyage de nuit à travers la Serbie en liesse

BELGRADE

de notre envoyé spécial

« La voie est libre !... » A travers le pays, à chaque barricade, les protestataires serbes s'écartent devant la voiture en applaudissant. Ils sont ivres, de joie et d'alcool de prune. La *slibovica* coule à flots dans la nuit balayée par les vents froids d'automne. « *Slobodane, Slobodane, spasi Srbiju i ubi se* » fredonnent-ils, reprenant la chanson en vogue depuis deux mois à travers la Serbie et le Monténégro. « *Slobodan, Slobodan, sauve la Serbie et suicide-toi* » : le refrain fait référence au passé familial du président yougoslave, dont plusieurs parents se sont donné la mort. « *Slobo est fini ! Slobo est fini !* », entend-on avec de plus en plus de vigueur au fil de la nuit, au fur et à mesure que les postes de radio annoncent le résultat des changements à Belgrade.

A Raska (160 kilomètres au sud de la capitale), des voitures défilent, klaxons déchirant le silence de la nuit. Des jeunes hommes agitent des drapeaux serbes d'une main et brandissent de l'autre trois doigts levés, signe de ralliement des combattants serbes orthodoxes pendant la deuxième guerre mondiale.

A Krajlevo (120 kilomètres au sud), tout est calme. Les manifestants sont rentrés dormir, et seuls une vingtaine d'hommes veillent au pied de la barricade. Un tracteur a été déplacé de trois mètres afin que puissent se faufiler les rares voitures qui circulent cette nuit. A la première chanson, appelant Slobodan Milosevic à mettre fin à ses jours, répond une seconde, « *Kostunice, Kostunice, spasi Srbiju iz ludnice* », « *Kostunica, Kostunica, sauve la Serbie de l'asile de fous* ».

« POURQUOI AVONS-NOUS ATTENDU DIX ANS ? »

En remontant vers la capitale au cours de cette nuit sombre, sans lune, c'est autour de Cacak (une centaine de kilomètres au sud-ouest de Belgrade) que le dispositif « rebelle » est le plus impressionnant. Des centaines de camions et de tracteurs bloquent les accès à la ville et la route de Belgrade. Les piliers de l'opération, exténués par les heures de veille et par la crainte de voir arriver des bataillons de policiers, se détendent et boivent de l'eau-de-vie au goulot de la bouteille. D'autres conti-

nent de faire le guet de chaque côté des barricades et aux carrefours. La rumeur d'une intervention matinale a couru les barrages. Slobodan Milosevic préparerait la reconquête de son pays et de son pouvoir. Même si peu croient encore à un sursaut du dictateur et à une attaque de la police contre les protestataires, la tension reste vive.

« *Ce fut si facile. Pourquoi avons-nous attendu dix ans ?* », se demande une jeune femme, Vesna. Un homme coiffé d'un bonnet tape dans ses mains. « *Slobo est fini !* », hurle-t-il. Son visage exprime la satisfaction de la victoire et l'étonnement face à la fuite annoncée du président.

Sur la route, un épicier a décidé de garder son magasin ouvert toute la nuit afin de recevoir les éventuels voyageurs qui souhaiteraient rejoindre les manifestations belgradoises. « *Je n'aurais pas pu dormir de toute façon, dit-il, je suis collé au poste de radio.* » Il exprime des doutes sur le départ du président Milosevic. « *Abandonner le pouvoir si rapidement, cela ne lui ressemble pas. J'attends demain dans l'anxiété, je n'exclus pas une réaction de ses fidèles.* »

Les avenues qui mènent au centre de Belgrade sont presque désertes. L'aube se lève sur la capitale serbe. Des débris jonchent les rues et les trottoirs. Des poubelles barrent le passage vers certains quartiers. Un journaliste serbe qui a travaillé depuis dix ans pour la télévision d'Etat de Slobodan Milosevic s'apprête à rejoindre son bureau, « *afin de soutenir l'équipe de Vojislav Kostunica, qui a pris les rênes des programmes.* »

Son ami retourne devant le Parlement pour poursuivre l'effort en faveur de Kostunica, « *notre nouveau président* ». Les deux Belgradois paraissent abasourdis par la portée de la journée de la veille. « *Milosevic en fuite, c'est incroyable.* » Ils enfilent leurs manteaux et rejoignent dans les rues des protestataires de province, de Cacak, Krajlevo et ailleurs, qui, peu pressés d'aller retrouver les barricades de camions et de tracteurs où les attendent leurs concitoyens, décident de rester à Belgrade encore deux ou trois jours. Afin de vérifier que, cette fois, la voie est libre pour la Serbie de l'après-Milosevic.

Rémy Ourdan

Et le jeune homme au blouson rouge gravit les marches du Parlement

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le régime de Slobodan Milosevic s'est effondré, jeudi 5 octobre, à 15 h 45, à cause d'un homme d'une trentaine d'années dont on ne sait guère plus de lui qu'il portait un

REPORTAGE

Le régime de Slobodan Milosevic s'est effondré en une après-midi

blouson rouge. A cette heure-là, ce héros anonyme vient de passer tranquillement derrière le cordon de policiers anti-émeutes qui gardait mollement l'entrée du Parlement yougoslave face à plusieurs centaines de milliers de personnes qui réclament le départ de Slobodan Milosevic.

Les policiers postés à l'extérieur ne sont guère plus d'une centaine, sur deux rangs, le masque à gaz en bandoulière. Certains ont leur casque à la main. L'homme au blouson rouge s'avance, gravit quelques marches qui mènent au perron de l'entrée. Il agite les bras en direction de la foule qu'il invite à le suivre. Les policiers le ceinturent. Il se débat. Les premiers rangs des manifestants réagissent immédiatement, enfoncent sans peine le mince cordon de policiers débordés par la droite, le centre et la gauche. La foule déferle alors sur le Parlement fédéral.

En quelques secondes, un quidam en rouge vient de faire perdre la partie à l'homme qui met depuis dix ans les Balkans à feu et à sang. Trois heures plus tard, Vojislav Kostunica apparaît triomphalement sur le balcon de l'Hôtel de Ville. Il est le nouveau président yougoslave.

Depuis le début de la matinée, des milliers de voitures particulières, de camions et d'autobus arrivaient de Novi Sad ou de Cacak, de Nis ou de Valjevo. Certains avaient dû forcer les barrages policiers érigés sur leur parcours. Une sono, installée presque au pied du Parlement, crachait les décibels du micro d'un animateur appelant la population au calme entre deux morceaux de musique. On huait le régime à l'annonce du licenciement, le matin même, des grévistes de la télévision d'Etat. On reprenait, dans des chœurs brefs, l'hymne de la révolte : « *Slobodan, rends-toi et libère le pays.* » La routine en quelque sorte depuis que les Serbes descendent dans les rues de tout le pays pour dénoncer le vol des élections du 24 septembre par le pouvoir.

Volontairement, sans doute pour ne pas échauffer davantage les esprits, les intervenants à la tribune passaient même sous silence la dernière décision inique de Milosevic. Le matin même, la commission électorale avait annoncé l'annulation pure et simple de l'élection présidentielle du 24 septembre et son report à la fin de son mandat officiel, en juin 2001. Sans trop de publicité, un leader de l'opposition dénonçait « *le coup d'Etat constitutionnel* » mais la quasi-totalité des gens réunis sur la place du Parlement ignoraient jusqu'à l'existence du dernier coup de poker, désespéré, de Slobodan Milosevic.

GAZ LACRYMOGÈNES

Tout se déroulait donc dans le calme. En début d'après-midi, un ouvrier de Cacak se demandait encore, un peu agacé : « *Mais où sont les Belgradois ? On ne voit que des gens de province ici.* » Le rendez-vous avait été fixé par l'ODS à 15 heures. Les Belgradois sont arrivés juste un peu avant l'heure dite. Débouchant des grands boulevards, la foule enflait progressivement jusqu'à former une masse compacte sur cette place où la mairie et le Parlement se font face, à deux cents mètres de distance. Les policiers avaient été nonchalamment placés en double ligne, au pied des marches du Parlement, sans guère d'espace de manœuvre, mélangés au service d'ordre de la manifestation. Les côtés du bâtiment étaient totalement dégarnis. Un homme en rouge en profita...

Le régime aurait pourtant dû se douter que sa « clientèle » du jour n'était plus uniquement celle des gentilletes manifestations étudiantes précédentes. Le maire de Cacak, le populaire Velja Ilic, déambulait ainsi devant la police, entouré d'une impressionnante cohorte

d'armoires à glace. Les bras des hommes des premiers rangs contenaient toute la puissance des ouvriers métallurgistes et des mineurs.

Devant la poussée des manifestants, les policiers n'eurent donc d'autre choix que de se retrancher, lorsqu'ils eurent le temps, à l'intérieur du Parlement, d'où ils répliquèrent à l'attaque à l'aide de gaz lacrymogènes. C'était trop peu et trop tard pour calmer l'ardeur des assaillants. Certains ressortaient déjà, coiffés d'un casque de policier, munis d'un lance-grenades et d'un gilet pare-balles. Rapidement, une colonne de fumée s'échappa des fenêtres du Parlement, des flammes dansaient à l'intérieur du bâtiment, les carreaux volèrent en éclats sous les jets de pierres.

« SLOBO, RENDS-TOI... »

Agenouillés pour tenter d'échapper au gaz rabattu par un vent d'est, les manifestants, les yeux envahis de larmes, se remettaient à chanter « *Slobo, rends-toi...* », dès qu'un filet d'air pénétrait dans leurs poumons en feu. Ils étaient alors des centaines de milliers dans le centre-ville. Plus rien ne pouvait les arrêter. Et sûrement pas les policiers qui tentèrent bien quelques percées dans les rues adjacentes et matraquèrent tous ceux qui leur tombaient sous la main avant de battre en retraite dans leur commissariat du centre-ville bientôt encerclé.

Après le Parlement, la cible suivante fut le siège de la RTS (Radio-télévision serbe), haïe pour les mensonges du régime qu'elle répécutait à longueur de programmes et qui, à l'heure de l'assaut du Parlement, diffusait un documentaire historique insipide. Un bulldozer, amené de Cacak, enfonça les grilles puis

Une journée sous le soleil

La journée avait commencé paisiblement et dans la bonne humeur, placée comme les autres sous le signe de la contestation pacifique que l'Opposition démocratique (ODS) organise quotidiennement depuis le 24 septembre. Un doux soleil d'automne chauffait Belgrade, capitale de la République fédérale de Yougoslavie.

C'était, certes, une journée un peu particulière, puisque l'opposition avait demandé aux grévistes et aux contestataires de province de venir manifester à Belgrade. Mais, la veille encore, un leader de l'ODS minimisait l'importance de ce rendez-vous, qu'il décrivait simplement comme « *le pic de la contestation de la semaine* ». - (Corresp.)

Ch. Ct

Prudence et circonspection dans les anciennes Républiques yougoslaves

PLUSIEURS CENTAINES de grévistes de la mine de Kolubara, à 60 km au sud-ouest de Belgrade, ont célébré dans la nuit de jeudi à vendredi la « victoire du nouveau président yougoslave Vojislav Kostunica ». « *Il est fini ! Il est fini !* », chantaient les mineurs en grève depuis une semaine pour contraindre le président Milosevic à accepter sa défaite électorale. « *J'aurais bien aimé être à Belgrade mais je me suis sacrifié pour la cause* », dit Sinisa Vukic, un des 7 500 grévistes de Kolubara. Des centaines de villageois se sont joints aux grévistes aux cris de « *Pobeda* » (victoire) tandis que d'autres dansaient la « *kolo* », une danse folklorique serbe. « *Nous allons faire la fête tout au long de la nuit* », s'est exclamé Aleksandar Karic, le vice-président du comité de grève.

Un des directeurs du complexe de Kolubara, opposé à la grève, avait tenté d'entrer dans la mine accompagné de deux officiers de police. Il a été aussitôt chassé par les grévistes en colère. Finalement, les forces anti-émeutes ont décidé de quitter les lieux. Leur retrait s'est effectué dans le calme sous les applaudissements des grévistes. « *Je n'ai jamais été aussi heureux de ma vie* », a soupiré un policier.

Jusqu'à présent, les réactions aux événements de Belgrade ont été rares dans les autres Républiques de l'ex-Yougoslavie. Au Monténégro, les alliés de Slobodan Milose-

vic se sont abstenus de tout commentaire selon la télévision locale. Zoran Zizic, du Parti socialiste populaire (SNP), s'est limité à dire qu'il « *ne savait pas exactement ce qui se passait* », à Belgrade. Seul le SNP a pris part au vote du 24 septembre tandis que la coalition au pouvoir, dirigée par Milo Djukanovic, a boycotté le scrutin. Le vice-premier ministre, Dragisa Burzan a fait savoir qu'il était « *heureux que la Serbie ait retrouvé la liberté après treize années* » de règne de Slobodan Milosevic. Les développements ultérieurs en Serbie, selon lui, « *dépendront du nombre d'hommes restés loyaux à Milosevic au sein de l'armée et de la police* ».

UN « PREMIER PAS »

En Slovénie, un communiqué officiel du ministère des affaires étrangères a indiqué que le gouvernement « *soutient toutes les forces démocratiques en RFY qui luttent pour la reconnaissance des élections démocratiques et la démission de Slobodan Milosevic.* Le gouvernement, poursuit le texte, *se joint en même temps aux appels des chefs d'Etat et de gouvernement des pays démocratiques aux forces armées et à la police pour qu'elles restent à l'écart, de façon à ne pas mettre en danger des vies humaines.* »

En Bosnie, le président Alija Izetbegovic n'avait pas encore réagi aux bouleversements en cours à Belgrade mais s'était félicité dès

mercredi de tout changement dans la capitale serbe. « *Dans une dictature comme celle de Serbie, tout changement, même si c'est un nationaliste qui remporte les élections, est un changement utile* », avait déclaré à la presse le chef de l'exécutif législatif de Bosnie, à la suite d'entretiens avec son homologue croate, Stipe Mesic.

L'entourage de M. Izetbegovic avait cependant accueilli avec prudence la victoire de Vojislav Kostunica, décrivant ce dernier comme un politicien nationaliste. La semaine dernière, M. Mesic avait lui-même jugé que M. Kostunica n'était « *pas un ange* », tout en estimant qu'il s'agissait d'un « *premier pas dans la démocratisation de la Yougoslavie* ».

Pour le moment, aucune réaction n'est encore venue de la province du Kosovo où le départ de Slobodan Milosevic ne peut être qu'un encouragement sur la voie de l'indépendance. Reste à savoir quelle sera l'attitude de Vojislav Kostunica face à ce dossier épineux. Quoi qu'il en soit, le principal quotidien pro-Milosevic, *Politika*, a changé de ligne éditoriale et présente M. Kostunica comme « *le nouveau président de la Yougoslavie* », dans son édition de vendredi. A sa « *une* », *Politika* publie son discours devant les manifestants rassemblés devant le Parlement. « *La Serbie sur la propre voie démocratique* », titre *Politika*. - (AFP)

Pascale Kramer

Pascale Kramer

LES VIVANTS

Calmann-Lévy

« Loin des clichés larmoyants, de la morale ordinaire, de la provocation malsaine... »

Michèle Gazier, *Télérama*

« Les romans de Pascale Kramer ont la rigueur implacable des tragédies. »

Monique Pétillon, *Le Monde*

« Un des romans les plus remarquables de cette rentrée. »

Pierre Assouline

calmann-levy

Comment Slobodan Milosevic a signé sa chute

Il avait imposé une révision de la Constitution pour pouvoir se présenter à ces élections anticipées. Malgré des résultats « concoctés » par le régime, la victoire de l'opposition est apparue éclatante et la population s'est engagée dans sa campagne de désobéissance civile

Cette fois, le président de la Fédération yougoslave n'a pas réussi à truquer les élections qu'il avait lui-même décidé de convoquer de manière anticipée avec l'intention de briguer un nouveau mandat.

Déjà en 1996, la victoire de l'opposition aux élections municipales et la non-reconnaissance par le régime de sa défaite avaient déclenché un mouvement de protestation étudiante pendant plusieurs mois. Mais à

l'époque, Slobodan Milosevic avait tenté de multiples manipulations « juridiques ». Et, ajoutées aux marchandages personnels qu'il avait menés avec certains dirigeants, ces manœuvres avaient provoqué de nom-

breuses dissensions au sein de l'opposition, jusqu'à l'éclatement de la coalition pourtant joliment dénommée « Ensemble ». Cette fois, Slobodan Milosevic n'a pas réussi ses tours de passe-passe ha-

bituels (résultats retardés, deuxième tour, annulation partielle). L'opposition est restée soudée et la contestation populaire s'est transformée en une insurrection qui devait conduire à sa chute.

SLOBODAN MILOSEVIC s'est fait prendre au piège qu'il avait lui-même posé au début de l'été, en convoquant des élections auxquelles rien ne le contraignait, sinon un appétit jamais assouvi de pouvoir.

Son mandat de président de la République fédérale de Yougoslavie courait en effet jusqu'en juillet 2001. Ce mandat n'était pas renouvelable, mais Milosevic aurait pu tenter de se replier sur la présidence de la République serbe (une des deux entités de la Fédération, l'autre étant le Monténégro) et, comme il l'a déjà fait par le passé, drainer avec lui l'essentiel du pouvoir. Il en a voulu davantage.

Au début de l'été, il impose donc une révision de la Constitution – qualifiée de « *putsch constitutionnel* » par ses détracteurs – qui a pour lui deux avantages : elle réduit la représentation du Monténégro dans les institutions fédérales et permet à Milosevic, en changeant le mode de désignation du président de la Fédération, de briguer un nouveau mandat de quatre ans renouvelable. Le président sera désormais élu au suffrage universel direct, à deux tours. Il fixe la date du 24 septembre pour la présidentielle, ainsi que pour les élections législatives et municipales.

Il refuse que des observateurs étrangers viennent contrôler ces scrutins, en dépit des offres de services de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) notamment. Mais les mouvements d'opposition, pour une fois, se sont organisés. Dix-huit d'entre eux (le parti de Vuk Draskovic ayant décidé de faire bande à part) ont désigné un candidat

commun, Vojislav Kostunica, et ils sont parvenus à mener une vraie campagne, en dépit de la censure qui leur est imposée dans les médias officiels. Ayant de bonnes raisons de se méfier de la fraude (« *Milosevic va essayer de nous voler la victoire* », disent-ils), ils ont aussi mis sur pied leur propre système de contrôle électoral, qui consiste notamment à avoir des assesseurs dans tous les bureaux de vote et à rassembler les procès-verbaux : un système parallèle de centralisation des résultats.

Au lendemain du scrutin du 24 septembre, les deux camps revendiquent la victoire : l'opposition annonce que son candidat a recueilli 55 % des voix et qu'il est donc élu au premier tour. 40 000 personnes manifestent à Belgrade pour célébrer la victoire de Vojislav Kostunica. Du côté du pouvoir, aucun chiffre n'est encore

OÙ est Milosevic ? On l'ignorait toujours, vendredi 6 octobre au matin, après les rumeurs de la nuit. La plus insistante était l'opinion d'un des leaders de l'opposition serbe, Zoran Djindjic, qui avait affirmé à la télévision que le président déchu se trouvait, « *avec ses collaborateurs les plus proches* », à Bor, ville de l'est de la Serbie à une centaine de kilomètres de Belgrade. M. Djindjic soupçonnait M. Milosevic de « *fômenter un coup* » pour les heures suivantes. Le coup n'a pas eu lieu et, au petit matin, l'hypothèse d'une contre-attaque en préparation n'était plus évoquée par personne. Certains font remarquer que la Serbie reste pour Milosevic le lieu le plus sûr, vu les promesses répétées de Vojislav Kostunica de ne pas le livrer au Tribunal pénal international de La Haye (TPI), qui l'a inculpé pour crimes contre l'humanité. Mais Slobodan Milosevic a vraisemblablement à

craindre quelques ennemis farouches en Serbie même. D'autre part, M. Kostunica, s'il a exprimé avec insistance sa détestation pour le TPI, n'a pas promis que Milosevic n'aurait jamais à répondre de la justice serbe.

LE PRIX DIPLOMATIQUE DE L'HOSPITALITÉ

Alors la fuite, mais où ? L'idée de la fuite à Moscou avait été évoquée la semaine dernière. Mais le président russe a clairement fait comprendre qu'il n'avait pas la moindre envie d'héberger Slobodan Milosevic, pour qui il n'a pas de sympathie particulière. La Biélorussie ne paraît pas plus disposée à l'accueillir, ni aucun pays qui en lui offrant l'asile s'exposerait à la réprobation internationale, voire à des mesures de rétorsion. La Chine, peut-être ? Le parallèle avec la chute de Nicolae Ceausescu dans la Roumanie de décembre 1989 force à consi-

derer cette éventualité. A cette époque une rumeur avait couru selon laquelle le dictateur roumain, menacé par le soulèvement de son peuple, avait cherché refuge auprès de ses amis chinois, eux-mêmes très isolés sur la scène mondiale après la répression de Tiananmen au printemps.

L'ULTIME ERREUR

Le 26, la commission électorale, sortant enfin de son mutisme, annonce qu'il y a ballottage et qu'un deuxième tour aura lieu le 8 octobre. Elle donne cependant Kostunica en tête avec 48,96 % des voix, contre 38,62 à Slobodan Milosevic. Ces résultats officiels sont évidemment concoctés par le président et son entourage, et ne reflètent rien d'autre que la tactique de truquage qu'ils ont finalement arrêtée. La lame de fond de la contestation est telle que la commission n'a pu ni se permettre de déclarer Milosevic élu au premier tour (ce qui était

publié lundi 25 au soir par la commission électorale, pas même celui de la participation. Ce silence révèle déjà un certain désarroi du pouvoir et laisse supposer que d'intenses discussions sont en cours en haut lieu.

sans doute le projet initial), ni même de le placer en tête. Moins de deux heures après la proclamation des résultats officiels, M. Kostunica déclare qu'il n'ira pas au second tour puisqu'il a gagné le 24 septembre et qu'il va engager des recours pour fraudes devant les instances compétentes. L'opposition annonce une campagne de désobéissance civile, qui commence le lundi 2 octobre. La mobilisation est forte, mais l'inquiétude n'en est pas moins grande dans les états-majors de l'opposition : la contestation populaire ne finira-t-elle pas par s'esouffler ? Résistera-t-elle encore lorsque Milosevic, s'étant présenté seul au second tour, se sera proclamé l'élu du peuple ?

Le président sortant n'en avait, en fait, déjà plus les moyens. Le mercredi 4 octobre au soir, la Cour constitutionnelle annonce sans autre précision qu'« *une partie du processus électoral* » du 24 septembre est annulée. Ce n'est pas limpide, mais cela semble vouloir dire déjà que Milosevic ne se sent pas en mesure d'organiser un second tour le 8 octobre.

De fait, le lendemain, alors que l'opposition a appelé à une manifestation massive à Belgrade pour l'après-midi, la Cour constitutionnelle précise à la mi-journée son annonce lapidaire de la veille : le premier tour est annulé et l'élection reportée à l'échéance normale du mandat du président, en juillet. C'est le coup de fouet qui va transformer la contestation populaire pacifique en une insurrection. C'est, pour Milosevic, l'erreur ultime et fatale.

C. T.

Claire Tréan



Où le président déchu s'est-il réfugié ?

A l'Ouest, on scrute avec attention le comportement des forces spéciales

DÈS LE MILIEU DE LA NUIT du jeudi 5 au vendredi 6 octobre, le collège des chefs d'état-major des forces armées yougoslaves, où l'on compte des fidèles de Slobodan Milosevic, s'est réuni à Belgrade pour examiner la situation dans l'ensemble du pays. Ni l'agence officielle Tanjug ni l'agence serbe Beta, qui citent des sources militaires, n'étaient en mesure, tôt dans la matinée, de préciser l'identité des participants et d'indiquer si le collège était, comme c'est l'usage, présidé par le général Pavkovic – réputé comme étant très proche de M. Milosevic – qui a supervisé, au printemps 1999, les mouvements de la III^e armée, au Kosovo, avec les généraux Odjanic et Nebojsa.

Selon le Pentagone, aucun signe de mobilisation particulière, ni de concentration des armées yougoslaves n'a été détecté ces derniers jours. Ce qui donne des arguments à certains observateurs, à l'Ouest, pour considérer que le niveau d'alerte de la troupe n'a pas été modifié en dépit des manifestations de foules et de la grève des mineurs. Sans préjuger de l'avenir, le porte-parole du Pentagone a estimé que, pour l'instant, l'armée yougoslave avait été maintenue dans ses casernes. Elle pourrait, dans ces conditions, n'intervenir que si ses bâtiments, ses équipements et ses personnels étaient directement mis en danger.

A l'heure actuelle, les armées yougoslaves, qui sont fortes de 115 000 hommes environ, sont composées de conscrits à hauteur de 40 % de leurs effectifs globaux, sans compter une majorité de réservistes dont on ignore, à vrai dire, le degré réel d'entraînement et de motivation. C'est-à-dire des jeunes qui ont été instruits dans la conception d'une organisation militaire basée sur la « *dissuasion populaire* » et qui peuvent être conduits, sur le terrain, à partager les sentiments des manifestants ou à fraterniser, selon les événements, plutôt qu'à obéir à des consignes de devoir tirer en situation de maintien de l'ordre. S'il devait y en avoir, l'inquiétude des observateurs est celle que le général américain Wesley Clark, an-

cien responsable de l'opération « Force alliée » au Kosovo, a exprimée, jeudi à Washington, à propos du comportement de certaines unités spéciales yougoslaves qui ont toujours fait acte de loyauté envers M. Milosevic. Le général Clark a écarté comme « *improbable* » la possibilité d'un coup d'Etat militaire. Mais « *le dernier mot n'est pas encore écrit. La ligne de défense du président yougoslave est formée de ces gardes du corps, payés par lui* », issus des unités de la police spéciale et des commandos armés relevant de lui, a confié l'ancien responsable suprême de l'OTAN à la chaîne de télévision CNN.

UN EFFECTIF DE 30 000 HOMMES

Longtemps choyées par le régime, ces forces spéciales ont été recrutées pour leur fidélité à M. Milosevic. Il est difficile d'en évaluer les effectifs, qu'il s'agisse du MUP (Ministarstvo unutrašnjih poslova), de la SJP (Specijalna jedinica policije), de la JP (Jedinica policije) ou

encore de la SAJ (Specijalna antiteroristička jedinica). On estime la totalité de ces forces à quelque 30 000 hommes, assimilés davantage à une infanterie qu'à des compagnies de CRS à la française.

Ces formations sont entraînées aux affrontements en temps de crise et, singulièrement, aux combats de rues. Elles sont souvent mieux équipées que l'armée yougoslave régulière, à partir de matériels spécifiques achetés à l'Ouest. Ce sont ces unités aguerries qui ont constitué le fer de lance du régime jusqu'à présent et qu'on a retrouvées, au printemps 1999, au Kosovo avant l'intervention de l'OTAN. En de nombreuses localités et dans la campagne, ce bras armé du régime Milosevic a commis de nombreuses exactions, « *nettoyé* » les villages et, en particulier, c'est lui qui a réussi, dans un premier temps, à démanteler l'armée de libération du Kosovo (UCK).

Jacques Isnard

LE DÉPARTEMENT QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE QUI MONTE

Le Val d'Oise

1er département français créateur d'emplois

indicateurs UNEDIC publiés par le Magazine L'EXPANSION du 28 septembre 2000 (classement national des départements français en terme de croissances du nombre des emplois salariés du secteur privé en 1999), le Val d'Oise obtient la première place avec un taux de progression du nombre des emplois salariés du secteur privé de + 6,44 % en 1999.

COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, avenue du Parc - 95032 CERGY PONTOISE CEDEX
Fax : 01 34 25 32 20
<http://www.ceevo95.fr> - N° d'information : 01 30 32 95 95

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs.
Microgreffes.
Découpe folliculaire sous microscope.

renseignement et documentation sur simple demande:
TEL: 01 53 83 79 79
3615 INFO CHAUVÉ 0,45€ la mm
www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

Américains et Européens s'apprêtent à lever les sanctions contre l'ex-Yougoslavie

Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, se rend à Belgrade

L'arrivée au pouvoir de l'opposition à Belgrade va permettre aux Occidentaux de lever les sanctions contre l'ex-Yougoslavie. La décision doit

être formellement prise par les Européens lors d'une réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union convoquée pour lun-

di 9 octobre. Le président russe, qui a appelé les Yougoslaves à éviter toute violence, a dépêché sur place son ministre des affaires étrangères.

LE BASCULEMENT pacifique, en vingt-quatre heures, de la situation en République fédérale de Yougoslavie (RFY), qui a surpris par sa rapidité, est accueilli par la communauté internationale avec soulagement. La principale question est maintenant de savoir comment consolider le tournant démocratique que les Serbes semblent à leur tour vouloir prendre, laissant entrevoir, onze ans après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique, la possibilité d'une stabilisation de l'ensemble des Balkans et le parachèvement de la nouvelle architecture européenne.

Dès la confirmation de l'effondrement du régime de Slobodan Milosevic, jeudi 5 octobre en début de soirée, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a été en contact constant avec le chef de l'opposition yougoslave, Vojislav Kostunica, a rendu publique au nom de la présidence de l'Union européenne une déclaration annonçant que les Quinze allaient lever les sanctions imposées contre Belgrade dès avant la guerre du Kosovo, début 1999. M. Kostunica, souligne cette déclaration, « *incarne désormais la légitimité du pouvoir en Serbie* ». « *Il a demandé que la communauté internationale reconnaisse cette nouvelle réalité démocratique en levant les sanctions économiques qui frappaient la République fédérative de Yougoslavie. L'UE est prête à répondre à cet appel et à tenir ses promesses* ». « *Au nom de la présidence, a indiqué M. Védrine, je prends immédiatement les*

dispositions nécessaires pour que les ministres des affaires étrangères des Quinze puissent prendre cette décision dès leur réunion du lundi 9 octobre. »

La levée des sanctions, dont l'efficacité suscitait des interrogations parmi les Quinze, avait été solen-

stabiliser la situation. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, qui rentrait d'Egypte à Washington, s'est entretenu par téléphone avec ses homologues Français, Britanniques et Espagnols. « *Nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider à consolider*

minuer l'influence qu'elle avait encore dans la région en raison de ses liens avec le régime Milosevic au profit des Américains et Européens. Le voyage de M. Ivanov a été décidé au cours d'une réunion d'urgence des plus hautes autorités russes qui s'est tenue jeudi soir à l'aéroport moscovite de Chermetevo, où le président Vladimir Poutine venait d'atterrir en provenance d'Inde.

Dans une déclaration rendue publique par l'agence Itar-Tass, le président russe, qui avait encore invité, lundi, Slobodan Milosevic et Vojislav Kostunica à venir se rencontrer à Moscou, affirmait jeudi soir que « *le peuple russe suit avec attention ce que je pourrais qualifier de développement tragique de la situation en Yougoslavie amie* ». « *Dans une société démocratique, ajoutait-il, tous les litiges doivent être réglés par voie pacifique, dans l'intérêt du peuple* ».

Dans les pays de l'ex-Yougoslavie, les réactions restaient vendredi matin prudentes, en attendant sans doute d'en savoir plus sur les intentions du futur gouvernement. La victoire de l'opposition était en revanche suivie avec beaucoup d'émotion dans les nouvelles démocraties de l'est libérées des dictatures communistes. Le ministre roumain des affaires étrangères, Petre Roman, a exhorté jeudi soir les troupes spéciales de ne pas céder à la tentation du bain de sang. « *Il est si évident que la démocratie ne peut plus être arrêtée et qu'il n'y a plus de raisons de défendre Milosevic* », a-t-il souligné.

Pour M. Chirac, « il faut rendre au peuple serbe sa liberté »

« *Il faut rendre au peuple serbe sa liberté* », a déclaré Jacques Chirac à l'adresse des partisans de Slobodan Milosevic, estimant que la décision d'annulation des élections du 24 septembre était « *inadmissible et inacceptable* ». « *Les Serbes confirment aujourd'hui leur victoire du 24 septembre et Milosevic doit le comprendre* », a ajouté le président de la République.

« *Si tel n'était pas le cas, il ferait courir à son pays les plus grands dangers. Je ne veux pas penser qu'il joue la politique du pire. On n'arrête pas l'histoire* », a-t-il conclu.

Le Premier ministre, Lionel Jospin, a estimé, pour sa part, que « *M. Milosevic doit se retirer* », en affirmant qu'« *il y a dix jours, les Serbes ont voté dans les urnes, contre Milosevic, pour l'opposition et Kostunica, pour le changement en Serbie. Depuis ce moment-là, le pouvoir cherche à leur dérober leur victoire... Nous serons heureux dans l'Europe démocratique d'accueillir pleinement le peuple serbe* ». - (AFP)

nellement promise dans une déclaration du conseil de l'Union avant les élections du 24 septembre au cas où le peuple serbe récuserait « *clairement et pacifiquement la politique de Milosevic (...)* qui a conduit la RFY à la guerre, à l'impasse et à l'isolement. »

MÉDIATION RUSSE

Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils avaient eux aussi l'intention de reconnaître les nouvelles autorités yougoslaves et travailler de concert avec les Européens pour

la situation, pour engager la levée des sanctions et intégrer le nouveau gouvernement dans la région et au sein de l'Europe », a déclaré son porte-parole dans l'avion ramenant le chef de la diplomatie américaine.

La Russie a envoyé, de son côté, vendredi matin son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, à Belgrade pour se rendre compte sur place de la tournure prise par les événements. Moscou, qui avait tenté ces derniers jours de se poser en médiateur entre Milosevic et l'opposition, paraît redouter de voir di-

Les grands médias du régime ont basculé

BELGRADE correspondance

C'est sur un grand fond bleu, sans aucun emblème partisan, que la « *nouvelle radio-télévision serbe* » - c'est-à-dire la RTS, qui fut le pilier du système Milosevic le plus haï de l'opposition - diffusait, vendredi matin, une interview du « *président élu* » de la Yougoslavie, Vojislav Kostunica y assurait, en particulier, que le « *nouveau pouvoir démocratique* » se traduirait par une liberté des médias et que la télévision publique serait ouverte à tous les partis politiques.

Les trois chaînes de la RTS avaient repris leurs émissions jeudi à 21 h 20 (19 h 22 GMT), après trois heures d'interruption causées par le feu qui avait pris dans son bâtiment principal et, sans doute, par les avatars ultimes de la « *révolution de velours* » qu'à connue cette journée. Dans la matinée, la télévision d'Etat avait été rattrapée par les ralliements aux « *séducteurs* » du régime Milosevic, qui se développaient à Radio Belgrade, au quotidien *Politika*, à l'agence de presse Tanjug (*Le Monde* du 6 octobre). Plus de 160 employés de RTS étaient « *li-*

enciés » pour avoir entamé un mouvement de grève. En majorité techniciens ou rédacteurs économiques et culturels, ils avaient tourné le dos à leur servilité habituelle pour réclamer, non seulement « *plus d'objectivité* », mais aussi le licenciement de la direction loyale à Milosevic. De fait, plusieurs branches régionales de la RTS avaient déjà cessé de diffuser les programmes centraux, au profit de leurs propres émissions comportant des sujets sur les fraudes électorales du pouvoir et des informations sur l'opposition dénués des injures rituelles.

LIVRÉ SANS RÉSISTANCE

A Belgrade, de nombreux policiers furent déployés à l'intérieur du bâtiment de la RTS qui fut une cible privilégiée des projectiles des manifestants des années passées. Jeudi, il est tombé sans résistance : une dizaine de policiers ont été vus par l'AFP sortir du bâtiment, jeter leurs casques et rejoindre les manifestants qui les ont acclamés, et qui ont transporté deux policiers blessés jusqu'à des ambulances.

Les autres chaînes de télévision sont aussi passées à ce qui était encore, jeudi, l'opposi-

tion : la chaîne de télévision pro-gouvernementale TV Politika diffusait jeudi soir un bulletin d'information avec la participation de deux leaders de l'opposition démocratique de Serbie (DOS), civilement interrogés par des journalistes qui ne pouvaient, jusque-là, évoquer leurs noms sans les accompagner d'insultes. La chaîne indépendante Studio B, dont le pouvoir avait pris le contrôle, était reprise par les manifestants dans l'après-midi. Elle appelle depuis à « *défendre le nouveau pouvoir en restant rassemblés en permanence devant le Parlement* ». Dans la soirée, c'est la célèbre agence Tanjug qui, par une dépêche au style embarrassé, préfixée « *urgent* », annonçait qu'elle était désormais « *avec le peuple* ». Enfin, vendredi matin, c'était au tour du principal quotidien pro-Milosevic, *Politika*, de paraître avec, à la « *une* », un discours de Kostunica publié sous le titre : « *La Serbie sur la voie de la démocratie* ». Tous les médias suivaient, avec des appels au calme, à la préservation de la ville et de toutes les « *richesses* » du pays et de ses institutions.

Hector Forrest (avec AFP, AP)

Un nouveau premier ministre « indépendantiste » à Taiwan

TAÏPEH. Un climat d'incertitude politique prévaut à Taïwan après que le nouveau premier ministre Chang Chun-hsiung a pris ses fonctions, mercredi 4 octobre. M. Chang a annoncé un remaniement ministériel mineur, touchant les portefeuilles économiques et financiers. La principale tâche de M. Chang, un vétéran (soixante-deux ans) du Parti progressiste démocratique (DPP, de tradition indépendantiste vis-à-vis de la Chine), sera d'enrayer une déflance qu'illustre la chute de la Bourse de 30 % en quatre mois. Son gouvernement, dominé par le DPP, est minoritaire au Parlement. L'ancien premier ministre Tang Fei, général d'aviation issu du Kouomintang (KMT), avait permis au président Chen Shui-bian d'élargir son assise au-delà des limites de son propre parti. Ce ne sera plus le cas. L'opposition prévoit que le nouveau gouvernement « *ne durera pas longtemps* ». - (Corresp)

En Italie, le pourvoi en cassation d'Adriano Sofri a été rejeté

ROME. Adriano Sofri, l'ancien leader de Lotta continua (extrême gauche maoïste des années 70), a vu son pourvoi en cassation rejeté, jeudi 5 octobre. Ses défenseurs avaient mis en avant l'absence d'audition d'un témoin-clé. Condamné en appel à vingt-deux ans de prison pour le meurtre d'un commissaire de police qu'il a toujours nié, Adriano Sofri n'a plus que le recours à la demande de grâce, qu'il a toujours refusée. « *C'est un déni grave de justice* », ont déclaré ceux qui le savent innocent et militent pour sa réhabilitation, alors que lui-même est « *prêt à se battre jusqu'à la mort* ». D'autres dénoncent l'« *esprit de vendetta primitif* » de l'Etat italien. - (Corresp)

Forum à Vilnius pour accélérer la restitution des biens culturels juifs

VILNIUS. Réunis près de la capitale lituanienne, les représentants de trente-sept pays ont adopté, jeudi 5 octobre, une déclaration destinée à faciliter et à accélérer le processus de restitution des œuvres d'art et biens culturels appartenant à des juifs, pillés pendant la seconde guerre mondiale. Pouvoirs publics, musées, négociants en art, sont invités à coopérer en « *fournissant toutes les informations nécessaires* » à la restitution de ces biens. Le conseil de l'Europe, co-organisateur de ce forum avec le gouvernement lituanien, s'est porté volontaire pour prendre en charge un site Internet collectant toutes les informations sur ce sujet. En dépit d'une volonté accrue d'ouvrir ses archives, la Russie continue, pour sa part, à refuser une restitution des œuvres saisies en guise de réparations aux immenses dommages subis. - (Corresp)

Dix chefs d'Etat européens saluent la mémoire de Charles Quint

TOLÈDE. Dix chefs d'Etat ont célébré, jeudi 5 octobre en Espagne, la mémoire de l'empereur Charles Quint, pour le cinquième centenaire de sa naissance à Gand. Etaient présents les souverains espagnol, belge, néerlandais, luxembourgeois, ainsi que les présidents d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Croatie, de Slovénie et de Hongrie, représentant des territoires sur lesquels s'étendait l'empire de Charles Quint au XVI^e siècle. Charles Quint a été le « *précurseur de l'idéal de concorde entre les peuples d'Europe* », a affirmé le roi Juan Carlos, qui a plaidé en faveur de l'élargissement de l'Union européenne. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **LIBYE/NIGERIA** : des massacres ont eu lieu, à la fin du mois de septembre, dans plusieurs villes libyennes, touchant des Nigériens en situation irrégulière. Selon les témoignages de Nigériens rapatriés par milliers depuis Tripoli, recueillis jeudi 5 octobre à Lagos, au Nigeria, ces massacres auraient suivi une vaste opération décidée par les autorités libyennes contre tous les Africains en situation irrégulière. - (AFP)

■ **ROUMANIE** : un bateau russe transportant du matériel radioactif est bloqué depuis mardi 3 octobre dans le port de Sulina, près de la mer Noire. Il devra quitter la Roumanie s'il ne peut présenter, avant le 7 octobre, les autorisations exigées pour transporter ses trente conteneurs de combustible destiné à la centrale bulgare de Kozlodui. C'est la première fois que la Roumanie interdit à un bateau russe de circuler sur le Danube. - (Corresp.)

■ **AZERBAÏDJAN** : le président Gueïdar Aliev a amnistié soixante-quatre prisonniers dont plus de la moitié sont des opposants politiques emprisonnés. Cette décision est liée à l'entrée, prévue en novembre, de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe. - (AFP.)



M. Barak accuse M. Chirac d'avoir empêché un accord israélo-palestinien

L'entourage du premier ministre israélien reproche au président français d'avoir encouragé M. Arafat à s'obstiner à obtenir une commission d'enquête internationale. A Paris, on qualifie de « fausses et ridicules » ces accusations

L'entourage du premier ministre israélien, Ehoud Barak, a accusé, jeudi 5 octobre, le président français, Jacques Chirac, d'avoir empêché la signature, à Paris, d'un accord avec les Palestiniens en encourageant le

président Yasser Arafat à revendiquer une commission d'enquête internationale. L'Elysée a refusé de commenter ces accusations mais, de source diplomatique, on assure qu'elles sont « fausses et ridicules ».

Par ailleurs, alors que le calme a commencé à revenir, dès jeudi, en Palestine, après qu'Israéliens et Palestiniens aient donné des ordres en ce sens, les forces de sécurité israéliennes ont été placées, vendredi, en

« état d'alerte maximum » en prévision de la « journée de la colère » prévue par les Palestiniens. Des agents de la sécurité palestinienne contrôlaient vendredi matin les entrées de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

L'armée a par ailleurs bouclé pour quatre jours la Cisjordanie et la bande de Gaza, pour réduire les risques d'affrontements avec les Palestiniens pendant les fêtes de Yom Kippour.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Jacques Chirac n'a guère de chance avec Israël. En octobre 1996, lors d'une visite dans la vieille ville de Jérusalem, une vive altercation l'avait opposé aux services de sécurité israéliens accusés de faire délibérément obstacle à sa rencontre avec les habitants palestiniens. Après une longue période de froid, les relations franco-israéliennes s'étaient sensiblement réchauffées, faisant de Paris un interlocuteur écouté des deux parties du conflit israélo-palestinien. Mais depuis la rencontre du 4 octobre à Paris, où Yasser Arafat et Ehoud Barak ont difficilement tenté de reprendre un dialogue coupé net par les affrontements sanglants, tout pourrait être à refaire.

A l'issue de la réunion de Paris, Yasser Arafat, Madeleine Albright et Ehoud Barak devaient en effet se rendre ensemble à Charm el-Cheikh, en Egypte, pour y affiner leurs discussions et y signer solennellement un accord préalable paraphé à Paris. Mais à la dernière minute, le président de l'Autorité palestinienne a refusé de parapher l'accord et M. Barak est rentré chez lui, en sautant l'escalade égyptienne. Dès sa descente d'avion,

Dany Yatoum, un proche collaborateur de M. Barak, en a expliqué la raison : « La position française [lors des entretiens de Paris] n'a pas aidé à créer l'atmosphère adéquate [pour atteindre un accord], a-t-il déclaré publiquement. Elle a au contraire contribué à ce que Yasser Arafat ne signe pas l'accord. »

En privé, plusieurs collaborateurs du premier ministre sont nettement plus sévères, jugeant le rôle de la France « destructeur ». « Nous étions venus à Paris pour tenter de rétablir la paix, a confié au Monde l'un d'eux, mais nous avons trouvé un président français qui avait une vision préétablie, qui ignorait les faits, qui ne connaissait pas la réalité sur le

terrain. Quoi qu'on dise, il répondait en racontant des histoires, proférant des remarques intolérables. »

Aux dires des Israéliens, la première rencontre qu'a eue à l'Elysée M. Chirac avec M. Barak, mercredi, en mi-journée, a été particulièrement rude. Entouré d'Hubert Védrine et d'une demi-douzaine de hauts fonctionnaires, et en pré-

sence de Miguel Angel Moratinos, ambassadeur européen pour le Proche-Orient, le président français aurait reproché, en termes vifs, aux Israéliens l'emploi de la force armée contre les manifestants palestiniens, notamment l'engagement d'hélicoptères « contre des jeunes qui utilisent des pierres ». Alors que M. Barak essayait d'argumenter, M. Chirac, évoquant les images retransmises par la télévision, aurait sèchement répliqué : « Je vois ce que je vois. Pas un seul dirigeant au monde ne peut nier que vous utilisez des hélicoptères. Le nombre et la proportion des blessés et des morts indiquent où sont les responsabilités ! » M. Barak aurait alors rétorqué qu'un chef d'Etat « n'aligne pas sa politique sur les programmes des télé ». »

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Une deuxième rencontre a eu lieu douze heures plus tard, dans la nuit de mercredi à jeudi, toujours à l'Elysée, cette fois en présence de M. Arafat, M^{me} Albright et Kofi Annan. Durant six heures, à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, Palestiniens, Israéliens et Américains avaient laborieusement négocié un projet d'accord propre à ramener le calme. Les Palestiniens demandaient la création d'une commission d'enquête internationale chargée de départager les res-

ponsabilités dans les sanglants affrontements de la semaine ; les Israéliens s'y opposaient.

« En milieu de nuit, nous étions à peu près d'accord, confie un proche d'Ehoud Barak. Un texte bref, d'une page environ, devait être rédigé, reprenant les mesures que nous nous engageons à prendre pour faire retomber la tension. La question de la commission d'enquête internationale était repoussée à plus tard. Sur l'insistance d'Arafat, nous sommes repassés à l'Elysée vers 0 h 45. Arafat a repris sa revendication sur la commission d'enquête, soutenu par Chirac. Barak a protesté, disant que la question était déjà réglée. Sollicité, Kofi Annan a prudemment expliqué qu'il se rangerait derrière la position de Madeleine Albright qui, elle, a souligné que l'essentiel était de ramener la paix et de ne pas soulever à nouveau la question de la commission d'enquête. »

Quelques instants plus tard, Israéliens et Palestiniens retournaient à la résidence américaine pour parapher l'accord qui devait, entre-temps, avoir été rédigé. Mais M. Arafat rentra se coucher, laissant Nabil Chaath et Saëb Erekat pour le représenter. Craignant que M. Arafat ne signe pas non plus en Egypte, M. Barak décida alors de rentrer directement en Israël.

Georges Marion

« Faux et ridicule », dit-on de source diplomatique française

LA PRÉSIDENTIE française n'a pas souhaité, vendredi 6 octobre, commenter officiellement les déclarations de collaborateurs d'Ehoud Barak accusant le président Jacques Chirac d'avoir empêché la signature, mercredi, d'un accord israélo-palestinien à Paris. Interrogé à ce sujet jeudi, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a assisté aux entretiens de mercredi, avait déjà fait la même réponse. Les autorités françaises ne veulent pas engager de polémique.

« Un, c'est faux ; deux, c'est ridicule », n'en a pas moins commenté un diplomate. « Ces accusations fantaisistes ne correspondent ni à la réalité des faits ni au sens de l'action diplomatique de la France, comme des Etats-Unis. » Le président Chirac

« n'a cessé, tout au long de la journée de mercredi de plaider pour l'apaisement, tant auprès de M. Barak que du président palestinien et a encouragé les deux parties à parvenir à un accord. »

RÉCIT DÉFORMÉ

Par ailleurs, d'après plusieurs responsables français qui ont assisté aux réunions séparées qui se sont tenues à l'Elysée ainsi qu'à la rencontre plénière qui a clôt les entretiens de Paris, le récit qu'en font les collaborateurs du premier ministre israélien est déformé. Lors de la rencontre entre M. Chirac et M. Barak, assurent-ils, l'exposé des positions respectives était franc, mais « l'entretien s'est bien passé, dans une bonne atmosphère et il a été utile. M. Barak a même remercié M. Chirac

pour son implication dans le processus de paix et il a indiqué, à propos des Palestiniens qu'il "comprend leur tragédie humaine" ».

La France, ajoute-t-on de même source, a clairement dit, dès lundi, qu'elle était favorable à la création d'une commission d'enquête internationale sur l'explosion de la violence en Palestine.

M. Chirac l'a redit sans détour à MM. Barak et Arafat ainsi qu'à la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. La revendication par les Palestiniens d'une telle enquête est antérieure à la prise de position française.

Paris pas plus que M. Chirac ne peuvent être tenus pour responsables des décisions que prend le président palestinien, souligne-t-on encore.

Choqué par l'attitude d'Ehoud Barak, Hosni Mubarak réclame un sommet arabe avant fin octobre

LE CAIRE

de notre correspondant

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, s'étant récusé, il n'y a pas eu de sommet israélo-palestinien, jeudi 5 octobre à Charm el-Cheikh, en Egypte, mais une rencontre à trois : le président égyptien, Hosni Mubarak, le président palestinien, Yasser Arafat, et la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. Elle a permis de faire le point de ce qui s'était passé la veille à Paris, mais non d'accomplir des progrès vers un accord en bonne et due forme entre Israël et les Palestiniens.

M^{me} Albright ne s'est pas moins félicitée du fait que MM. Barak et Arafat se soient engagés, à Paris, à « restaurer le calme ». « Ils ont tous deux donné des ordres en ce

sens », a-t-elle affirmé, tout en convenant qu'il fallait rester prudent « et voir comment cela se traduira sur le terrain ». La réunion de Paris a été « bonne et productive », les deux parties ont pris des engagements au niveau de la sécurité. Elles sont convenues que « la violence n'a pas sa place dans le processus de paix et l'important maintenant est de trouver (...) le moyen de créer un comité pour mettre un terme à la violence et maintenir le calme ». Les conclusions du sommet de Paris sont plus importantes que le fait « de signer quelque chose », a commenté un haut responsable de la délégation américaine. M^{me} Albright a précisé que l'invitation du président américain Bill Clinton à MM. Barak et Arafat pour la tenue d'un nouveau sommet était toujours

valable. Cet optimisme relatif ne semble pas partagé par l'Egypte. Lors d'une conférence de presse commune avec son homologue américaine, Amr Moussa, le chef de la diplomatie égyptienne, condamnant, une nouvelle fois, comme « nuisible », la visite du chef de la droite israélienne, Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, a souligné qu'il n'y avait pas eu, à proprement parler, un accord en matière de sécurité entre Palestiniens et Israéliens.

« PRATIQUES D'OCCUPATION »

Assimilant l'occupation israélienne à « des pratiques d'occupation », il a réitéré la demande arabe de commission d'enquête internationale sur les causes des actes de violence.

Mais l'expression la plus vigoureuse du mécontentement arabe est venue du président Mubarak. Après le départ de M^{me} Albright, il a réclamé la convocation urgente d'un sommet arabe sur la question palestinienne avant la fin d'octobre, souhaitant une réunion « immédiate » des ministres arabes des affaires étrangères pour en fixer la date et les modalités. M. Mubarak, indique-t-on au Caire, n'a pas apprécié le désistement de M. Barak de ce qui aurait dû être le « sommet de Charm el-Cheikh ». Les journaux officiels ont répercuté, vendredi, ce mécontentement, critiquant le « refus [de M. Barak] de répondre aux efforts déployés par l'Egypte pour parvenir à la paix ».

Ce durcissement de l'attitude égyptienne

tient aussi bien à la violence de la répression exercée par Israël en Palestine qu'à la montée de la colère de l'opinion publique intérieure. D'importantes manifestations hostiles à Israël et aux Etats-Unis se déroulent, depuis plusieurs jours, dans tous les campus universitaires égyptiens, y compris celui de l'Université américaine du Caire. Les manifestants critiquent aussi l'attitude « trop molle » à leur goût du gouvernement égyptien, le premier à avoir signé un accord de paix avec Israël en 1979. La hantise du pouvoir est celle d'un débordement qui serait d'autant plus grave que des élections législatives doivent se tenir dans moins de deux semaines.

Alexandre Buccianti

Les jeunes Palestiniens de Gaza n'ont cure de la diplomatie

GAZA

de notre envoyé spécial

Le vendredi 6 octobre avait été baptisé « journée de la colère » dans les territoires palestiniens.

REPORTAGE

Ici, c'est la colonie israélienne de Netzarim qui cristallise la colère

Dans la bande de Gaza, les Palestiniens devaient se retrouver dans les rues de la première ville des Territoires pour une manifestation monstre. Un rassemblement massif, jeudi, a pu en donner un premier aperçu. Toutes tendances politiques confondues, la foule a célébré les « martyrs » tombés depuis le début de la crise, sans prêter la moindre attention aux efforts diplomatiques engagés au cours des dernières heures.

Dans le camp de réfugiés de Jabalyé, au nord de Gaza-City, les informations faisant état d'engagements réciproques entre Israéliens et Palestiniens n'ont pas convaincu Oussama Ahmed, installé avec quatre amis devant une boutique.

Il y a treize ans, à une centaine de mètres de là, était tombée la première victime du soulèvement aussi durable qu'inattendu. « L'Intifada a commencé à cet endroit, j'avais dix-huit ans et je n'ai rien oublié des manifestations, des arrestations et des morts », raconte le Palestinien.

Un peu plus loin se dresse un poste de police de l'Autorité palestinienne, occupé à l'époque par les Israéliens. « C'est la grande différence entre ce qui se passe aujourd'hui et hier, explique

Oussama. L'Intifada, c'était le soulèvement de tous les Palestiniens, alors qu'en ce moment il y a les manifestants et, un peu à part, l'Autorité. »

Tous les jours, des petits groupes de Palestiniens quittent les rues ensablées de Jabalyé pour se rendre à Netzarim, la colonie israélienne qui cristallise, ici, la colère provoquée par la visite, il y a une semaine, du chef de la droite nationaliste, Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées.

Un ami de Oussama fait ses comptes. « Nous en sommes déjà à quatre morts pour ce seul camp de réfugiés. Quatre martyrs, et cela ne peut pas s'arrêter comme cela. »

LE TERRITOIRE RESTE UNE NASSE

La défiance vis-à-vis des diplomates est totale et la médiation du Caire laisse de marbre : « Les Egyptiens, on sait qu'ils ne font des efforts que pour faire plaisir aux Américains. » « Il faudra, dit un voisin, que l'on sache vraiment ce qu'il y a dans l'accord s'ils parviennent à en conclure un. Il faudra surtout que les Israéliens fassent preuve de bonne volonté. Retirer les troupes, c'est la moindre des choses. Une commission d'enquête, ce serait positif, mais cela ne suffit pas. Il faut des résultats plus concrets. On en a marre de vivre chaque année plus mal et de devoir se contenter d'accords qui ne sont de toute façon jamais appliqués. »

Même si Gaza n'est plus bouclée aussi régulièrement que par le passé, le territoire reste une nasse qui exacerbe les frustrations. Loin de les apaiser, l'ouverture d'un « passage protégé », censé faciliter les liaisons avec la Cisjordanie à travers Israël, a ravivé les aigreurs. « On a tous emprunté ce passage une fois, explique Oussama. Cela a

été la première et la dernière. Il faut au moins quatre heures d'attente et de contrôles avant d'arriver à Hébron alors qu'en voiture, cela ne devrait pas prendre plus d'une demi-heure. On ne peut même pas faire l'aller et le retour dans la journée. »

Devant la colonie de Netzarim, jeudi matin, un calme relatif était perceptible. Installé à côté de bâtiments palestiniens autrefois immaculés mais désormais criblés d'impacts israéliens, le fortin occupé par Tsaahal, en amont de l'enclave, paraissait désert. Les forces palestiniennes étaient plus présentes que les jours précédents et les manifestants semblaient moins nombreux.

Dans l'après-midi, cependant, le macabre rituel des jets de pierres et des tirs a recommencé et un Palestinien a été tué. A Jabalyé personne, autour d'Oussama, ne se risquait au moindre pronostic sur la tournure de la journée de vendredi.

« On sait seulement que si les gens de Gaza veulent aller en masse à Netzarim, personne ne pourra les empêcher et surtout pas la police de l'Autorité », a assuré le voisin.

Dans le centre-ville de Gaza-City, à côté du jardin dédié au soldat inconnu palestinien, un gigantesque panneau montre l'effigie de Yasser Arafat à côté de l'esplanade des Mosquées. Il était surmonté, jusqu'à cet été, de cette profession de foi du chef de l'Autorité : « Mon rêve ne sera pas complet sans Jérusalem. »

Depuis quelques semaines, cette phrase a été modifiée et le message est aujourd'hui encore plus explicite : « Non, mon rêve ne sera pas complet sans Jérusalem. » Ce « non »-là a été entendu.

Gilles Paris

Les colons israéliens refusent de songer à partir

PSAGOT

correspondance

Pendant la guerre du Golfe, en 1991, Philippe et Irène Toubiana, immigrés en Israël en 1985, se

REPORTAGE

« S'il y a la paix, les juifs doivent pouvoir vivre dans l'Etat palestinien »

sentent isolés à Pisgat Zeev, une banlieue au nord de Jérusalem, ils décident donc de déménager. Ils s'installent à quelque dix kilomètres plus au nord, à Psagot, une colonie jouxtant la ville palestinienne de Ramallah el-Bireh. A l'époque, les maisons palestiniennes étaient à quelques centaines de mètres de l'entrée principale de l'implantation, créée en 1982, en surplomb de l'agglomération. Aujourd'hui, elles ne sont distantes que d'une trentaine de mètres. Depuis le début de la semaine, l'entrée principale est fermée et surveillée par l'armée. Les deux cent cinquante familles de Psagot passent par la sortie de l'Est, débouchant sur la route dite de contournement, ouverte pendant l'hiver 1996 et qui permet d'arriver à Jérusalem sans traverser un seul village arabe.

PREMIERS TIRS DE FUSIL

Le voyage n'est pas sans danger. Philippe connaît bien les endroits à risques. « Les Arabes du village de Himzé se postent sur la butte au-dessus de la route et jettent des pierres. » Cailloux et gros pavés parsemant la chaussée témoignent d'incidents précédents. Dès qu'il monte en voiture, Philippe branche sa radio CB pour être in-

formé des points chauds. En cas de pépin, le système GPS (antenne satellite) permet à l'armée de repérer précisément l'emplacement de son véhicule et de lui porter secours dans les trois à quatre minutes. C'est rassurant et puis, dit Philippe, « j'ai aussi une arme dans ma sacoche, au cas où... D'habitude, je ne porte pas la ceinture, mais je ne voulais pas vous inquiéter. »

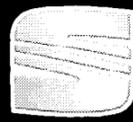
Philippe et Irène savent que si la situation se détériorait, ils risqueraient d'être bloqués dans l'implantation pendant plusieurs jours. Tout est prévu en conséquence. Philippe, médecin, fait partie du comité de santé de l'implantation, mis en place il y a un an, ainsi que d'autres cellules chargées de l'éducation ou du ravitaillement, pour faire face aux situations d'urgence. « Nous avons tout l'équipement nécessaire pour soigner une quinzaine de personnes, y compris dans un état grave, et nous avons assuré une formation continue pour les infirmières. Mais nous ne nous sentons pas assiégés », assure Philippe.

La raison majeure de cette relative sérénité est la forte solidarité entre les familles de la commu-

nauté. Lundi 3 octobre, les maisons longeant la clôture nord, face à Ramallah, ont été la cible des premiers tirs de fusil palestiniens. Leurs habitants ont été hébergés par ceux des habitations qui ne sont pas en première ligne.

Quitter Psagot ? Il n'en est tout simplement pas question pour le moment. Philippe et Irène veulent croire que la tension actuelle est temporaire. « Pourquoi devrait-on s'en aller ? S'il y a la paix, les Juifs doivent pouvoir vivre dans l'Etat palestinien, de la même manière que nous avons accepté des Arabes en Israël. De toute façon, on ne partira pas au premier blessé, mais uniquement si la situation est désespérée », souligne Philippe, non sans ajouter : « Mais on fera ce que l'armée nous dira. On ne prendra pas d'initiative individuelle. » Même détermination chez Raymond Bauer. « La terre qui nous accueille mérite d'être défendue en cas d'attaque, dit ce septuagénaire. Et puis vous savez, j'en ai vu d'autres. Toute la famille de mon père a été exterminée pendant la deuxième guerre mondiale. »

Catherine Dupeyron



100 Seat neuves disponibles en permanence

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél: 01 56 68 83 00

PRÉSIDENTIE Le président de la République a effectué, jeudi 5 octobre, un déplacement dans le Cher. Durant cette première sortie en province depuis le référendum sur le

quinquennat et l'« affaire Méry », il s'est employé à afficher sa sérénité. ● **DEUX SONDAGES**, cependant, sont de mauvais augure pour le chef de l'Etat. Selon la Sofres, il a

perdu, en un mois, 11 points de confiance, et sa cote redevient lourdement négative, pour la première fois depuis trois ans ; selon Ipsos, moins de la moitié des Français sou-

haitent qu'il se représente en 2002. ● **LES DÉPUTÉS socialistes** ont rédigé un amendement permettant le réexamen du compte de campagne d'un candidat à la présidentielle, à

la lumière des enquêtes actuelles sur le financement des partis politiques. Cet amendement sera débattu en séance à l'Assemblée nationale le 11 octobre.

Jacques Chirac veut restaurer, sur le terrain, une image dégradée

Le président de la République a profité de son déplacement dans le Cher, jeudi 5 octobre, pour tenter d'effacer l'effet négatif de l'« affaire Méry ». Deux sondages témoignent toutefois de la brusque perte de confiance dont il est victime

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Dès mercredi soir, l'Elysée a su. « Ils font moins dix et moins onze points dans le sondage Sofres du Fig-Mag qui sera publié samedi. Le moins onze est pour Chirac », ont reconnu les conseillers du président. Une seconde rafale a confirmé la première : « L'enquête Ipsos du Point est tout aussi mauvaise. » La petite équipe présidentielle a donc encaissé le coup : l'affaire Méry et, sans doute aussi, le ratage du référendum ont fait vaciller la belle popularité de Jacques Chirac.

Le chef de l'Etat s'y attendait. On ne traverse pas un tel maelstrom de révélations sur un parti et une mairie dirigés pendant près de vingt ans sans prendre quelques paquets de mer. Le cafouillage de la droite, tentée de reconnaître les turpitudes passées et de les amnistier, n'a pas arrangé les choses. « Et les images de Tiberi disant, un grand sourire aux lèvres : "Je ne peux pas croire que Chirac ait touché de l'argent !" Vous croyez que cela nous aide ? », ajoute un élu chiracien. Pourtant, le chef de l'Etat, ou tout au moins ses proches conseillers, n'excluaient pas totalement que les indignations de M. Chirac, au soir de la première publication par *Le Monde* de la confession de Jean-Claude Méry (*Le Monde* du 22 septembre), et surtout l'irruption de Dominique Strauss-Kahn en périphérie de l'affaire, allaient pouvoir lui épargner le mécontentement populaire.

C'est avec cette mauvaise nouvelle à l'esprit que le président



s'est lancé, jeudi 5 octobre, dans un de ces petits voyages en province censés montrer la « proximité » qu'il continue d'entretenir avec ce que ses conseillers en communication appellent le « pays réel ». C'était sa première sortie en région depuis les « affaires ». Jeudi, c'est le Cher qui avait été choisi, pays du Sancerre et du crottin de Chavignol, « qui fut déclaré AOC lorsque j'étais ministre de l'agriculture », aime à expliquer M. Chirac.

A Saint-Amand-Montrond, première étape de la journée, il y avait bien un petit crachin, mais les enfants des écoles avaient été dépêchés sur place. A l'arrivée du président, aux premiers rangs de deux ou trois cents badauds, ils

ont agité leurs petits drapeaux bleu, blanc, rouge, en criant « Chirac ! Chirac ! ». Le président, n'ignorant pas que chacun était venu vérifier si la foule serait aussi chaleureuse qu'à l'habitude, n'a pas manqué de remercier au micro « les citoyens qui, très nombreux, sont venus saluer mon arrivée, avec un mot particulier pour les enfants qui avaient le sourire et m'ont accueilli avec une grande gentillesse ». Le chef de l'Etat s'est ensuite lancé dans un long discours sur la politique agricole, devant un public d'élus ruraux et de paysans où il sait qu'il battra toujours de trois longueurs Lionel Jospin. « Vous avez laissé un souvenir impérissable quand vous étiez ministre de l'agriculture, monsieur

le Président », a soupiré le député du Cher Yves Fromion, délégué général du RPR.

A Bourges, puis à La Borne, au sud du département, le président n'a ensuite jamais manqué de serrer chaque main qui se tendait, saluant même de sa voiture un marcheur sur une route de campagne, un conducteur de tracteur, une famille prenant le frais devant le porche de sa maison. Il n'a pas non plus manqué de soutenir les élus locaux de droite, dans ce département où les socialistes et les communistes comptent deux députés sur trois et tiennent la présidence du conseil régional. Le maire (RPR) de Bourges, Serge Lepeltier, a eu droit à de chaleureux mots d'encouragement. M. Chirac a insisté, au cours d'une réunion à La Borne, sur le courage des élus locaux, présents, selon lui, « sur tous les fronts » et prenant « tous les risques ».

RESSOUDER SON CAMP

Car M. Chirac craint plus que tout un désastre aux élections municipales si sa cote de popularité dégringole et si la droite éclate. Il a déjà constaté avec agacement combien les leaders de l'UDF et de DL, François Bayrou et Alain Madelin, se sentent pousser des ailes depuis que les affaires l'ont ébranlé. Même s'il croit en son charisme personnel pour l'emporter à nouveau en 2002, il sait que l'élection présidentielle sera plus hasardeuse si les municipales et les législatives sont mauvaises pour son camp. Il tient donc à ce que, dans chaque département, les élus locaux de droite, qui sont autant de

relais auprès des électeurs, soient bien certains qu'il sera le seul vrai candidat de la droite et qu'aucun « troisième homme » n'est en mesure de le menacer. Bien entendu, rien de tout cela n'est jamais publiquement évoqué. Mais la chef de cabinet du président à l'Elysée, Annie Lhéritier, et le spécialiste des élections et de l'opinion, Frédéric de Saint-Sernin, sont le plus souvent des voyageurs pour étudier la situation politique locale.

meubles, dans la banlieue de Bourges, dont il devine que tout pourra porter à équivoque puisque le directeur de l'entreprise, filiale de Vivendi, a déjà expliqué qu'elle sert à « alimenter les HLM de la ville », M. Chirac s'efface pour laisser passer son interlocuteur : « Passez devant. Au cas où le terrain serait miné... »

A l'issue de la visite, M. Fromion, qui a joué les guides tout au long de la journée, soupire à l'at-

L'exclusion de M. Tiberi au menu du RPR le 12 octobre

Le comité départemental de la fédération RPR de Paris est convoqué, jeudi 12 octobre, pour statuer sur l'exclusion du maire de Paris, Jean Tiberi. Ce dernier a été « suspendu à titre provisoire », le 26 septembre, par la commission exécutive fédérale du mouvement gaulliste. La présidente de la fédération RPR de Paris, Nicole Catala, avait alors annoncé qu'elle saisirait « au fond » le comité départemental si une ultime tentative de « conciliation » ne permettait pas de trouver une issue au conflit entre le RPR et le candidat dissident à la Mairie de Paris. Cette mission ayant échoué, la commission exécutive devrait donc, le 12 octobre, se prononcer sur « une sanction » définitive à l'encontre de M. Tiberi. Réuni le même jour, le comité départemental devrait voter et formuler « un avis ». Mme Catala a « souhaité » la présence du maire de Paris à ces deux réunions. La décision prise par les responsables parisiens du RPR devra ensuite être ratifiée par le comité politique du parti gaulliste.

Pour le reste, le président a tenté de faire bonne figure. En quarante ans de vie politique, M. Chirac a accumulé une série de déconvenues et de divines surprises qui l'ont sans aucun doute « blindé » contre l'adversité. Il y a aussi accumulé des dizaines de devises sur les aléas des sondages et des milliers de plaisanteries destinées à désarmer ses adversaires. Visitant une chaufferie d'im-

tention de la presse : « C'était sympa. Ça lui a fait du bien (...), avec la vie que vous lui faites. » Mais lorsqu'on lui demande : « Comment l'avez-vous trouvé ? », sa langue fourche et invente ce mot révélateur de l'inquiétude, sous l'apparence détente, qui traverse tout l'Elysée : « Le président ? Il est très décomprimé. »

Raphaëlle Bacqué

L'opinion juge sévèrement le chef de l'Etat

Moins de la moitié des sondés souhaitent qu'il se représente en 2002

CHACUN son tour : après le « septembre noir » de Lionel Jospin dans l'opinion, voici l'octobre calamiteux de Jacques Chirac. A première vue, le parallélisme des cotes de confiance du premier ministre et du président de la République est presque parfait : dans la dernière enquête de la Sofres, réalisée le 27 au 29 septembre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 7 octobre), le chef de l'Etat recueille 41 % d'opinions favorables (soit une baisse de 11 points en un mois) contre 57 % d'opinions négatives (en hausse de 12 points). Dans le même temps, le chef du gouvernement recueille la confiance de 50 % des personnes interrogées (en baisse de 10 points), contre 48 % d'avis contraires (en hausse de 10 points). Au moment où M. Jospin enregistre son plus mauvais résultat dans le baromètre de la Sofres depuis son arrivée à Matignon, M. Chirac retrouve, très exactement, sa cote de confiance de juin 1997, au lendemain de l'échec de la dissolution ; elle redevient – lourdement – négative pour la première fois depuis trois ans.

La dépression enregistrée par le premier ministre était prévisible. En effet, la précédente enquête de la Sofres avait été réalisée fin août, avant les fortes turbulences de la rentrée. Les enquêtes similaires d'Ipsos, de CSA et de l'IFOP – ef-

fectuées au début du mois de septembre, au moment du conflit des routiers et de la hausse du prix de l'essence – avaient témoigné d'une chute de popularité encore plus brutale : respectivement de 12, 18 et 16 points selon ces instituts. A retardement, et de manière un peu atténuée, la Sofres enregistre ce sévère trou d'air. Elle démontre, également, que le climat reste très perturbé : fin août, pour la première fois depuis une dizaine d'années, le nombre d'optimistes (40 %) était aussi important que celui des pessimistes ; il chute, en un mois, de 13 points.

UN DOUBLE CONTRECOUR

La rupture de confiance à l'égard du chef de l'Etat, en revanche, est spectaculaire. D'autant plus qu'il s'est posé, durant cette période, en défenseur des intérêts des automobilistes, critiquant l'attitude de l'Etat, donc du gouvernement, dans cette affaire. Les Français ne lui en savent pas gré. En revanche, le chef de l'Etat subit un double contrecour : celui du référendum sur le quinquennat engagé sans conviction et que les Français ont boudé ; celui de l'affaire Méry et des accusations portées contre lui par la confession posthume de l'ancien financier occulte du RPR. Il est d'ailleurs symptomatique que, dans l'enquête de la Sofres, la cote de popularité du RPR soit en baisse marquée (32 % d'opinions posi-

tives, en repli de 5 points, contre 55 % d'opinions négatives, en hausse de 5 points), alors que le PS est stable, à 53 % de bonnes opinions.

Le pire, pour Jacques Chirac, vient cependant d'un autre sondage, réalisé par Ipsos, les 29 et 30 septembre, auprès d'un échantillon national de 939 personnes et publié par *Le Point* (daté 6 octobre). Là encore, il est clair que l'image de Lionel Jospin s'est dégradée, puisque 61 % des personnes interrogées répondent qu'elles ont été « déçues » par le premier ministre au cours des derniers mois. De même, 47 % des sondés estiment que M. Jospin « ne sait pas gérer les périodes de crise », contre 40 % qui jugent, au contraire, qu'il a l'« attitude qui convient ». Enfin, 52 % (contre 37 %) jugent qu'« [il] n'avance pas sur les réformes nécessaires ». Pour autant, 62 % des Français jugent « positif » le bilan du premier ministre (en recul de 3 points seulement par rapport à mai).

Mais cette enquête est surtout très négative pour M. Chirac. Moins de la moitié des personnes interrogées (47 %) souhaitent qu'il se représente lors de l'élection présidentielle de 2002, contre 38 % qui ne le souhaitent pas ; en mai 2000, 63 % (contre 27 %) souhaitaient qu'il brigue un second mandat. Dans le même temps, 58 % des sondés souhaitent que M. Jospin soit candidat en 2002 (en recul de 6 points seulement). L'avantage du premier ministre sur le chef de l'Etat est sensible sur plusieurs points : « [il] inspire le plus confiance » (38 % pour M. Jospin, contre 31 % à M. Chirac), « [il] comprend mieux les besoins de la société française » (40 % contre 26 %), « [il] représente le plus une certaine rigueur morale » (43 % contre 29 %). Le président n'est en tête que sur un point : il est jugé « plus proche des gens » (39 % contre 35 % à M. Jospin).

Gérard Courtois

Les députés socialistes écornent le statut protecteur du président de la République

L'OCCASION était tentante. Dans le contexte politique, un projet de loi organique apportant à l'organisation de l'élection présidentielle quelques retouches souhaitées par le Conseil constitutionnel ne pouvait que stimuler des parlementaires frustrés. Cela n'a pas manqué : lors de l'examen de ce texte par la commission des lois de l'Assemblée nationale, jeudi 5 octobre, et en présence d'un seul représentant de l'opposition, Henry Jean-Baptiste (UDF, Mayotte), les députés socialistes ont adopté deux amendements qui traduisent à la fois leur méfiance à l'égard du Conseil constitutionnel et leur insatisfaction à l'égard du statut juridique protecteur du président de la République, à l'édification duquel le Conseil a apporté une contribution décisive.

Ce projet de loi organique a pour origine les « observations » faites par le Conseil constitutionnel après l'élection présidentielle de 1995 (*Le Monde* du 25 juillet). Le Conseil avait alors, pour la première fois, exercé son contrôle sur les comptes de campagne que les candidats sont tenus de déposer après le scrutin. Une partie des modifications demandées par le juge constitutionnel, destinées à aligner les règles du financement de la présidentielle sur celles des autres élections, sont reprises dans le présent projet de loi organique. La plupart ont été adoptées par la commission des lois. Cependant, à l'initiative du rapporteur, Bernard Derosier (PS, Nord), les commissaires de la majorité se sont opposés à la dévolution au Conseil constitutionnel d'un pouvoir d'appréciation pour l'application, pré-

vue par la loi, de sanctions financières à un candidat qui, pendant sa campagne, aurait dépassé le montant des dépenses autorisées, ou, après le scrutin, n'aurait pas déposé son compte de campagne, l'aurait fait trop tardivement, ou dont le compte aurait été rejeté.

La commission des lois a aussi adopté un amendement, présenté par Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) et les commissaires socialistes, visant à permettre au Conseil constitutionnel de procéder, y compris plusieurs années après le scrutin, à « un réexamen du compte » d'un candidat que le Conseil aurait initialement approuvé « lorsque, dans le cadre d'une procédure judiciaire postérieure » à sa décision, apparaissent « des faits nouveaux relatifs aux dépenses électorales d'un candidat » et qui seraient « de nature à modifier la décision ». Le Conseil serait informé de ces faits par le parquet. Si, au terme du réexamen, il constatait un dépassement du plafond des dépenses autorisées, le candidat en cause serait tenu d'acquiescer une amende égale au dépassement et de restituer le remboursement de ses dépenses.

En 1995, le Conseil constitutionnel avait réintégré dans le compte de campagne des trois principaux candidats, Jacques Chirac, Lionel Jospin et Edouard Balladur, des dépenses qu'ils avaient « omis » d'y faire figurer. Pour les deux candidats de droite, les sommes réintégréées avaient été importantes (5,9 millions de francs pour M. Balladur, 3,3 millions pour M. Chirac) mais elles n'avaient pas, à quelques dizaines de milliers de francs près, fait dépasser le plafond autorisé. A l'appui de son amendement, M. Montebourg a fait référence aux procédures judiciaires en cours sur le financement de certains partis ayant soutenu un candidat à l'élection présidentielle. Il n'a pas cité explicitement le RPR.

Cécile Chambraud

SIGNE D'HOSPITALITÉ

Tél : 01 55 04 90 10
www.aeromexico.com

AEROMEXICO

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TEL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Les sénateurs fustigent le « mensonge budgétaire » du gouvernement

L'affaire de la « cagnotte » passée au crible

« **NOUS AVONS les cassettes.** » Décidément, Alain Lambert, le président centriste de la commission des finances du Sénat, n'épargnera rien à ceux qui, de près ou de loin, ont un rapport avec le ministère de l'économie et des finances. Les cassettes dont il parle sont, dans leur genre, explosives : il s'agit des enregistrements des vingt personnalités – des anciens ministres comme Nicolas Sarkozy, Alain Lamassoure, Christian Sautter ou Dominique Strauss-Kahn, des responsables de cabinets et des hauts fonctionnaires de Bercy – que la commission d'enquête sénatoriale a auditionnées pour tenter de comprendre comment et pourquoi le gouvernement s'est acharné à minorer les recettes fiscales de 1999, la fameuse « cagnotte ».

Dans un rapport intitulé « En finir avec le mensonge budgétaire » et publié jeudi 5 octobre, les sénateurs citent tout ce beau monde et publient de nombreuses notes confidentielles, qu'ils sont allés chercher sur place. Qu'apprend-on ? Que dès le 13 juillet 1999, le directeur du budget, Christophe Blanchard-Dignac, prévient le ministre, M. Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat au budget, M. Sautter, que l'exécution du déficit budgétaire devrait être meilleure que prévu : il y a un solde négatif de 210,7 milliards de francs, à comparer aux 236,5 milliards de francs inscrits dans le budget 1999. Cette note est manifestement arrivée sur le bureau de Jacques Chirac, qui, le lendemain, le 14 juillet, accuse le ministre des finances de déployer « tout son talent » pour cacher que les caisses de l'Etat sont pleines.

Le Parlement, lui, n'est pas informé. Pis, le gouvernement lui ment. Une note de la direction du budget, datée du 25 octobre 1999, propose de fixer à 228,7 milliards de francs le niveau du déficit 1999 qui doit être présenté aux députés et aux sénateurs dans le cadre du collectif budgétaire de fin d'année. Le lendemain, le 26 octobre, la direction du budget rédige une seconde note, à usage interne, dans laquelle elle table sur un déficit de 211,2 milliards de francs. Finalement, le projet de collectif budgétaire retiendra un niveau de déficit de 234,1 milliards de francs. Il finira, en exécution, à 206 milliards de francs...

« DES MARIONNETTES »

Quant aux arguments avancés par Bercy pour justifier sa soi-disant méconnaissance du niveau réel des recettes de l'Etat, le Sénat prend un malin plaisir à les mettre en pièces. Exemple : M. Sautter invoque un versement surprise de 6 milliards de francs de Renault, le 17 décembre, au titre de son impôt sur les sociétés. « *Le chef du service des participations de la direction du Trésor est membre du conseil d'administration de Renault, rappelle Philippe Marini, rapporteur général. Les entreprises qui, comme Renault, sont assujetties au régime du bénéfice mondial font l'objet d'un suivi individualisé par les services fiscaux compétents.* » « *Nous avons eu le sentiment d'être des marionnettes dans un théâtre d'ombre* », conclut M. Marini, qui appelle le gouvernement à réformer, au plus vite, l'ordonnance de 1959 régissant la procédure budgétaire.

Virginie Malingre

Les députés autorisent la « pilule du lendemain » en milieu scolaire

Approuvée par la gauche, cette réforme divise la droite

Les députés ont voté en prre lecture, jeudi 5 octobre, la proposition de loi du PS sur la « pilule du lendemain ». Le texte, qui doit être définitivement adopté

avant la fin de l'année, autorise la vente du NorLevo sans ordonnance. Les infirmières scolaires pourront le délivrer aux mineures, sans autorisation parentale.

LA DÉLIVRANCE de la « pilule du lendemain » (NorLevo) au collège et au lycée a fait un grand pas sur la voie de sa reconnaissance légale : l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 5 octobre, la proposition de loi du PS sur la contraception d'urgence, qui doit être définitivement votée avant la fin de l'année. La gauche a approuvé l'unique article du texte, tandis que l'opposition se partageait entre approbation, abstention ou rejet. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale, ont voté la réforme ; Christine Boutin (app. UDF, Yvelines) et le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers (Vendée), l'ont rejetée.

Saisi par des associations familiales conservatrices et des mouvements antiavortement, le Conseil d'Etat avait jugé, le 30 juin, que la vente libre du NorLevo et sa distribution aux élèves par les infirmières scolaires – autorisées par une circulaire du 29 décembre 1999 – étaient contraires à la loi Neuwirth de 1967 sur la contraception. Le texte de loi confirme que

ce produit peut être délivré sans ordonnance, notamment « *aux mineures désirant garder le secret* », et qu'il pourra être administré « *tant aux mineures qu'aux majeures par les infirmières en milieu scolaire* ». Aux opposants à la contraception et à l'avortement, Ségolène Royal a lancé : « *Laissez-les vivre, ai-je envie de dire à ceux qui trouvent plus grave de stopper une grossesse que de laisser une maternité prématurée saccager une adolescence.* » La ministre déléguée à la famille a cité Victor Hugo pour inviter les adultes à ne pas gâcher « *la plus délicate des transitions, l'adolescence, ce commencement d'une femme dans la fin d'un enfant* ».

En vain : M^{me} Boutin et M. de Villiers étaient déjà en croisade. Après avoir reproché au gouvernement de saper l'autorité parentale et de tourner le dos au principe de précaution au risque de déclencher « *un nouveau scandale sanitaire* », la députée des Yvelines a assimilé le NorLevo à une « *pilule abortive* » – une affirmation contestée par les médecins. La députée des Yvelines a défendu la question préalable et déposé un amendement – voté par M. Madelin – afin de « *garantir le*

respect de l'objection de conscience des infirmières » qui refuseraient de distribuer le NorLevo. Le député de Vendée a surenchéri en dénonçant « *une guerre chimique contre l'enfant à naître* ».

Porte-parole du groupe centriste sur le projet, Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine) a « *tenté de se faire l'écho de la majorité des députés UDF* », partagés entre le souci de répondre aux cas de détresse et la volonté de les éviter grâce à une meilleure information. Jean-François Mattéi (Bouches-du-Rhône), nouveau président du groupe DL, a confirmé que le corps médical était très majoritairement favorable à la distribution du NorLevo dans les conditions fixées par le texte. M. Mattéi, qui est aussi responsable du département de génétique médicale du CHU de Marseille, a néanmoins jugé cette proposition « *dépourvue de toute humanité* », invitant le gouvernement à la « *compléter* » par des mesures en faveur de l'information et du suivi médical et psychologique des jeunes filles.

Les amendements de la droite destinés à mieux assurer ce suivi ont été repoussés. M^{me} Royal et Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, ont justifié leur refus en rappelant que prévention et suivi sont déjà prévus dans le volet « *contraception d'urgence* » du protocole national sur l'organisation des soins en milieu scolaire. Et en soulignant qu'infirmières et médecins scolaires – en dépit de moyens insuffisants – n'ont pas attendu la loi et les circulaires pour assurer l'accompagnement des adolescentes.

Jean-Michel Bezat

Raymond Forni saisit le Comité d'éthique sur l'IVG

Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), a saisi, jeudi 5 octobre, le Comité consultatif national d'éthique du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), adopté mercredi en conseil des ministres. Il répond ainsi à la demande des présidents des trois groupes de l'opposition, Jean-Louis Debré (RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-François Mattéi (DL). Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), avait fait la même démarche. La veille, en conseil des ministres, Jacques Chirac avait indiqué que « *l'allongement du délai légal (...) est acceptable* », tout en jugeant que « *les craintes de dérives eugéniques exprimées par d'éminents praticiens auraient justifié que le Comité d'éthique se prononce* ».

DÉPÊCHES

■ **SYNDICATS** : le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a mis en garde la CFDT, jeudi 5 octobre, contre le risque d'incarner l'« *avant-garde éclairée* », notamment sur l'assurance-chômage, en affirmant toutefois qu'il n'avait « *pas d'ennemi dans le camp syndical* ». « *Si j'osais un conseil pour nos homologues de la CFDT, je leur dirais qu'on nous a suffisamment reproché d'incarner l'« avant-garde éclairée » pour les alerter sur cette dérive dont ils pourraient, à leur tour, être victimes* », a déclaré M. Thibault devant 1 700 secrétaires de syndicats CGT réunis à Paris.

■ **EURO** : le député RPF des Yvelines, Jacques Myard, a annoncé, jeudi 5 octobre, le lancement prochain d'« *un comité national pour le report du passage à la phase définitive de l'euro* ». Ce comité sera ouvert à tous les politiques, universitaires, entrepreneurs et autres décideurs « *qui estiment que la coexistence des monnaies nationales et de l'euro, monnaie commune, doit continuer* », a indiqué M. Myard dans un communiqué.

■ **SÉNAT** : Christian Poncelet (RPR) a fait part, jeudi 5 octobre, de son intention de se représenter à la présidence du Sénat en octobre 2001. Interrogé sur France 3, le sénateur des Vosges a déclaré qu'il avait « *l'intention l'an prochain de solliciter à nouveau la confiance de ses collègues* ».

■ **AFFAIRES** : la porte-parole de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller, a déclaré, jeudi 5 octobre à Belfort, à propos des affaires sur le financement occulte des partis politiques, que « *les juges devaient se battre pour faire lever le secret bancaire et commercial* ». « *Les patrons savent ce que gagnent leurs ouvriers mais personne ne peut savoir ce que les entreprises versent aux partis politiques. Il n'y a pas moyen de le contrôler* », a-t-elle indiqué.

■ **POITOU-CHARENTES** : Jean-François Asseray, adjoint au maire de Rochefort (Charente-Maritime) et vice-président RPR du conseil régional de Poitou-Charentes, a démissionné de ses fonctions, mardi 3 octobre. Condamné en septembre 1998 à un an d'inéligibilité pour fraude fiscale, M. Asseray avait fait appel puis s'était pourvu en cassation, sans succès.

Nous développons des produits innovants pour la santé et la nutrition.

Pour que chaque jour s'accomplisse le miracle de la vie.

Nous souhaitons tous vivre longtemps et en bonne santé. Chez Aventis, un leader innovant dans les domaines de la santé et de la nutrition, notre mission est d'améliorer la qualité de la vie, à tout âge. Vivre plus longtemps est important, vivre mieux aussi. Pour relever ce défi, nous mobilisons toutes nos expertises. Nous nous appuyons aussi bien sur les approches traditionnelles de la recherche que sur des technologies de pointe. Nous développons des médicaments innovants, des vaccins et des protéines plasmiques ainsi que des solutions de pointe pour la protection et l'amélioration des cultures. Pour permettre à chacun de vivre longtemps et mieux.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com



AFFAIRES Le juge suisse Paul Perraudin a adressé, le 14 septembre, à la justice allemande une lettre réclamant que des investigations soient entreprises sur « les destina-

taires allemands d'une partie significative » des commissions versées en 1992 par le groupe Elf-Aquitaine en marge du rachat de la raffinerie de Leuna. ● CE DOCUMENT recense les

découvertes effectuées depuis deux ans en Suisse, au Luxembourg et au Liechtenstein. Il relance notamment le soupçon d'une corruption visant à favoriser l'augmentation des subven-

tions versées dans l'opération. ● LA COMMISSION consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) préconise la levée du secret-défense sur les commissions versées par Elf à

l'étranger. Il revient au ministre de l'économie, informé vendredi 6 octobre par la CCSDN, de suivre, ou non, cet avis qui intéresse l'enquête française.

Le juge Perraudin interpelle la justice allemande sur l'affaire Elf

Dans un document adressé aux autorités germaniques, le magistrat suisse récapitule ses découvertes sur les commissions versées en marge du rachat de la raffinerie de Leuna par Elf-Aquitaine en 1992. Il émet le soupçon d'une corruption destinée à accroître le montant des aides publiques sur l'opération

LE DOCUMENT est daté de Genève, le 14 septembre, et adressé au parquet d'Augsbourg (Allemagne) et « à toute autorité allemande compétente ». Signé par le juge d'instruction suisse Paul Perraudin, il recense, en 17 pages, les découvertes effectuées en Suisse depuis deux ans, sur la piste des commissions versées en 1992 par le groupe Elf-Aquitaine en marge du rachat de la raffinerie de Leuna et du réseau de distribution d'essence Minol, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Dénonçant l'existence de « ramifications internationales » dans la circulation de ces fonds occultes – dont le total avoisine 300 millions de francs –, le magistrat genevois interpelle officiellement la justice allemande afin que des investigations soient entreprises sur « les destinataires allemands d'une partie significative des flux de fonds incriminés ».

Menées en Suisse, au Luxembourg et au Liechtenstein, à la suite de plaintes déposées par le groupe Elf, les recherches ont permis d'établir que la commission principale de 256 millions de francs avait été répartie entre deux intermédiaires : l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer (160 millions) et l'ancien officier des services secrets français Pierre Léthier (96 millions). Les enquêteurs ont aussi découvert que M. Holzer disposait de « multiples sociétés off-shore » par lesquelles les sommes litigieuses ont suivi « un cheminement insolite, inusuel, à caractère occulte », derrière lequel est apparu l'ex-secrétaire d'Etat à la défense allemand Ludwig-Holger Pfahls, ancien membre du gouvernement d'Helmut Kohl de 1987 à 1992. Recherché pour son implication dans une autre affaire de commissions occultes qui paraît liée au financement de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), l'ancien parti de M. Kohl, M. Pfahls a reçu une part importante des fonds ayant transité par les comptes de M. Holzer (*Le Monde* du 20 septembre). Ces constatations, estime le juge Per-

raudin, « devraient fonder l'ouverture d'une enquête pénale en Allemagne ».

Si M. Holzer est l'objet d'un mandat d'arrêt international, délivré par le juge français Renaud Van Ruymbeke, son implication dans le volet allemand de l'affaire Elf n'a entraîné aucune poursuite dans son pays, où il s'est réfugié depuis peu – après avoir quitté sa résidence monégasque. Alors que le juge Perraudin avait déjà signalé à la justice d'outre-Rhin que l'une des sociétés de l'homme d'affaires, Delta International, avait « véhiculé, ces dernières années, plus de 200 millions de francs suisses [800 millions de francs] » et pouvait se trouver « au centre d'un système de redistribution de produits criminels », aucun parquet allemand n'a relayé ses recherches. Le 31 août, le procureur de Bonn, chargé de l'enquête sur le financement de la CDU, a au contraire affirmé ne disposer d'« aucun élément » attestant des faits de corruption lors du rachat par Elf de la raffinerie de Leuna.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

Dans son rapport, le juge genevois relance pourtant ce soupçon, en y apportant un éclairage inédit. « Les auditions suisses, écrit-il, tendent à établir que les 256 millions de francs incriminés [...] auraient été versés dans le cadre de l'exécution d'un contrat de lobbying ayant eu pour objet non pas tant l'adjudication [à Elf] des contrats Leuna-Minol, mais l'obtention optimale, par une intervention active auprès des autorités compétentes allemandes, d'aides publiques sous toutes formes, à l'effet de réduire le coût de l'investissement du groupe Elf-Aquitaine. » Fondé sur des considérations plus politiques qu'industrielles, l'investissement allemand du groupe français – environ 17 milliards de francs – était le fruit d'un accord entre MM. Mitterrand et Kohl, sur fond de réunification allemande et de construction européenne. Ce parrainage rendait inutile toute manœuvre financière pour favoriser



l'attribution du contrat à Elf-Aquitaine. En revanche, les incertitudes sur le rendement économique du projet pouvaient rendre crucial le montant des subventions attribuées par les autorités allemandes. Fixé à quelque 5,3 milliards de francs, le montant de ces aides avait été globalement approuvé, après enquête, par la Commission européenne – qui a toutefois bloqué quelque 350 millions de francs qui restent à verser.

L'hypothèse de versements occultes destinés à favoriser l'augmentation des subventions versées à l'opération Leuna-Minol n'a été corroborée par aucun des deux intermédiaires destinataires des commissions d'Elf. M. Léthier a bien évoqué, parmi les « missions » que lui auraient confiées les dirigeants d'Elf de l'époque, le « soutien » aux « actions » du groupe « en vue d'obtenir un montant jugé satisfaisant d'aides publiques alle-

mandes », allant même jusqu'à invoquer des « renseignements très confidentiels » fournis par lui « sur chaque personnalité allemande concernée par le processus de décision et d'allocation d'aides publiques en faveur du projet français ». Présenté par M. Léthier comme le pivot de son « réseau » en Allemagne, M. Holzer n'a jamais évoqué cet objectif, insistant au contraire sur le travail qu'il aurait accompli pour convaincre la chancellerie « d'accepter ce projet » – et niant en tout cas « toute rétrocession à des tiers ».

Président du groupe pétrolier au moment du versement des commissions allemandes, Loïk Le Floch-Prigent a mis en avant l'importance de la question des aides publiques. Interrogé le 22 août par le juge Van Ruymbeke, il a indiqué que « pour arriver à la rentabilité de l'opération, il [fallait] au minimum 2 milliards de marks [6,5 milliards de francs] de subventions » et que le chancelier Kohl l'avait personnellement « assuré qu'Elf obtiendrait les subventions demandées ». Une rencontre a eu lieu entre les deux hommes à Bonn, le 10 juillet 1992. Les témoignages recueillis par le juge suisse auprès des protagonistes de l'opération Leuna-Minol attestent que ce tête-à-tête fut organisé par l'ex-ministre Ludwig-Holger Pfahls. Ce dernier, qui avait quitté le gouver-

nement six mois plus tôt pour se muer en avocat d'affaires, participa à la réunion qui précédait l'entretien au sommet, en présence du ministre de la chancellerie, Friedrich Bohl.

Le rapport de M. Perraudin indique que « les avoirs crédités en faveur de M. Holzer ont été rétrocedés, pour partie significative, à M. Pfahls ». Qualifiant de « blanchiment d'argent » la circulation organisée des fonds reçus par M. Holzer « dans des circuits financiers à caractère largement suspect », le magistrat établit qu'au mois de mars 1993, soit peu après l'arrivée de la commission destinée à l'intermédiaire allemand, 18,8 millions de francs ont été transférés au Luxembourg au profit de M. Pfahls puis divisés en plusieurs parts, elles-mêmes transférées vers d'autres comptes. L'ex-secrétaire d'Etat paraît avoir gardé, au terme de ces mouvements, la maîtrise de l'essentiel de ces sommes – soit directement, soit à la faveur d'un « prêt fiduciaire » que garantissait un dépôt effectué en Suisse par M. Holzer. Certains des destinataires finaux de ces transferts « sont en cours d'identification », écrit le juge genevois. A ce point près, ses investigations s'arrêtent à la frontière allemande.

Hervé Gattegno

D'anciens « agents publics » rémunérés

Dans son rapport adressé à la justice allemande, le juge Perraudin mentionne, outre le nom de l'ex-secrétaire allemand Ludwig-Holger Pfahls, ancien membre du gouvernement de Helmut Kohl de 1987 à 1992, ceux de deux « ex-agents publics allemands » : Agnes Hurland-Buening, ancienne secrétaire d'Etat au ministère de la défense (où elle travailla avec Ludwig-Holger Pfahls) et de Hans Friedrichs, ancien ministre de l'économie.

Appartenant tous deux au camp conservateur, ils ont été rémunérés par la filiale suisse Elf-Aquitaine international (EAI) en 1992 et 1993 – à hauteur de 572 500 marks (environ 1,9 million de francs) pour la première et de 1 089 437,50 marks (3,6 millions de francs) pour le second. D'autres destinataires allemands des versements d'EAI sont cités par le juge, qui souhaite que celles-ci soient « entendues pour que la cause à l'origine des fonds perçus puisse être clarifiée » par la justice germanique.

Vers une levée du secret-défense sur les commissions d'Elf à l'étranger

LA COMMISSION consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) a informé, vendredi 6 octobre, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, qu'elle préconise la levée du secret-défense sur les commissions versées à l'étranger par le groupe Elf-Aquitaine. L'avis de la commission étant consultatif, il appartient à M. Fabius de trancher.

Le ministre devrait néanmoins s'aligner sur la position de la CCSDN : depuis sa création, en juillet 1998, la commission a toujours été suivie dans ses recommandations par le gouvernement de Lionel Jospin. Présidée par Pierre Lelong, président de chambre à la Cour des comptes, la CCSDN comprend deux autres magistrats et deux parlementaires – le député (PS) Jean-Michel Boucheron et le sénateur (RPR) Paul Masson.

CONTRATS CIVILS

M. Fabius avait transmis le 10 août à la CCSDN la demande que venait de lui adresser le juge d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke. Chargé – avec ses collègues du pôle financier parisien Eva Joly et Laurence Vichnievsky – de l'enquête sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf entre 1989 et 1993, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, le magistrat s'était rendu à l'improviste, le 3 août, au siège de la direction générale des douanes, à Paris, afin de prendre connaissance des versements déclarés par Elf en marge de ses contrats à l'étranger.

Depuis le début des années 80, les grandes entreprises françaises déclarent à l'administration du budget les commissions qu'elles souhaitent déduire de leurs bénéfices, sous l'intitulé de « frais commerciaux extérieurs ». Détenant ces archives, le directeur général des douanes, François Auvigne, avait refusé au juge d'instruction l'accès aux documents recherchés, en invoquant le secret de la défense nationale.

Devant les hauts fonctionnaires des douanes, le juge Van Ruymbeke avait contesté cette analyse. Il avait notamment fait observer que les documents dont il sollici-

taient la communication étaient relatifs à des contrats civils et non militaires. Ses recherches portaient en l'occurrence sur les versements occultes effectués par Elf-Aquitaine dans les pays africains où le groupe pétrolier français extrait l'essentiel de sa production, ainsi que lors de la reprise, en 1991, de la compagnie de raffinage espagnole Ertoil, puis, en 1992, de la raffinerie et du réseau de distribution d'essence Minol, dans l'ancienne Allemagne de l'Est.

La transaction espagnole, dans laquelle s'était entremis un homme d'affaires irakien, Nadhmi Auchi – aujourd'hui visé par un mandat d'arrêt international –, avait suscité le transfert d'environ 400 millions de francs de commissions. L'opération allemande, elle, s'était accompagnée du versement d'une somme de 330 millions de francs, dont l'essentiel fut réparti entre deux intermédiaires, l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer et l'ancien officier des services secrets français, Pierre Léthier. L'enquête menée en Suisse a, depuis, établi qu'une part de ces fonds avait été versée à un ancien secrétaire d'Etat allemand, Ludwig-Holger Pfahls (*lire ci-dessus*).

« ACCORD » DE M. MITTERRAND

Interrogé par les juges français, l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, avait déclaré, le 19 juin 1997, qu'« une opération de lobbying était incontournable » et que « compte tenu de l'incidence politique du projet, (...) les autorités de tutelle et l'autorité politique, y compris la présidence de la République, [avaient] été informées de la nécessité d'un lobbying actif ».

A nouveau questionné sur le même sujet le 22 août dernier, il a précisé avoir obtenu l'« accord » du président François Mitterrand lui-même « sur la stratégie et sur la nécessité du lobbying » pour appuyer le projet allemand d'Elf. De toute évidence, le juge Van Ruymbeke souhaite vérifier si cet aval politique – que personne n'est en mesure de confirmer – avait été assorti d'une déclaration officielle des montants exportés, ainsi que de l'intitulé sous lequel ils avaient été autorisés.

Fabrice Lhomme

GONFLÉ!

LE CONTRAT D'ASSURANCE QUE L'ON PEUT RÉSILIER SANS ATTENDRE 1 AN.

OK
assurance
.com

Une société du Groupe AGF

La Cour de justice européenne annule l'interdiction de la publicité pour le tabac

Ce domaine relève de la souveraineté nationale

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le législateur communautaire n'avait aucune compétence pour adopter une directive interdisant toute publicité en faveur du tabac : c'est par un sévère rappel du Traité instituant la Communauté européenne que la Cour de justice de Luxembourg a annulé cette loi européenne, jeudi 5 octobre.

La directive, qui imposait la disparition progressive, d'ici à 2006, de toute publicité pour le tabac (affichage, messages cinématographiques, inscriptions sur les parasols des cafés...), ainsi que de tout parrainage d'événements sportifs par les fabricants de cigarettes, a été adoptée en 1998, après neuf années de tergiversations, et une constante opposition de l'Allemagne, qui invoquait le risque de pertes de recettes pour la presse - les congrès des partis allemands chrétiens-démocrates (CDU) et sociaux-démocrates (SPD) sont sponsorisés par l'industrie du tabac. La France qui a adopté un dispositif strict dès le début des années 90, avec la loi Evin, a au contraire milité en faveur de ce texte.

SANTÉ PUBLIQUE

L'Allemagne, mise en minorité politique au Conseil, avait déposé une requête auprès de la Cour de justice des Communautés européennes. Cette juridiction vient de lui donner raison, après avoir constaté que la directive ne poursuit pas les objectifs invoqués par le législateur.

Censée contribuer à la réalisation du marché intérieur de l'Union européenne, elle vise en fait à protéger la santé publique.

Or dans ce domaine, le Traité exclut « toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des Etats-membres », à quelques rares exceptions près (vétérinaires ou phytosanitaires) : ce domaine relève donc de la seule souveraineté nationale.

Selon la Cour, la référence au marché intérieur ne se justifierait que pour préserver la libre circulation des journaux dans l'Union européenne : une directive interdisant la publicité pour le tabac dans la presse permettrait d'éviter que certains pays interdisent un jour des revues étrangères prônant l'usage de la cigarette.

La Commission a fait savoir, jeudi, qu'elle rédigerait un nouveau projet de directive conforme à cette observation. David Byrne, commissaire chargé de la santé et de la consommation, a indiqué, par voie de communiqué, sa détermination à « s'attaquer aux effets pernicieux du tabac ». L'adoption de ce texte, lorsqu'il sera prêt, prendra toutefois plusieurs années.

Le géant du tabac, Philip Morris a estimé, dans un communiqué, que la décision de la Cour « ne tranche pas le débat fondamental qui est de savoir si (...) la publicité sur le tabac doit être réglementée au sein de l'Union européenne ». Le Réseau européen de prévention du tabagisme, principal lobby anti-tabac, a pour sa part demandé que la Conférence intergouvernementale modifie le Traité, afin que la lutte contre les méfaits de la cigarette devienne une compétence du législateur communautaire.

Rafaële Rivais

La juge d'instruction Marie-Paule Moracchini s'estime victime d'une déstabilisation politique

Des poursuites disciplinaires mettent en cause le travail de la magistrate

Dans une lettre de saisine du Conseil supérieur de la magistrature, la ministre de la justice a sévèrement critiqué, le 29 juin, les « dysfonction-

nements » de l'instruction sur la Scientologie, confiée à la juge Moracchini. « Je conteste le droit à une autorité politique de dire à un magis-

trat comment il doit conduire une instruction », réagit M^{me} Moracchini, considérant que « son honneur est en jeu ».

« LA GUERRE est déclarée », a estimé, jeudi 5 octobre, la juge d'instruction parisienne Marie-Paule Moracchini, dans un entretien publié par *L'Est républicain*. « Une fois de plus, on déploie à mon égard des procédés tout à fait indignes. Ce sont des procédés scandaleux, monstrueux, qui visent à me déstabiliser. Il est clair qu'on veut m'empêcher d'exercer ma profession. »

La magistrate fait allusion à la lettre sévère d'Elisabeth Guigou adressée, le 29 juin, au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) afin d'engager une procédure disciplinaire. Ce courrier, dont nous avons publié de longs développements (*Le Monde* du 3 juillet) et qui a été repris dans la dernière édition de *L'Express*, s'appuyait sur deux rapports d'inspection sans aménité

pour le travail de la magistrate.

« Je conteste le droit à une autorité politique de dire à un magistrat comment il doit conduire une instruction », a réagi M^{me} Moracchini. Considérant que « son honneur est en jeu », la magistrate a porté plainte pour « violation et recel du secret professionnel ». Sur le plan judiciaire, la magistrate se heurte cependant à de nouvelles difficultés. Déjà dessaisie par la cour d'appel, le 21 juin, de l'instruction sur la mort suspecte de Bernard Borrel, un magistrat retrouvé mort à Djibouti, en 1995, M^{me} Moracchini vient de perdre un nouveau dossier. Le 4 septembre, la chambre d'accusation a déclaré en effet « prescrites » les poursuites engagées en 1986 contre deux policiers, soupçonnés de malversations finan-

cières. Le parquet avait réclamé à deux reprises - en vain - le dossier à M^{me} Moracchini. Constatant que le dossier n'avait pas pu être retrouvé par la juge, la chambre d'accusation a constaté que les derniers et rares actes d'instruction remontaient à 1988. L'action publique a donc été jugée éteinte.

« PRATIQUES CRITIQUABLES »

Les poursuites disciplinaires engagées par la garde des sceaux se fondaient aussi sur la disparition d'une partie d'un dossier, celui de la Scientologie, constatée en octobre 1998. M^{me} Guigou énumérait les nombreux « dysfonctionnements » de cette instruction « d'une durée inhabituelle ». Les « pratiques critiquables » de la juge, qui avait « souhaité favoriser un processus

d'indemnisation des victimes » de la Scientologie en « excédant sa compétence, dans un domaine où toute négociation apparaît délicate, dans la mesure où elle met en cause des sectes à moyens financiers importants », étaient aussi soulignées. La cour d'appel s'intéressera de nouveau à l'instruction de la Scientologie, le 16 octobre, sur la requête de parties civiles qui ont demandé le dessaisissement de la juge.

Chargée de répartir les nouveaux dossiers entre les soixante-deux juges d'instruction parisiens du service général, M^{me} Moracchini avait reçu en septembre, à l'annonce des poursuites disciplinaires, l'appui d'un nombre important de ses collègues.

Franck Johannès

L'Etat se défend d'avoir mal contrôlé deux associations d'aide aux handicapés

PLUSIEURS autres mises en examen ont été prononcées en septembre dans le cadre de l'enquête sur le détournement de plusieurs dizaines de millions de francs des comptes de deux associations d'aide aux handicapés (*Le Monde* du 6 octobre). Outre Jean-Pierre Martinez, ancien directeur du Cesap (Comité d'études et de soins aux polyhandicapés), mis en examen pour « détournement de fonds publics, abus de confiance, faux et usage », et Léon Benitah, PDG de la société BAI (Bourse des affaires internationales), pour « blanchiment aggravé », l'ex-directeur adjoint du Cesap, Jean-Luc Perrin, a lui aussi été placé sous mandat de dépôt et mis en examen, le 22 septembre, pour « abus

de confiance et détournement de fonds publics ».

Créé en mai 1965, le Cesap est une association déclarée d'utilité publique, qui gère vingt-deux établissements spécialisés, surtout en Ile-de-France, accueillant 2 690 enfants et 3 886 adultes. Plus de 90 % de ses dépenses sont couvertes par l'assurance-maladie : 293 millions de francs sur un total de 318 millions. L'association prélève des frais de siège en contrepartie de sa gestion. « Une organisation classique dans le secteur médico-social », commente-t-on au ministère de l'emploi et de la solidarité, qui a publié jeudi 5 octobre un communiqué : « C'est notamment à la suite des contrôles effectués par [ce ministère] sur ces deux associa-

tions que les instructions judiciaires sont aujourd'hui en cours. » Une réaction aux accusations de défaillance de l'Etat formulées après la révélation de cette affaire.

CONTRÔLE APPROFONDI

Le Cesap a, selon le ministère, « fait l'objet d'un contrôle approfondi » par sa tutelle locale, la direction départementale des affaires sociales (Ddass) de Paris, de mars à octobre 1999, « qui a permis de mettre en évidence des errements sérieux dans la gestion ». Le procureur de la République a été saisi par la Ddass au printemps 2000. De même source, on précise que les services déconcentrés de l'Etat ne sont pas membres de droit du conseil d'administration du Cesap,

mais peuvent y être invités. Le Creai (Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées) est une association ayant des missions d'expertise et de mise en place d'actions vers les jeunes handicapés. Créé en 1964 et intégralement financé par des fonds publics, il est présent dans chaque région. « La direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France a également saisi le procureur de la République dans le cas du Creai, le 1^{er} août 2000, dès qu'elle a eu connaissance du rapport du commissaire au comptes faisant état de pratiques répréhensibles dans la gestion de l'association », ajoute le communiqué.

Paul Benkimoun

OCTOBRE 2000
CITROËN FÊTE L'AUTOMOBILE

INVITATION À FÊTER

SAXO BIC

- Peinture métallisée
- Direction assistée
- Airbag conducteur
- Système anti-dévers



SAXO BIC à partir de
52 000

L'armée de terre enregistre une trentaine de délits sexuels par an

Sanctions contre un officier de Saint-Cyr

LE CHEF d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène, a annoncé, jeudi 5 octobre, que c'est l'armée elle-même qui a déposé plainte après la tentative de viol, en juin, par un capitaine instructeur à Saint-Cyr-Coëtquidan, sur la personne d'une jeune élève-officier (*Le Monde* du 6 octobre). Le capitaine, marié, père de trois enfants, a été muté. Il est d'ores et déjà sanctionné, n'ayant pas reçu le commandement d'une compagnie de transmetteurs qui lui était attribué. Il est soumis à la procédure - classique - d'un conseil d'enquête qui pourra prononcer à son encontre un « retrait d'emploi », autrement dit, la mise à la porte de l'armée de terre, indépendamment de la peine infligée par la justice.

Selon le général Crène, l'armée de terre, qui compte 190 085 hommes et 10 030 femmes, après enregistre une trentaine de cas par an, tous personnels et toutes affaires confondues, à l'intérieur comme à l'extérieur des casernes, de dossiers relatifs à des délits sexuels, depuis l'expression de propos déplacés jusqu'à des tentatives de viol. A Saint-Cyr, la gendarmerie, qui a enquêté sur ordre du procureur de la République à Vannes, a qualifié l'affaire sous le vocable d'« *attouchements d'ordre sexuel par personne investie de l'autorité* ». Au cours d'une soirée arrosée, le capitaine instructeur aurait eu des paroles et des gestes déplacés envers une jeune femme après avoir réussi à forcer la porte d'entrée de sa chambre.

« *Harcèlement sexuel ou tentative de viol, c'est une faute grave passible d'une sanction*, a expliqué le chef d'état-major de l'armée de terre, et c'est totalement inacceptable. » Le général Crène a ajouté que la jeune

femme, après s'être confiée à une camarade, puis avoir rapporté les faits au commandement de l'école, paraissait avoir surmonté cette épreuve. « *Elle est solide, a-t-il dit. Elle a les pieds sur terre et fera un bon officier. Elle mériterait, elle, de devenir instructeur.* »

L'affaire est remontée jusqu'au cabinet du ministre de la défense, Alain Richard, qui a reçu l'officier avant les premières sanctions disciplinaires. Le capitaine était jusqu'à présent « *très bien noté* ».

VIGILANCE ACCRUE

C'est précisément cette contradiction entre le passé de l'officier instructeur et son comportement, en juin, qui a conduit l'armée de terre à modifier, dans le sens d'une vigilance accrue, les règles de sélection de ses cadres dits « *de contact* » à Saint-Cyr et dans les quatre lycées ou collèges militaires préparant au métier d'officier. « *Nous voulons plus de diversité et une sélection tenant mieux compte de la stabilité, de l'aptitude et de la motivation des candidats* », a expliqué le général Crène.

Le chef d'état-major a indiqué que, pour la première fois depuis l'ouverture de l'école au recrutement de femmes en 1983, une femme officier et deux autres femmes sous-officiers avaient été choisies pour encadrer de jeunes « *cyrards* ». Désormais, les anciens saint-cyriens appelés à former leurs cadets ne seront plus désignés après un examen de leur dossier. Ils devront subir, en quelque sorte, « *un entretien d'embauche* » préalable, avec notamment la participation de psychologues, de façon à tester leurs qualités d'instructeur et de pédagogue.

J. I.

L'abbé Bissey, un « pédophile authentique » niant toute différence d'âge avec ses victimes

Devant la cour d'assises du Calvados, les conclusions des experts sont accablantes

Jeudi 5 octobre, l'abbé René Bissey est resté impassible quand les psychiatres et les psychologues ont brossé le portrait sans faille d'un per-

vers sexuel. Selon les experts, les comportements pédophiles du prêtre étaient « *très bien organisés* ». L'abbé « *regrettait d'avoir abusé de la*

confiance des parents », mais considérait que les adolescents étaient « *demandeurs* ». L'abbé ne se préoccupait pas du devenir de ses victimes.

CAEN

de notre envoyé spécial

L'abbé René Bissey est un « *pers- vers sexuel* », un « *pédophile authentique* », qui « *ne souffre pas de*



PROCÈS

l'anormalité de ses actes ». Rien dans son portrait psychiatrique et psychologique, dressé par les experts devant la cour d'assises du Calvados, n'est venu au secours de la défense du prêtre. L'abbé Bissey, accusé de viols sur un jeune garçon et d'atteintes sexuelles ou de corruption de mineurs à l'encontre de dix autres pré-adolescents, est resté impassible à l'écoute de ce portrait sans concession. Deux collègues d'experts avaient été désignés pour tenter de cerner le profil de celui qui, dès son interpellation, s'est qualifié de « *pédophile* ». Et leurs conclusions sont identiques.

Pour Louis Anne, psychiatre, « *la détermination pédophilique* » de l'accusé est « *bien ancrée* ». Son at-

tirance va vers les garçons de douze à dix-huit ans, « *dans le créneau de la puberté* ». « *Au-delà, cela ne l'intéresse plus*. » Evoquant des « *comportements pédophiles très bien organisés* », l'expert rejette l'explication développée par René Bissey qui s'est présenté, au cours du procès, comme la victime de « *pulsions irrépressibles* ». Le prêtre, s'il a très vite reconnu les faits après son interpellation, n'aurait pas pour autant de sentiment de culpabilité. « *Quand nous avons affaire à un névrosé grave, la culpabilité est présente comme souci des conséquences de ses actes pour les victimes*, précise l'expert. *M. Bissey, lui, se justifie en affirmant que les enfants avaient des problèmes. (...) Le devenir de ses victimes ne semble pas le préoccuper.* » Autre indice de cette absence de culpabilité, la dépression dans laquelle l'abbé Bissey a été plongé après la révélation des faits en décembre 1996 ne correspondrait pas à « *une prise de conscience de ses actes* », mais serait de type « *réactionnel* » après le déclenchement de l'action judiciaire. Le président François Le Hé-

naff s'étonne que l'accusé ait pu « *garder la mémoire de ses actes* » tout en continuant « *l'exercice normal de sa vie* ». M. Anne répond d'une hypothèse : « *Une fois que la faute est dite [à son confesseur], elle est pardonnée dans l'esprit du prêtre et donc oubliée.* »

COMPORTEMENT « SECTAIRE »

Quand il a été examiné en février 1999 par le docteur Philippe Lorteau, l'abbé Bissey n'exprimait toujours pas de véritables « *remords* » à l'égard de ses victimes. « *Non pas par cynisme*, indique le psychiatre, *mais parce que la morale n'a pas d'importance dans sa vie sexuelle. Il regrette d'avoir abusé de la confiance des parents mais disait des enfants qu'ils étaient demandeurs.* » Une telle attitude est révélatrice d'une extrême immaturité. « *Il nie la différence d'âge avec ses victimes s'être arrêtée à douze ans* », affirme Madeleine Paugam, psychologue, qui le qualifie d'homme « *obsédé par le sexe* ».

S'appuyant largement sur les conclusions des experts, les avocats

des parties civiles ont dressé un profil peu flatteur de l'accusé. « *Un pédophile comme M. Bissey n'est pas un monstre*, avertit M^e Ophélie Minot, conseil d'une victime. *C'est le prêtre toujours présent, l'ami, l'homme jovial qui aime le contact, qui est toujours de bonne humeur et qui plaît et séduit.* » Un homme qui, pour parvenir à ses fins, aurait entrepris un long travail de mise en confiance des parents. « *Vous êtes un prédateur* », lance-t-elle.

Avocat d'une autre victime, M^e Xavier Morice va plus loin en qualifiant le comportement du prêtre d'« *éminemment sectaire* ». « *C'est une secte à lui tout seul, estime-t-il. Il en cumule toutes les caractéristiques : l'immixtion dans les familles, la faculté de mise en confiance et celle de cultiver le secret.* » Intervenant au nom de trois associations de défense et de protection de l'enfance, les autres avocats des parties civiles ont insisté sur la responsabilité « *au moins morale* » de la hiérarchie de l'Eglise.

Acacio Pereira

Douze associations opposées au décret sur les mineurs étrangers

DOUZE ASSOCIATIONS DE DÉFENSE des étrangers dont la Ligue des droits de l'homme, la Cimade, le MRAP, le Gisti et le Syndicat de la magistrature ont pris position, mercredi 4 octobre, contre le projet de décret sur les mineurs étrangers isolés arrivant sur le territoire français. Le gouvernement projette de donner une capacité juridique aux mineurs étrangers, permettant ainsi leur retenue en zone d'attente comme leur éventuelle expulsion. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) avait émis des réserves sur le projet dans un avis rendu le 21 septembre (*Le Monde* du 23 septembre).

Le défenseur des enfants, Claire Brisset, a fait part à Lionel Jospin, mercredi 4 octobre, de sa position. Elle estime que « *tout mineur étranger isolé arrivant sur le sol français doit être considéré comme en danger* ». Par conséquent, dès que la police aux frontières constate l'arrivée d'un tel mineur, elle doit en avertir le procureur qui doit saisir « *immédiatement et conjointement* » le juge des enfants et le juge des tutelles.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Xavière Tiberi a refusé de s'exprimer, jeudi 5 octobre, devant les juges Jean-Paul Valat et Philippe Coirre chargés de l'instruction sur les faux électeurs du 5^e arrondissement de Paris, dans laquelle elle est mise en examen pour « *manœuvre frauduleuse de nature à fausser la nature du scrutin* ».** L'épouse du maire de Paris a indiqué qu'elle ne répondrait pas aux questions des magistrats avant que la chambre d'accusation de Paris ne se soit prononcée sur les motifs d'annulation de procédure soulevés par ses avocats.

■ **Une information judiciaire a été ouverte pour « *assassinat et association de malfaiteurs* »**, jeudi 5 octobre, par le parquet de Paris, dans le cadre de l'enquête sur la mort de Francis Vanverbergh, dit « *le Belge* », ancien parrain du milieu marseillais, tué de sept balles de 11,43 mm par deux hommes, mercredi 27 septembre, à Paris, dans un bar-PMU du 8^e arrondissement (*Le Monde* du 29 septembre). L'instruction a été confiée au juge Philippe Coirre, qui avait mis en examen « *le Belge* » dans une affaire de proxénétisme.

■ **POLICE : un adjoint de sécurité (ADS) a été mis en examen et écroué pour des agressions sexuelles sur des mineurs**, mardi 3 octobre, à Lille (Nord). Cet emploi-jeune de la police nationale affecté à la brigade ferroviaire régionale est soupçonné de s'être livré à des attouchements sur deux enfants d'une dizaine d'années, vendredi 29 septembre. Roué de coups par des parents des victimes, l'ADS avait dû être admis pendant le week-end au centre hospitalier régional de Lille.

■ **SANTÉ : le service des grands brûlés de l'hôpital militaire Percy de Clamart (Hauts-de-Seine) devrait prochainement fermer plus de la moitié de ses lits** faute de personnel médical et paramédical suffisant. Ce service spécialisé de réputation internationale, qui prend en charge chaque année plus de 230 personnes, ne comptera bientôt plus que huit lits contre vingt aujourd'hui. Cette décision a suscité l'indignation de l'Association des brûlés de France qui évoque la « *non-assistance à personne en danger* » et la « *mise en danger de la vie d'autrui* ».

■ **Le sida a entraîné la mort de plus de 35 000 personnes depuis le début de l'épidémie** en 1978 en France, selon les données du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)*. Le nombre de personnes vivantes atteintes de la maladie dépasse actuellement 20 000, et le nombre de nouveaux cas en 1999 est estimé à 1 500 contre 1 800 en 1998. C'est la première publication de données chiffrées sur le sida depuis deux ans, en raison d'une grève des médecins inspecteurs de santé publique des Ddass.

Design © 2000 Van Cleef & Arpent. Reproduction interdite sans autorisation écrite de Van Cleef & Arpent.

Van Cleef & Arpent

PARIS PLACE VENDÔME F8G ST HONORÉ CANNES MONTE-CARLO

DISPARITION

Wojciech Has

Un goût pour le fantastique baroque

LE CINÉASTE POLONAIS Wojciech Has, réalisateur du *Manuscrit trouvé à Saragosse* et de *La Clepsydre*, est mort, mardi 3 octobre, dans un hôpital de Lodz. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Wojciech Jerzy Has est né en 1925 à Cracovie. Après des études de peinture et de cinéma, il commence à réaliser des courts métrages documentaires ou de vulgarisation scientifique, en 1947, pour les studios du film documentaire de Varsovie et pour les studios du film éducatif de Lodz. Son premier long métrage de fiction, *Le Nœud coulant*, sort en 1958. Suivront *Les Adieux* (1958), *Chambre commune* (1960), *Adieu jeunesse* (1961), *L'Or de mes rêves* (1962), *L'Art d'être aimé* (1963), qui frappent, pour certains, par leur mélancolie (notamment *Adieu jeunesse* et *L'Art d'être aimé*). C'est surtout son adaptation du roman fantastico-picaresque de Jan Potocki, *Le Manuscrit trouvé à Saragosse*, en 1965, qui lui vaudra une certaine notoriété internationale.

Wojciech Has y invente un style personnel et témoigne d'un goût pour le fantastique baroque, impossible à rattacher à une tradition ou à une école du cinéma polonais d'alors. Celui-ci, en effet, est alors entraîné par les transformations d'un cinéma mondial modelé par différentes « nouvelles vagues », peu perméables au fantastique pur. Après *Les Codes* qui, en 1966, raconte le retour d'un combattant de

la seconde guerre mondiale après vingt ans d'absence, et en 1968 *La Poupée*, comédie en costumes adaptée d'un roman de Boleslaw Prus, il réalise, en 1973, *La Clepsydre*, considéré aujourd'hui comme son chef-d'œuvre.

Le film, qui obtint le Prix spécial du jury au Festival de Cannes, est l'adaptation d'un roman de Bruno Schultz, écrivain que l'on rapproche parfois de Kafka. Un homme, Joseph, arrive dans un vétuste sanatorium où ses souvenirs, ses rêves, ses fantômes semblent se matérialiser. Portée par une mise en scène subtilement maniérée, *La Clepsydre* fait figure de prototype de l'étrange cinématographique. Après des années de silence, il réalise une adaptation de Tchekhov (*Une histoire banale*) en 1982, *L'Ecrivain* en 1985 et *Le Journal intime d'un pêcheur* en 1986.

On attendait beaucoup de ses *Tribulations de Balthazar Kober*, une adaptation réalisée en 1988 d'après un roman de Frédéric Tristan, qui semblait devoir retrouver la veine picaresque de son *Manuscrit trouvé à Saragosse*. La relative platitude de sa mise en scène, qui semble avoir perdu la formule des extravagances formelles de ses grandes œuvres passées, avait alors déçu. Wojciech Has a également été directeur de l'école de cinéma de Lodz de 1990 à 1996.

Jean-François Rauger

NOMINATION

EQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT

Jean-Pierre Weiss, ingénieur général des Ponts et chaussées, a été nommé directeur du personnel et des services au ministère de l'équipement, des transports et du logement, lors du conseil des ministres de mercredi 4 octobre. Il succède à Pierre Chantreau, qui occupait ces fonctions depuis mai 1997.

[Né en février 1948, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des ponts et chaussées, Jean-

Pierre Weiss a été notamment conseiller technique au cabinet de Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat (1975-1976), en poste à l'Assistance publique de Paris (1976-1983), directeur du patrimoine au ministère de la culture (1983-1986), chez Matra Transport (1986-1992) où il a été PDG d'avril 1991 à décembre 1992, directeur de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'éducation nationale (1993-1994), directeur du cabinet de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement (1997-1998). Depuis mai 1998, Jean-Pierre Weiss était délégué à la modernisation et à la déconcentration au ministère de l'équipement, des transports et du logement.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 7 octobre 1980 - 7 octobre 2000.

Paul,

aujourd'hui, le monde entier va savoir que tu as vingt ans.

Félicitations.

Simon, Thomas et tes parents.

– La Cluse. Belley.

L'année 2000 est à marquer d'une

Pierre - Blanche.

Pour vos quatre-vingt-dix ans, joyeux anniversaire à tous deux !

Vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– Pietrapola. Paris, le 7 octobre 2000.

Bon anniversaire,

à ma petite femme
et à notre petite maman.

Charles, Isabelle, Jean-Gabriel.

Naissances

Anne-Sophie et Yvon GAUTIER,
Pierre et Martin

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémentine,

à Grenoble, le 4 octobre 2000.

Mariages

Jean et Françoise CROS
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Jean-François
avec
Olivia MARTEL,

le 7 octobre 2000, à Villefranche-Saint-Phal (Yonne).

5-7, rue Guillemot,
75014 Paris.

Félicitations

– Vienne. Strasbourg. Paris.
New Delhi.

Félicitations à

Nicolas WUEST-FAMÔSE,

diplômé le 3 octobre 2000, de la trentième promotion de l'Académie diplomatique de Vienne.

Décès

– Cannes. Tlemcen. Lyon. Paris.

M^{me} Denise Amar,
son épouse,
Jacqueline et Jean François Chol,
Michèle et Jean-Pierre Poncabare,
ses enfants,
Philippe Chol,
Isabelle et Gilles Martin,
Christophe et Valérie Chol,
ses petits-enfants,
Benjamin et Justine,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

M. Fernand AMAR,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président
de la chambre de commerce,
conseiller régional d'Oranie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Le directeur général de l'Institut Pasteur
a le regret de faire part du décès survenu le 27 septembre 2000, de

M. Louis CHAMBON,
professeur honoraire à l'Institut Pasteur.

Médecin colonel des troupes de marine et bactériologiste, Louis Chambon a consacré l'essentiel de sa carrière aux Instituts Pasteur à l'étranger. Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon, puis de Dakar, il a été entre 1971 et 1984 délégué général aux Instituts Pasteur outre-mer. A ce titre, il a joué un rôle important dans l'animation de ce réseau.

– M. et M^{me} Hervé Chayette,
M^{me} Sylvie Chayette
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Bernard CHAYETTE,
née Guittel KORBE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,

survenu à Bonnevaux (Essonne), dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 octobre 2000, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e).

Château de Bonnevaux,
7, route de Maisee,
91720 Buno-Bonnevaux.

– Irène Commeau,
son épouse,
Irène Zopoukhine,
Nina et Georges Yannoussis,
Danièle et André Commeau,
ses enfants,
Maurice, Alexandre, Anastasia,
Dimitri, Sophie, Cristina, Basile,
Natalie,
ses petits-enfants,
Jean et Janine Commeau
et leurs enfants,
ses frères et belle-sœur, neveux et nièces,
Eva Schröder,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis COMMEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 3 octobre 2000, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il est mort dans la paix du Christ.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Charbonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5^e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.

83, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Raoul D'HEUCQUEVILLE,
née Odette LEVY,
veuve du docteur
Raoul D'HEUCQUEVILLE.

De la part de
Lise Weill,
sa fille,
Joëlle, Paul et Valentin Marchi,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils.

16, boulevard Emile-Augier,
75116 Paris.
15, rue Pascal,
92000 Nanterre.

– M^{me} Bernard Formery,
Marianne Boulet, Armand, Adrien et Amédée,
Pétronille Labreuil, Jules et Justine,
Simon-Louis et Béatrice Formery et Emile,
Théophile et Joëlle Formery, Gaspard et Philomène,
Et toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort, à quatre-vingt-un ans, le 4 octobre 2000, de

Bernard FORMERY.

La messe aura lieu le mardi 10 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillo.

Ni fleurs ni couronnes.

160 bis, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Les familles Fradet, Lery, Teuma
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Louise LERY,
née PIETTRE.

Une messe sera célébrée le lundi 9 octobre 2000, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris-16.

35, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– Monette,
leur épouse et mère,
Sylvie,
leur fille et sœur,
Julien, leur petit-fils et fils,
La famille et les amis,

ont l'immense douleur d'annoncer la disparition de

Isidore-Jacques
LESTCHINER

et
Jean-Michel LESTCHINER,

survenue accidentellement à Bruxelles, le 30 septembre 2000.

Les funérailles auront lieu le mercredi 11 octobre, à 15 heures, au cimetière israélien de Dilbeek (d'Arconatstraat), Bruxelles.

On se réunira ensuite à l'adresse suivante : 40, avenue de la Sarriette, B-1020 Bruxelles.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les Clayes-sous-Bois. Vieuvy.
Saint-Germain-de-la-Grange.

Françoise et Yves Montécot,
ses parents,
Marc et Emmanuelle,
son frère et sa belle-sœur,
André Montécot,
Manly et Serge Frain,
ses grands-parents,
Nicolas Murat,
son fiancé,
Et toute sa famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Hélène MONTÉCOT,

survenue le 4 octobre 2000, à l'âge de vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 7 octobre, à 9 h 30, en l'église Saint-Martin des Clayes-sous-Bois, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Florence Moratille,
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Clément MORATILLE,

survenu le 5 octobre 2000.

Ses obsèques religieuses auront lieu le 9 octobre, à 15 h 30, en l'église de Peyrelevade (Corrèze).

35, avenue Laumière,
75019 Paris.

– M^{me} François Philippe,
M. et M^{me} Pierre Philippe
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François PHILIPPE,
ancien professeur
au lycée Chaptal,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 4 octobre 2000, dans sa soixante-quinzième année.

La levée du corps se fera à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17^e, le mardi 10 octobre, à 8 h 15.

Le service religieux sera célébré le même jour à 9 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard (place Gerbert, Paris-15^e).

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Arcy-sur-Cure (Yonne) dans le caveau de famille.

3 bis, rue Sainte-Félicité,
75015 Paris.

– Nathalie Schœller,
Clarisse Toumaniantz,
ses filles,
Blaise Menassey,
son petit-fils,
Toute sa famille et ses proches,
font part du décès de

M^{me} Andrée
ROUQUETTE-TOUMANIANTZ,
pharmacien, ex-interne des hôpitaux
de Marseille,

survenu en son domicile, le 4 octobre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

25, rue d'Alembert,
75014 Paris.
43, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Nous avons la douleur de
communiquer le décès de

docteur Hernan SAN MARTIN,
ex-professeur
de Santé publique au Chili et à Paris,
ex-ambassadeur du Chili en Afrique
pendant le gouvernement
du docteur Salvador Allende.

Son décès est survenu le 25 septembre 2000, suite à une longue maladie.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le dimanche 15 octobre, à 13 heures, en l'église Saint-Albert-le-Grand.

Toutes les personnes qui l'ont connu sont invitées.

Sarella Henriquez-San Martin, professeur à l'université Paris-VIII, son épouse.

Remerciements

– M^{me} Chantal Solans,
son épouse,
Audrey,
sa fille,
Alexandre et Christelle,
ses beaux-enfants,
Ainsi que toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Christian SOLANS,

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Pour le dixième anniversaire du décès, survenu le 3 octobre 1990, de

Guy BAYET,

chevalier de la Légion d'honneur,
professeur agrégé de géographie,
président de la Société des agrégés de l'Université de 1960 à 1990,
puis président d'honneur,

M^{me} Geneviève Zehringer,
président,

Et le bureau de la Société des agrégés de l'Université,
remercient de partager avec eux le souvenir reconnaissant de son action.

Carlos COURAU,

Souvenir en ce troisième anniversaire.

– Le 7 octobre 1990,

Georges LAVAU

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé pensent à lui.

– Il n'était que confiance,
amour, tendresse.

Il était beau, intelligent.

Il est parti à trente ans,
trahi jusque dans son agonie.

Pensez à

Rudolph.

Son frère à Limoges.
Son père à Nouméa.

– Il y a dix ans, le 7 octobre 1990,

Jean-Michel SANDRINI

disparaissait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Avis de messe

– Messe et réunion à l'intention du peintre

Alfred MANESSIER,
(5 décembre 1911 - 1^{er} août 1993),
et de

Thérèse MANESSIER,
née SIMONNET,
(12 décembre 1907 - 8 juillet 2000),

Église Saint-Séverin, Paris-5^e, le dimanche 15 octobre, à 18 heures.

Offices religieux

MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL
DE FRANCE
FÊTE DE KIPPOUR

Rejoignez une communauté tolérante et ouverte sur le monde.

Faites de ces jours de repentir un moment de ferveur et de clarté.

Au Mouvement juif libéral de France, hommes et femmes prient ensemble, en famille, en hébreu et en français.

Cette année, découvrez le judaïsme libéral.

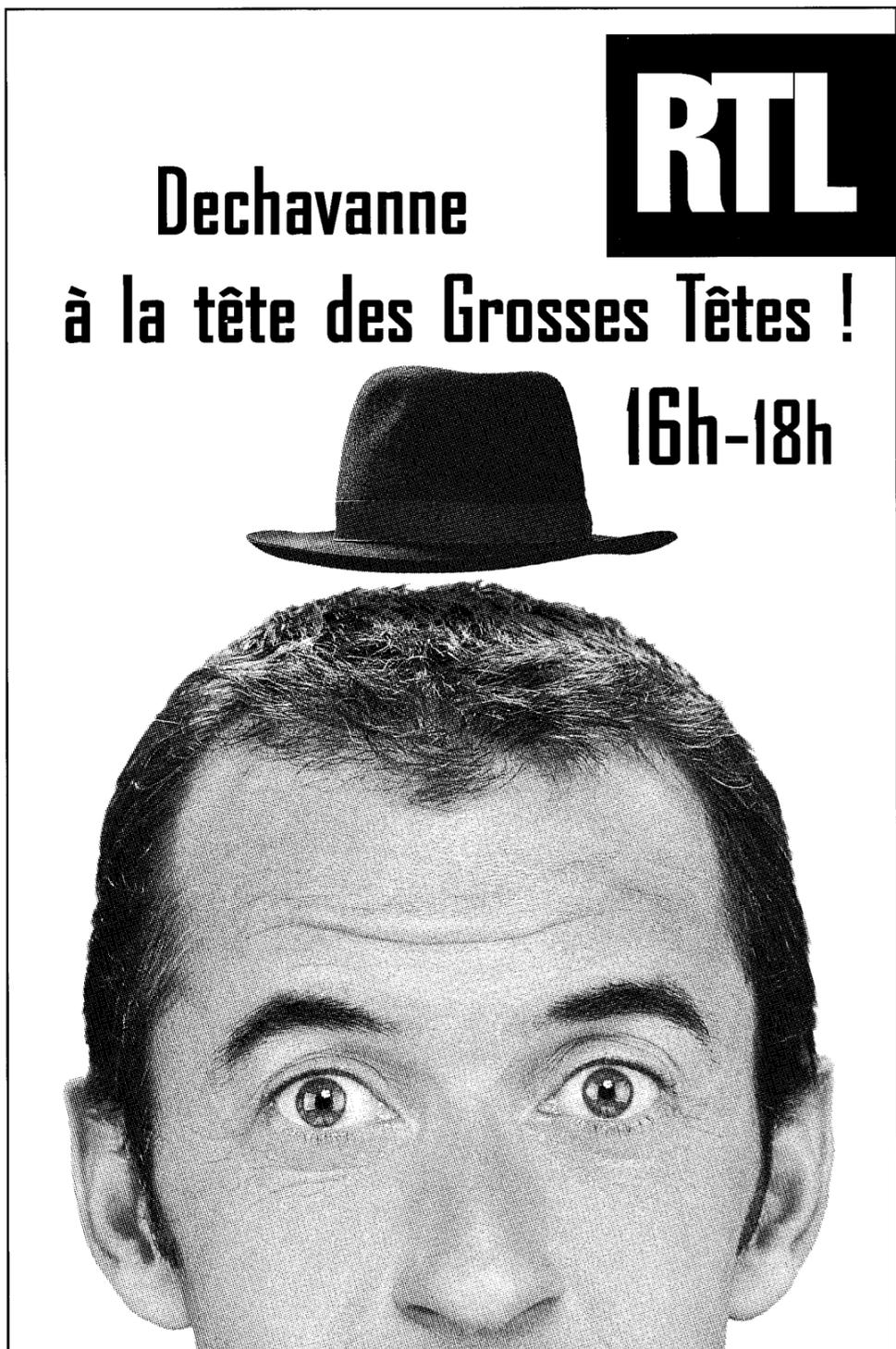
Yom Kippour : dimanche soir 8 octobre à 19 h 30 et lundi 9 octobre de 10 heures à 20 heures.

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris-5^e
Réservation des places au :
01-44-37-48-48

Avis de recherche

– Rapatriés : Oran. Alger. Métropole.

M. Paul Sebban recherche :
M. Salomon Obadia,
fils de Arthur Obadia
et de Jeanne Courchinoux,
demeurant (dernière adresse connue) :
Rue Curtillet, à Alger (1951).
Tél. (message) : (06-09) 41-24-56.



RTL

Dechavanne

à la tête des Grosses Têtes !

16h-18h

CARNET DU MONDE

Tél. : 01-42-17-39-80 - 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les pistes cyclables gagnent les campagnes

De nombreux départements accompagnent la vogue du vélo avec des voies qui facilitent la vie quotidienne des habitants, tout en attirant un tourisme « doux ». La SNCF commence à jouer timidement la complémentarité train-bicyclette

APRÈS AVOIR conquis la ville, les pistes cyclables gagnent la campagne. Conseils régionaux et généraux multiplient les investissements, pour des équipements qu'ils jugent essentiels pour la sécurité, mais aussi en mesure d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés, tout en étant susceptibles d'attirer un tourisme « doux ». L'aide de l'Etat est même sollicitée, à travers les contrats de plan Etat-régions. De son côté, la SNCF suit le mouvement, tardivement il est vrai, en faisant une place à la bicyclette dans ses trains et gares.

A titre d'exemples, la Bourgogne veut injecter dans l'aménagement de voies pour les vélos 107 millions de francs (16,3 millions d'euros) aux cours des sept prochaines années. Le seul département du Var a l'intention d'y consacrer 102 millions. Celui de Savoie y met 10 millions par an depuis des années. L'Ile-de-France n'est pas en reste, comme le montre le cas des Yvelines : le conseil général va jusqu'à y construire des « échangeurs » spécialisés pour vélos.

Une telle floraison, qui s'inscrit dans les tentatives pour développer de façon fonctionnelle des modes de transport alternatifs à la voiture, ne va pas sans polémiques et sans erreurs. Dans nombre de cas, le domaine cyclable traverse les voies à grande circulation automobile : la construction de voies vertes à marche forcée ne suffit pas toujours à assurer un niveau correct de sécurité. Ce type de cri-

tique s'élève, ici et là, contre les élus locaux qui sacrifient un peu trop vite à l'air du temps. L'autre grand reproche est le coût de ces réalisations qui pèsent trop lourdement sur les finances locales, pour des résultats jugés aléatoires. Patrick Diény, secrétaire général de l'association des Départements cyclables qui regroupe 32 conseils généraux, s'étonne des réactions négatives. Il fait valoir que le premier objectif est de sécuriser les deux-roues, « très vulnérables » sur tous les types de routes, y compris les départementales.

RETOMBÉES SUR L'ÉCONOMIE

Les élus ne cachent pas qu'il s'agit aussi de valoriser leur département en améliorant le cadre de vie, facteur de compétitivité pour attirer les investissements et, donc, favoriser la création d'emplois. Quant aux critiques sur le coût, Patrick Diény balaie d'un revers de main les assertions selon lesquelles l'argent du contribuable est quelque peu gaspillé. Il précise que le kilomètre de piste cyclable coûte entre 500 000 francs et 2 millions de francs. Grâce aux retombées sur l'économie, l'amortissement s'effectuerait dans un délai de deux ans et demi à dix années selon certaines études.

A l'appui de sa démonstration, Patrick Diény cite encore des enquêtes conduites dans des pays qui ont la réputation d'avoir une longueur d'avance sur la France. Dans la région autrichienne de Salzbourg, 50 000 locations de

chambres d'hôtel en moyenne annuelle sont liées au cyclotourisme. Dans la vallée de la Moselle allemande, les cyclistes dépensent 33 millions de francs par an sur les 150 km d'itinéraire. Au Danemark, ce sont 5 millions d'exemplaires du guide « vacances à bicyclette », publié en cinq langues, qui sont vendus chaque année. Aux Pays-Bas, 500 000 personnes passent des vacances à bicyclette en couchant deux nuits à l'hôtel en moyenne.

De surcroît, les Départements cyclables, avec ce réseau qui atteint aujourd'hui un millier de kilomètres, affirment répondre aux orientations du gouvernement, qui souhaite la constitution d'un schéma national de « voies vertes » de 7 000 kilomètres (Le Monde du 21 novembre 1998). De fait, au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, on se félicite des initiatives des conseils généraux, « complémentaires » de l'action de l'Etat. « Quand bien même il n'y aurait pas cette politique nationale, il y aura toujours la pression sociale », affirme Patrick Diény : « Dès qu'on ouvre une voie verte, elle est surfréquentée, d'où la nécessité de développer le réseau, ne serait-ce que pour assurer notre responsabilité dans le domaine de la sécurité. »

Cette même pression sociale a finalement conduit la SNCF à prendre, elle aussi, le train du vélo, en décidant de jouer « l'intermodalité ». « Nous voulons nous inscrire dans la continuité d'une chaîne de

transports publics », explique Patrice Leroy, le « M. Vélo » de la SNCF. La complémentarité train-vélo s'adressera aux touristes mais, surtout, aux usagers des trajets quotidiens domicile-travail. Depuis un an, l'ensemble du réseau ferré est donc progressivement adapté pour accueillir les adeptes de la bicyclette.

Dans tous les trains classiques,

novation pour se voir équipés eux aussi d'un « espace-vélo » de quatre places par rame. Une tarification spécifique va être mise en place sur les grandes lignes : 65 francs (10 euros) par vélo. A la demande des collectivités locales qui les financent, la plupart des trains régionaux ont été équipés par la SNCF pour accueillir les cyclistes et leurs engins. Pourtant,

la journée. L'objectif de la SNCF est d'arriver à une centaine de gares capables d'assurer le gardiennage et la maintenance des vélos dans moins d'un an. Coûteux et inefficace, le système intégré de location de vélos dans les gares a été abandonné par la SNCF. Celle-ci préfère aujourd'hui s'engager dans une politique de partenariats avec les artisans et, de plus en plus, avec les associations de promotion de l'usage de la bicyclette.

Un club de villes contre « l'étalement urbain »

Les 386 communes du Club des villes cyclables réunissent leur 12^e congrès du 5 au 7 octobre à Amiens. Les travaux s'articulent autour de la place des modes de déplacement non motorisés dans la ville, selon qu'elle est « compacte » (ville de proximité) ou « éclatée » (périurbanisation). L'objectif est de dégager des pistes pour une mobilité urbaine « plus durable » et « plus sociable ». Les efforts pour favoriser une nouvelle approche de la mobilité en milieu urbain sont contrariés par deux tendances lourdes, très liées à la périurbanisation qui s'amplifie et la multimotorisation des ménages, qui s'accroît.

Pour Michel Gilbert, président du Club, « une ville ne sera réellement cyclable et durable que lorsqu'elle aura réussi, simultanément, à développer l'écomobilité (transport public, vélo, marche à pied) et à imposer des contraintes spatiales à l'automobile, tout en luttant contre l'étalement urbain ». Sur le thème « du cœur des agglomérations à la sortie des villes », le congrès s'intéresse également aux voies vertes et routes pour vélos.

un compartiment va être désossé pour permettre l'aménagement d'une zone réservée où pourront être suspendus six à huit vélos. Sur les destinations principales, un train par jour, et tous ceux du week-end sont donc maintenant théoriquement accessibles aux cyclistes, à l'exception des TGV. Ceux-ci devront attendre leur ré-

ces TER restent souvent interdits aux vélos aux heures de pointe. C'est le cas pour tous les trains du réseau banlieue d'Ile-de-France, qui accueillent chaque jour deux clients sur trois de la SNCF.

Au demeurant, seule une dizaine de gares en France est équipée de parcs surveillés pour accueillir les vélos des usagers du train pendant

CONVERSION TARDIVE

La conversion tardive de la SNCF est encore loin de convaincre tous les militants de la cause vélocipédique. Le Mouvement de défense de la bicyclette (MDB) et la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT) ont estimé, fin août, que les conditions de transport des vélos par la SNCF ne « cessaient de se dégrader » et que « la SNCF n'était pas sur la bonne voie » alors que « les trains de nombreux réseaux européens (Suisse, Autriche, Allemagne, Danemark, Pays-Bas) sont pleins de bicyclettes ». « De nombreux cyclotouristes et vacanciers, partis en automobile par impossibilité d'emporter leur bicyclette par le train, ont grossi les bouchons des retours de vacances. Combien de temps encore la SNCF laissera-t-elle à l'automobile le monopole de transport des vélos ? », se demandent les associations.

Christophe de Chenay et Marcel Scotto

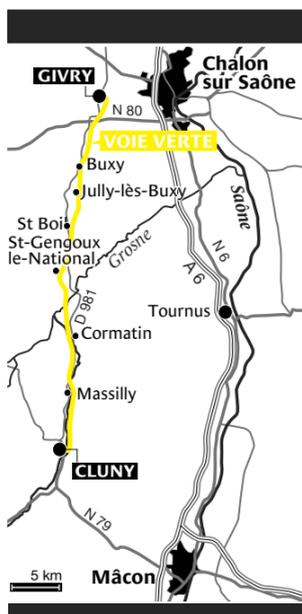
La renaissance d'une ancienne voie ferrée en Saône-et-Loire

MÂCON

de notre correspondante

Randonneurs, simples promeneurs, cyclotouristes et autres amateurs de rollers ont leur piste en Saône-et-Loire. La voie verte, aménagée depuis 1997 sur l'emplacement d'une ancienne voie ferrée, étire, d'une seule traite, ses 44 kilomètres de revêtement goudronné entre Givry au nord et Cluny au sud du département. Son succès dépasse toutes les espérances, au point d'en faire aujourd'hui un site de référence pour le développement du tourisme rural, et donc pour la lutte contre la désertification des campagnes. Le conseil général, cheville ouvrière du projet, a déjà investi 7,5 millions de francs (1,15 million d'euros) dans l'aménagement de la voie, soit plus de la moitié du coût total des travaux (13 millions de francs), financés par l'Europe, l'Etat, le conseil régional de Bourgogne et les chambres de commerce du département.

André Gentien (RPR), conseiller général, défend le projet depuis 1992. « Au début, personne n'y croyait. L'ancienne voie ferrée traversait pourtant de nombreux villages au patrimoine historique et culturel important et des paysages très diversifiés : forêts, bocages, co-



teaux viticoles. Aujourd'hui, la voie verte se raccorde à un réseau de treize chemins de randonnée intégrant cinquante-deux communes du département. » Et c'est l'explosion : plusieurs milliers de per-

sonnes foulent chaque semaine, dès l'arrivée du printemps, la voie verte. Un public local vient se détendre toute l'année en famille : grands-parents, parents et enfants n'hésitent pas à enfourcher les vélos et à chausser les rollers pour un après-midi ou une journée. Mais la voie verte répond aussi à une forte demande touristique : les vacanciers d'Europe du Nord déjà familiers du cyclotourisme et venant découvrir en plusieurs jours les charmes de la région.

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

« L'autre jour, remarque Laetitia Girardon, l'un des deux emplois-jeunes chargés de l'animation de la voie verte, un groupe de randonneurs de Montpellier nous a appelés pour nous demander des informations sur l'hébergement à proximité de la voie. Ils venaient passer un week-end de découverte de la Saône-et-Loire après avoir entendu parler de la voie verte. » Conséquence : les quelques gîtes et chambres d'hôtes affichent complet en pleine saison. La plupart des villages traversés par la voie verte, chargés du développement de la portion qui leur incombe, redoublent d'efforts pour répondre à la demande d'aména-

gement du tracé : parkings, aires de pique-nique, points d'eau, bancs, réhabilitation des anciennes gares...

Jean-Paul Le Petit, président de l'Association française de développement des véloroutes et voies vertes (AF3V), se félicite d'une telle réalisation. Habitant en Saône-et-Loire, il a constamment soutenu la mise en place de la voie verte Givry-Cluny au côté d'André Gentien. Mais son combat est autrement ambitieux : « Les voies vertes sont l'une des meilleures cartes à jouer pour l'aménagement du territoire rural. En prolongeant la voie verte de Givry à Chalon-sur-Saône et de Cluny à Mâcon, les deux villes-centres du département, on donne à la population urbaine la possibilité de s'échapper à la campagne sans utiliser la voiture ; la liaison avec les gares TGV donnera le même résultat au niveau national. »

En attendant, d'autres aménagements en voies vertes de plates-formes d'anciennes voies ferrées ou de chemins de halage sont envisagés par le conseil général, dans la perspective d'un maillage régional.

Agnès Larose

« Erika » : Malte met en cause la négligence des vérificateurs

SELON UN RAPPORT rédigé par des membres de la Commission de la marine marchande de l'Autorité maritime de Malte, à la demande du gouvernement de l'île, les vérificateurs n'ont pas suffisamment pris en compte les dangers représentés par la corrosion de l'Erika - qui battait pavillon maltais - avant son naufrage, en décembre 1999. Les enquêteurs soulignent l'état de corrosion avancé des structures de la coque du pétrolier, qu'ils considèrent comme la cause principale du naufrage, et relèvent qu'en dépit de ces faiblesses structurelles, la société de classification italienne RINA avait délivré un certificat de navigabilité valable jusqu'en janvier 2000.

Ils soulignent également la négligence de l'armateur dans le contrôle des réparations effectuées sur le navire. Enfin, ils mettent en cause le capitaine, estimant qu'il a mal évalué les risques encourus par le navire dans les heures qui ont précédé le naufrage.

DÉPÊCHES

■ **ALSACE** : le groupe Parc Astérix, coté en Bourse, a été retenu comme candidat pour la réalisation du Bioscope, le futur parc de loisirs alsacien dédié à la santé, la nature et l'environnement, a annoncé jeudi 5 octobre à Strasbourg le sénateur Hubert Haenel (RPR). Des négociations vont maintenant démarrer entre l'exploitant et le syndicat Symbio, qui réunit les actionnaires publics des deux départements alsaciens et de la région, pour déterminer le site, définir plus précisément le concept du parc et la part de financement de chacun des partenaires.

■ **PARIS** : un atelier de traitement des métaux de la société Bertin Aubert, situé dans le 10^e arrondissement à Paris, a été fermé jeudi 5 octobre. Des émanations toxiques s'étaient produites à deux reprises. Le 27 septembre, lors d'une livraison de produits chimiques, une erreur de manipulation avait entraîné la formation d'un nuage toxique de chlore gazeux dans le sous-sol de l'établissement. Deux employés de Bertin Aubert avaient été intoxiqués et les occupants d'immeubles voisins évacués. Un accident similaire s'est produit mardi 3 octobre. Dix employés de la société ont été intoxiqués.

LA PLANÈTE DÉSIR

À vos marques, tout est permis.

A la mémoire des « tazmamartiens »

LORSQU'ON m'a présenté cet homme, il y a peu, courtois, bien vêtu, je ne pouvais pas croire que j'avais si longtemps gardé sur moi, tenu dans mes mains, les lettres clandestines qu'il avait fait sortir de Tazmamart ; ni que c'était lui qui marchait six heures par jour dans sa cellule noire pour lutter contre la paralysie, qui avait des cheveux hirsutes qu'il usait en les frottant aux angles des murs. Mais la tristesse insondable de ses prunelles noires démentait son sourire. Au fond de ses yeux, le passé était toujours là : comment le concilier avec le présent ? Il vit dans le Sud ; il y gère un très modeste hôtel où les clients sont rares. Il a reconstitué une famille, une jeune femme et deux petits enfants.

Aziz, lui, a résolu la contradiction : « Je crois que j'ai eu deux périodes d'amnésie, une quand je suis arrivé à Tazmamart, l'autre quand je l'ai quitté... » Il parle d'une voix douce, nous sommes à Casablanca, sur la corniche. Il a ma taille maintenant, tassé, voûté, autrefois il mesurait 1,80 m, mais ses yeux sont sereins. « Dans le noir de la cellule où on m'a poussé, quand la porte s'est refermée, j'ai compris ; j'ai compris aussi que c'était une épreuve que Dieu m'envoyait. Et tout mon passé a disparu de ma mémoire : il ne restait plus que moi et mes camarades autour de moi. Et puis, maintenant, ces dix-huit années à leur tour ont comme disparu ; je ne me souviens de rien, ou de presque rien... »

Peut-on vivre, en effet, avec les siens retrouvés ou les familles créées depuis neuf ans, en ayant Tazmamart dans la tête ? Aziz peut-il vivre avec son petit garçon et ces souvenirs-là ? Quel monde va-t-il pouvoir lui transmettre ? Lui qui est si croyant, il sait ce que dit le Coran : « Qui tue une âme innocente tue toute l'humanité. » A Tazmamart, tous déjà jugés à des peines non respectées à purger dans une prison normale, ils étaient tous innocents de ce châtement-là.

Pourtant, le travail de mémoire, l'indispensable travail de mémoire, Aziz n'y a pas renoncé : il va souvent voir son ami le plus proche, un ancien de Tazmamart lui aussi, qui n'a rien oublié : grâce à lui, il retrouve des morceaux de ce tiers de vie, passé hors de l'humain et de l'humanité ; la plupart des condamnés avaient vingt-cinq ans en 1971, quarante-cinq lorsqu'ils sont sortis en 1991, quelque cinquante-cinq aujourd'hui.

D'autres au contraire, beaucoup d'autres, sont toujours habités par ces années-là : cauchemars la nuit, désespoir et amertume le jour du silence qui a pesé sur eux pendant dix-huit ans, comme des tentatives de récupération aujourd'hui. Quatre ou cinq d'entre eux se sont volontairement isolés, ont coupé tout contact avec leurs anciens camarades, pour obéir peut-être aux consignes de silence des autorités, ou simplement pour tenter d'oublier. Les autres s'arrangent comme ils peuvent entre passé et présent : disparus pendant dix-huit ans, ils sont revenus depuis neuf ans.

Il y a, au Maroc, une belle tradition : ceux qui sortent de prison, lorsqu'ils rentrent chez eux, sont accueillis par leur famille élargie, leur tribu, leur village ou leur voisinage dans une atmosphère de fête, et de chaudes félicitations. Abraham et moi l'avons vécu, c'est un vrai bonheur et une réhabilitation.

Eux aussi, au point que les autorités alertées sont venues y mettre bon ordre. Certains ont gardé au moins ces images heureuses de retrouvailles inespérées avec leur mère, leur femme qui, depuis les coups d'Etat, les attendaient...

Quand on parle avec eux aujourd'hui,



De gauche à droite : Bouchaïd Skiba, condamné à trois ans de prison ; Aziz Binebine, dix ans ; Abdelaziz Daoudi, dix ans. Ils sont entrés à Tazmamart en 1973. Seuls survivants du bâtiment 2, ils en sont sortis en 1991. Ils ont perdu de 20 à 40 cm de taille...

d'hui, revient vite le sentiment d'avoir été rejetés par la société qui les regardait encore comme des « régicides », et parfois même le disait :

« Alors Miriam, demande l'instituteur à la petite fille, ton père, un criminel notoire, combien de têtes a-t-il coupées ? »

— Mon père n'est pas un criminel, il est pilote de chasse, il est en stage aux Etats Unis, il reviendra un jour...

— Non Miriam, ton père est en prison pour payer ses crimes... »

Le père de Miriam, le 16 août 1972, avait remplacé un camarade au pied levé sur la base de Kenitra. Il fut condamné à trois ans de prison et mourut à Tazmamart au bout de quelques mois. On l'avait caché à sa fille... Miriam n'est jamais retournée à l'école. De 1991 à 1999, les années de plomb continuèrent à peser sur l'ensemble de la société, et la peur continua à y faire ses ravages. Pourtant, tous ou presque de ceux qui étaient célibataires ou qui divorcèrent se sont mariés, ils ont de jeunes enfants, essaient d'en avoir ou en ont adopté : l'enfant, c'est la vie qu'ils n'ont pas eue, le prolongement d'eux-mêmes dans un avenir heureux.

Le service social de l'armée leur verse 5 000 dirhams par mois (environ 2 900 francs), ils ont pu survivre, et pour les plus pauvres, reprendre la tradition qui était la leur : aider leur famille dans le dénuement. Ahmed Marzouki a repris des études, il s'est inscrit en droit et a obtenu sa licence en 1998 ; il voulait être avocat. Driss Cheberreq aussi, il a eu sa licence de lettres en 1997, et a voulu passer le concours d'enseignant. Ni l'un ni l'autre n'ont pu : ils avaient plus de quarante ans...

Deux anecdotes pendant ces neuf ans : l'un d'eux a voulu voir Tazmamart qu'il n'avait jamais vu de l'extérieur, et il l'a fait dans une grande émotion contenue. Un autre a voulu voir le commandant du camp, mort aujourd'hui. Cet ancien prisonnier s'est donc renseigné, il a su que cet homme buvait régulièrement et beaucoup dans un café de Meknès, et il est allé y boire lui-même une limonade. Il l'a vu, longuement, et sans risque d'être reconnu, puisqu'il n'était jamais sorti de son cachot avant le 15 septembre 1991, dans l'obscurité, et dans quel état... Quant aux familles des morts à Taz-

Longtemps la peur a bien gardé le secret. On ne parlait pas de Tazmamart, cette prison de la mort où, en 1973, le roi avait fait enfermer, pour l'exemple, cinquante-huit cadets rebelles pour qu'ils n'en sortent jamais, pour tenir un pays en respect au bout de la terreur. Dès 1980, Christine Daure-Serfaty a remué ciel et terre pour dire que des hommes mouraient au fond de leurs cellules. Elle inspira le livre de Gilles Perrault « Notre ami le roi », qui, en 1990, dénonça ce baigne immonde. Le roi Hassan qualifia l'épouse d'Abraham Serfaty de « témoin principal dans cette affaire », et lui signifia de ne plus revenir au Maroc. C'était en juillet 1991. Le 15 septembre suivant, les portes de Tazmamart s'ouvriraient enfin. Une cérémonie du souvenir se déroulera sur place les 6 et 7 octobre, en présence de survivants et de leurs familles. Christine Daure-Serfaty raconte ce que fut ce combat

mamart, elles ont vécu la situation la plus affreuse : la solde du mort avait disparu, aucun secours ne leur était versé, et leurs pauvres biens, fermes ou terre selon la fortune familiale, furent volés par des voisins des membres de la famille ou de l'administration. Le chef de famille n'étant ni présent ni reconnu comme mort, aucun papier, aucun héritage ne put être réglé. Epouses et enfants vécurent sans ressources et sans droits. Souvent, les survivants avec lesquels nous parlons nous disent qu'après tant d'années passées ensemble, ils ne se sentent tout à fait à l'aise qu'entre eux, et ils rient beaucoup des histoires de là-bas, comme on a pu constater autrefois que les anciens déportés riaient aussi beaucoup de leurs années de camp.

Ils sont « tazmamartiens », comme d'autres en France sont bretons ou lorrains, au Maroc, rifains ou soussis ; c'est leur identité, ils ont un passé commun, une culture, et même un langage à eux que les gardiens ne pouvaient comprendre. Etrange identité : ces hommes sont d'ailleurs, ils sont revenus d'un autre monde, un monde où toute l'humanité était morte puisque beaucoup d'âmes innocentes avaient été tuées, un monde d'où l'humain et l'humanité avaient disparu pendant les dix-huit ans qu'ils y avaient passé.

Et on leur dit : il faut tourner la page... La voici, cette page qu'il faut tourner, nous allons la lire ensemble. C'est une page de larmes, de sang, de folie et de mort, une page écrite dans le silence et dans la nuit. Elle commence il y a près de trente ans.

Le 9 juillet 1971, le roi Hassan II, comme chaque année, fête son anniversaire au bord de l'Atlantique, dans son palais de Skhirat. Une foule d'invités, Marocains comme étrangers, se pressent autour des somptueux buffets. Beaucoup laisseront là leur vie, sur les pelouses, sur les marbres, sur le sable de la plage où ils tentent de s'enfuir : commandés par le colonel Ababou, qui dirige l'école militaire d'Ahermoumou, les cadets, la fine fleur de l'armée marocaine, ont fait irruption au milieu de la fête en tirant des rafales. C'est le premier coup d'Etat ; il échoue, onze officiers supérieurs seront fusillés dans les heures qui suivent, des centaines de jeunes cadets en armes arrêtés. Au fond du palais, un enfant, qui n'a pas neuf ans, se serre avec son frère et ses sœurs auprès des gouvernantes, dans le vacarme, les courses éperdues, les cris. Cet enfant, c'est le prince héritier, aujourd'hui le roi Mohammed VI.

Le 16 août 1972, le Boeing royal, qui revient de Paris, est attaqué par l'aviation militaire marocaine. Touché, il parvient à se poser à Rabat, le roi échappe au mitraillage au sol et reprend les choses en main, mais la monarchie est gravement ébranlée : c'est le second coup d'Etat en un an au sein de l'armée... L'homme fort du régime, le général Oufkir, est abattu le soir même. Cinq jours plus tard, le 21, le prince héritier devait fêter ses dix ans.

Les deux procès auront lieu à un an d'intervalle. En 1971, mille quatre-vingts cadets sont présentés au tribunal militaire de Kenitra, plusieurs centaines seront libérés après des peines de un an et dix-huit mois ; en 1973, ceux condamnés à trois ans attendent une proche libération dans la prison de Kenitra, où les familles leur rendent visite chaque semaine.

En 1972, deux cent vingt militaires sont présentés devant le même tribunal, onze officiers sont condamnés à mort et exécutés en janvier 1973, huit sont condamnés à vingt ans... Ils sont incarcérés eux aussi à la prison de

Kenitra dans un autre quartier. A la prison de Kenitra, les détenus militaires saluent leurs camarades condamnés à deux ans, qui sont libérés en juillet 1973, et leur disent « A bientôt, si Dieu veut ».

Avec les aviateurs, ils demeurent soixante-deux en tout, ils jouent au ballon dans la cour, ils partagent et mangent de bon appétit les couffins de nourriture apportés par les familles. Dans la nuit du 7 août 1973, ces hommes sont réveillés, ligotés, entraînés hors de la prison, les yeux bandés, vers la base militaire toute proche, poussés et jetés comme des sacs dans deux avions. Ils sont cinquante-huit, pas soixante-deux : quatre ont été écartés de leurs camarades et sont restés au pied de l'avion.

Au matin du 8 août, les cinquante-huit hommes entrent dans la cour d'un petit camp militaire où deux bâtiments ont été récemment construits ; ils contiennent chacun vingt-neuf cellules... A l'aube de ce jour là, les avions ont atterri à Rachidia - qu'on appelait autrefois Ksar-es-Souk -, on les a poussés dans des camions, et, toujours entravés comme des animaux et les yeux bandés, on les a conduits à une centaine de kilomètres de là, près d'un petit douar appelé Tazmamart.

Ils essaient de conserver une apparence humaine, mais c'est impossible : ils sont en haillons, leurs ongles deviennent griffes qu'ils coupent avec leurs dents, leurs dents tombent et se cassent...

Dans la cour, on défait les liens de leurs pieds. Les militaires du camp les regardent passer ; l'un d'eux, soudain, devient blême : ce prisonnier qui passe devant lui les mains encore liées, c'est son ami de dix ans. Le militaire connaît les consignes : ces hommes devront mourir à petit feu, dans le noir et sans l'aide de personne. Il se met à pleurer. On divise les prisonniers en deux groupes de vingt-neuf - vingt-neuf cellules, le compte est exact -, et on les pousse vers les portes. Trente d'entre eux voient le soleil pour la dernière fois ; leurs dépouilles sont encore enfouies dans la cour, en face des bâtiments.

A l'intérieur, les prisonniers sont détachés, poussés un par un et enfermés dans une cellule sans fenêtre ni lumière, seuls. L'enceinte, le camp militaire qui était un dépôt de munitions, date du protectorat. Les deux bâtiments aux cellules aveugles ont été construits après les procès, béton armé et double toit de tôle, par une entreprise de Fès. Ils ont été faits pour eux, pour ces cinquante-huit militaires, sur ordre. Pour l'exemple. Pour répandre la terreur.

Peu importe le nombre, très faible, des disparitions, comparées à celles de la seconde guerre mondiale, et celle-là est. Car la peur est une arme. Elle paralyse tout un pays, pour que personne ne bouge, car l'essentiel, c'est de durer...





Il faut durer, parce que le système en place rapporte plus que le travail, plus que la création, plus que tout. Chaque jour qui passe est un jour de gagné, gagné en son sens premier, celui du gain. On sait et on peut le dire aujourd'hui : les hommes de ce système ont accumulé des fortunes personnelles énormes, qui ont contribué à maintenir leur pays dans le sous-développement et l'arriération.

Paradoxalement, plus on est proche du pouvoir, plus grande est la peur, car il n'y a aucun recours, aucune fuite, rien ne sera pardonné, ni à ceux qu'il a protégés ou favorisés, et qui manqueraient à la reconnaissance, ni à ceux qui font sa force et sa sécurité, la police et l'armée. La vengeance, alors, est terrible. La peur, c'est un savoir et une angoisse séculaire qu'on porte en soi. Et cette peur-là, je l'ai vue sur certains visages tout au long de ces années de plomb, lorsque je prononçais le nom « Tazmamart » ou « les enfants Oufkir »... En ce mois d'août 1973, cinquante-huit hommes de l'armée sont entrés dans la vengeance du pouvoir.

Plus de la moitié n'étaient condamnés qu'à trois ans de prison. Ces hommes découvrent peu à peu le sort qui les attend, et la mort qui est au bout.

Les cellules sont sans fenêtre et sans lumière ; dix-sept trous d'aération donnent sur le couloir. Un trou dans le sol sert de W.-C. Très vite, dans ces conditions, une odeur affreuse se répand dans les deux bâtiments, l'odeur de Tazmamart, qui longtemps après la sortie des survivants, restera collée à eux. Un bat-flanc sert de lit, avec deux couvertures. Il fait extrêmement froid à Tazmamart l'hiver, et l'hiver dure de six à sept mois : les prisonniers ont quitté Kenitra dans leur tenue d'été.

Trois fois par jour, les gardiens apportent de l'eau et une nourriture insuffisante pour vivre comme pour mourir vite, et repartent aussitôt.

Les prisonniers n'ont aucune visite, ni le moindre médicament. Ils ne sortent jamais. Dans l'obscurité de leurs cellules solitaires et voisines, ils parlent, ils crient pour mieux s'entendre, et le bruit qui résonne entre béton et tôle est une souffrance de plus.

Le temps passe, les mois et les années ; ceux qui sont condamnés à trois ans ne sortent pas, ils comprennent qu'ils sont en fait devenus tous des condamnés à perpétuité, et le premier mort, le sous-lieutenant Mohammed Chemsî, en février 1974, leur fait

comprendre qu'ils sont tous condamnés à mort.

Comment survivre, dans ces conditions physiques et morales, de qui ou de quoi attendre du secours ?

— Avant tout, de Dieu. Tous sont croyants ou le sont devenus, et les survivants le sont toujours aujourd'hui. — De leur discipline et de leur solidarité. Dans le bâtiment 1 surtout, les hommes se sont donné toute une organisation : ils marchent dans leur cellule jusqu'au jour où ils ne peuvent que se traîner à quatre pattes... Ils récitent le Coran pour lutter contre toutes les formes d'oubli, ils essaient de conserver une apparence humaine, mais c'est impossible : ils sont en haillons, leurs cheveux hirsutes poussent jusqu'aux épaules, leurs ongles deviennent griffes qu'ils coupent avec leurs dents, leurs dents tombent et se casent...

Les cellules sont sans fenêtre et sans lumière. Un trou dans le sol sert de W.-C. Une odeur affreuse se répand, l'odeur de Tazmamart qui longtemps après la sortie des survivants restera collée à eux

L'un d'eux, Rachdi Ben Aïssa, condamné à trois ans sans avoir tué personne, mais pris les armes à la main, est mort au bout de dix ans, en 1983, après avoir, dans le noir de son cachot, fait un autoportrait et dessiné une cellule dont il avait tout minutieusement mesuré. En mourant, il demandait que son dessin sorte : il est sorti, il est publié. Ici.

— De la compassion de deux ou trois gardiens qui ont permis quelques contacts extérieurs : ils fournissaient un bout de papier et un crayon, les détenus écrivaient dans l'obscurité, aidés parfois par un morceau de miroir fiché dans un bâton, et qui, levé entre les toits de tôle, réfléchissait une pâle lueur jusqu'au papier ; ils

demandaient à leur famille de donner de l'argent au gardien, pour lui et pour eux, d'envoyer quelques médicaments et des nouvelles. Au gré des permissions, les gardiens allaient et revenaient. Ils risquaient leur vie.

En 1981 sont arrivés trois frères français, les frères Bourequat, trois civils, les seuls. Hommes d'affaires, fréquentant le palais, ils avaient disparu depuis juillet 1973, avaient passé huit ans dans un lieu secret de Rabat, le PF3, et furent envoyés à Tazmamart sans qu'ils disent clairement d'où venait leur disgrâce. Ils y restèrent dix ans.

Enfin, en 1984, un sort particulier fut réservé au lieutenant Touil, de l'armée de l'air, marié à une citoyenne américaine. Nancy Touil avait mis en marche tout le mécanisme de la démocratie américaine ; les lettres des sénateurs s'échangeaient sur le bureau de l'ambassadeur des Etats-Unis au Maroc. Le résultat d'après négociations fut que Touil a été présenté à l'ambassadeur américain, horrifié de ce qu'il apprenait, et qu'il fut renvoyé finir sa peine à Tazmamart, mais avec un régime spécial. Le cas de Touil ébranla en profondeur l'histoire de Tazmamart : Touil sortait au soleil dans la cour, il mangeait convenablement, et les Etats-Unis avaient l'œil sur lui : donc il ne mourrait pas d'épuisement et comme tous les autres... Il y aurait alors un témoin vivant, renvoyé aux Etats-Unis en 1992. Du côté des autorités françaises qui, depuis 1981, avaient à Tazmamart trois de leurs ressortissants, rien...

La peur gardait bien le secret : personne au Maroc n'osait prononcer le mot de « Tazmamart ». La première fois qu'il fut publiquement, ce fut au Parlement, quelques mois avant la libération des détenus, par un député courageux, M. Bensaid. Mais pendant dix-huit ans, rien.

En France, c'était un peu différent. 1980 : au 25^e étage d'une tour où j'habitais, on sonne à ma porte ; deux jeunes gens disent vouloir me parler. Ils parlent, en effet, et surtout ils me tendent un paquet de lettres couvertes d'une écriture minuscule et serrée : les premières lettres clandestines de Tazmamart viennent d'arriver en France. Je lis les pages qu'ils m'ont laissées, je peux à peine croire ce que je lis, et pourtant, tout de suite, je sais que c'est vrai : au Maroc, tout le monde savait que cette horreur était possible, mais personne n'osait le dire. En France, personne ne la croyait possible. Avec ma part marocaine et mon identité française, j'étais une passerelle dans ce drame.

J'ai aussitôt donné ces lettres au Comité de lutte contre la répression au Maroc, un petit groupe courageux mais peu connu : le comité a organisé, en octobre 1981, un colloque sur la disparition au Maroc. Dans la salle, les fidèles, Jean Dresch, Henri Leclerc, et

Ahmed Marzouki reçoit à Rabat, le 2 octobre, une indemnisation, en présence de Christine Daure-Serfaty (page de gauche). Le douar de Tazmamart (ci-contre).

Ci-contre : le camp de Tazmamart. Ci-dessous : Rachdi Ben Aïssa, mort au bout de dix ans, en 1983, avait dessiné, en 1982, son cachot dans l'obscurité. Il tenait passionnément à ce que son dessin sorte et soit publié.

à l'aube, mais ils ne le savent pas. Ils vont être « remis en forme » pendant plusieurs semaines, on les gave, de jeunes médecins viennent les voir. Mais ils ne peuvent que constater qu'ils ont perdu de 20 à 40 cm de taille, que leur dos est courbé jusqu'à ce que leur menton touche leur poitrine, que leurs jambes sont repliées dans la position foetale.

On recommande le silence total ; « Votre sécurité dépend de votre silence », leur dit-on en les reconduisant dans leurs familles.

Voilà, c'est la page qu'il fallait lire. Mais c'est aux victimes de savoir si elle peut être tournée.

Le 23 juillet 1999, le roi Hassan II meurt, « Que Dieu l'ait en sa miséricorde ». Le jour même, le prince héritier est intronisé sous le nom de Mohammed VI. Il n'a pas encore trente-six ans.

Tazmamart n'a pas été détruit, bien sûr. Seules les cellules ont disparu, on remet là maintenant du matériel militaire, comme autrefois. Mais le Maroc change, et change vite sous l'impulsion du nouveau roi : d'abord la peur a reculé, elle habite les souvenirs, les souvenirs récents, certes, mais qui s'éloignent avec le temps.

Dans un de ses premiers discours, le roi Mohammed VI a annoncé la mise en place d'un « nouveau concept d'autorité ». En clair, l'autorité ne sera plus une menace pour chacun, mais un service pour tous. Les disparitions, les tortures, les horreurs passées, « plus jamais ça », je l'ai entendu moi-même d'un proche du roi.

Alors désormais les journaux, qui sont nombreux et bon marché, publient les récits des témoins et des victimes, et les Marocains sont avides de connaître leur histoire, cette histoire du secret et du silence qu'on leur a cachée si longtemps ou qu'ils n'ont pas voulu savoir.

Des exemples ? Le livre que j'avais publié chez Stock, *Tazmamart, une prison de la mort au Maroc*, en 1992, a été traduit en arabe et publié en feuilleton au mois de décembre 1999 dans le quotidien *El Mounadama*. Quelques semaines plus tard, les Mémoires de M. Raïss, un survivant de Tazmamart, paraissent chaque jour dans le quotidien de l'Union socialiste des forces populaires, le principal parti du gouvernement d'alternance, celui du premier ministre Abderrahmane Youssoufi. Une nouvelle maison d'édition, Tarik, publie la bande dessinée faite autrefois par un détenu politique de Kenitra, Mouride.

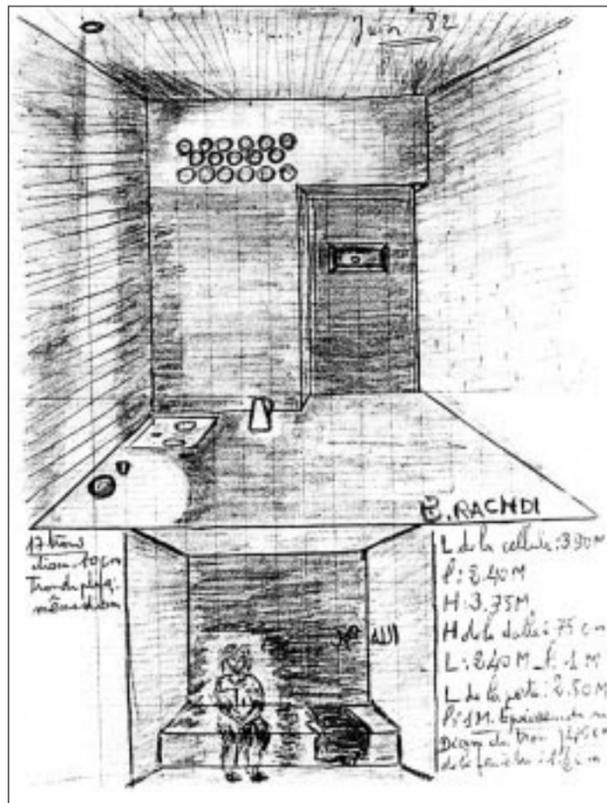
Les secrets sont levés. Peu à peu, en découvrant ce passé, le Maroc est entré en repentance : mais le Maroc est jeune, le roi et son proche entourage aussi, toute cette génération n'est pas responsable des horreurs passées. L'Etat oui, les hommes plus âgés déjà en place qui n'ont rien dit, oui, et une certaine élite qui aurait pu savoir, parler, et ne le voulait pas, aussi.

En août 1999, le roi annonce la formation d'une commission d'indemnisation concernant les victimes de disparitions forcées et de détention arbitraire dont l'Etat est responsable. Depuis quelques jours, on commence à remettre les chèques. C'est une reconnaissance du statut de victime et de la responsabilité de l'Etat.

Les 7 et 8 octobre, nous irons à Tazmamart même ; le forum Vérité et Justice, dont on ne dira jamais assez le rôle qu'il a joué dans cette prise de conscience collective, y organise une cérémonie du souvenir et de la repentance. Le Palais l'autorise, et serait prêt à la faciliter. Peut-être est-il mieux que chacun se prenne en charge, les uns aidant les autres, car c'est une catharsis, celle de tout un pays... Dans l'ordre du symbolique, c'est une révolution copernicienne. Toute la démarche impulsée depuis un an par le chef de l'Etat est conforme à l'universalité des droits de l'homme, aux principes des Nations unies, mais dans la mise en œuvre, ses choix et sa rapidité, il y a l'esquisse d'un modèle marocain.

Tazmamart est loin, perdu à l'est : des autocars, un charter peut-être, emmèneront des anciens prisonniers, ceux qui les ont soutenus, des journalistes... Ceux qui voudront prier le feront, tout se recueillera. Je tiendrai la main d'une jeune femme, celle de la petite Miriam d'autrefois, qui n'est jamais retournée à l'école, et dont le père, Mohammed Chemsî, a été le premier mort de Tazmamart.

Christine Daure-Serfaty
Reportage photo Gérard Rondeau pour « Le Monde »



une jeune femme dont j'ai fait la connaissance ce jour-là, Cécile Sportis, chargée de mission à l'Elysée pour les droits de l'homme. Elle n'a plus lâché l'histoire de Tazmamart. Les lettres de Tazmamart ont été distribuées, et une femme inconnue, Khadija, la sœur des frères Bourequat, a parlé de la disparition de ses frères, que tout le monde ignorait.

En juillet 1981, *Le Monde diplomatique* avait publié un encadré sur « Le sort des officiers condamnés », le nom de Tazmamart y figurait pour la première fois. Le 7 octobre 1981, *Le Monde* a publié des extraits des lettres clandestines.

Pendant dix ans, j'ai été habitée, obsédée par les condamnés de Tazmamart. J'en parlais à toute occasion, à tous ceux et celles qui détenaient une parcelle de pouvoir. En 1986, grâce à Danielle Mitterrand, j'ai pu épouser en prison Abraham Serfaty. Je retournais donc régulièrement au Maroc : j'y faisais provision de miettes d'informations sur eux, sur les enfants Oufkir, sur la prison secrète de Kalaa M'Gouna aussi. En vain : les hommes politiques, les intellectuels, continuaient à séjourner au Maroc, à y fréquenter les grands hôtels et autres Mamounia...

Je désespérais ; on me disait : « Ils sont tous morts. »

En 1989, j'ai tout donné à Gilles Perrault ; il était exactement ce que nous attendions : une voix connue et reconnue qui puisse se faire entendre en France, en Europe, et faire pression sur nos gouvernants, qui, sur les droits de l'homme, donnaient des leçons au monde, et se taisaient au nom de la politique d'Etat. Il a écrit son livre *Notre ami le roi*. Je ne m'attendais pas du tout à un succès pareil, ni à un tel résultat : le livre est sorti en

octobre 1990, les libérations – celles d'Abraham et de tant d'autres, celle de Kalaa M'Gouna, celles de Tazmamart surtout – ont eu lieu en septembre 1991...

Ai-je un regret d'avoir donné ces informations à Gilles Perrault ? Aucun, bien sûr, aucun. Mais je n'ai rien conçu ni écrit : Gilles Perrault est un écrivain, c'est son livre, pas le mien. Mon seul regret, c'est de ne pas avoir été capable de me faire entendre plus tôt. Et je le pense sincèrement, ceux qui devraient se sentir coupables et regretter, ce ne sont pas ceux qui ont fait ou essayé de faire quelque chose, mais bien ceux qui n'ont rien fait. Il y en a eu beaucoup, qui pourtant ne risquaient rien...

Le 15 septembre 1991, en milieu de journée, les gardes frappent sur les portes des cellules de Tazmamart en criant : « Préparez-vous, vous sortez. » On leur distribue des vêtements. A 21 heures, les portes sont ouvertes, quelques hommes sortent dans le couloir et sont poussés vers la porte.

Les gardes voient sortir quelques nains vacillants, des revenants qui auraient ouvert leur tombe. Beaucoup ne sortent pas : ils ne peuvent ni marcher, ni se tenir debout, ni même se lever. On va chercher des brancards ; il n'y en a pas assez ; alors on prend les hommes ou ce qui en reste par les épaules et on les tire, les pieds raclant le sol.

A tous on noue un bandeau sur les yeux, on lie les mains et les pieds, puis on les jette dans des camions et ils roulent toute la nuit. Au matin, leur bandeau ôté, dans des chambres propres avec des lits, des draps et des couvertures, ils ouvriront les yeux dans la lumière éblouissante du jour, qu'ils voient pour la première fois depuis dix-huit ans.

Ils sont à Ahermoumou, leur école quittée sur ordre le 10 juillet 1971



La République une et multiple par Shmuel Trigano

DANS le débat sur la définition et la vocation de la République, il est avant tout question de l'identité de la France, bien plus que de démocratie. « La France » existe-t-elle sans son centralisme étatique ? N'a-t-elle existé, ne peut-elle exister que sous la forme de l'Etat-nation qui – puisqu'il est né un jour, vers le XV^e siècle – pourrait bien aussi s'éteindre un jour, aux environs du XXI^e siècle, sans que le monde ni les peuples cessent d'exister ?

La France fut, en effet, l'Etat-nation par excellence. Elle a incarné son absolu et la République pourrait bien faire sa spécificité dans le concert des peuples. De ce point de vue, il ne faut cependant pas se méprendre. La France « une et indivisible » est le produit de la politique des rois bien plus que des Républiques successives, qui n'ont fait qu'« élever » ce principe géopolitique à l'abstraction, à l'universalité d'un concept.

Le débat oppose ceux qui identifient la France au centralisme étatique et ceux qui, au contraire, lui reconnaissent une personnalité historique *sui generis* qui transcende le politique. S'il est vrai – comme tout semble nous le dire – que l'humanité est entrée dans une ère qui remet en chantier les identités modernes, voire, avec les biotechnologies, le statut de l'humain, alors ce débat se résume à une seule question : la France est-elle capable de passer le

cap d'une mutation inévitable sans mourir ?

Ceux qui répondent par la négative – les républicanistes – émettent secrètement un terrible jugement sur son incapacité à survivre dans un ordre planétaire qui s'impose du dehors. Ceux qui répondent positivement à la question – ils ne sont

pas moins républicains que leurs adversaires – croient la France capable d'une mutation inédite. Ils pourraient adopter pour maxime celle de la « République une et multiple », une expression plus sage que la maxime jacobine – car les réalités humaines sont mouvantes, floues, généreuses –, plus judicieuse que la « République plurielle » – car le multiple sans l'un peut ne devenir qu'un entassement sans âme.

Les républicanistes propagent un sentiment de malaise dans la conscience collective. Ils développent un syndrome typique de la peur archaïque de la désintégration du moi

Il se pourrait en effet que l'idéal de l'Etat-nation nous semble aujourd'hui inhumain avec son projet de superposer impeccablement

L'Etat, par contre, est là pour rassembler et gérer cette diversité humaine irréductible : une seule loi pour différentes façons d'être français. C'est la généralité (critère plus exact qu'une universalité transcendante) de cette loi qui fait la nation. Le jacobinisme centralisateur a trop longtemps refoulé cette multiplicité qui peut aujourd'hui tout à fait se déployer sans attenter à l'unité de la loi. Même en revendiquant une authenticité qui irait jusqu'à l'indépendance, les ultra-nationalistes corses se rendront vite compte qu'à leur corps défendant ils restent

français dans leur âme et leur façon d'assumer leur corsitude. Mais cette corsitude est légitime : c'est la façon qu'ont les Corses d'être hommes et... citoyens français.

La diversité française n'a jamais disparu. Avec la réforme régionale lancée sous la présidence de François Mitterrand, c'est en fait l'ancienne France royale avec ses provinces et ses parlements régionaux qui est réapparue. Elle n'avait donc pas disparu sous le redécoupage départemental de la Révolution... Pis, avec l'intronisation toute récente du nouveau concept administratif de « pays », ce sont les terroirs constitutifs de l'époque féodale qui ont ressurgi. Mais sans leurs côtés négatifs : la République est passée par là.

Le « retour du refoulé » peut être, là aussi, apprécié de deux façons : ou bien comme le signe de la décomposition de la France, ou bien comme le symptôme d'un mieux-être, d'une reprise de soi après un long éloignement. La République a peut-être joué dans l'intervalle comme un processus permettant à ces identités de s'affirmer au sein de l'unité républicaine – après avoir subi l'épreuve de renoncer à leurs potentialités de division que le rouleau compresseur du centralisme a de toute façon longtemps réprimées. Si l'on apprécie la dialectique hégélienne, ce serait là la troisième heure de la République...

Face à cette évolution possible, les républicanistes propagent au contraire un sentiment de malaise dans la conscience collective. Ils développent un syndrome typique de la peur archaïque de la désintégration du moi, lorsque le sujet psychique est confronté à une réalité à laquelle il ne peut faire face. Cette angoisse peut se vivre notamment comme une menace d'invasion par une puissance étrangère d'autant plus sournoise qu'elle serait interne.

On ne peut nier la sincérité des républicanistes, mais leur position engendre malgré eux des effets pervers tout à fait dangereux, tant sur le plan de la nation (l'identité) que sur celui de la morale républicaine (l'égalité), deux plans qu'ils ont profondément à cœur. Que peut engendrer leur apologie conjuguée de l'identité nationale et de l'égalité citoyenne sinon une logique d'exclusion ? Alors qu'ils ne sont que des acteurs parmi d'autres, ils se posent en arbitres de la morale républicaine, obligent tous leurs concurrents à s'aligner sur leurs critères en faisant allégeance de bonne républicanité, source de toute légitimité et légalité. Ils font ainsi nécessairement peser sur ces derniers un soupçon de non-conformité morale.

Quoique marginale, c'est leur position qui aujourd'hui donne le ton. Mais ce n'est pas nécessairement moral. Bien au contraire. C'est là une manœuvre typique de qui cherche à conquérir le pouvoir... Le républicanisme peut ainsi réveiller de vieilles angoisses qui légitimeraient la mesure permanente de la « francité » des uns et des autres (la catégorie « Français de souche » a ainsi eu tendance à revenir sur le devant) et pousseraient chacun à prouver à chaque occasion qu'il est un « bon Français ». N'est-ce pas déjà une réalité quand tous les discours publics ne cessent d'agiter les symboles de la République et de la citoyenneté (cette dernière conjuguée, de façon aberrante, sur tous les tons) ? Dans leur accoutrement la plus courante, ces symboles jouent comme des marqueurs politiquement corrects de l'identité nationale plus que de l'égalité démocratique.

Un nationalisme qui ne dit pas son nom a gagné une bonne part du discours public, par ailleurs (fort heureusement mais ce n'est pas une garantie !) champion des droits de l'homme. Les acteurs du jeu social se voient ainsi emportés dans une surenchère nationaliste effervescente. C'est à qui témoignera le plus de son allégeance à l'identité nationale dont on ne sait pas si elle est vraiment en danger.

Sur le plan de l'égalité, cette ambiance peut avoir des conséquences irrépressibles. Les républicains font du centralisme identitaire et de l'abstraction citoyenne les critères de l'égalité. Or cette uniformisation, cette indexation de l'égalité à une identité prédéterminée et normative, risquent fort d'exclure plutôt que de reconnaître. Tout ce qui n'est pas « conforme » au modèle identitaire peut en effet

donner l'impression d'être hors de la norme égale pour tous, excessif, et donc se voir rejeté.

Le principe du « concours républicain » – qui assure les mêmes chances à chacun, quel qu'il soit – en ressort parfois caricaturé, dans la pratique de la décision dans les institutions et les organisations. La discrimination rampante, couramment à l'œuvre dans nombre de secteurs de la société, a effectivement été constatée par la Commission des droits de l'homme, il y a quelques mois. Elle ne concerne pas les compétences des individus (il s'agirait alors de « sélection ») mais aussi, par un biais inavoué, leurs origines et leurs identités trop voyantes, trop affirmées ou trop spécifiques.

Cette version de l'égalité ne peut que renforcer la médiocrité (toute uniformisation appauvrit). Elle risque surtout de produire du ressentiment (sous la forme du communautarisme, souvent pourtant une chimère idéologique agitée inconsidérément).

A ce propos, cependant, les républicanistes ont un argument valable que l'expérience contemporaine a vérifié. C'est le problème que pose la gestion politique de la repré-

La reconnaissance des identités et des appartenances dans la citoyenneté ne doit pas correspondre à un déficit de démocratie

sentation des groupes, communautés et identités collectives. Comme la condition de ces entités n'est pas et ne doit pas être politique, elle ne peut qu'être non démocratique dès qu'il est question de représentativité devant les pouvoirs publics (qui en sont friands car ils ont besoin d'interlocuteurs). C'est la faille qui rend possible le phénomène de cliques et de « mafias »... qui accaparaient pour leurs propres intérêts, sans le contrôle démocratique de leurs « ouailles », la représentativité de ces mouvances, par nature floues.

La reconnaissance des identités et des appartenances dans la citoyenneté ne doit pas correspondre à un déficit de démocratie. Cette reconnaissance ne doit se faire que sur le plan de la légitimité, des valeurs, des mœurs culturelles, de la socialité et pas nécessairement sur le plan de la loi. Mais même en ce cas, la philosophie politique de la démocratie disposerait d'abondantes ressources pour penser l'unité avec la multiplicité.

Shmuel Trigano est professeur de sociologie à l'université Paris-X-Nanterre.

Des infos boursières croustillantes livrées gratuitement chez vous dans la minute.
Rien n'est meilleur qu'une bonne info toute chaude, bien rédigée par des journalistes spécialisés et indépendants et leur réseau d'experts tout aussi spécialisés et indépendants, et de pouvoir la déguster chez soi en trainant en caleçon ou en tee-shirt. C'est bon pour la santé et c'est très bon pour votre argent.]

avec **LesEchos**

mesfinances.fr
OFFREZ-VOUS UN EXPERT À TOUT FAIRE]

Le coût des communications téléphoniques locales de votre opérateur vous sera facturé au tarif habituel.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA TAXATION DES TRANSPORTS POLLUANTS

Quelle crédibilité peut-on donc accorder à la politique environnementale du gouvernement ? Alors que l'on pouvait penser qu'un pas avait été fait pour aller à l'encontre du « tout-route » (contrats de plan Etat-région, rattrapage pluriannuel du différentiel de taxation des prix du gazole et de l'essence...), le gouvernement vient de décider d'alléger sensiblement la fiscalité sur les transports routiers.

Or, dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre et la pollution en général, c'est bien en augmentant le coût des modes de transport les plus polluants d'une manière durable et annoncée que l'on fera évoluer les acteurs du « marché » des transports. Si les hausses du coût des carburants et du transport routier en général sont annoncées plusieurs années à l'avance par une volonté politique forte, on peut alors espérer que les constructeurs automobiles feront de sérieux efforts de réduction de la consommation des véhicules, que les usagers des transports feront le choix de modes de transports alternatifs moins coûteux ou limiteront leurs besoins en déplacement. Les valse-hésitations du gouvernement en la matière ne don-

nent malheureusement aucun signal clair en ce sens au lobby routier et aux usagers de la route.

Alexandre Pieyre
Londres (Grande-Bretagne)

LE DÉFICIT DE L'ASSURANCE-MALADIE

Les dépenses de santé ont dépassé le quorum fixé par l'administration. Tant mieux ! (...) Il faut féliciter les médecins d'avoir su résister aux pressions de la Sécurité sociale, et d'avoir préféré le devoir de soigner au mieux leurs patients au confort d'une collaboration tranquille (qui revenait à sélectionner telle prescription pour tel malade).

Ces médecins risquent donc d'être punis si la ministre applique les mesures de sanctions financières collectives correspondant aux décisions du plan Barrot/Juppé (qu'elle avait cependant condamné en son temps). (...) Il est d'ailleurs curieux de noter cette parité d'actions entre les différents ministres des affaires sociales.

Il va donc falloir nous battre et réexpliquer la situation aux malades. Mais, à la longue, ce système de santé, qui était réputé performant selon les instances internationales, sera déserté par ses « esclaves » libéraux et un jour, il faudra les remplacer par des salariés... On imagine les coûts.

Docteur Dominique Dubois
Sartrouville (Yvelines)

Milosevic, l'homme du malheur serbe

Suite de la première page

Entre-temps, il a passé quelques mois aux Etats-Unis comme représentant de la banque de Belgrade. Il en a profité pour acquérir des connaissances d'anglais qui épatent ses interlocuteurs occidentaux quand il aura dédicié de les charmer. Partout, sa gestion est médiocre. Même dans le socialisme autogestionnaire, ce n'est pas un handicap pour grimper dans la hiérarchie ; la fidélité au parti est plus importante. Pour accéder au sommet et devenir président de Serbie, il ne lui reste plus qu'à poignarder dans le dos Ivan Stambolic. En 1987, il accomplit le parricide symbolique. En août 2000, Ivan Stambolic disparaît mystérieusement pendant son jogging dans la banlieue de Belgrade.

La mort encore, toujours, omniprésente dans l'histoire de Slobodan Milosevic et de sa famille. L'écrivain d'origine serbe Vidosav Stevanovic, qui vient de publier un essai biographique - *Milosevic, une épitaphe* (« Le Monde des livres » du 15 septembre) -, attribue à cette obsession son étrange comportement. « *A une époque plus paisible, écrit-il, il n'eût certainement pas causé de grands dommages.* » Il eût été un névrosé ordinaire. La fin du communisme et l'éclatement de la Yougoslavie l'ont plongé dans une folie meurtrière. La névrose familiale se résout dans une tragédie à l'échelle de l'histoire où les milliers de morts de Vukovar, de Sarajevo, de Srebrenica, de Pristina, ne comptent ni plus ni moins que les proches, les féaux ou les rivaux qui disparaissent dans des conditions mystérieuses.

Slobodan Milosevic est né le 20 août 1941 à Pozarevac, dans une famille du Monténégro. Pour faciliter sa carrière dans le parti, il se proclama « *Serbe d'origine monténégrine* ». Son frère aîné, Borislav, qui est aujourd'hui ambassadeur à Moscou, se présente, lui, comme « *Monténégrin d'origine serbe* ». Dans la nomenclature, l'essentiel est d'être sur la bonne liste au bon moment. Leur père était un prêtre de l'Eglise orthodoxe, excommunié après la guerre pour avoir dénoncé ses collègues aux nouvelles autorités communistes. Il se suicida quelques années plus tard. Leur mère, qui élève seule le petit Slobodan, était institutrice et membre du parti. Elle s'est pendue peu avant son frère, l'oncle de Slobodan.

Au lycée, Slobodan rencontre sa future femme, Miriana, dite Mira, le prénom que sa mère portait dans la clandestinité. La mère de Miriana aussi s'est suicidée. Depuis, ils sont inséparables, unis par « *la peur de la mort mêlée à son désir inconscient, la tentation de la mort et la volonté affolée de la fuir* », écrit Vidosav Stevanovic. Ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre. Pendant les discussions de Dayton, quand les négociateurs étaient censés être coupés du monde, Milosevic avait obtenu des Américains la possibilité de téléphoner tous les soirs à sa femme...

Comment ce bureaucrate couleur passe-muraille, cet « *homme sans qualité* », ce « *vide qui absorbe tout et s'accommode de tout* », a-t-il tenu en échec la communauté internationale pendant une décennie ? La réponse se trouve dans la rencontre entre une folie individuelle et une folie collective, qui a jeté ces nouveaux Atrides dans l'incendie des Balkans par eux-mêmes allumés. Slobodan et Miriana partagent une autre obsession qui, dans la tragédie antique, est l'autre nom de la mort : le pouvoir, celui qui justement donne le droit de sacrifier les mortels et de défier les dieux. Milosevic prend le pouvoir à la fin des années 80, à un moment où la perestroïka gorbatchévienne répand en Europe de l'Est l'idée saugrenue qu'il est possible de sortir du socialisme. En Yougoslavie aussi, il y a un premier ministre fédéral, Ante Markovic, qui se pique de libéralisme économique, voire de libéralisme politique. Milosevic flaire le danger et l'occasion. Le libéralisme politique signifie la fin du système, sauf s'il peut être retourné au profit des forces les plus nationalistes.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE

Les Serbes, « *ce peuple qui ne doit plus être battu* », tiennent la revanche attendue depuis la création de la « deuxième Yougoslavie », qui a été, pendant quarante ans, dominée par le Croate Tito. Ou bien les Serbes auront la place éminente qui leur revient dans la Fédération (comme au temps de la Yougoslavie des origines), ou bien ils saboteront la Fédération. Le dernier représentant serbe à la présidence collégiale, Borislav Jovic, le dit sans détour dans ses mémoires. Le général Veljko Kadijevic, ministre des armées et chef d'état-major, l'exprime en ces termes : « *La Yougoslavie sera un Etat fédéral ou ne sera pas !* » L'écrivain Dobrica Cosic, qui fera un brin de chemin avec Milosevic, ajoute un avertissement : « *Pour sortir de la Yougoslavie, il faudra en payer le prix.* » Le prix, c'est la guerre. Avec la Slovénie, c'est la répétition générale de la pièce qui se joue d'abord avec la Croatie, ensuite et surtout avec la Bosnie-Herzégovine. « *Notre objectif est d'éviter les effusions de sang, d'établir des frontières à l'intérieur desquelles on ne fera pas la guerre. Hors de ces frontières, la guerre ne peut être évitée, car la Bosnie-Herzégovine ne peut survivre en tant qu'Etat, or la lutte pour le territoire peut difficilement se livrer sans effusion de sang* », écrit Borislav Jovic.

Pour dépecer la Bosnie, Slobodan Milosevic trouve des alliés qui ont aussi des comptes à régler avec la mort : Radovan Karadzic, le psychiatre fou, expert en vers de mirliton, qui, depuis son fief de Pale, fait bombarder Sarajevo ; Ratko Mladic, l'« *assassin charismatique* », comme l'appellait le négociateur américain Richard Holbrooke, qui prenait plaisir à trinquer avec les généraux des forces de l'ONU qu'il venait de narguer en prenant leurs hommes en otages. Confrontée aux atrocités commises par son propre père, la jeune Ana Mladic

a mis fin à ses jours après les massacres de Srebrenica. Ni Karadzic ni Mladic, aujourd'hui inculpés de « *génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité* » et recherchés à ce titre, comme leur mentor, par le Tribunal pénal international, n'avaient sans doute le Mémorandum de l'Académie des sciences de Belgrade. Ils n'en avaient nul besoin.

Dans ce texte de 1986, qui déclencha alors une sourde lutte politique en Serbie, quelques académiciens, menés par Dobrica Cosic, posaient la « *question serbe* », décomposée en deux parties : premièrement, dans la Yougoslavie titiste, la Serbie n'avait pas l'influence que devait lui donner son importance démographique et culturelle ; deuxièmement, les Serbes, dispersés dans plusieurs Républiques, devaient pouvoir se rassembler dans un seul Etat. C'était l'idée de la Grande Serbie, qui allait arracher aux Républiques voisines les lambeaux de terre serbe, usurpés au nom d'un équilibre politique injuste. S'il n'était pas nécessaire que les généraux serbes aient lu le Mémorandum, il n'était pas inutile que quelques intellectuels en aient eu connaissance pour donner un lustre historique à leurs harangues nationalistes.

LA PERFECTION DANS L'ART DE MENTIR

La communauté internationale regarde, incrédule. Dans certaines capitales européennes, la « *question serbe* » paraît pertinente ; dans d'autres, elle est un prétexte à régler la « *question croate* », comme si les Balkans étaient redevenus le champ clos des rivalités des grandes puissances. On se croirait transportés au début du siècle.

Les dirigeants américains cherchent à situer Sarajevo sur la carte : « *Nous n'avons aucune balle dans ce conflit* », déclare le secrétaire d'Etat (républicain) James Baker. Son successeur démocrate, Warren Christopher, s'illustre par son ignorance des réalités régionales. Les Russes se demandent si l'invocation de la fraternité slave et orthodoxe ne va pas leur permettre de reprendre pied dans les Balkans, mais Boris Eltsine se méfie de Milosevic qui a soutenu les putschistes d'août 1991 à Moscou. C'est pain bénit pour l'homme fort de Belgrade, qui se prépare à partager la Bosnie avec son alter ego de Zagreb, Franjo Tudjman. Avec le président croate, il dessine les nouvelles frontières

sur un plan que les chancelleries comparent au pacte germano-soviétique de 1939.

De Belgrade, du salon aux canapés à fleurs où il reçoit tous ses visiteurs, Slobodan Milosevic tire les ficelles. Il lance ses sbires de Pale à l'assaut des Bosniaques, fait mine de freiner leurs ardeurs pour rehausser sa stature d'homme d'Etat responsable quand la réaction internationale apparaît plus sérieuse. C'est lui le fauteur de guerre ; c'est avec lui qu'il faut faire la paix. Il n'est pas encore le « *boucher de Belgrade* », le « *nouvel Hitler* » que la propagande américaine dénoncera pendant la guerre du Kosovo. Il est le président d'un pays que l'on menace, que l'on sanctionne éventuellement, mais avec qui on négocie. Le bureaucrate sans charme sait se montrer charmeur. Il a atteint dans l'art de mentir une perfection qui étonne même son vieux complice, l'ancien communiste et ultranationaliste Vojislav Seselj. A Dayton, en novembre 1995, il est l'« *homme de la paix* », celui qui fera les ultimes concessions pour sauver les négociations.

Quand la crise du Kosovo entre dans une phase aiguë, les Américains pensent pouvoir répéter le même scénario. Ils misent sur le Milosevic calculateur que la menace de quelques frappes bien ajustées conduira à un repli tactique. Ils ont oublié Slobodan l'irrationnel. Le petit Slobodan de Pozarevac, le fils du théologien orthodoxe qui, une fois par semaine, écrit Vidosav Stevanovic, haranguait dans un champ « *d'étranges pierres semblables à des hommes en marche* », a fini par croire à ses délires nationalistes. Il joue son va-tout dans une aventure où il venge les ancêtres et se hisse au niveau du héros légendaire Milos Obilic, qui aurait tué le sultan turc sur le champ des Merles. Il croit sans doute que, en majorité, les Serbes partagent les mêmes fantasmes, puisqu'il leur demande, sans raison impérieuse, de perpétuer son pouvoir par une nouvelle élection. Il se trompe. La magie du verbe n'agit plus. La peur de la répression est inefficace. La force de l'opposition dépasse ses capacités pourtant démesurées de manipulation. Il est placé devant un choix : ou se démettre, ou tirer ses dernières cartouches contre un peuple dont il aura précipité le malheur.

Daniel Vernet

Dessous de table par Nicolas Vial



PRÉCISIONS

ÉPAVES

La construction d'une phrase, dans notre article consacré aux épaves marines (*Le Monde* du 27 septembre) pouvait prêter à confusion. Il n'y a pas de lien entre les mesures prises à l'égard du navire *Yusen-Kashia-Maru* et la demande d'une étude faite par l'état-major de la marine et le secrétariat à la mer auprès du Centre de documentation de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre).

MITSUBISHI

A la suite de la publication, dans *Le Monde* du 13 septembre, d'une information sur le rappel de 100 000 téléviseurs défectueux par Mitsubishi Electric, cette société nous précise qu'elle n'est pas contrôlée par le conglomérat Mitsubishi. « *Les forces d'occupation américaines ont démantelé le zaibatsu (conglomérat) Mitsubishi en 1946. Depuis, les*

compagnies Mitsubishi sont des entités indépendantes, tant sur le plan juridique que sur celui du management. Mitsubishi Corporation détient une part très négligeable de notre capital. Mitsubishi Electric est gérée de façon indépendante et n'est pas « contrôlée » par la grande maison de commerce Mitsubishi Corporation. »

RECTIFICATIF

ABBÉ BISSEY

C'est par erreur que nous avons écrit que l'évêque de Bayeux-Lisieux devait comparaître pour « *non-dénonciation de crimes et d'atteintes sexuelles* », lors du procès de l'abbé René Bissey (*Le Monde* du 4 octobre). Mgr Pierre Pican est cité en effet comme témoin dans ce procès. Il est, par ailleurs, mis en examen pour non-dénonciation, la justice lui reprochant d'avoir eu connaissance du comportement répréhensible de l'abbé et de ne pas en avoir informé les autorités.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Enfin !

L'INCROYABLE s'est donc produit à Belgrade. L'imprécation des fous serbes « *Gotov je !* » (« *Il est fini* ») est devenue réalité. Au fil d'un long après-midi d'automne, où la joie de la rue l'emporta peu à peu sur la colère, le vent de l'Histoire a balayé la dernière dictature national-communiste d'Europe, onze ans après la chute, une à une, des démocraties prétendument « populaires » et qui l'étaient si peu. Victime du piège qu'il s'était lui-même tendu en organisant une élection présidentielle, Slobodan Milosevic semble s'être résigné à lâcher prise, par pur instinct de survie et pour ne pas connaître le sort tragique d'un Ceausescu.

Cette fois, la Serbie fut à la hauteur de l'événement. En une ultime manigance, le président yougoslave avait tenté de lui voler sa victoire électorale. Délivré de la peur, et impatient de laver l'affront subi, le peuple lui a répliqué dans la rue par un verdict sans appel. Le pays, il est vrai, était mûr pour le changement. Depuis quelque temps déjà, la Serbie profonde, vivier électoral de Milosevic, avait commencé de « lâcher » celui qui l'avait flattée, séduite, puis entraînée dans quatre guerres, à coup de surenchères nationalistes, au nom d'un rêve, la « Grande Serbie », qui se transforma en cauchemar. L'opposition, surmontant enfin ses divisions, s'était trouvée un nouveau chef, honnête et patriote, Vojislav Kostunica. Surtout, la police et l'armée, prêtes à se rallier à lui, n'entendaient nullement noyer dans le sang la contestation populaire. Point de

départ de l'aventure de Milosevic, le Kosovo restera sans doute comme son point d'arrivée : en décidant tardivement d'affronter militairement le pouvoir serbe, l'Europe et les Etats-Unis auront sans conteste affaibli et isolé un peu plus de son peuple le maître de Belgrade.

Milosevic laisse à son pays un héritage accablant. Son cynisme mégalomane a plongé les peuples de la région dans un engrenage de conflits et de répressions qui ont fait plus de 200 000 morts et cinq millions de réfugiés. La fédération yougoslave n'est plus qu'une nation exsangue, économiquement et moralement meurtrie. Son réveil, dans le courage et la fierté, est de bon augure. Il lui faudra devenir, à son tour, une démocratie pour pouvoir prétendre un jour intégrer l'Union européenne qui, en signe de bienvenue, s'apprête à lever les sanctions qu'elle lui infligeait.

Vojislav Kostunica ne sera pas pour l'Europe un partenaire docile. Nationaliste modéré mais ferme, le tombeau de Milosevic est hostile à l'émancipation du Kosovo et à la comparaison de l'ancien dictateur devant le Tribunal de La Haye. Voilà, à l'horizon, au moins deux sérieux motifs de discordes avec les Quinze. L'Europe sous présidence française est prête à composer avec Belgrade pour hâter la réintégration de la Serbie en son sein. Ces désaccords potentiels ne peuvent faire oublier l'essentiel : le renversement par son peuple d'un homme qui symbolisait ce nationalisme et incarnant la fuite en avant criminelle de ses héritiers.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Succès de M. Bevin au congrès de Margate

M. BEVIN, chef du Foreign Office, a une fois de plus triomphé de tous ses critiques au sein du Parti travailliste. Le 49^e congrès du Labour Party, qui se termine aujourd'hui à Margate, vient d'approuver son action à une écrasante majorité. La motion « gauchiste », en réalité motion de censure contre la politique étrangère du cabinet Attlee, a été rejetée par 4 861 000 voix contre 881 000 voix.

Ce succès est d'autant plus significatif que tous les observateurs, conscients du réel malaise que provoque chez les militants un réarmement qui leur paraît dangereux sur tous les plans, intérieur comme extérieur, avaient prédit beaucoup d'agitation le jour où le congrès discuterait des problèmes extérieurs. On avait même parlé « d'un 38^e parallèle passant au travers de ce congrès et le divisant profondément ».

Un vote massif a balayé ces sombres prédictions. Peut-on dire toutefois que le malaise des délégués travaillistes est aujourd'hui complètement dissipé ?

C'est peu probable ; il ne s'agissait pas cette fois-ci en effet, comme dans les fameuses rébellions des congrès précédents, de critiquer des aspects particuliers de la politique étrangère à l'égard de la Palestine ou de l'Allemagne, par exemple.

Les inquiétudes portent désormais sur les problèmes beaucoup plus fondamentaux de la paix et de la guerre. Les délégués appartiennent pour la plupart aux anciennes générations. Ils ont été élevés dans la tradition de l'antimilitarisme, et même s'ils acceptent aujourd'hui le réarmement ils le font plus par raison que par instinct.

(7 octobre 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MONNAIE La Banque centrale européenne (BCE) a surpris les marchés, jeudi 5 octobre, en annonçant une hausse d'un quart de point de son principal taux directeur, porté à

4,75 %. ● IL S'AGIT de la septième augmentation consécutive du coût de l'argent depuis novembre 1999, pour un total de 2,25 points. ● L'EURO s'est replié contre le dol-

lar et le yen, jeudi. Vendredi matin dans les premières transactions, il tombait jusqu'à 0,8672 dollar et 94,38 yens. ● CETTE DÉCISION « a comme objectif d'éviter que les

pressions inflationnistes sur les prix à la consommation provenant des cours du pétrole et des taux de change de l'euro ne se transforment en tendances inflation-

nistes... », a indiqué la BCE. ● CETTE HAUSSE des taux survient au moment où les signes d'essoufflement de l'économie européenne se multiplient.

La Banque centrale européenne surprend les marchés en relevant ses taux

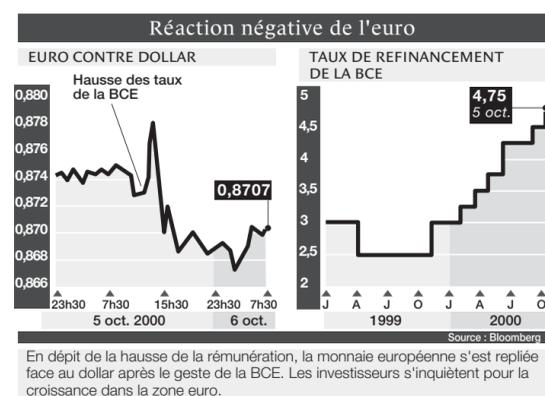
En dépit, jeudi 5 octobre, de la septième hausse consécutive du loyer de l'argent en Europe depuis novembre 1999, l'euro s'est affaibli face au dollar. La BCE justifie sa décision par les risques de pression inflationniste liés notamment à l'envolée des prix du pétrole

LE PILOTAGE monétaire réside parfois dans l'art de la surprise. La Banque centrale européenne (BCE) a donné, jeudi 5 octobre, une nouvelle illustration de ce principe, avec l'annonce d'une hausse d'un quart de point de son principal taux directeur, porté à 4,75 %. La très grande majorité des économistes tablait sur un statu quo. Il s'agit de la septième augmentation consécutive du coût de l'argent depuis novembre 1999, pour un total de 2,25 points. « Les surprises ne peuvent parfois pas être évitées ; comme dit mon collègue Alan Greenspan [président de la Réserve fédérale américaine], elles peuvent être un élément de politique monétaire et elles doivent l'être », a souligné Wim Duisenberg, le président de la BCE, à l'issue du conseil des gouverneurs.

En dépit du relèvement monétaire, l'euro s'est replié contre le dollar et le yen. Dans un premier temps, il avait dépassé le seuil de 0,88 dollar, à la suite de l'annonce de la BCE, avant de replonger. Vendredi matin dans les premières transactions, la devise européenne tombait jusqu'à 0,8672 dollar et 94,38 yens. Elle limitait néanmoins sa chute par la crainte d'une nouvelle intervention concertée des banques centrales internationales sur le marché des changes. Les places boursières européennes avaient toutes terminé la séance en hausse, jeudi, tandis que le marché obligataire était resté stable. Vendredi, en début de séance, il repartait à la hausse. Le resserrement monétaire est « une assurance supplémentaire qui montre que la BCE tient à maintenir l'inflation à un niveau bas. Je pense que ce sera bon en fin de compte pour le marché obligataire », explique Lorenzo Codogno, de Bank of America à Londres, interrogé par Reuters.

L'institut d'émission en est à sa deuxième surprise en moins de deux semaines, après avoir coordonné dans le plus grand secret l'intervention des principales banques centrales internationales, vendredi 22 septembre. Il s'agissait alors de soutenir une monnaie unique mal en point, qui avait atteint des planchers historiques, en deçà de 0,85 dollar. Selon M. Duisenberg, « il n'y a pas de lien direct » entre l'intervention et la hausse des taux. « Je ne nie pas que les deux actions soient compatibles », a-t-il cependant reconnu.

Dans la foulée de l'intervention – une première depuis le lancement de l'euro –, certains experts avaient estimé qu'une hausse des



taux devait avoir lieu à brève échéance, afin de confirmer le renversement de tendance opéré sur les marchés des devises. Un resserrement monétaire est censé conforter l'intérêt des investisseurs pour la monnaie unique. Le président de la BCE s'est dit « très satisfait » de l'initiative des banques centrales des pays du G 7, et n'écarte pas la menace d'un nouveau geste. L'institut d'émission et ses partenaires – la Fed, les banques du Japon, du Canada et d'Angleterre – « vont continuer à observer étroitement les évolutions et à coopérer sur les marchés des devises de manière appropriée ».

En fait, la décision prise jeudi est une demi-surprise : si la tendance à la hausse était connue, c'est le moment qui peut surprendre. Il s'imposait néanmoins aux yeux des gouverneurs. « La décision d'aujourd'hui continue d'avoir comme objectif d'éviter que les pressions inflationnistes sur les prix à la consommation provenant des cours du pétrole et des taux de change de l'euro ne se transforment en tendances inflationnistes plus permanentes », a expliqué M. Duisenberg.

PRÉVENIR TOUT EFFET SECONDAIRE

Les cours du pétrole ont joué un rôle essentiel. Ils avaient atteint de nouveaux sommets à la mi-septembre, avant de redescendre quelque peu récemment : « Contrairement aux prévisions initiales, la progression des prix de l'énergie ne s'est pas réduite mais a plutôt continué à exercer une pression considérable à la hausse de l'indice des prix », affirme la BCE. Par ailleurs, « la faible valeur externe de l'euro a accru les risques qu'une augmentation des prix produits importés ne se transmettent progressivement aux

produits de consommation ». Sur le plan monétaire, enfin, « les conditions de liquidité demeurent amples » dans la zone euro. L'agrè-

gat qui évalue la quantité de monnaie en circulation, M3, est en léger repli mais reste dynamique, en progression de 5,3 % sur trois mois entre juin et août.

Alertée par ces différents éléments, la BCE cherche surtout à prévenir tout effet secondaire. « La politique monétaire a besoin d'assurer en permanence que les actuels taux d'inflation n'affectent pas les anticipations sur la hausse des prix, et par-là même la fixation des prix et des salaires. » L'institut d'émission a tenu à rappeler que « les développements du cours du pétrole et des taux de change pourraient conduire les indices de hausse des prix à rester au-dessus des 2 % sur une période plus longue qu'envisagée dans un premier temps ».

Après 2,3 % en août, l'indice des prix devrait connaître une nouvelle progression en septembre, bien au-delà de la référence de 2 % fixée par les gardiens monétaires. « La

décision prise aujourd'hui devrait être comprise comme le moyen de maintenir la confiance dans la stabilité des prix sur le moyen terme », dit M. Duisenberg, appelant les partenaires sociaux à faire preuve d'une grande modération dans les futures négociations salariales. Pour le président de la BCE, « il est important qu'ils continuent d'agir avec autant de responsabilité que dans un récent passé ».

CONJONCTURE SOUTENUE

Reste à savoir quel sera l'impact de ce resserrement sur le rythme de la croissance européenne. La décision survient au moment où le moral des consommateurs semble fléchir, en particulier en France. De même, certains économistes considèrent que la croissance pourrait avoir atteint un pic, sous l'effet de l'envolée des cours du baril. La BCE réfute toute perspective de ralentissement de l'activité : « Les forces

sous-tendant une croissance solide à moyen terme restent en place », a assuré M. Duisenberg. La bonne santé de l'économie mondiale, l'évolution de la demande dans la zone euro continuent de soutenir la conjoncture bien qu'il « ne peut être exclu que l'augmentation des prix du pétrole freine temporairement, sur le court terme, le dynamisme de la croissance ». Dans ce contexte, la BCE considère que sa meilleure contribution à la conjoncture est de « préserver le climat de stabilité des prix ».

Pour l'avenir, M. Duisenberg s'est voulu mystérieux sur le cours de la politique monétaire, suggérant que l'institut d'émission pourrait marquer une pause : « nous jugerons quand le moment sera mûr, et ce temps pourrait constituer un long délai ».

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

COMMENTAIRE

À CONTRETEMPS

La décision de la Banque centrale européenne (BCE), jeudi 5 octobre, de relever d'un quart de point ses taux directeurs a surpris tout le monde : économistes, investisseurs et, plus encore, gouvernements de l'Union. Pour ces derniers, le geste de l'institut d'émission peut être ressenti comme une provocation. Il y a deux semaines, ils avaient, non sans hésiter, donné leur accord à une intervention sur le marché des changes pour faire remonter l'euro : leur espoir était que cette action permettrait d'éviter une hausse des taux. Il a été déçu.

Surtout, au cours des derniers jours, les signes d'essoufflement se sont multipliés en Europe, permettant d'envisager un statu quo monétaire durable : crise de langueur en Italie, dégradation du climat des affaires en Allemagne, plongeon du moral des ménages en France. Au point que de nombreux experts n'hésitent plus à évoquer un nouveau « trou d'air » pour l'économie européenne, comme celui qui avait suivi la crise financière asiatique. La BCE a délibérément choisi d'ignorer ce freinage de l'activité économique, au risque d'être accusée de saboter la croissance, au risque sur-

tout de détériorer ses relations, déjà difficiles, avec le pouvoir politique.

Sans doute la BCE donne-t-elle l'impression d'avoir opéré à contretemps. Mais peut-elle demeurer crédible en restant inactive ? Le taux d'inflation de la zone euro s'inscrit à 2,3 %, nettement au-dessus de l'objectif de 2 % que s'est fixé l'institut d'émission. Rien de grave, en soi, si ces tensions inflationnistes, liées pour l'essentiel à la flambée des matières premières importées, ne commencent à s'étendre à d'autres secteurs. Un peu partout en Europe, notamment en France, les revendications salariales se font plus pressantes. Surtout, les conflits des routiers des dernières semaines ont démontré à quel point les opinions publiques européennes sont peu disposées à accepter un retour, même modeste, de l'inflation. Dans ces conditions, il n'est pas absurde de penser, comme la BCE, que le meilleur moyen de remonter le moral des ménages et des industriels consiste à les rassurer sur le front des prix. Si un reproche peut être fait à la Banque centrale, c'est de ne pas avoir agi plus tôt et plus énergiquement. C'est là que situe le véritable contretemps.

Pierre-Antoine Delhommais

M. Pierret saisit le Conseil de la concurrence sur les forfaits de France Télécom

L'ART est critiquée pour sa lenteur

LE SECRÉTAIRE d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, s'est efforcé de calmer le jeu, jeudi 5 octobre, dans le conflit qui oppose l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) et France Télécom à propos des forfaits de téléphonie fixe (*Le Monde* du 3 octobre). M. Pierret a saisi le Conseil de la concurrence sur la légalité des forfaits « Lignes France » mis en cause par l'ART. Il a demandé à Michel Bon, PDG de France Télécom, d'en suspendre la commercialisation, prévue le 6 novembre, jusqu'au verdict des sages.

AVIS PARTIELLEMENT NÉGATIF

L'ART avait mis le gouvernement dans l'embarras, mercredi, en publiant un avis partiellement négatif sur les forfaits annoncés lundi par France Télécom. Tout en donnant son feu vert aux forfaits « Lignes locales », l'ART avait dénoncé les « Lignes France », qui combinent des services ouverts à la concurrence (les communications longues distances), et d'autres encore soumis de facto au monopole de France Télécom (les communi-

cations locales). Celles-ci sont au cœur de la prochaine étape de la libéralisation du marché français, qui interviendra le 1^{er} janvier 2001. D'ici là, fait valoir l'ART, les concurrents de France Télécom ne sont pas en mesure de présenter une offre alternative aux « Lignes France ». Pour le gouvernement, l'affaire aurait pu être simple : il doit décider d'homologuer – ou non – les tarifs de France Télécom, une fois publié l'avis de l'ART. En l'occurrence, il était difficilement envisageable que M. Pierret donne son aval à un forfait ayant fait l'objet d'un avis négatif de l'ART.

Cependant, les circonstances dans lesquelles l'autorité a rendu son avis – trois mois et demi après le dépôt du dossier, au lieu des trois semaines prévues – a mécontenté Bercy, où l'on entend dire que de tels délais ne sont pas acceptables car ils bloquent la stratégie de l'opérateur. Le recours au Conseil de la concurrence est aussi une façon de signifier à l'ART que plus de rapidité serait bienvenue.

Anne-Marie Rocco

Thierry Breton, PDG de Thomson Multimedia « L'Etat a récupéré les 11 milliards de francs d'augmentation de capital de 1997 en une seule fois »

Thomson Multimedia est désormais privatisé, l'Etat ayant ramené sa participation à 36 % du capital. L'entreprise a réussi à mobiliser 22 milliards de francs sur ses titres et à rallier 1,8 mil-

lion d'actionnaires individuels. Dans un entretien au *Monde*, Thierry Breton, son PDG, explique comment il a « réinventé » l'entreprise. Le fabricant de téléviseurs, qui avait failli

être racheté pour 1 franc symbolique par le coréen Daewoo en 1996, est devenu une entreprise de la « transition numérique », qui vaut 100 milliards de francs en Bourse.



THIERRY BRETON

tion de capital qu'il nous avait consentie en 1997 pour accompagner la nouvelle stratégie de TMM, soit 11 milliards de francs. Et le solde de sa participation – 34 % du capital – est aujourd'hui valorisée à près de trois fois ce montant.

– Comment expliquez-vous ce retournement complet de perception de l'entreprise depuis qu'elle a failli, en 1996, être cédée pour 1 franc symbolique au coréen Daewoo ?

– Nous avons complètement réinventé l'entreprise. De fabricant de produits d'électronique grand public, nous sommes devenus une

entreprise de la « transition numérique » – la révolution qui va faire basculer l'ensemble des appareils audio et vidéo, des programmes et des services dans l'ère du numérique. TMM a choisi d'être présent en amont et en aval de son métier de base, la fabrication de « produits bruns » (téléviseurs, magnétoscopes, etc.) Nous sommes aujourd'hui la seule société du secteur à être ainsi présente sur tous les segments de cette industrie. Une position qui nous permet d'ajouter les sources de revenus aux différents stades de la chaîne de valeur de l'industrie numérique.

– Cela vous permet-il de penser les marges réduites du secteur de l'électronique grand public ?

– C'est en effet l'objectif. Prenons l'exemple des DVD (vidéodisques numériques), un marché très prometteur mais aussi très concurrentiel, où les marges diminuent rapidement. Nous fabriquons les modules de la lecture laser de près d'un lecteur DVD sur trois vendus dans le monde, un composant qui représente près de la moitié de la valeur de cet appareil. Et en aval, nous possédons un certain nombre de brevets, qui nous procurent des revenus récurrents à chaque vente de DVD.

» Ce modèle économique est valable pour un grand nombre de nos produits, comme le livre électronique ou le baladeur MP3 : TMM détient la moitié des brevets liés à cette norme de compression, qui permet de télécharger de la musique sur Internet. Au total, les deux activités que sont les composants et les brevets, contribuent au résultat d'exploitation à hauteur d'un demi-milliard d'euros.

» Le cœur historique de notre activité, les produits grand public, enregistre aussi des résultats records grâce à notre forte présence sur les décodeurs numériques, nos contrats avec les opérateurs comme DirecTV ou Canal+, et notre nouvel accord d'exclusivité avec le distributeur américain RadioShack. Nos ventes ont progressé de 45 % au premier semestre, et de 28 % hors effet de change et de consolidation d'activités nouvelles. La performance de l'exercice 2000 sera conforme à l'objectif d'un résultat d'exploitation compris entre 6 % et 7 % du chiffre d'affaires à l'horizon 2001-2002.

– Les revenus tirés des nouveaux services numériques et interactifs ne sont-ils pas virtuels ?

– Cette activité a commencé à générer du chiffre d'affaires au premier semestre de cette année, elle sera en progrès significatif au second semestre et nous tablons sur une forte progression de ces revenus récurrents en 2001. En étant associé aux opérateurs de services

Une opération de 22 milliards de francs

● **L'augmentation de capital** a rapporté 1,7 milliard d'euros (plus de 11 milliards de francs) à l'entreprise, et la cession de titres par l'Etat environ le même montant.

● **La participation de l'Etat** a été ramenée à 36,56 %, aux côtés d'Alcatel, Microsoft et NEC (6,38 % chacun), DirecTV (4,87 %), du public (33,54 %) et des salariés (5,84 %).

● **Pour les particuliers**, le prix des actions a été fixé à 53,90 euros (353,56 francs). L'offre à prix ouvert a réuni près de 1,8 million de personnes, pour une demande couvrant plus de quatre fois l'offre initiale. Les ordres ayant fait l'objet d'une réservation jusqu'à 10 titres seront servis intégralement, ceux compris entre 11 et 55 actions seront servis à 27 %.

● **Pour les institutionnels**, le prix est de 55,90 euros, soit le cours de l'action à la clôture de la Bourse jeudi. Le placement global et l'émission d'obligations convertibles ont été souscrits respectivement 2,5 et 10 fois.

numériques (télévision interactive, guide électronique, livre électronique Internet haut débit) et en prenant en charge une partie du coût des modules et matériels que nous leur livrons, nous avons obtenu en échange une part de leurs revenus à venir.

» Pour donner un exemple, notre collaboration avec Gemstar, au sein d'une société commune baptisée @TvMedia, nous permettra d'offrir des services de guide des programmes à quatre millions de foyers américains à la fin de l'année, et à huit millions en 2001. Avec Microsoft et DirecTV, nous allons lancer en novembre le premier terminal de télévision interactive, avec accès à Internet et disque dur.

« De fabricant de produits d'électronique grand public, nous sommes devenus une entreprise de la « transition numérique » »

– Combien de temps faudra-t-il à l'industrie pour se convertir au numérique ?

– Sans doute plus d'une décennie. Aujourd'hui, les produits numériques représentent 30 % de nos ventes de produits grand public. Nous avons réalisé une augmentation de capital pour pouvoir procéder à des acquisitions complémentaires dans le numérique. Cette révolution concerne non seulement les consommateurs, mais aussi les producteurs (studios de cinéma, de télévision) et les opérateurs. Nous voulons pouvoir leur offrir des solutions clefs en main pour numériser leurs catalogues, les archiver, les héberger et les transmettre.

» Nous nous appuyons sur nos compétences et technologies dans la chaîne numérique, sur notre société commune avec Alcatel, Nextream, et sur nos acquisitions récentes, comme Singingfish.com. Pour le consommateur, qui va devoir faire face à une offre surabondante, nous allons proposer des produits de plus en plus ciblés, qui répondront à une utilisation précise et individuelle.

– Il faut donc oublier le mythe de la télévision universelle, capable de recevoir la télévision numérique, de consulter Internet et de télécharger de la musique ?

– Certainement. Techniquement, cela n'est pas un problème. Du point de vue de l'utilisation, c'est très différent. Il y a déjà trois ou quatre téléviseurs dans chaque foyer américain, deux ou trois dans un foyer européen, chaque écran ayant un usage particulier (jeux vidéo, écran large pour visionner un DVD, téléviseur analogique d'appoint, etc.). Il faudra concevoir de plus en plus des appareils pour des usages spécifiques.

– Les concentrations entre opérateurs et fournisseurs de contenu, comme AOL-Time Warner ou Vivendi-Seagram, menacent-elles la liberté de choix des consommateurs ?

– Non. Au contraire, la concentration de l'industrie est indispensable, compte tenu des énormes moyens techniques et financiers nécessaires à cette révolution numérique. La numérisation des contenus (films, musique, livres) ouvre la voie à un élargissement considérable du choix à la disposition de chacun et à l'individualisation des programmes. C'est exaltant pour les nouvelles générations. TMM a choisi d'être un acteur majeur de cette transition. »

Propos recueillis par
Christophe Jakubyszyn

La longue lutte des salariés de l'usine Lever à Haubourdin

LILLE

correspondance

« Ils veulent se séparer de centaines de salariés alors que la multinationale est dans une santé plus florissante que jamais. On ne leur fera pas de cadeau. Il faut qu'ils »

REPORTAGE

Ce site, comme cent autres, ne répond plus aux « critères de performance »

paient et que ça leur coûte très cher. » Salarié de l'entreprise Lever à Haubourdin, dans l'agglomération lilloise, une usine du groupe Lever France (fabrication de lessive et de détergents), filiale de la multinationale anglo-néerlandaise Unilever, Régis Deblieux, délégué FO mais aussi conseiller régional Lutte ouvrière, ne veut pas baisser les bras. Mercredi, il était présent, comme une centaine de ses collègues, au centre commercial Euraille pour retirer des rayons tous les produits fabriqués par la multinationale et dénoncer « ces marques de la honte ». Cette action spectaculaire était destinée à sensibiliser la population à la lutte menée depuis près de six mois par les 435 salariés du site d'Haubourdin. En un mois, plusieurs opérations de ce type ont eu lieu dans les hypermarchés de l'agglomération.

Ici, depuis l'annonce le 5 avril du vaste plan de restructuration du groupe, qui prévoit la fermeture d'une centaine de sites à travers le monde et la suppression de 25 000 emplois, la mobilisation des salariés ne faiblit pas. L'usine nordiste qui, selon la direction, « ne répond plus aux critères de performance » est en effet touchée de plein fouet : Unilever a décidé de s'en désengager avant la fin de cette année. Certes, des discussions pour une éventuelle reprise par le groupe espagnol Bilore, qui produit des détergents génériques pour la grande distribution, sont en cours depuis plusieurs mois, avec 230 emplois à la clé, mais pour l'heure, rien n'est conclu. « Le danger est grand de voir le repreneur potentiel perdre patience et confiance », commente la direction d'Unilever France.

« 130 MILLIONS DE BÉNÉFICES »

Si l'usine tourne depuis plusieurs semaines au ralenti - 15 % seulement de la production sortent actuellement des chaînes -, les actions se multiplient. Chacun est pourtant bien conscient que la décision de la multinationale est irréversible. Mais l'objectif des salariés est de créer « un véritable rapport de forces » avant l'ouverture des discussions autour du plan social. Par deux fois, déjà, ils ont massivement repoussé les propositions de la direction, jugées très insuffisantes.

Une nouvelle rencontre doit avoir lieu le 13 octobre. Mais les salariés ont mis la barre très haut, revendiquant notamment une prime de 1 million de francs exonérée d'impôt au titre de compensation. Ces propositions sont qualifiées d'« irréalistes » par la direction. « Cela ne représente pourtant qu'un pourcentage infime des bénéfices réalisés par le groupe », rétorquent les salariés.

Parallèlement, les salariés continuent d'interpeller les pouvoirs publics et dénoncent les licenciements, sur le fond. « Comment justifier ces licenciements économiques, alors que l'an dernier notre entreprise a réalisé 130 millions de bénéfices ? », s'interrogent-ils. Une pétition demandant l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les agissements des multinationales a déjà recueilli 25 000 signatures.

Dans une région encore marquée par la crise, et où plusieurs fermetures de sites, dans des conditions similaires, sont actuellement en cours, la lutte des « Levers » trouve un écho favorable.

Nadia Lemaire

Les 35 heures chez Michelin butent sur le travail du samedi

Les négociations sont dans l'impasse

Malgré des tentatives pour dégeler le dialogue social, les onze réunions entre direction et syndicats n'ont pas réglé le principal point d'achoppement : le travail du samedi. Si

la CGT s'oppose fermement aux propositions de la direction, la CFDT semble plus mesurée mais divisée. Deux nouvelles réunions sont prévues les 11 et 25 octobre.

CLERMONT-FERRAND

de nos envoyés spéciaux

Le dialogue social réclame patience et longueur de temps. La direction et les syndicats de Michelin en font actuellement l'expérience. Après des années de relations tendues avec les syndicats, Edouard Michelin, qui a succédé à son père à la tête du fabricant de pneus en 1999, a décidé que les choses devaient changer. La prise de conscience a eu lieu en septembre 1999, lors du tollé provoqué par l'annonce simultanée de 7 500 suppressions d'emploi et de résultats semestriels confortables. « Historiquement, il y a eu des difficultés de communication avec les syndicats, avoue Edouard Michelin, mais il y a une courbe d'apprentissage qui est en cours. » La pratique s'annonce pourtant laborieuse, d'autant que le premier chantier auquel s'attaquent les partenaires sociaux, les 35 heures, n'est pas le moins polémique. L'opposition de Michelin à la loi Aubry est proverbiale. « Nous n'avons pas une culture de négociation très développée d'un côté comme de l'autre, affirme François d'Avout, directeur du personnel France, mais nous voulons rebondir sur les 35 heures pour ouvrir de nouvelles relations », ajoute-t-il.

Direction et syndicats se sont déjà réunis à onze reprises, sans que pour le moment aucun consensus ne se dégage.

Le travail du samedi constitue le principal point de blocage. La direction propose notamment qu'une partie des équipes en 3 x 8 travaillent 15 samedis par an. Actuellement, elles travaillent 17 samedis, mais uniquement jusqu'à 13 heures. La direction envisage d'étendre cette possibilité à l'après-midi et à la nuit. « Il n'y a pas d'impératif du travail du samedi, on n'est pas un hôpital ou un service public », proteste François Boisset de la CGT. La CFDT paraît plus mesurée : « Le travail du samedi est déjà une réalité. Nous sommes prêts à l'accepter pour certaines équipes, mais il faut que la direction aille au-delà des 10 jours de congés qu'elle est prête à accorder », indique Jean Barrat, négociateur pour la CFDT.

CASUS BELLI

La question du travail du samedi est surtout sensible à Clermont-Ferrand où elle avait déjà été à l'origine d'une grève assez dure en 1977. Mais la direction en a fait un casus belli. « Nous sommes conscients du problème du travail du samedi, explique M. d'Avout, mais l'équilibre financier de l'accord repose sur la flexibilité que l'on pourra obtenir en échange de la réduction du temps de travail. » Le sujet crée aussi une ligne de fracture au sein de la CFDT. Son secrétaire, Jean Barrat, est en effet démissionnaire de son mandat local

Négociations salariales à la SNCF et la Deutsche Bahn

HASARD du calendrier, la SNCF et la Deutsche Bahn ont, à 24 heures d'écart, bouclé leurs négociations salariales. Jeudi 5 octobre, à l'issue d'une table ronde avec la majorité des syndicats, la direction de la SNCF a accordé quatre mesures qui s'ajoutent à celles octroyées au mois de juillet. Le salaire de base sera augmenté au 1^{er} novembre de 0,4 %, ce qui, avec l'augmentation accordée au 1^{er} juillet, porte à 0,8 % la progression générale par rapport au 31 décembre. Pour tenir compte de la croissance des trafics et des recettes attendus en 2000, une gratification excep-

tionnelle de 1 000 francs sera versée avec la paye d'octobre, à tous les agents, y compris les employés-jeunes. En outre, la valeur de référence mensuelle (VRM), l'équivalent du SMIC à la SNCF, sera relevé de 1 % au 1^{er} octobre, ce qui porte à 3 % le relèvement total de la VRM en 2000. Enfin, un quart de point supplémentaire d'indemnité de résidence sera intégré dans le traitement à partir du 1^{er} octobre.

Le montant de l'ensemble des mesures salariales prises depuis le début de l'année est de 440 millions de francs, dont 210 millions de francs de primes exceptionnelles. A

la veille de la grève unitaire du 28 septembre, Louis Gallois, président de la SNCF, avait admis que « la croissance devait se traduire en retombées positives pour le personnel ».

L'accueil des mesures reste mitigé au sein des différentes organisations syndicales : FO a déploré l'attitude « pas tellement virulente » des syndicats signataires de l'accord sur les 35 heures - la CGT et la CFDT -, alors que ces derniers constataient « un certain nombre d'avancées ». Laurent Russel, membre du bureau fédéral de la CGT, estime qu'« on est loin du compte, mais que la grève du 28 a permis de faire bouger les choses ». Tous attendent désormais l'engagement des nouvelles négociations salariales au premier trimestre 2001.

UN COMPROMIS

De son côté, après de longues négociations, la compagnie ferroviaire allemande, qui espère sortir du rouge cette année, a conclu, mercredi 4 octobre, un compromis salarial avec les syndicats. Les 145 000 cheminots allemands non-fonctionnaires bénéficieront d'une augmentation de 2 % au 1^{er} novembre 2000, puis de 2,4 % en mars 2002. Les représentants du personnel réclamaient 5 % sur la période 2000-2003, et avaient accompagné leurs revendications de grèves d'avertissement, fin septembre.

Les pourparlers s'inscrivaient dans le cadre du « pacte pour l'emploi » négocié entre la direction et les syndicats. Ce pacte prévoit qu'aucun licenciement économique ne sera décidé avant la fin 2004, bien que la Deutsche Bahn s'impose actuellement, sous la houlette d'Hartmut Mehdorn, le président de son directoire, une cure d'austérité, destinée à économiser 8,4 milliards de deutschemarks d'ici à quatre ans, dont près de la moitié (3,6 milliards) sur les coûts salariaux. Selon les syndicats, environ 35 000 emplois devraient être supprimés au gré des fluctuations naturelles.

Particularité de l'accord : un fonds va compenser le manque à gagner salarial subi par le personnel non-fonctionnaire embauché avant le lancement de la réforme ferroviaire, en 1994. Doté de 2,7 milliards de deutschemarks, il sera géré par les syndicats.

François Bostnavaron et Philippe Ricard (à Francfort)

EDF favorable à l'accélération de l'ouverture du marché

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE « est favorable à l'accélération de la dérégulation. L'ouverture de la concurrence aux clients consommant 9 GWh - contre 16 GWh actuellement - devrait intervenir à la fin de l'année, alors que ce seuil d'éligibilité était initialement prévu en 2003 », a indiqué mercredi 4 octobre Loïc Capéran, directeur général délégué clients d'EDF. En l'espace de dix-huit mois, la France aura ouvert plus du tiers de son marché à la concurrence qui concernera 2 200 sites industriels. L'entreprise souhaite une ouverture intégrale « assez rapidement » pour que les particuliers puissent eux-mêmes choisir leur fournisseur.

Depuis l'ouverture du marché en 1999, « EDF a perdu 21 clients en France, représentant 5 térawatts/heure (TWh), et a gagné 2,5 TWh hors de France », a souligné M. Capéran, reconnaissant qu'il s'attendait « à en perdre beaucoup plus ». Les prix pour les industriels ont baissé de 15 %.

British Nucler Fuels reconnaît plusieurs manquements aux règles de sécurité

L'ENTREPRISE PUBLIQUE British Nuclear Fuels (BNFL), qui gère l'usine de retraitement nucléaire Sellafield, a plaidé coupable jeudi, devant le tribunal de Whitehaven. L'entreprise publique répondait de quatre chefs d'accusation, notamment le non-respect, entre le 16 février et le 24 mai 2000, de nouvelles consignes de sécurité édictées un an plus tôt. La société est accusée de n'avoir pas mis en œuvre des mesures suffisantes pour éviter d'éventuelles fuites de certains contenants de matières radioactives, ou pour répertorier ces contenants scellés.

BNFL a annoncé le 18 avril une profonde réforme de Sellafield, dont la crédibilité et la survie commerciale sont menacées par une série de scandales. La controverse sur la sécurité de cette usine a conduit le gouvernement à reporter après 2002, soit après les prochaines élections, ses projets de privatisation de l'entreprise.

■ NOMINATIONS

Lachlan Murdoch devient directeur général adjoint de News Corp

LA SUCCESSION s'organise au sein du groupe du magnat australo-américain des médias Rupert Murdoch. Son fils aîné, Lachlan, a été nommé directeur général adjoint de News Corp et devrait à terme succéder à son père. Il travaillera directement avec



Peter Chernin, le numéro deux du groupe. Né en septembre 1971 à Londres, de nationalité américaine, il a étudié la philosophie à l'univer-

sité de Princetown, avant de diriger, en 1994, un journal australien de News Corp, *The Courier-Mail*, puis de devenir le numéro deux de News Limited, qui regroupe tous les actifs australiens du groupe. En 1999, Lachlan Murdoch a été nommé vice-président exécutif de News Corp, en charge notamment des imprimeries et de l'édition américaines. Son jeune frère, James (vingt-sept ans) est chargé du bouquet satellitaire asiatique Star TV tandis que sa sœur Elizabeth, a quitté BSkyB pour fonder à Londres sa propre société spécialisée dans les nouveaux médias.

■ **BAYER PHARMA** : Jean-Philippe Millon (docteur en pharmacie, 44 ans), nommé président du directoire de Bayer Pharma, succède à Giovanni Fenu, appelé à d'autres fonctions au sein du groupe.

■ **LVMH** : Didier Suberbielle (HEC, 38 ans) a été nommé PDG de Pommery, filiale de LVMH. Il était auparavant directeur international de Moët et Chandon. Il remplace Jean-Marie Lefèvre, qui a rejoint l'activité ventes aux enchères de LVMH.

■ **SAINT-GOBAIN** : Benoît Carpentier (ENA, 46 ans) a été nommé directeur général de Saint-Gobain Emballage et directeur du département bouteilles et pots Europe.

■ **LA POSTE** : Gilles Moutel (Essec, 47 ans), PDG de Chronopost International, va prendre également la présidence de TAT Express, autre filiale de la Poste.

■ **LUCENT TECHNOLOGIES** : John Young, ancien CEO de Hewlett-Packard et membre du conseil d'administration de Lucent, devient président du conseil d'administration de la division Microelectronics, appelée à devenir une entreprise indépendante en 2001.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-10

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE s'est réuni le 4 octobre 2000 sous la présidence de Patrice DUMAS afin d'examiner les comptes au 30 juin 2000.

L'immeuble de bureaux situé à Levallois-Perret et livrable en 2001, dont l'acquisition en l'état futur d'achèvement a été concrétisée au cours du 1^{er} semestre 2000, a d'ores et déjà fait l'objet d'une location à un utilisateur de premier rang ; ce nouvel ensemble vient s'intégrer à un patrimoine de qualité dont le coefficient d'occupation s'établit à 99 %. Le volume des opérations de crédit-bail signé ou en cours d'engagement à ce jour ressort quant à lui à 127 millions de francs.

Le total des recettes de crédit-bail et de location simple facturées au titre du 1^{er} semestre s'élève à 291 millions de francs, à rapprocher de 265 millions de francs pour la même période de 1999. Le résultat financier brut au 30 juin 2000 s'établit à 39,1 millions de francs contre 44,5 millions de francs au 30 juin 1999 ; compte tenu de divers éléments exceptionnels et après reprise de 15,1 millions de francs de réserve latente sur les contrats de crédit-bail, -contre 17,4 millions de francs au 30 juin 1999-, le résultat net comptable au 30 juin 2000 ressort à 57,9 millions de francs, à comparer à 60,5 millions de francs un an auparavant.

Le résultat de l'exercice, apprécié avant toute variation des provisions sur le patrimoine locatif, devrait s'établir, sauf événement exceptionnel, à un niveau au moins équivalent à celui observé dans les mêmes conditions en 1999 qui s'élevait à 105 millions de francs ; il est rappelé à cet égard que l'incidence de l'évolution de la valeur du patrimoine sur le niveau de la provision constituée précédemment à ce titre ne sera prise en compte, comme les années précédentes, qu'à l'occasion de l'arrêté au 31 décembre, sur la base de l'expertise réalisée en fin d'année.

BOAMP

Découvrez un nouveau moyen de faire votre marché

Toutes les annonces de **marchés publics** sont sur notre site internet :

www.journal-officiel.gouv.fr

Le plus court chemin entre la loi et vous.

Strabus - Photo : Fotogram Stone, Laurence Dubois

Time Warner renonce à EMI pour préserver sa fusion avec AOL

Pour ne pas essuyer un veto de la Commission européenne, le numéro un mondial des médias a préféré abandonner provisoirement l'acquisition de la major de disques britannique. Le feu vert pour la fusion avec AOL semble en revanche plus facile à obtenir

BRUXELLES

de notre bureau européen

Time Warner et EMI ont baissé les bras et renoncé, au moins provisoirement, à fusionner. Les deux entreprises ont compris que leur projet d'alliance ne pourrait pas être accepté par la Commission européenne le 18 octobre - date ultime imposée par le règlement - en dépit des très importantes concessions faites au cours des derniers jours. Plutôt que d'essayer un refus, elles ont annoncé, jeudi 5 octobre, la fin de leur accord et le retrait de la notification adressée à Bruxelles. Dans ces conditions la Commission n'a pas à prendre de décision.

Pendant le président américain de Time Warner, Richard Parsons, et son homologue britannique d'EMI, Eric Nicoli, cla-

des services du commissaire Mario Monti, chargé de la concurrence.

Dans l'immédiat, cet abandon devrait faciliter l'autorisation par la Commission de la fusion entre AOL, le plus gros fournisseur d'accès et de services Internet, et Time Warner, sur laquelle elle doit se prononcer au plus tard le 24 octobre et qui est, apparemment, jugée la plus importante par le groupe américain.

La fusion EMI/Warner était évaluée à 20 milliards de dollars, celle avec AOL est estimée à plus de six fois plus (près de 130 milliards de dollars). Selon le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* du vendredi 6 octobre, cette dernière fusion serait déjà entérinée par Bruxelles. Plus prudent, un porte-parole de Time Warner, Scott Miller, se déclare

prolongations que les deux groupes se sont déclarés prêts à consentir les concessions les plus importantes, comme la vente par EMI des labels Virgin Records et Chappell Music.

Les services de M. Monti se sont alors aperçus qu'ils n'avaient plus le temps d'évaluer de manière suffisamment approfondie la portée de tels engagements. « Les négociations de dernière minute sont ingérables. Elles ne permettent pas de consulter suffisam-

ment, de respecter les droits de ceux qui s'opposent au projet ni de vérifier sur le marché que les engagements pris permettent effectivement de faire disparaître les difficultés qui ont été identifiées », a expliqué Amélia Torres, la porte-parole du commissaire Monti.

Toujours dans le monde de la musique, l'épisode qui vient de s'achever aura-t-il une influence sur le projet de fusion entre Vivendi et le canadien Seagram, propriétaire d'Universal (cinéma

et musique)? La Commission doit décider au plus tard le 13 octobre si elle donne son feu vert ou si, insuffisamment rassurée quant aux conséquences de l'opération en termes de concurrence, elle engage une enquête approfondie (la phase 2 du règlement, qui dure quatre mois). Bien sûr, Vivendi et Seagram préféreraient éviter ce report. Pour ce faire, Vivendi a déjà soumis des propositions à Bruxelles concernant tant l'accès aux catalogues d'Universal que le libre choix pour les consommateurs d'utiliser un autre portail vers Internet que Vizzavi, créé récemment en coopération avec Vodaphone/Airtouch. Le groupe de Jean-Marie Messier a également passé des accords avec des sociétés d'édition et d'enregistrement indépendantes pour apaiser les craintes que la fusion pouvait leur inspirer. Il reste, en ce qui concerne la musique, qu'Universal se présente elle-même comme « la première maison de disques du monde » et que la Commission ressent l'obligation de se montrer très vigilante.

Philippe Lemaître

Satisfaction des producteurs indépendants

« La Commission joue son rôle en faisant le nécessaire pour assurer la fluidité du marché et éviter qu'il soit déstabilisé. Il ne faut pas bloquer le marché et permettre qu'il termine entre les mains de trois ou quatre acteurs. La Commission a ainsi donné raison à notre démarche qui mettait en relief les dangers de la fusion. » Patrick Zelnik, le président d'Impala, l'association européenne des producteurs et éditeurs musicaux indépendants, se montre satisfait de l'issue de l'affaire. Il insiste sur la nécessité de rester vigilant. Selon lui, l'action efficace de la Commission doit conduire les états membres, en particulier en France au niveau des autorités de concurrence et du CSA, à engager une réflexion sur les aberrations qui caractérisent l'organisation de la filière musicale. Il observe que si Time Warner et EMI reviennent avec une nouvelle offre, le désinvestissement qu'ils proposent ne résoudra pas tout. Le patron de BMG (filiale de Bertelsmann, une des autres majors) affirme qu'il veut, lui aussi, devenir le numéro un mondial de l'édition musicale et s'apprête, dès que possible, à se précipiter pour avaler EMI-Virgin. Une fusion qui ne serait pas meilleure pour l'épanouissement du marché que celle que Bruxelles vient, sans drame, d'empêcher ou au moins de différer.

ment toujours haut et fort l'intérêt d'une telle fusion qui aurait fait de Warner Emi Music le numéro un mondial de l'édition musicale. Dans un communiqué, ils affirment qu'ils continueront de discuter avec la Commission et les autres régulateurs, pour trouver un arrangement acceptable par tous. Leurs déclarations semblent témoigner de leur intention de remanier le projet et, si la nouvelle version satisfait leurs actionnaires respectifs, de le présenter à nouveau à l'examen

« confiant » sur le feu vert de la Commission dans cette opération. Le comité consultatif des fusions s'est réuni jeudi 5 octobre, mais la décision officielle n'est pas encore tombée.

En juin, la Commission avait noté que la fusion donnerait à AOL un accès préférentiel à la principale source de droits d'édition musicale et au plus important catalogue musical dans la plupart des Etats membres. Bruxelles soulignait un risque de monopole dans les normes tech-

Ding Cong, les difficultés d'un dessinateur de presse chinois

LIMOGES

de notre correspondant

C'est une exposition croisée qui fait événement au 19^e Salon international du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne), qui se tient jusqu'au 8 octobre dans la banlieue de Limoges : les planches originales des reportages dessinés en Chine par Cabu pour *Charlie-Hebdo* et les travaux sur la même réalité du dessinateur chinois Ding Cong, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Styliste précis et minutieux, Ding Cong a commencé sa carrière en 1941 à Pékin, dans la lutte contre l'occupation japonaise. Il dessine ensuite contre le Kouomintang - « des dessins comme des poignards traversant l'ombre de la loi réactionnaire », dit-il -, ce qui lui vaut un exil à Hongkong. A la prise du pouvoir par Mao Zedong, il revient à Pékin et devient rédacteur en chef adjoint du mensuel illustré *China Pictorial*. Dès 1957, il est interdit de publication pour déviationnisme, et déporté durant la révolution culturelle. En 1979, il est réhabilité et retrouve le droit de dessiner par décision très officielle du troisième plénum du XI^e comité central du Parti communiste chinois.

Il a ramené de ses vingt ans d'exclusion de nombreux dessins clandestins. A Saint-Just-le-Martel, cette double exposition est complétée par les travaux d'une cinquantaine d'auteurs chinois contemporains. Des travaux qui s'en tiennent prudemment aux faits de société ; l'irrévérence en-

vers les gouvernants n'est pas encore de mise.

Au total, ce sont quelque cinq cents dessinateurs de quatre-vingts pays qui participent à cette 19^e édition. Des Etats-Unis à l'Ouzbékistan ou à Bahreïn, ils se retrouvent sur au moins deux obsessions communes, les ordinateurs et le téléphone portable. « Au départ, cette convergence a été spontanée, dit Gérard Vandenbroucke, maire de Saint-Just-le-Martel et grand ordonnateur du festival. Quand nous avons constaté cette dominante, nous l'avons proposée aux retardataires. Presque tous ont joué le jeu, ce qui nous a permis de donner une cohérence plus grande au Salon. »

ESSAIS NUCLÉAIRES

Organisé autour de choix historiques et thématiques, le festival a également sollicité une exposition sur le naufrage de l'*Erika*. Résultat : 100 crayons pour effacer la marée noire (Plantu, Cabu, Tignous, Piem, Trez, etc.), publié également en recueil aux Editions de la Sept. Pour coller à l'actualité, un tour d'horizon du dessin de presse australien est proposé. Trente-deux auteurs des principaux journaux du pays étaient attendus sur le thème des Jeux olympiques ; mais ils ont, pour certains, tenu à faire savoir, par la vigueur de leurs envois, qu'ils n'avaient ni oublié ni pardonné la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique en 1995.

Georges Chatain



Les grands espaces commencent à bord.

Désormais sur American Airlines, que vous voyagez en Première Classe, en Classe Affaires ou en Classe Economique, vous avez plus d'espace que jamais. De l'espace pour s'étirer, croiser les jambes et voyager confortablement. Dès décembre, plus de 50% de notre flotte internationale sera réaménagée.

Rendez-vous à bord !



PREMIERE

Nouveaux fauteuils-lits pour un confort maximal et une intimité préservée.



AFFAIRES

Nouveaux sièges offrant un espace et un confort accrus.



ECONOMIE

En retirant des rangs de sièges, nous augmentons pour tous l'espace disponible pour les jambes.

membre de

Airlines®

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHODIA** : le chimiste français et l'américain Lyondell vont investir 600 millions de francs dans leur usine de Pont-de-Claix, dans le sud-est de la France, pour en faire le plus gros producteur français de toluène di-isocyanate (TDI) a annoncé, jeudi 5 octobre, Rhodia. En contrepartie, la production de TDI de Lille s'arrêtera, mais le sort de cette usine de 240 salariés n'est pas encore fixé.

● **SMITHKLINE BEECHAM** : le laboratoire pharmaceutique britannique, qui se prépare à fusionner avec son compatriote Glaxo-Wellcome, serait parmi les acquéreurs potentiels de l'américain Block, spécialisé dans les produits dentaires, pour un montant de 1,2 milliards de dollars (1,37 milliard d'euros), a indiqué vendredi 6 octobre, le *Wall Street Journal Europe*.

● **PECHINEY** : le groupe a annoncé, vendredi, l'acquisition par sa filiale Techpack, de l'activité emballages cosmétiques du groupe américain Moll au prix de 67 millions de dollars.

● **COMPANIA ENERGETICA DE SAO PAULO** : la privatisation du deuxième producteur d'électricité du Brésil, interviendra le 6 décembre avec un prix plancher de 960 millions de dollars. AES, AEP Duke Energy et Southern Electric (USA), Tractebel (Belgique), Electricidade de Portugal (Portugal), TotalFinaElf, EDF (France), Endesa (Espagne) et le consortium brésilien VBC sont candidats.

● **E.ON** : la première centrale nucléaire allemande à fermer ses portes sera très probablement celle de Stade, près de Hambourg, indique le *Financial Times Deutschland* du 6 octobre.

● **ROLLS ROYCE** : le motoriste britannique Rolls-Royce a annoncé, vendredi, avoir remporté un contrat de 264 millions de dollars US avec la compagnie aérienne américaine Continental Airlines pour la livraison de moteurs RB211-535E4B qui équiperont des Boeing 757-300 commandés par la compagnie.

● **GUCCI** : le groupe de luxe italien a annoncé, vendredi, l'acquisition auprès du groupe Zamasport de l'unité chargée de la production du prêt-à-porter féminin Gucci, opération

qui permet d'accroître le contrôle sur sa propre marque.

SERVICES

● **LA POSTE** : la poste française a annoncé, jeudi 5 octobre, l'acquisition de 40 % de Brokers Worldwide, un des plus importants opérateurs sur le marché américain du courrier international (57,9 millions d'euros de chiffre d'affaires).

● **LIBERTYSURF** : la société Internet, détenue à 36 % par Bernard Arnault, n'intéresse pas Suez. « Nous ne croyons pas au modèle de fournisseur d'accès gratuit sur Internet » a expliqué, jeudi, Gérard Mestrallet, président du directoire. En début de semaine, la société Tiscali avait démenti avoir fait une offre d'achat pour LibertySurf.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : la banque et le groupe Caisse des Dépôts (CDC) ont annoncé, jeudi, la création d'une filiale commune détenue à parité, Euro Emetteurs Finance (EEF), qui, avec 10 % de parts de marché, est l'un des quatre leaders du marché français des services offerts aux émetteurs de titres.

● **GROUPAMA** : l'agence de notation Standard & Poor's a annoncé l'abaissement de la notation du deuxième assureur généraliste français. L'agence justifie sa décision par « l'affaiblissement de la rentabilité du groupe, dont le redressement à court terme paraît peu probable ».

● **AGF** : la filiale française de l'assureur allemand Allianz a annoncé avoir acquis la totalité du capital de l'assureur néerlandais Zwolsche Algemeene, filiale d'Hartford International Financial Services Group, qui affiche un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros en 1999.

● **BLANCHIMENT** : le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) a laissé inchangée sa liste noire, comprenant 15 pays jugés non coopératifs, en dépit des efforts réalisés par beaucoup d'entre eux.

● **BNP PARIBAS** : la banque française aurait approché la petite banque d'affaires britannique Close Brothers en vue de la racheter, écrit vendredi le *Financial Times*. Les négociations en seraient à un stade préliminaire.

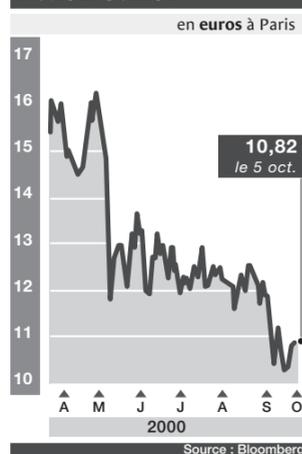
VALEUR DU JOUR

Usinor manque de moyens, pas d'ambitions

RIEN N'Y FAIT. Ni la très bonne conjoncture dans l'acier, ni la fusion avec Cockerill, ni les bons résultats semestriels (3,2 milliards de francs) ne réussissent à inverser l'opinion du marché. Depuis le début de l'année, l'action Usinor a perdu la moitié de sa valeur pour tomber à 10,82 euros. Tout le secteur, considéré comme le symbole de la vieille économie, subit la même désaffection. Thyssen-Krupp, qui souhaitait introduire en Bourse son activité sidérurgique, a même dû renoncer à son projet. De l'avis de tous, cette situation est intenable. De grandes réorganisations s'annoncent dans le secteur.

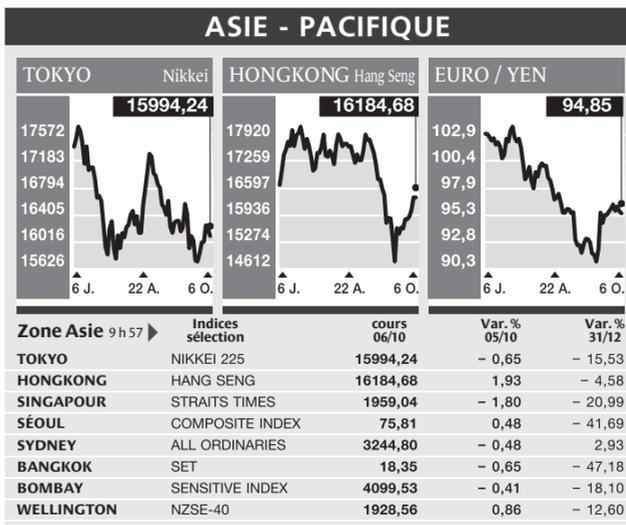
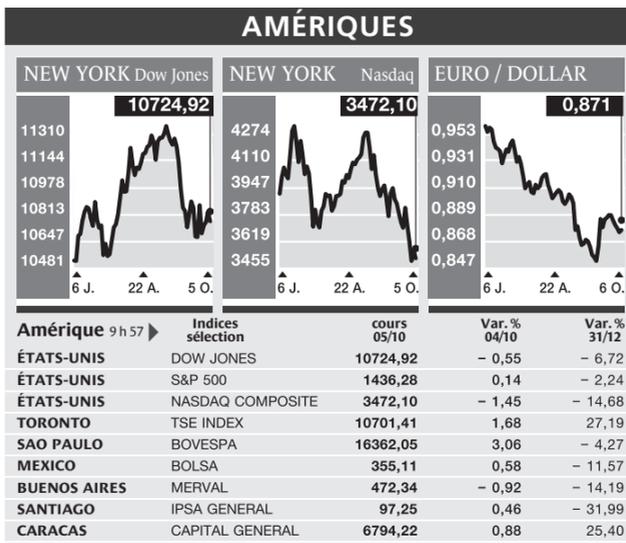
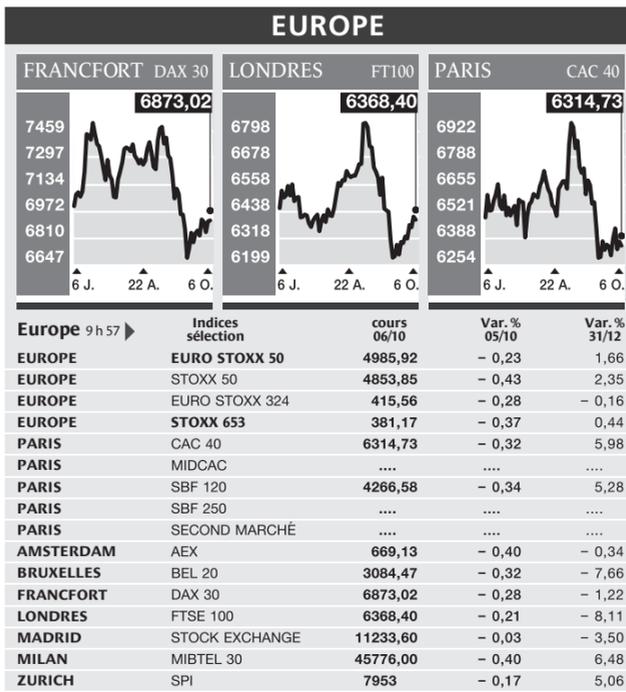
Depuis plusieurs mois, Usinor a engagé une redéfinition complète de sa stratégie. Le groupe ne cache plus son intérêt pour l'activité sidérurgique de ThyssenKrupp. Un rapprochement entre le numéro un et le numéro deux européen n'irait pas sans problème de concurrence, notamment dans les aciers inoxydables. Pour contourner la difficulté, d'autres partenaires pourraient être associés. Des discussions semblent avoir été engagées avec le luxembourgeois Arbed. Mais tout reste suspendu à la volonté de Thyssen-Krupp. « J'attends de voir s'il y a une place pour une alliance avec Thyssen », a déclaré récemment Francis Mer, PDG d'Usinor. Mais l'Europe n'est pas le premier sujet du groupe. Usinor est persuadé que, sous l'impulsion des constructeurs automobiles et des marchés fi-

Action Usinor



nanciers, la réorganisation du secteur va se faire au niveau mondial. « Nous devons être plus forts en Amérique du Nord et à l'avenir en Asie de l'Est », a expliqué, mercredi, Guy Dollé, vice-président d'Usinor. En Amérique du Nord, le groupe a passé un accord avec le sidérurgiste canadien Do Fasco pour construire ensemble une ligne d'acier galvanisé pour fournir Detroit. Usinor se verrait très bien transformer cette coopération en grande alliance. De même, il étudie la façon d'entrer sur le marché japonais et pourrait faire un partenariat avec le sidérurgiste nippon Kawasaki Steel. Mais toutes ces opérations demandent de l'argent. Usinor, très endetté, a en peu. Et toute transaction en titres lui est interdite tant que ses cours seront aussi bas.

Martine Orange



SUR LES MARCHÉS

PARIS

VENDREDI 6 octobre, dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 s'affichait en repli de 0,10 %, à 6 329,07 points. La place boursière française était restée de marbre, jeudi, face au durcissement monétaire surprise de la Banque centrale européenne, l'attention des investisseurs restant focalisée sur l'évolution des actions aux Etats-Unis. L'indice CAC 40 avait clôturé la séance sur un gain de 0,62 % à 6 335,12 points. Le volume des transactions sur l'indice CAC 40 s'était établi à 3,4 milliards d'euros.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX s'inscrivait en légère hausse de 0,05 % à 6 895,71 points, vendredi en début de journée. La veille, le baromètre des grandes capitalisations allemandes avait terminé en baisse de 1,01 % à 6 892,49 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres gagnait 0,05 % à 6 385,4 points, au début des transactions vendredi. L'indicateur de tendance britannique avait terminé dans le vert jeudi, affichant en clôture une progression de 0,74 %, à 6 380 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en repli de 0,65 % vendredi, les investisseurs continuant à délaissier les valeurs technologiques. L'indice Nikkei a terminé à 15 994,24 points.

NEW YORK

LE RECU des valeurs technologiques a continué à peser sur la Bourse américaine jeudi 6 octobre. L'indice Dow Jones a perdu 0,56 % à 10 724,18 points et l'indice Nasdaq a cédé 1,46 % à 3 471,66 points. En revanche, l'indice Standard & Poor's 500 a légèrement progressé de 0,13 % à 1 436,21 points. L'avertissement sur ses bénéfices au troisième trimestre de Dell, deuxième constructeur d'ordinateurs personnels, a troublé les investisseurs.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,38 %, vendredi 6 octobre, en début de matinée. Celui du Bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,25 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'était détendu à 5,85 % contre 5,89 % mercredi, celui de l'obligation à 30 ans s'était établi à 5,89 %. Le rendement des obligations évolue à l'inverse du prix.

MONNAIES

L'EURO retrouvait un peu de vigueur face au dollar et au yen vendredi matin après le recul enregistré jeudi, les investisseurs redoutant que le relèvement des taux d'intérêt opéré jeudi par la Banque centrale européenne pèse sur la croissance sur le Vieux Continent. La devise européenne s'échangeait contre 0,8711 dollar et 94,78 yens.

ÉCONOMIE

Polémique sur la reprise au Japon

LE MINISTRE japonais de la planification économique, Taichi Sakaiya, a estimé, vendredi 6 octobre, qu'une reprise de l'économie japonaise n'a pas encore débuté, contredisant ainsi le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. Ce dernier avait déclaré jeudi que l'enquête trimestrielle *Tankan* sur la confiance des entreprises, publiée mardi, montrait qu'une telle reprise était engagée. « La croissance économique japonaise ralentira probablement dans la période de juillet à décembre, mais je ne pense pas que cette tendance durera longtemps », a ajouté le ministre. M. Sakaiya a souligné que le chiffre de la consommation pour août (-4,1 %, après une baisse de 2,6 % en juillet) est « très mauvais ». « La consommation devrait s'enflammer en janvier-mars de l'année prochaine », a-t-il cependant souligné.

● **ZONE EURO** : la Banque centrale européenne (BCE) a procédé jeudi à une hausse de son principal taux d'intérêt, le portant à 4,75 % contre 4,50 % auparavant, lors de la réunion de son conseil des gouverneurs. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a justifié la hausse surprise de son taux par les tensions sur les prix dans la zone euro (lire page 20).

● **Le coût horaire de la main-d'œuvre** dans la zone euro a augmenté de 3,5 %, en termes nominaux, au deuxième trimestre 2000 par rapport à la même période de 1999, a annoncé jeudi Eurostat, l'office européen des statistiques.

● **L'indicateur de confiance économique** a baissé en septembre dans la zone euro, après avoir très légèrement fléchi en août, a annoncé jeudi la Commission européenne.

● **UNION EUROPÉENNE** : le premier ministre britannique, Tony Blair, devait demander vendredi d'accélérer l'élargissement de l'Union européenne afin que les nouveaux membres soient intégrés en 2004 au plus tard, ont indiqué des porte-parole. M. Blair devait émettre cette proposition vendredi à Varsovie, selon ces porte-parole.

● **FRANCE** : la croissance de l'économie française sera de 3,4 % en 2000 et de 3,2 % en 2001, prévoient les économistes de Natexis Banques populaires, qui rejettent la perspective d'une « croissance molle » en France.

● **L'INSEE a confirmé vendredi que le produit intérieur brut de**

la France a progressé de 0,7 % au deuxième trimestre 2000 (lire page 39).

● **Le déficit budgétaire de la France** a été réduit à 224,3 milliards de francs (34,2 milliards d'euros) pour les huit premiers mois de l'année 2000, contre 245 milliards de francs pour la période correspondante de 1999.

● **ALLEMAGNE** : dopées par la faiblesse de l'euro par rapport au dollar, les exportations allemandes vont progresser de 14 % en valeur nominale cette année par rapport à 1999 et de 10 % en 2001 par rapport à 2000, a estimé jeudi la puissante Fédération de l'industrie allemande.

● **Le marché de l'emploi** s'est à nouveau amélioré en septembre en Allemagne, le taux de chômage étant ramené à 9,4 %.

● **DANEMARK** : la Banque centrale a décidé jeudi de relever de 0,25 point ses taux d'escompte et folio, qui passent de 4,50 % à 4,75 %.

● **SUISSE** : la croissance, après avoir atteint cette année un pic de 2,9 %, devrait ralentir en 2001 et 2002, selon le baromètre de l'Institut de recherche conjoncturelle de l'université de Zurich.

● **Le taux de chômage** a été de 1,7 % en Suisse en septembre, contre 1,8 % le mois précédent et 2,3 % en septembre 1999, annonce vendredi le secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

● **ÉTATS-UNIS** : le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale a été unanime lors de sa réunion du 22 août dans sa décision de ne pas toucher aux taux directeurs, selon un résumé des minutes des travaux, publié jeudi. « Les derniers indices mesurant l'inflation de base (hors énergie et alimentation) n'ont pas mis en évidence un accroissement des tensions sur les prix, et les coûts unitaires du travail n'ont pas augmenté », peut-on lire dans le document de la Fed.

● **L'Association américaine des industries manufacturières** a appelé jeudi à « une action décisive » pour soutenir l'euro, dont la faiblesse pénalise, selon elle, les entreprises exportatrices américaines.

● **PÉTROLE** : le baril de Brent a atteint jeudi 29,55 dollars, son niveau le plus bas depuis le 8 août à Londres, après que le Japon eut demandé à onze compagnies pétrolières locales d'injecter six millions de barils supplémentaires de fioul domestique sur les marchés internationaux.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Cours de change croisés						
06/10 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	108,80000	0,91912	0,87165	0,13289	1,44745	0,57197
YEN	1,14725	1,05424	94,85500	14,46000	157,55000	62,24500
EURO	7,52500	6,91365	6,55957	10,89275	4,30445
FRANC	0,69087	0,63470	0,60220	0,09180	0,39515
LIVRE	1,74835	1,60620	1,52380	0,23230	2,53055

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,68	4,77	5,41	5,75
ALLEMAGNE	4,79	5,01	5,27	5,64
GDE-BRETAG.	5,63	5,98	5,22	4,72
ITALIE	4,79	4,98	5,63	6,04
JAPON	0,31	0,50	1,80	2,71
ÉTATS-UNIS	6,53	6,24	5,88	5,92
SUISSE	3,12	3,48	3,87	4,26
PAYS-BAS	4,76	4,98	5,41	5,72

Matières premières

En dollars	Cours 05/10	Var. % 04/10
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1960,50	-0,58
ALUMINIUM 3 MOIS	1544	-0,32
PLOMB 3 MOIS	487,50	-1,91
ETAIN 3 MOIS	5400	-0,18
ZINC 3 MOIS	1149,50	-0,65
NICKEL 3 MOIS	7950	-0,75
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,92	+0,10
PLATINE A TERME	150385,50	+0,51
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	266	-0,47
MAÏS (CHICAGO)	199,50
SOJA TOURTEAU (CHG.)	171,10
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	835	+0,85
CAFÉ (LONDRES)	745	-1,46
SUCRE BL. (LONDRES)	173,40	+6,15

Matif

Cours 9h 57	Volume 06/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	13380	86,27	86,16
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
DÉCEMBRE 2000			

Pétrole

En dollars	Cours 05/10	Var. % 04/10
BRENT (LONDRES)	30,15	+0,87
WTI (NEW YORK)	30,31	+0,98
LIGHT SWEET CRUDE	30,66	-0,81

Or

En euros	Cours 05/10	Var. % 04/10
OR FIN KILO BARRE	9950
OR FIN LINGOT	10020	+0,50
ONCE D'OR (LO) \$	288,15
PIÈCE FRANCE 20 F	56,80
PIÈCE SUISSE 20 F	56,80
PIÈCE UNION LAT. 20	56,80
PIÈCE 10 DOLLARS US	197	+0,77
PIÈCE 20 DOLLARS US	382,75	+4,58
PIÈCE 50 PESOS MEX.	370,50	+0,41

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web de « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les marchés européens ont ignoré la mise en garde sur son chiffre d'affaires émise, mercredi, par Intel. Ils ont, semble-t-il, préféré s'intéresser aux résultats supérieurs aux attentes publiés pour son quatrième trimestre fiscal par le fabricant de semi-conducteurs américain spécialisé dans les mémoires, Micron Technology. L'allemand **Infineon** a pris 2,08 % à 56,45 euros. Sa maison mère **Siemens**, à 146,3 euros, s'est adjugé 5,03 %. Le fabricant néerlandais d'équipements pour semi-conducteurs, **ASM Lithography**, a bondi de 5,60 % à 38,44 euros.

● L'opérateur cellulaire britannique **Vodafone** s'est adjugé 5,51 % à 263,5 pence, jeudi 5 octobre. En revanche, son concurrent **British**

Telecom a fini en repli de 1,15 % à 687 pence, au plus bas depuis deux ans. Les investisseurs n'ont pas apprécié les chiffres publiés par la filiale de téléphonie mobile de BT, Cellnet, à propos de ses nouveaux abonnés pour le troisième trimestre. Cellnet affiche le taux de croissance le plus faible des quatre opérateurs britanniques de téléphonie cellulaire.

● Les valeurs pétrolières étaient en repli jeudi, dans le sillage des cours du brut. A Amsterdam, **Royal Dutch** a perdu 0,64 % à 69,80 euros, tandis qu'à Londres sa société sœur **Shell Transport & Trading** reculait de 0,88 %, pour atteindre 566 pence. **BP Amoco** a cédé 0,91 % à 597,5 pence.

06/10 10h15

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	23,93
BASF AG	BE*	42,60	+ 0,24
BMW	DE*	41,30	+ 0,73
CONTINENTAL AG	DE*	18,95	- 2,32
DAIMLERCHRYSLER	DE*	50,90	+ 1,19
FIAT	IT*	26,84	- 0,22
FIAT PRIV.	IT*	17,58	- 1,46
MICHELIN	FR*	31,79	- 0,28
PEUGEOT	FR*	213,50	- 0,42
PIRELLI SPA	IT*	3,46	- 0,86
DR ING PORSCHE	DE*	4080	+ 0,25
RENAULT	FR*	51,30	- 0,77
VALEO	FR*	50,85	+ 1,70
VOLKSWAGEN	DE*	56,40	+ 0,71
► DJ E STOXX AUTO P		227,90	- 0,02

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	14,98	- 1,63
ABN AMRO HOLDIN	NL*	27,05	+ 0,19
ALL & LEICS	GB	9,39	- 0,18
ALLIED IRISH BA	GB	19,74
ALPHA BANK	GR	42,43	+ 0,18
B PINTO MAYOR R	PT*	26,75
BANK AUSTRIA AG	AT*	62,61	+ 0,34
BANK OF IRELAND	GB	13,77
BANK OF PIRAEUS	GR	19,26
BK OF SCOTLAND	GB	10,52	- 1,25
BANKINTER R	ES*	46,21	+ 0,46
BARCLAYS PLC	GB	31,44	- 1,20
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	63,90	- 0,16
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,81	- 1,70
BCA FIDEURAM	IT*	19,22	- 0,41
BCA INTESA	IT*	4,52	- 1,74
BCA LOMBARDIA	IT*	10,28	- 0,39
MONTE PASCHI SI	IT*	4,56
BCA P.BERG-CV	IT*	19,86	+ 0,91
BCA P.MILANO	IT*	7,24	- 0,41
B.P.VERONA E S.	IT*	13,22	+ 0,08
BCA ROMA	IT*	1,20
BBVA R	ES*	17,03	- 0,76
ESPIRITO SANTO	PT*	18,09
BCO POPULAR ESP	ES*	34,65	- 0,29
BCP R	PT*	5,96
BIPOP CARIRE	IT*	9,89	- 0,20
BNL	IT*	4,04	- 0,74
BNP PARIBAS	FR*	100,20	+ 0,45
BSCH R	ES*	12,33	- 1,36
CHRISTIANA BK	NO	5,96
COMIT	IT*	6,56	+ 4,46
COMM.BANK OF GR	GR	54,38	+ 0,57
COMMERZBANK	DE*	33,70	+ 0,60
CREDIT LYONNAIS	FR*	44,20	+ 0,45
DANSA BANK	DK	164,36
DNB HOLDING -A-	NO	4,96
DEUTSCHE BANK N	DE*	98,85	+ 0,82
DEXIA	BE*	172,60	- 0,29
DRESNER BANK N	DE*	49,70	+ 0,20
EFG EUROBK ERGA	GR	30,51	- 3,67
ERSTE BANK	AT*	47,45	+ 0,42
FOERENINGSSB A	SE	16	- 0,36
HALIFAX GROUP	GB	8,88	- 2,19
HSBC HLDG	GB	16,67	- 0,99
IKB	DE*	15,95	+ 0,95
KBC BANCASSURAN	BE*	50	- 0,40
LLOYDS TSB	GB	11,12
NAT BANK GREECE	GR	44,43	+ 1,17
NATEXIS BQ POP.	FR*	90,80	+ 0,89
NORDIC BALTIC H	SE	8,11	- 0,71
NORDIC BALTIC H	DK	9,33	- 0,71
ROLO BANCA 1473	IT*	20,96	- 0,05
ROYAL BK SCOTL	GB	24,46	- 1,14
S-E-BANKEN -A-	SE	13,72	- 0,42
SAN PAOLO IMI	IT*	18,36
STANDARD CHART	GB	16,43	- 0,80
SV GENERAL-A-	FR*	62,85	+ 0,40
STX HANDBK -A-	SE	18,16	- 0,96
SWEDISH MATCH	SE	3,46	- 1,33
UBS N	CH	159,08	- 0,10
UNICREDITO ITAL	IT*	5,77
UNIDANMARK -A-	DK	85,87
XIOSBANK	GR	20,04
► DJ E STOXX BANK P		352,94	- 0,23

BOC GROUP PLC

BOC GROUP PLC	GB	14,39	- 0,12
CELANEUS N	DE*	19,40	+ 0,52
CIBA SPEC CHEM	CH	64,49	- 1,06
CLARIANT N	CH	339,51
DEGUSSA-HUELS	DE*	31,50
DSM	NL*	33,34	- 0,27
EMS-CHEM HOLD A	CH	4678,88	- 0,35
ICI	GB	6,29
KEMIRA	FI*	5,90
LAPORTE	GB	8,33	- 0,99
LONZA GRP N	CH	543,74
NORSK HYDRO	NO	47,96
RHODIA	FR*	13,09	+ 0,08
SOLVAY	BE*	67,40	+ 0,97
TESSENDERLO CHE	BE*	36,89	- 0,19
► DJ E STOXX CHEM P		357,23	- 0,20

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA	BE*	251	- 0,44
AZEO	FR*	71,60	- 2,59
GBL	BE*	251,30	- 3,72
GEVAERT	BE*	47,20	- 0,65
INCHCAPE	GB	4,56
MYTILINEOS	GR	14,64	- 0,40
UNAXIS HLDG N	CH	314,55	- 0,62
ORKLA	NO	21,62
SONAE SGPS	PT*	1,62
TOMKINS	GB	2,77	- 1,76
► DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	3,75	- 0,88
EIRCOM	IR*	2,42
BRITISH TELECOM	GB	11,20	- 1,75
CABLE & WIRELES	GB	15,85	- 0,31
DEUTSCHE TELEKO	DE*	40	- 0,74
E.BISCOM	IT*	160,45	- 0,96
EIRCOM	IE	2,42
EUSA COMMUNICA	IE	37,70	- 0,79
ENERGIS	GB	7,58	- 0,22
EQUANT NV	DE*	39	- 1,02
EUROPOLITAN HLD	SE	10,45	+ 1,13
FRANCE TELECOM	FR*	118,20	- 1,50
HELLENIC TELE (GR	21,16	- 0,14
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KINGSTON COM	GB	6,09	+ 1,10
KONINKLIJKE KPN	NL*	26,05	+ 0,97
LIBERTEL NV	NL*	14,40	- 0,69
MANNESMANN N	DE*	160	- 1,23
MOBILCOM	DE*	64,90	- 3,13
PANAFON HELLENI	GR	10,64	+ 1,12
PORTUGAL TELECO	PT*	11,61
SONERA	FI*	29	- 0,75
SWISSCOM N	CH	285,99	- 0,34
TELE DANMARK -B	DK	68,43	+ 2
TELECEL	PT*	13,85
TELECOM ITALIA	IT*	12,22	- 0,89
TELECOM ITALIA	IT*	6,30	- 0,16
TELIA	SE	6,83	- 0,85
T.I.M.	IT*	9,36	- 0,74
TISCALI	IT*	35,90	- 1,10
VISATEL TELECO	NL*	26,50	+ 0,76
VODAFONE GROUP	GB	4,33	- 1,14
► DJ E STOXX TCOM P		855,65	- 0,56

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	39,16	- 1,36
AKTOR SA	GR	8,24	+ 6,27
UPONOR -A-	FI*	18,76
AUMAR R	ES*	18,08	+ 0,22
ACESA R	ES*	9,22
BLUE CIRCLE IND	GB	6,74
BOUYGUES	FR*	54,50	- 0,82
BBP	GB	3,87	- 0,43
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,59
BUZZI UNICEM	IT*	8,73	- 0,91
CRH PLC	GB	29,37	+ 0,06
CIMPOR R	PT*	25,85
COLAS	FR*	55,25	+ 0,09
GRUPO DRAGADOS	ES*	9,65	- 1,13
FCC	ES*	19,56	- 0,81
GROUPE GTM	FR*	139,90
GRUPO FERROVIAL	ES*	15,15	+ 0,33
HANSON PLC	GB	5,59	+ 0,30
HEIDELBERGER ZE	DE*	57,50	+ 0,44
HELLTECHNODOR	GR	20,05	+ 0,22
HERACLES GENL R	GR	18,30
HOCHTIEF ESSEN	DE*	22	+ 0,46
HOLDERBANK FINA	CH	1166,93	- 0,56
IMERYS	FR*	108,10	+ 1,69
ITALCEMENTI	IT*	9,27	+ 0,65
LAFARGE	FR*	79	- 1
MICHANIKI REG.	GR	6,36	+ 2,13
PILKINGTON PLC	GB	1,39	- 1,18
RMC GROUP PLC	GB	9,67	+ 0,17
SAINT GOBAIN	FR*	145	+ 1,40
SKANSKA -B-	SE	39,58	- 0,15
TAYLOR WOODROW	GB	2,37	- 1,38
TECHNIP	FR*	155,30	+ 0,19
TITAN CEMENT RE	GR	41,55	- 0,21
WIENERBAUSTOF	AT*	24,03	- 0,62
WILLIAMS	GB	5,43	+ 0,31
► DJ E STOXX CNST P		213,73	+ 0,02

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR*	43,85	- 0,09
ADIDAS-SALOMON	DE*	60,90	+ 1,16
AGFA-GEVAERT	BE*	27	- 0,37
AIR FRANCE	FR*	21,05	- 0,24
AIRTOURS PLC	GB	3,67	+ 1,84
ALITALIA	IT*	2,01	+ 1,01
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,60	+ 0,80
AUTOGRIILL	IT*	12,95	- 0,69
BANG & OLUFSEN	DK	63,06	- 1,05
BENETTON GROUP	IT*	2,11	+ 1,93
BRITISH AIRWAYS	GB	4,81	- 0,34
BULGARIE	IT*	13,99	+ 0,79
CHRISTIAN DIOR	FR*	63
CLUB MED.	FR*	109,90	+ 1,76
DT.LUFTHANS N	DE*	22,60	- 2,16
ELECTROLUX -B-	SE	14,48	+ 0,40
EM.TV & MERCHAN	DE*	58,10	- 0,72
EMI GROUP	GB	8,64	- 1,33
EURO DISNEY	FR*	0,56
GRANADA COMPASS	GB	11,12	- 1,90
HERMES INTL	FR*	164	- 2,67
HPI	IT*	1,44

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	134	+ 0,53
AKZO NOBEL NV	NL*	51,60	- 0,68
BASF AG	DE*	42,60	+ 0,24
BAYER AG	DE*	45,25	+ 0,11



KLM	NL*	20,90	+ 2,45
HILTON GROUP	GB	3,09	- 1,06
LMVH	FR*	84,80	- 0,41
MEDION	DE*	115	- 0,43
MOULINEUX	FR*	4,34	- 0,23
PERSIMMON PLC	GB	3,30
ROY.PHILIPS ELE	NL*	45,72	- 2,83
PREUSSAG AG	DE*	34,60	+ 1,17
RANK GROUP	GB	2,67	- 3,01
RYANAIR HLDGS	IE	9	- 1,10
SAB	NL*	170,08	+ 0,58
SAS DANMARK A/S	DK	9,15	- 1,16
SEB	FR*	62	+ 0,16
SODEXHO ALLIANC	FR*	180	+ 0,84
TELE PIZZA	ES*	5,38	+ 1,13
THE SWATCH GRP	CH	1599,68	+ 0,41
THE SWATCH GRP	CH	326,04	- 0,10
THOMSON MULTIME	PA	55,90
WWW.UK UNITS	IR*	1,31
WILSON BOWDEN	GB	10,05
WM-DATA -B-	SE	5,07	- 0,91
WOLFGANG AG	AT*	26,20	- 1,13
► DJ E STOXX CYC GO P		177,59	- 1,31

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMEQ	GB	5,69	- 2,56
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,07	- 0,81
BASS	GB	11,48	- 0,29
BBAG OE BRAU-BE	AT*	47,40
BRAU-UNION	AT*	46,85	+ 0,21
CADBURY SCHWEPP	GB	6,95	+ 0,48
CARLSBERG -B-	DK	45,35
CARLSBERG AS -A	DK	42,40
DANISCO	DK	42,13	+ 0,32
DANONE	FR*	154,60	+ 1,05
DELTA HOLDINGS	GR	15,91
DIAGEO	GB	10,14	+ 0,16
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,39
ERID.BEGH.SAY	FR*	90,40	- 0,11
HEINEKEN HOLD.N	NL*	40,50	- 1,34
HELLENIC BOTTLI	GR	14,91	+ 1,20
HELLENIC SUGAR	GR	13,22	- 0,33
KAMPS	DE*	18,45
KERRY GRP-A-	GB	24,56	+ 0,68
MONTEDEISON	IT*	2,28
NESTLE N	CH	2478,99	- 0,13
KONINKLIJKE NUM	NL*	55,75	- 1,33
PARMALAT	IT*	1,61
PERNOD RICARD	FR*	55	+ 0,18
RAISIO GRP -V-	FI*	1,93	- 0,52
SCOTT & NEWCAST	GB	7,20	- 1,36
SOUTH AFRICAN B	GB	7,30	- 0,68
TATE & LYLE	GB	3,98	+ 3,90
UNIQU	GB	3,35
UNILEVER	NL*	57	+ 5,17
UNILEVER	GB	7,68	+ 3,12
WHITBREAD	GB	7,33	- 0,45
► DJ E STOXX F & BV P		240,88	+ 0,75

PHARMACIE

ALTANA AG	DE*	127,60	- 0,70
ASTRAZENECA	GB	58,35	- 0,26
AVENTIS	FR*	86	+ 0,29
BB BIOTECH	CH	1305,49	+ 1,43
CELLTECH GROUP	GB	22,52	- 3
ELAN CORP	IE	39,44
ESSILOR INTL	FR*	288,30	- 2,01
FRESENIUS MED C	DE*	97,50	- 0,51
GAMBRO -A-	SE	8,99	+ 0,65
GLAXO WELLCOME	GB	33,83	- 0,34
NOVARTIS N	CH	1770,42	- 0,26
NOVO NORDISK B	DK	251,58	- 0,27
NYCOMED AMERSHA	GB	10,30	- 1,27
ORION B	FI*	20
QIAGEN NV	NL*	53	

VALEURS FRANCE

L'action Wanadoo, la filiale Internet de France Télécom, chutait de 6,06 % à 15,03 euros, vendredi 6 octobre dans les premiers échanges, au lendemain de la publication d'une perte nette de 66,9 millions d'euros au premier semestre du fait de lourds investissements en France et à l'international.

Le titre France Télécom cédait 1,67 % à 118 euros. Le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Prieret, a annoncé avoir saisi pour avis le Conseil de la concurrence sur l'un des deux forfaits téléphonie fixe dont le lancement vient d'être annoncé par France Télécom.

Le cours de Bourse de BNP Paribas gagnait 0,65 % à 100,4 euros, vendredi. Selon le Financial Times, la banque française a approché la banque d'affaires britannique Close Brothers en vue de la racheter.

Netgem était suspendue en Bourse vendredi matin. Le fabricant français de décodeurs permettant d'accéder à l'Internet depuis un téléviseur a affirmé qu'il ne courait aucun risque financier après la mise en cause de Freedomland, l'un de ses grands clients, par la justice italienne. Les dirigeants de Freedomland sont soupçonnés d'avoir gonflé le nombre de clients pour faciliter l'entrée en Bourse de leur entreprise.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 6 OCTOBRE Cours à 9 h 57
 Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE, and AIR LIQUIDE with their respective prices and changes.

Large table of market data for various French companies, including ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN, ATOS, ARBEL, AVENTIS, AXA, AZEO, BIC, BAIL INVESTI, BAZAR HOT, BIS, BNP, BOLLORE, BOLLORRE, BOUGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, BULL, BUSINESS, BURELLE, CANAL, CAP GEMINI, CARBONE, CARREFOUR, CASINO, CASINO GUICH, CASTORAMA, C.C.F., CEA, CEGID, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA, CHRISTIAN DI, CIC-ACTIONS, CEMENTS, CLARINS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COPEX, COLAS, CONTIN, CPR, CRED, CFF, CREDIT LYONN, CS COM, DAMART, DANONE, DASSAULT, DASSAULT SYS, DE DIETRICH, DEVEAUX, DEV, DMC, DYNACTON, EIFFAGE, ELIOR, ELEC, ELF, ENTENIAL, ERAMET, ERIDANIA, ESSILOR, ESSO.

Table of market data for various international companies, including EULER, EUROFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FALMAG SAC, F.F.P., FINAXA, FIVES, FONCLYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES, GAUMONT, GECINA, GEOPHYSHY, GFI INFORMAT, GRANDVISION, GROUPE ANDRE, GROUPE GASCO, GRZANNIER, GROUPE GTM, GROUPE PARTO, GUYENNE GASC, HAVAS ADVERT, IMERY, IMMOBANQUE, IMMEUBLES, INFOGRAM, IM.MARSELLA, INGENICO, ISIS, KAUFMAN, KLEPIERRE, LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON, LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS, LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LOUVRE, LVMH, MARINE WENDE, METALEURO, MICHELIN, MONTUPET, MOULINEX, NATEXIS, NEOPOST, NORBERT DENT, NORD-EST, NRJ, OBERTHUR, OLIPAR, OXYG, PACHIN, PACHIN B, PENAULLE, PERNOD, PEUGEOT, PINAULT, PLASTIC, PSB.

Table of market data for various international companies, including PUBLICIS GR, REMY COINTRE, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE, ROYAL CANIN, ROUGIER, RUE IMPERIAL, SADE, SAGEM SA, SAGEM ADP, SAINT-GOBAIN, SALVEPAR, SANOFI, SCHNEIDER, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBAIL, SIDEL, SILIC, SIMCO, SKIS ROSSIGN, SOCIETE GENE, SODEXHO, SOGEPAR, SOMMER, SOPHIA, SOPRA, SPIR COMMUNI, SR TELEPERFO, STUDIOCANAL, SUCR, SUEZ LYON, TAITTINGER, TFI, TECHNIP, THOMPSON-CSF, THOMPSON MULT, TOTAL FINA, TRANSCIENCE, UBI SOFT ENT, UNIBAIL, UNILOG, USINOR, VALEO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VICAT, VINCI, VIVENDI, VIVENDI ENVI, WANADOO, WORMS, ZODIAC.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; 1 offre réduite; ↓ demande réduite;
♦ cours précédent; ↑ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 5 OCTOBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of market data for the Nouveau Marché, including A NOVO, ABEL, ACCESS, ADL, ALDETA, ALGRIEL, ALPHA, ALPHAMEDIA, ALTAMIR, ALTI, ARTPRICE, ASTRA, AUFEMININ, AUTOMA, AVENIR, BAC, BARBARA, BCI, BELVEDERE, BOURSE, BRIME, BRIME, BVRP, BUSINESS, CAC, CAST, CEREP, CHEMUNEX, CION, CMT.

Table of market data for various international companies, including COALA, COHERIS, CONSODATA, CONSOR, CROSS, CRYO, CRYONETWORKS, CYBER, CYBERSEARCH, CYRANO, DALET, DATATRONIC, DESK, DESK, DIOSOS, DMS, DURAN, DURAN, DURAND, EFFIK, EGIDE, EMMECJE, ESI, ESKER, EURO, EUROFINS, EUROSTAT, FI, FI, FIMATEX, FLOREANE, GAMELOFT, GAUDRIOT, GENEXIS, GENESYS, GENESYS, GENSET, GL, GUILLEMOT, GUYANER, HF, HF, HEDIA, HIGH.

Table of market data for various international companies, including HIGHWAY, HIMALAYA, HUBGROUP, IB, IDP, IDP, IGE, ILOG, IMECOM, INFO, INFOSOURCES, INFOTEL, INTEGRA, INTERCAL, IPSOS, IPSOS, ITR, JOLIZE, JOLIZE, KALISTO, KAZIBAO, KEYRUS, LACIE, LEXIBOOK, LINEDATA, MEDCOST, MEDIDEP, METROLOGIC, MICROPOLE, MONDIAL, MULTIMEDIA, NETZS, NETGEM, NETVALUE, NEURONES, NICOX, OPTIMA, OPTIMS, OXIS, PERFECT, PHONE, PICOGIGA, PROLOGUE.

Table of market data for various international companies, including FOCAL, GENERALE, GEEDES, GFI, GPO, GRAND, GROUPE, GROUPE, HERMES, HYPARLO, I.C.C., IMS, INTER, JET, LAURENT, LECTRA, LOUIS, LV6, MANITOU, MARIONNAUD, MVI, PIERRE, PINGUELY, POCHET, RADIAL, RALLYE, RODRIGUEZ, SABATE, SECHE, SINO, SIPAREX, SOLERI, SOLVING, STEF, STERIA, SYLEA, SYLIS, SYNERGIE, TEAM, TRIGANO, UNION, VILMOR, VIRBAC.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 5 octobre

Émetteurs

AGIPI

AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA)

BNP PARIBAS

BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C., BNP MONÉ PLACEMENT D., BNP MONÉ TRÉSORERIE, BNP OBLIG. CT., BNP OBLIG. LT., BNP OBLIG. MT C., BNP OBLIG. MT D., BNP OBLIG. SPREADS, BNP OBLIG. TRÉSOR.

Fonds communs de placements

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

CDC Asset Management

MULTI-PROMOTEURS

CAISSE D'ÉPARGNE

ÉCUR. I.2.3., ÉCUR. ACT. FUT.D, ÉCUR. ACTIONS EURO, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE+ D.PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D.PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSION PLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D.PEA, ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98.

ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, ÉPOTIM C, HORIZON C, PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

Fonds communs de placements

CREDIT AGRICOLE

INDOCAM

ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C, ATOUT FUTUR D, ATOUT SÉLECTION, ATOUT VALEUR, COEXIS, DIEZ, EURODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG, INDOCAM ORIENT C, INDOCAM ORIENT D, INDOCAM JAPON, INDOCAM STR. 5-7 C, INDOCAM STR. 5-7 D, OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS.

Fonds communs de placements

CREDIT AGRICOLE

INDOCAM

ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C, ATOUT FUTUR D, ATOUT SÉLECTION, ATOUT VALEUR, COEXIS, DIEZ, EURODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG, INDOCAM ORIENT C, INDOCAM ORIENT D, INDOCAM JAPON, INDOCAM STR. 5-7 C, INDOCAM STR. 5-7 D, OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS.

Fonds communs de placements

CREDIT AGRICOLE

INDOCAM

ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C, ATOUT FUTUR D, ATOUT SÉLECTION, ATOUT VALEUR, COEXIS, DIEZ, EURODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG, INDOCAM ORIENT C, INDOCAM ORIENT D, INDOCAM JAPON, INDOCAM STR. 5-7 C, INDOCAM STR. 5-7 D, OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS.

Fonds communs de placements

CREDIT AGRICOLE

INDOCAM

ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C, ATOUT FUTUR D, ATOUT SÉLECTION, ATOUT VALEUR, COEXIS, DIEZ, EURODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG, INDOCAM ORIENT C, INDOCAM ORIENT D, INDOCAM JAPON, INDOCAM STR. 5-7 C, INDOCAM STR. 5-7 D, OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS.

Fonds communs de placements

CREDIT AGRICOLE

INDOCAM

ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C, ATOUT FUTUR D, ATOUT SÉLECTION, ATOUT VALEUR, COEXIS, DIEZ, EURODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG, INDOCAM ORIENT C, INDOCAM ORIENT D, INDOCAM JAPON, INDOCAM STR. 5-7 C, INDOCAM STR. 5-7 D, OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS.

Fonds communs de placements

CREDIT AGRICOLE

INDOCAM

ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C, ATOUT FUTUR D, ATOUT SÉLECTION, ATOUT VALEUR, COEXIS, DIEZ, EURODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG, INDOCAM ORIENT C, INDOCAM ORIENT D, INDOCAM JAPON, INDOCAM STR. 5-7 C, INDOCAM STR. 5-7 D, OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS.

CICAMONDE, CONVERTICIC, EPARIC, EUROKIC LEADERS, EUROPE RÉGIONS, FRANCIS PIERRE, MANSUELCIC, OBLICIC MONDIAL, RENTANIC, UNION AMÉRIQUE.

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

EURO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVANTER, TRILION.

Fonds communs de placements

CREDIT LYONNAIS

INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., SÉLECT DYNAMIQUE C., SÉLECT ÉQUILIBRE 2., SG FRANCE OPPORT. D., SOGENCEFRANCE C., SOGENCEFRANCE D., SOGEBLIG C., SOGEPARNE D., SOGEPAR EUROPE, SOGINTER C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC SOGENCEFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C.

Fonds communs de placements

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS Du 8 octobre au 4 novembre est organisé à Londres un championnat du monde « privé » d'échecs entre le tenant du titre depuis 1985, le Russe Garry Kasparov,

trente-sept ans, et son compatriote Vladimir Kramnik, vingt-cinq ans et numéro deux mondial. ● C'EST le troisième match suprême qu'organise Garry Kasparov pour son

propre compte depuis qu'il a quitté la Fédération internationale des échecs en 1993. Il n'avait pas remis son titre en jeu depuis 1995. ● AYANT retrouvé une seconde jeu-

nesse depuis deux ans, Garry Kasparov part favori mais devra se méfier de celui qui fut son protégé au début des années 90 et en qui il voyait alors son futur successeur. ● DANS

UN ENTRETIEN au *Monde*, Garry Kasparov explique la part grandissante que prennent les ordinateurs dans la préparation du joueur d'échecs moderne.

Kasparov met en jeu son rang de meilleur joueur d'échecs du monde

Le Russe Garry Kasparov défend à Londres le titre suprême qu'il détient depuis quinze ans, face à un compatriote, Vladimir Kramnik. Une des clés du match, qui aura lieu du 8 octobre au 4 novembre, sera la préparation, qui ne se passe plus désormais de l'informatique

ENFIN. Cinq ans après son dernier match officiel contre l'Indien Viswanathan Anand, le champion du monde d'échecs Garry Kasparov remet enfin son titre en jeu. Enfin, car après les pétards mouillés que furent les annonces d'une rencontre avec l'Espagnol d'origine lettonne Alexei Chirov en 1998 puis d'une revanche contre Anand, les amateurs d'échecs commençaient à croire que le Russe, incontestable numéro un mondial, ne daignerait plus se prêter à l'exercice périlleux et fascinant du duel. Sa couronne de lauriers se flétrissait d'autant plus que la Fédération internationale des échecs (FIDE) – que Kasparov a quittée avec fracas en 1993 – organise depuis 1998 un championnat du monde *bis* annuel qui, à défaut de sacrer un grand joueur, a au moins le mérite d'exister.

Kasparov se devait de mettre les choses au point, de prouver que le titre qu'il s'attribue est encore légitime, d'organiser un face-à-face. Ses détracteurs ne se privent toutefois pas de dire que la façon dont son challenger a été choisi a dédaigné tout processus de sélection moderne et rappelle plutôt les pratiques d'avant-guerre, l'époque où le grand Alekhine prenait bien soin de ne pas accorder la revanche que méritait Capablanca mais faisait l'aumône d'un combat à des

joueurs *a priori* moins dangereux comme Bogoljubov et Euwe. Le businessman Kasparov n'y voit rien à redire, puisqu'il considère crûment qu'un bon match est celui pour lequel les sponsors avancent l'argent... Malgré tout, le choix du Russe Vladimir Kramnik se justifie totalement sur le plan sportif.

LE GENTIL ET LE MÉCHANT

Lorsque l'on jette un œil au dernier classement international des joueurs d'échecs, publié en juillet par la FIDE, la première place est occupée par Kasparov avec 2 849 points, la deuxième par Kramnik, doté de 2 770 points. Même si l'écart entre les deux joueurs est immense – il y a plus de points de différence entre le premier et le deuxième qu'entre le deuxième et le dixième –, les faits sont là : mis sur pied par une organisation privée, le match en seize parties que disputeront les deux champions russes du 8 octobre au 4 novembre opposera les deux meilleurs joueurs du moment. Par ailleurs, contrairement à des joueurs talentueux comme Anand ou Chirov, dont Kasparov est la bête noire, Kramnik ne fait aucun complexe face à l'« Ogre de Bakou » et détient un score égal contre lui. Comme l'explique le numéro un français Joël Lautier, un



Garry Kasparov et Vladimir Kramnik lors du tournoi de Linares 1999, gagné par le premier.

des secondsants de Kramnik sur ce match, « Vladimir lit le jeu de Kasparov ».

Deuxième atout dans la manche de Kramnik, sa jeunesse. Il n'a que vingt-cinq ans, contre trente-sept à

son adversaire et ce dernier sait bien que, passé trente-cinq ans, les années comptent double aux échecs. Autre avantage et non des moindres, Kramnik a eu le privilège de faire partie des secondsants du

champion du monde lors du match de 1995 contre Anand. Il connaît de l'intérieur la machine Kasparov et a eu accès à sa préparation. Même si les choses ont évolué depuis, avant tout grâce à l'utilisation intensive

des ordinateurs, le géant placide de Tuapse a forcément appris plus sur son aîné que le contraire.

Mais ce colosse, malgré sa robustesse, a un point faible, avéré depuis des années : sa gentillesse. Devant l'échiquier, Kramnik ne se comporte pas en tueur froid, contrairement à un Kasparov, un Karpov ou un Fischer. Son manque relatif d'ambition, son désir pacifique de chercher la « vérité » échiquéenne plutôt que la bagarre lui ont, par le passé, fait rater bien des coches et perdre les fameux « matches qu'il ne faut pas perdre ». Toutefois, ses résultats des deux dernières années peuvent laisser croire qu'il a gommé tout ou partie de ce handicap psychologique. De plus, contrairement à son adversaire qui jouera sa survie sur la scène échiquéenne, il n'aura rien à perdre. Mais sera-ce suffisant face au redoutable duelliste qu'est Kasparov ? La réponse tiendra probablement au travail de préparation effectué par les deux équipes cet été. Des armes qui auront été affûtées « à la maison », des innovations théoriques que ne manqueront pas de sortir les deux joueurs, du choix même des ouvertures dépendra le résultat final. Les jeux sont déjà en partie faits.

P. B.

PROFIL

GARRY, LE GUERRIER

Comme César, Garry Kasparov parle souvent de lui à la troisième personne. A la différence de César, il est vraiment devenu empereur. Mais il s'en est fallu de peu pour que ce guerrier conquérant ne soit « trucidé » avant de régner. Son premier match pour le titre mondial contre son compatriote Anatoli Karpov fut en effet honteusement interrompu par la Fédération internationale des échecs (FIDE) alors que son adversaire, prototype de l'*Homo sovieticus*, coulait corps et biens, épuisé par plusieurs

mois d'un match qui n'en finissait pas. Mais l'inexorable finit par advenir le 9 novembre 1985 : l'individualiste Kasparov, l'Azerbaïdjanais de Bakou, fils d'un juif et d'une Arménienne, arrachait la couronne de lauriers du 100 % russe et fils d'ouvrier Karpov... Depuis cette date, nul n'a pu lui reprendre son titre.

La légende veut que personne ne lui ait appris les règles du jeu mais qu'il les ait déduites en regardant ses parents résoudre leur problème d'échecs quotidien. Surdoué, volontaire, ambitieux, à la limite, parfois, de l'arrogance, Kasparov est un tueur sur l'échiquier, car il sait que sa « survie » dépend de son jeu. Après s'être débarrassé de Karpov et avoir claqué la porte

de la FIDE, il a tenté de créer des fédérations concurrentes, en vain. Aujourd'hui, il lance son site sur Internet en voulant, là aussi, être numéro un. Il est seul dans sa quête. Sa légitimité ne provient que de son rang.

Le jour où il perdra son premier duel contre un homme et non plus contre une machine comme le Deep Blue d'IBM, Kasparov devra prendre sa retraite ou rentrer dans le rang. Ce que son immense orgueil ne pourra pas forcément souffrir. Il sait qu'à moins d'emporter son titre dans la tombe, comme Alekhine, la déchéance arrivera bientôt. La faute à l'âge. Mais il vendra cher sa peau.

P. B.

PROFIL

VLADIMIR, LA MURAILLE

S'il était une pièce du jeu d'échecs, nul doute que le géant Vladimir Kramnik (1,95 m sous la toise) s'identifierait à la tour. Solide. Un sacré bout de muraille. Jusqu'à une récente déroute contre l'Anglais Adams, Kramnik totalisait une impressionnante série de quatre-vingt-trois parties sans défaite. Le natif de Tuapse, cité balnéaire donnant sur la mer Noire, est des plus difficiles à « passer ». Doté d'une rare compréhension du jeu, il construit ses parties sur du béton.

Comme ses glorieux aînés Karpov et Kasparov, Kramnik est passé entre les mains de l'ancien champion du monde Mikhaïl Botvinnik. La légende dit qu'un fan du jeune Vladimir, alors âgé de onze ans, envoya au grand maître une sélection de parties. Celui-ci regarda cinq des onze parties et dit : « *Nous devons absolument admettre ce garçon.* » Ses collègues protestèrent : « *Pourquoi se dépêcher, Mikhaïl Moïsséievitch, jetons aussi un œil sur les autres parties.* » Botvinnik répondit alors : « *Bien sûr que nous allons les regarder, mais, de toute façon, nous prendrons Kramnik.* » Ce dernier rapporte l'anecdote dans un livre passionnant qui vient de paraître (*Kramnik, my Life and*

Games, éditions Everyman Chess, 178 parties, 272 p., 216 F [32,93 €]).

Il est un autre champion qui suivra de très près les évolutions du jeune Kramnik : Kasparov, qui, rapidement, voit en lui son probable successeur. Il le prend un temps sous son aile et, en 1992, propose d'intégrer le jeune homme – qui n'est pas encore grand maître et n'a pas encore dix-sept ans – à l'équipe russe qui doit participer aux Olympiades de Manille. La Russie gagne, et Kramnik marque 8,5 points sur 9 possibles. Depuis cette date, Vladimir la muraille n'a fait que se renforcer. Le temps est peut-être venu pour que la prédiction de Kasparov se réalise.

P. B.

Garry Kasparov, champion du monde

« La préparation sur ordinateur sera une des clés du succès »

« Comment envisagez-vous le huitième match pour le titre suprême de votre carrière ?

– Ce sera un challenge très difficile. Je le prends aussi sérieusement que mes matches contre Karpov dans les années 80. Kramnik est un très dangereux adversaire, et il est bien plus fort que ce qu'en pense l'opinion publique. C'est le joueur le plus difficile à battre du monde.

– Il n'a cependant pas obtenu de bons résultats en matches, puisqu'il a perdu les deux importants duels qu'il a disputés jusqu'ici...

– Il y a une grosse différence entre ces deux matches (contre Kamsky en 1994 et contre Chirov en 1998), pour lesquels il partait favori, et celui qui va nous opposer. S'il perd, ce n'est pas grave pour lui : il gagne beaucoup d'argent. C'est pourquoi je pense qu'il se trouve dans une bien meilleure position psychologique. Par ailleurs, il a plus d'expérience maintenant, et je crois qu'il s'est bien entouré.

– Quelles sont, selon vous, ses forces et ses faiblesses ?

– C'est un secret professionnel. Je travaille sur ses parties, il en fait autant sur les miennes, et ce n'est pas facile de mettre au jour ses faiblesses. Mais tout le monde en a... Quant à moi, je peux compter sur mon énergie : peu importe ce qu'il fera, son niveau d'énergie ne sera jamais aussi élevé que le mien. C'est un point que je considère comme un de mes avantages.

– Comment avez-vous préparé ce match ?

– Ma préparation a débuté, comme je le fais traditionnellement, par une session d'été de près de cinquante jours, en Croatie, suivie d'une seconde session, à Moscou en septembre, qui a duré deux semaines. Depuis, je suis totalement concentré sur le jeu, sur Kramnik, sur ma forme.

– Quelle est la part des ordinateurs dans la préparation ?

– Il est, aujourd'hui, impossible d'imaginer une préparation sans ordinateur. Si vous voulez étudier une position, vous devez déjà regarder

liore considérablement la qualité et la précision de l'analyse. La préparation avec ordinateur est une des clés du succès. De nouvelles idées ont ainsi surgi lors de ma session d'été, et je ne doute pas que Kramnik sortira aussi quelques surprises. C'est pourquoi ce sera le premier match où l'on verra de grandes idées qui auront été testées sur ordinateur.

– Il y a quelques années, vous fondiez beaucoup d'espoir en la télévision pour promouvoir les échecs. Est-ce toujours le cas ?

– De toute évidence, la télévision n'a pas joué le rôle que je voulais lui

« Avec Internet, le jeu d'échecs a une chance, peut-être la dernière, de changer de statut. Le jeu pourrait se trouver dans un univers totalement différent d'ici deux ans »

la base de données, qui contient presque deux millions de parties. Et, pour l'analyser, vous avez besoin d'un programme qui vérifie que vous ne gaffez pas. Désormais, en une heure, nous pouvons faire plus que ce que mon équipe faisait en une semaine il y a quinze ans. Voici comment cela se passe : je joue les coups sur l'échiquier pendant que mes secondsants habituels, Youri Dokhoïan et Alexander Shakarov, me suivent sur leur ordinateur.

» Les machines sont d'excellents partenaires, car elles voient immédiatement les erreurs, ce qui amé-

voir jouer. C'est en partie la faute des joueurs d'échecs et des organisateurs de compétitions, qui n'ont pas largement soutenu ce projet. Nous avons connu quelques succès, mais rien de durable. Internet pourrait tenir ce rôle, car il aide les échecs à montrer leurs meilleurs côtés. Et, sur Internet, nous n'avons pas la concurrence du football, du basket, du tennis... Lorsqu'un vaste public sera fidélisé sur Internet, nous pourrions essayer de revenir à la télévision, qui sera alors bien plus favorable pour montrer des événements échiquéens.

» Lorsque j'ai joué sur la Toile le match que Microsoft avait organisé contre le reste du monde [*les internautes votaient pour choisir les coups qui seraient joués face à Kasparov*], il y a eu trois millions de visiteurs en quatre mois. Seuls cinquante mille ont voté. Vous voyez la proportion : les « actifs » représentent moins de 2 %. Si ce chiffre montait ne serait-ce qu'à 15 %, nous aurions une bonne base. Il y a des millions de personnes qui pourraient chaque semaine consacrer une heure d'Internet aux échecs. Mon site, *kasparovchess.com*, qui emploie soixante-cinq personnes entre New York, Tel-Aviv et Moscou, travaille dans ce but de fidélisation. Si nous l'atteignons, cela changera aussi la situation envers les sponsors, car nous serions capables de prouver la qualité et la taille de l'audience, ce que nous ne pouvions faire auparavant.

– Vous êtes champion du monde depuis presque quinze ans. Quel bilan en tirez-vous ?

– J'espérais que ce bilan serait plus visible. Mes matches avec Deep Blue ou avec Microsoft ont eu une couverture phénoménale. Je crois que j'ai beaucoup fait pour la promotion des échecs. J'aimerais simplement que tout ce travail se traduise en résultats concrets. Les échecs se fraient un chemin dans les systèmes d'éducation de plusieurs pays et reçoivent plus de soutien de la part du public. Mais c'est une très longue route. Le moment est venu, pour des compagnies comme ma start-up, de concrétiser tous ces efforts. Si je gagne ce match contre

Kramnik et fête le quinzième anniversaire de mon titre, je serai capable de dire au monde des échecs ce que j'ai vraiment fait. Avec Internet, le jeu d'échecs a une chance, peut-être la dernière, de changer de statut dans la société. Si nous unissons toutes les forces positives du monde échiquéen, le jeu pourrait se trouver dans un univers totalement différent d'ici deux ans.

– En 1988, vous aviez parié que vous seriez toujours champion du monde en l'an 2000. Vous avez gagné votre pari. Quel est le prochain ?

– L'an 2000 n'est pas terminé... Je pense que j'ai encore quatre ou cinq ans devant moi si je me maintiens en bonne forme. Kramnik est le seul adversaire redoutable de sa génération. S'il échoue, alors il faudra attendre la génération suivante, celle du Français Bacrot ou du Chinois Bu. Ces deux joueurs pourraient entrer dans le *top ten*. Mais, de là à la première place, il y a une très longue route à parcourir. Mes amis savent que j'ai promis d'être sur scène jusqu'à ce que mon fils, qui aura quatre ans fin octobre, puisse reconnaître son père en train de jouer un championnat du monde. C'est pour cela qu'il faut que je tienne encore quatre ans... »

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

★ La version intégrale de cet entretien se trouve sur le site Internet du *Monde* : www.lemonde.fr

Seize parties

● **Règlement.** Seize parties seront disputées à raison de quatre par semaine. Une victoire vaut un point, une défaite zéro et une nulle un demi-point. Sera déclaré champion celui qui totalisera au moins huit points et demi. En cas d'égalité après seize parties, le tenant du titre – Kasparov – conserve sa couronne. Cette compétition est dotée de 2 millions de dollars (2,26 millions d'euros) de prix, dont deux tiers iront au vainqueur. En cas de match nul, chaque joueur recevra 1 million de dollars.

● **Lieu et dates.** Le match se jouera dans des studios de télévision londoniens. La compétition commencera dimanche 8 octobre et se terminera le samedi 4 novembre. Les parties auront lieu les dimanches, mardis, jeudis et samedis et débiteront à 16 heures (heure de Paris). On pourra suivre les parties en direct sur lemonde.fr. Toutes les parties seront publiées et commentées dans *Le Monde*.

● **Statistiques.** Kasparov et Kramnik ont joué l'un contre l'autre vingt-trois fois. Le bilan est équilibré : trois victoires chacun et dix-sept parties nulles. Ces deux dernières années, Kasparov a terminé premier des six grands tournois qu'il a disputés (Wijk-aan-Zee 1999 et 2000, Linares 1999 et 2000, Sarajevo 1999 et 2000). Kramnik a joué davantage : 3^e à Wijk-aan-Zee 1999, 2^e à Linares 1999, Dos Hermanas 1999, Dortmund 1999, Wijk-aan-Zee 2000 et 1^{er} ex-aequo à Linares 2000 et Dortmund 2000.





(Publicité)

Le sort de la station Mir sera fixé dans quelques jours

LE SORT de la station orbitale Mir, aujourd'hui âgée de quatorze ans, devrait être fixé par le gouvernement russe d'ici à une dizaine de jours, a assuré, mardi 3 octobre, Ilia Klebanov, vice-premier ministre chargé du complexe militaro-industriel. Selon lui, la Russie, qui s'est engagée dans le projet de la station spatiale internationale (ISS), n'a pas les moyens de financer en même temps l'ISS et Mir. C'est pour cette raison que le Conseil des constructeurs du secteur spatial russe a demandé au gouvernement de prendre rapidement une décision sur le sort de Mir et d'élaborer un plan de financement pour son éventuelle destruction, qui consisterait à faire tomber la station dans l'océan Pacifique. « Sans une telle décision, le vol de la station pourrait s'interrompre d'une façon incontrôlée », a mis en garde la société de construction RKK Energia, ajoutant que Mir « risque de retomber sur terre avec des conséquences catastrophiques ». Les constructeurs restent sceptiques face aux projets envisagés par la société privée MirCorp pour 2001, notamment un voyage que se paierait l'homme d'affaires américain Dennis Tito ou un jeu télévisé, « Destination Mir », préparé par la chaîne américaine NBC, dont le vainqueur remporterait le droit de s'envoler pour la station russe. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : un nouveau télescope**, deux cent fois plus puissant que Hubble, a été inauguré, mercredi 4 octobre, sur le mont Wilson, proche de Los Angeles (Californie). Construit par l'université d'Etat de la Géorgie, cet observatoire, baptisé Centre pour l'astronomie à haute définition angulaire (Chara), fonctionne sur le principe de l'interférométrie : il combine la lumière perçue par six télescopes d'un mètre de diamètre chacun, disposés sur la circonférence d'un cercle de 400 mètres de diamètre. Au Chili, le Very Large Telescope, conçu par les Européens, fonctionnera selon le même principe. - (AFP)

■ **RECHERCHE : le budget 2001** (Le Monde du 28 septembre) « contient un certain nombre de mesures intéressantes », mais qui restent « beaucoup trop timides », estime le SGEN-CFDT. « La recherche publique a besoin d'un budget autrement plus ambitieux, en réelle relation avec l'importance des défis adressés par la société à la science », estime le syndicat, qui juge que l'effort réalisé en faveur de l'emploi scientifique (265 postes créés dans les organismes) est « sans commune mesure avec les besoins ». Le SGEN-CFDT dénonce par ailleurs « le dirigisme du ministère », manifesté par le renforcement de fonds budgétaires spéciaux.

Une étude française améliore le dépistage des déficiences cardiaques cachées

Les extrasystoles ventriculaires déclenchées par l'exercice sont un facteur de risque

Le suivi médical de quelque 6 000 agents de la Ville de Paris pendant plus de vingt ans a permis à des épidémiologistes français de montrer

qu'un certain type de dérèglement du rythme du cœur pendant l'effort chez des adultes jeunes et en bonne santé multiplie par 2,5 leur

risque de mourir d'une maladie cardiaque. Cet indice, négligé jusqu'à présent, va rendre plus performante la prévention dans ce domaine.

DÉTECTER, dans une population d'adultes jeunes et en bonne santé, ceux qu'il faudra suivre de près car ils ont un risque caché de déficience cardiaque est un défi que seules de larges études, menées pendant de très nombreuses années, peuvent relever. C'est à cette tâche que se sont attelés Pierre Ducimetière et son équipe d'épidémiologie cardio-vasculaire, avec l'aide du docteur Xavier Jouven, épidémiologiste à l'unité 258 de l'Inserm et cardiologue de l'hôpital européen Georges-Pompidou. Leurs travaux, dont les résultats ont été publiés le 21 septembre dans la *New England Journal of Medicine*, mettent en exergue l'importance de la survenue d'extrasystoles ventriculaires - des troubles du rythme du cœur très particuliers - au cours d'un exercice musculaire intense appelé épreuve d'effort. Les personnes chez lesquelles cet événement a été décelé ont près de trois fois plus de risques que les autres de mourir de maladie cardiaque.

Les extrasystoles sont des contractions anarchiques du cœur. Normalement, le rythme cardiaque est réglé par un centre situé dans la partie

haute de l'oreillette droite. On y trouve des cellules douées d'un automatisme et le signal se propage des oreillettes aux ventricules. Si un signal aberrant naît des oreillettes, on parle d'extrasystoles auriculaires, s'il naît des ventricules, on parle d'extrasystoles ventriculaires. Ces troubles du rythme peuvent passer inaperçus du sujet ou être ressentis comme des « palpitations ».

L'étude menée par Pierre Ducimetière et Xavier Jouven a commencé entre 1967 et 1972, lorsque furent enrôlés - avec leur consentement - 7 746 hommes de 43 à 52 ans, agents de la Ville de Paris (soit 93,4 % de l'ensemble des effectifs de cette administration). Un bilan médical et biologique complet fut pratiqué, accompagné d'examen destinés à tester spécifiquement l'appareil cardio-vasculaire : électrocardiogramme, prise répétée de la pression artérielle, épreuve d'effort au cours et au décours de laquelle le rythme cardiaque et l'électrocardiogramme sont enregistrés en continu. Furent exclus de cet examen et de l'étude tous les individus ayant une maladie cardio-vasculaire connue,

une hypertension artérielle ou une anomalie de l'électrocardiogramme au repos. Ce qui a réduit la cohorte à 6 456 personnes et, finalement, 6 101 après que 355 d'entre elles ont été perdues de vue.

La population qui a été suivie pendant plus de vingt ans était donc considérée au départ comme saine, indemne de facteurs de cardiopathie cliniquement décelable. En fait, lors de l'épreuve d'effort, de petits signes sont apparus chez certains d'entre eux.

« MÉDICAMENTS ACTIFS »

« Un groupe de 138 sujets a développé, au cours de l'exercice, des extrasystoles ventriculaires répétées constituant plus de 10 % des battements cardiaques », explique Xavier Jouven. A l'époque, on n'en connaissait pas du tout la signification. Dans ce groupe, 41,3 % sont morts au cours du suivi (contre 27 % en moyenne dans les autres groupes) et 16,7 % de cause cardio-vasculaire alors qu'ils n'étaient que 7 % en moyenne dans les autres groupes. La différence est statistiquement très significative. » En revanche, la survenue d'extrasystoles ventriculaires au repos ou après l'exercice n'a pas de signification pronostique. Les individus qui y sont sujets ne sont pas plus menacés de maladie cardiaque que ceux qui n'ont aucun trouble du rythme.

Les chercheurs avaient vite compris, par ailleurs, que l'apparition de signes d'insuffisance circulatoire (ischémie) à l'effort chez une personne n'ayant aucun signe cardiaque anormal au repos était prédictive de troubles cardiaques ultérieurs. Les premiers résultats concluants, sur ce point, de l'étude de la cohorte furent publiés dès 1980. En les reprenant et en s'interrogeant sur la signification des extrasystoles ventriculaires à l'effort, Xavier Jouven s'est aperçu que le pronostic de ces sujets était tout à fait comparable à celui des personnes ayant une ischémie d'effort. Le risque d'infarctus du myocarde et

de mort subite est multiplié par près de trois dans les deux groupes. « Ce qui double la valeur informative de cet examen », souligne-t-il.

Il semble s'agir de maladies d'origine différente. Les ischémies sont le résultat d'une maladie des artères coronaires, dont le débit n'augmente pas comme il le devrait dans une situation où la demande est accrue comme l'exercice physique. Les personnes ayant des extrasystoles ventriculaires à l'effort ne montreraient pas de signe d'ischémie. C'est donc une autre origine à ces troubles qu'il faut rechercher, directement dans les cellules musculaires du cœur. En particulier, des anomalies génétiques de la dépolarisation des cellules cardiaques dont on connaît déjà quelques exemples (Le Monde du 3 septembre 1999).

« L'augmentation à long terme de la mortalité cardiovasculaire d'un facteur supérieur à 2,5 associée à la présence de fréquentes dépolarisations ventriculaires prématurées au cours de l'exercice est trop importante pour être ignorée », souligne le docteur Hugh Calkins, de l'école de médecine de l'université Johns-Hopkins à Baltimore (Maryland), dans un éditorial accompagnant la publication de l'article dans la *New England Journal of Medicine*.

L'épreuve d'effort étant un test fréquemment réalisé lors d'une étude des capacités cardiaques et respiratoires, « nous allons pouvoir repérer les signes précoces des sujets à risque, prolonger le bilan afin de détecter une cardiopathie sous-jacente et proposer, de manière préventive, des médicaments adaptés », se réjouit Xavier Jouven. On possède déjà toute une panoplie de médicaments actifs. On peut, de cette façon, espérer contribuer à diminuer l'incidence des morts subites et des infarctus du myocarde. « La recherche épidémiologique est reine pour donner des éléments à la médecine de prévention », conclut-il.

Elisabeth Bursaux

Les grandes lignes du projet de réforme du Muséum d'histoire naturelle

LA RÉFORME du Muséum national d'histoire naturelle, engagée il y a un an par Jean-Claude Moreno, administrateur provisoire de l'établissement nommé par Claude Allègre, « est en voie d'achèvement ». Les grandes lignes sont maintenant connues et l'ensemble finalisé devrait être présenté aux trois ministères de tutelle (recherche, éducation et environnement) dans les prochains jours. Les représentants du personnel, qui en ont eu connaissance, réservent, pour l'instant, leurs commentaires. La modernisation de ce prestigieux établissement, créé le 10 juin 1793 par un décret de la Convention et héritier du Jardin royal des plantes médicinales datant de 1635, était d'autant plus nécessaire que différents audits réalisés sur le fonctionnement de cette institution ont révélé des dysfonctionnements administratifs et souligné l'absence d'une vraie politique scientifique.

Les auteurs de la réforme ont proposé de garder au Muséum son statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), mais ont insisté pour que « son conseil d'administration soit profondément remanié ». Les fonctions de président du conseil d'administration, de président du conseil scientifique et de directeur général, explique Jean-Claude Moreno, « sont maintenant très clairement séparées et ne se recouvrent pas, alors que, jusqu'en 1999, le directeur du Muséum était en même temps président du conseil d'administration ». Autre changement, le conseil d'administration sera « ouvert aux représentants des autorités de tutelle et à des personnalités scientifiques de renom ». En ce qui concerne la réforme du statut des personnels, rien n'a encore été engagé. Les premières réflexions sur ce thème délicat s'orientent, selon Jean-Claude Moreno, vers « un toilettage ».

Parallèlement, une réflexion ap-

profonde sur les orientations scientifiques a été menée depuis huit mois par un comité dirigé par Guy Ourisson, président de l'Académie des sciences. Ce dernier a recommandé que les activités de recherche soient « recentrées autour des collections et des cœurs de métiers liés à l'histoire naturelle, et organisées autour d'une demi-douzaine d'instituts regroupant plusieurs laboratoires ». Les très importantes collections du Muséum, riches de quelque 60 millions de spécimens, seront informatisées mais aussi mieux conservées, plus accessibles aux chercheurs et mieux présentées au public. L'objectif : « Elargir le champ d'accueil du public (...) et tisser un lien entre science et art ».

Outre cette réforme, une autre tâche attend Jean-Claude Moreno : la rénovation urgente de l'ensemble immobilier parisien et provincial du Muséum. Sur un budget total de 2,6 milliards de francs analysé par les ministères de l'éducation et de la recherche, « une première tranche de un milliard de francs a été dégagée en janvier ». Cette somme risque toutefois d'être insuffisante et, sans doute, faudra-t-il faire appel à d'autres sources de financement. Région Ile-de-France et ville de Paris ?

Christiane Galus

ÉPARGNE
ORANGE À 5%.
METTEZ UN
PEU DE BEURRE
DANS VOTRE
PORTEFEUILLE.

Rencontrez ING Direct lors du Forum de l'Investissement, du 06 au 08 octobre 2000, au Palais des Congrès de Paris Porte Maillot (Stand P40 - Hall PARIS).

ÉPARGNE
ORANGE

5%
D'INTÉRÊT BRUT*

- Votre argent toujours disponible
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F de dépôt
- Vous ne changez pas de banque

0 810 120 000
24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 INGDIRECT
8h-19h : 0,45 F/mn. - 19h-8h : 0,23 F/mn.

Précisez le code média : 75697

www.ingdirect.fr

*5,0% taux nominal annuel brut au 01/09/2000, soit un taux nominal annuel net de 3,75 % après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions. Offre réservée à toute personne physique majeure. Epargne disponible à tout moment. Premier dépôt minimum de 100 F. Epargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V., société anonyme de droits néerlandais. Siège social : Strawinskylaan 2631 1077 ZZ Amsterdam (Pays-Bas). Registre du commerce d'Amsterdam numéro 275/1996. Succursale en France : Immeuble le Périgères - 201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél. : 33 (0) 1 53 99 52 00 - 341 629 095 RCS Créteil - Code APE 651 C

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Eté remake en noir et blanc

Milan achève vendredi la présentation des collections femmes du printemps-été 2001, avec beaucoup d'emprunts aux années 80

MILAN

de notre envoyée spéciale

Pendant que Domenico Dolce et Stefano Gabbana, pour la ligne D&G, impriment des dollars sur leurs robes, un luxe sans complexe s'affiche dans les vitrines milanaises de la via Della Spiga et du Corso Montenapoleone. Toutes étiquettes dehors, les rivières de diamants chahutent les fourrures coscues (15 680 000 livres, 8 098 €, pour un manteau en lapin doublé de tissu or Alberta Ferretti). Adeptes d'un maximalisme clinquant, Roberto Cavalli a profité du climat ambiant pour ouvrir boutique sur une des artères marchandes, avec vue sur des mannequins couchés en bottes de python turquoise et fourreaux.

Si les ouvertures (Pucci, Antepri-ma...) ont rythmé cette semaine de mode, l'événement reste l'inauguration, mercredi 4 octobre, d'un espace Armani de 6 000 m² via Manzoni. L'endroit, sur trois niveaux reliés par des escalators, est agencé en boutiques séparées, avec sols gris clair, parois en verre trempé, écrans de lumière tamisée... En plus de l'ensemble des lignes du créateur, dont Armani Casa sur 900 m², on compte une librairie, un fleuriste, une boutique de matériel hifi-vidéo gérée par

Sony, un café Emporio, un bar et un restaurant japonais Nobu. Actionnaire d'un des restaurants Nobu à New York, Robert DeNiro était, avec Bruce Willis, un des hôtes les plus attendus de la soirée célébrant cette réalisation colossale (l'investissement dépasserait les 370 millions de francs, plus de 56 millions d'euros).

LA TAILLE RÉAPPARAÎT

Quelques heures auparavant, Giorgio Armani rendait hommage dans son défilé aux « nouvelles garçons » comme pour mieux s'échapper « d'un monde de beauté synthétique, de formes exagérées et de provocation délibérée ». Une silhouette en noir et blanc tout en longueur sublimée lors du final par la belle Erin, en débardeur, pantalon et béret entièrement brodés de perles et de cristaux, capturant la lumière au rythme des mouvements du corps. La référence aux années 20 se retrouve aussi dans la seconde ligne, Emporio Armani, avec des couples en pantalons de lin écarlate et pulls rayés qui semblaient déambuler sur la promenade des Anglais.

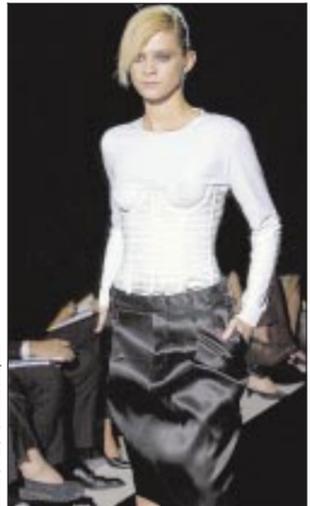
C'est un tout autre type de femme qu'imagine Tom Ford chez Gucci, dix jours avant sa collection très attendue chez Yves Saint

Laurent. Impressionnant par son nombre, le staff uniformément vêtu de noir, comme le maître des lieux, tranche avec la blancheur clinique du Palazzo delle permanente où les mannequins ont défilé sur un podium miroir. Multipliant les emprunts à Thierry Mugler, Jean Paul Gaultier, Azzedine Alaïa et même Claude Montana, la collection célèbre l'icône des années 80 aux seins pointus comme des obus, la taille prise et les épaules carrées. Les détails lingerie s'illustrent dans des bustiers coqués, des armatures intégrées, des corsets apparents et du tulle. Le sweater de satin à manches ballons se porte avec un pantalon fuselé et des escarpins vernis. Mèche tombante, œil noir, teint pâle et lèvres glossées de beige, l'égérie Gucci de l'été 2001 semble sortie de l'univers glacé du dessinateur Enki Bilal. La paire de stiletto affûtée comme une arme à double bride et talon virgule remplace la sandale estivale et Tod's va jusqu'à décliner son fameux moccasin en version pointue sur un talon de 9,5 centimètres.

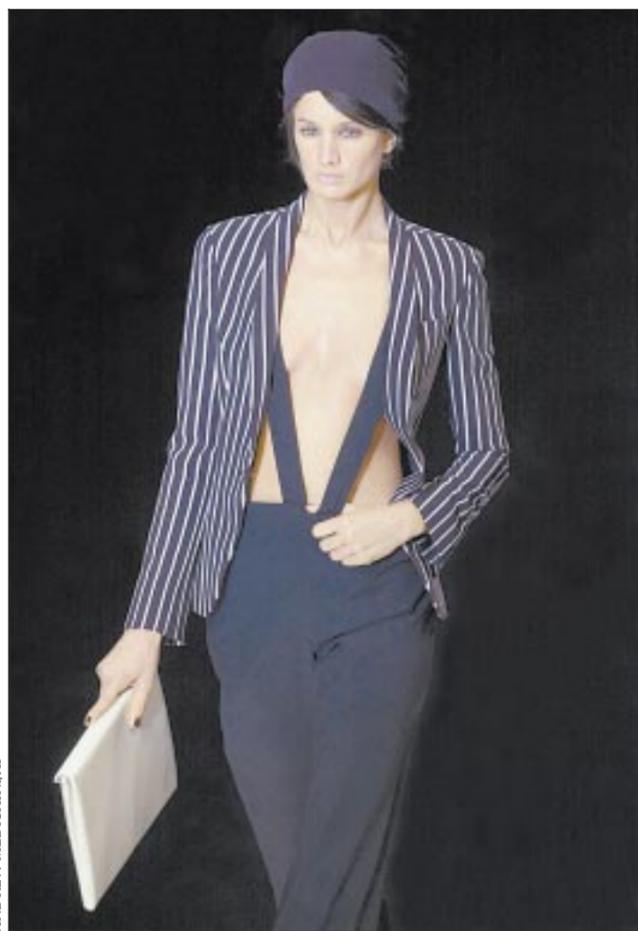
Si les accessoires rutilants continuent de s'afficher (ceintures empierrées « serpent » dans la nouvelle ligne Roma de Valentino, souliers avec cabochons de zircon Sergio Rossi, soutien-gorge en chaînettes dorées La Perla, etc.), la silhouette de l'été 2001 se dessine entre lignes aiguës très 80 et volumes ronds empruntés aux années 50. Dans ce télescopage de style, c'est juchées sur leurs sandales à plate-forme portées avec des collants résille ou des socquettes noires que les rédactrices de mode sont venues chez Prada traquer leur prochaine panoplie. Chaussée d'escarpins pointus chipés à maman, la jeune fille sage aux cheveux disciplinés sous un serre-tête de velours se promène en jupe sous le genou, en micro-short ou en bermuda de collégienne avec un étroit col roulé sans manches ou une chemisette cein-

trée. Une touche de rouge lipstick ou de vert ruccola pimente le nuancier austère (noir et marine).

Après une overdose de python et de crocodile, Trussardi traite la peau comme un tissu (chamois macramé, cuir plissé, etc.) dans une silhouette sportive-élégante qui s'attache aux épaules, à la taille et aux poches. Gommée pendant les années 90, la taille semble être le point d'accroche de l'été 2001 comme chez Max Mara, qui mêle



ANTONIO CALANNI/AP



ANDREW MEDICHINI/AP

Laurent pour dessiner sa ligne Rive Gauche avant le rachat de la marque par Gucci. En se refusant pour la première fois de travailler le noir, Alber Elbaz se concentre sur des matières naturelles dans une palette épicée allant du crème au safran en passant par la cannelle.

« L'élégance, c'est un luxe discret », estime Alberta Ferretti, créatrice de deux lignes de prêt-à-porter, qui s'échappe de tous les remakes à travers cafetans de mousseline, robes manteaux ou tailleurs ajustés. Egalement industrielle, elle a créé avec son frère le groupe Aeffe, qui produit aujourd'hui 1,2 million de pièces par an pour Jean Paul Gaultier, Moschino, Narciso Rodriguez et d'autres.

La collection dessinée par Consuelo Castiglioni pour Marni dégage une vraie énergie et une féminité rafraîchissante avec ses cotonnades fines imprimées de petites roses, ses jupons appliqués de fleurs d'organza et surtout ses graphismes savants aux teintes de sorbet. Cesare Fabbri, lui, cultive le sens des proportions et de la matière. A travers un tailleur en filet de cuir arabe collé sur un voile de soie écume, un pantalon d'odalisque noir et une robe tunique à la Poiret, des à-plats de cuir métallisé sur du tulle inspirés des émaux de Camille Forêt, le Florentin sait assimiler les références sans jamais tomber dans l'évocation nostalgique.

Anne-Laure Quilleriet

Emilio Pucci suit la jet-set à la trace

Avec le soutien du groupe LVMH, qui a racheté 67 % du capital en avril, la griffe florentine Emilio Pucci a ouvert sa première boutique milanaise, dimanche 1^{er} octobre. Membre de l'équipe italienne olympique de ski en 1934, Emilio Pucci, marquis de Barsento, arrive à la mode par ses tenues de sport, qu'il dessine lui-même. Ce descendant d'une des plus illustres familles de l'aristocratie florentine s'oriente vite vers un vêtement chic de vacances et s'impose comme un grand coloriste avec ses fameux imprimés optiques aux couleurs chaudes des côtes méditerranéennes. En 1950, il ouvre boutique à Capri et lance la mode des Capri pants. Il s'installe ensuite à New York, à Montecatini, sur l'île d'Elbe et devient un des habilleurs favoris de la jet-set. « L'univers Pucci est très riche symboliquement et véhicule une image entre la dolce vita urbaine et le glamour jet-set », explique Catherine Vautrin, directrice générale, qui annonce l'ouverture de boutiques à Saint-Moritz et Palm Beach en décembre.



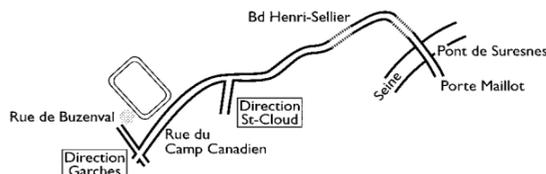
CENTRE D'ESSAIS PEUGEOT - MONDIAL DE L'AUTOMOBILE. Venez essayer tous les modèles de la gamme en apprenant à conduire plus juste avec J-P Beltoise.

Préparer, Voir, Prévoir, Anticiper sont les 4 ateliers de l'espace sécurité Peugeot. Hippodrome de Saint-Cloud de 9h00 à 19h00 du 30 Sept. au 15 Oct. 2000 (sauf le 4 oct.).

Sécurité sur la route. Grande course nationale 2000.



POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.



PEUGEOT

* EURO PEUGEOT 892 144 880 PARIS

SPECTACLE Après Amsterdam en mars et Avignon en juillet, la dernière création de Bartabas, *Triptyk*, est donnée pour trois soirées exceptionnelles à guichet fermé, à Villepin-

te. A cette occasion, il sera accompagné par l'Orchestre de Paris dirigé par Pierre Boulez. Le spectacle sera ensuite repris à partir du 27 octobre au fort d'Aubervilliers. ● POUR LA

PREMIÈRE FOIS, Zingaro construit la danse des chevaux et des cavaliers autour de musiques écrites : *Le Sacre du printemps* et la *Symphonie de psaumes* de Stravinsky, *Dialogue de*

l'ombre double de Pierre Boulez. ● « LE SACRE m'a paru être le meilleur début du cheminement que je voulais entreprendre vers le sacré », explique Bartabas dans un

entretien avec Pierre Boulez. « J'aime travailler au théâtre avec des gens qui peuvent m'étonner », ajoute le compositeur enthousiasmé par une collaboration « qui était latente ».

Les noces de Pierre Boulez et de Bartabas sur les partitions de Stravinsky

Dans un entretien au « Monde », le chef d'orchestre et le cavalier expliquent leur collaboration autour de « Triptyk », nouveau spectacle du Théâtre équestre Zingaro donné pour trois soirs avec l'Orchestre de Paris à Villepinte avant sa reprise à Aubervilliers le 27 octobre

LA TROUPE du Théâtre équestre Zingaro et l'Orchestre de Paris, dirigé par Pierre Boulez, présentent de concert une version exceptionnelle de *Triptyk*. Entretien avec le chef d'orchestre et Bartabas.

« Qui a eu le premier l'idée de cette série de représentations ?

– **Bartabas** : L'idée est venue de Jean-Pierre Brossmann, l'actuel directeur du Châtelet, qui nous reçoit aujourd'hui à Villepinte. Lorsqu'il était directeur de l'Opéra de Lyon, il nous a permis de présenter plusieurs de nos spectacles à la Halle Tony Garnier – Opéra équestre, *Chimère*, *Eclipse*. Quand il est venu voir *Eclipse* lors des représentations de New York, je lui ai dit que j'avais commencé de travailler à un spectacle autour du *Sacre du printemps*. Il a tout de suite pensé que ce serait bien de le donner à Paris, avec orchestre, et avec Pierre Boulez.

– **Que saviez-vous l'un de l'autre avant de vous rencontrer ?**

– **B.** : J'étais extrêmement intimidé. Je lui ai demandé un premier rendez-vous car je voulais utiliser, avec son autorisation, sa version du *Sacre* et celle de la *Symphonie de psaumes* qu'il avait enregistrée un mois et demi auparavant. J'ai été surpris de découvrir quelqu'un d'ouvert, de très curieux. Entre les deux gros « gâteaux » que j'avais choisis, j'avais envie d'insérer une pièce plus petite, plus intime, qui réponde au dispositif circulaire de nos spectacles. De notre conversation est venue l'idée de *Dialogue de l'ombre double* [pièce pour clarinette solo de Pierre Boulez] qui est une œuvre elle-même circulaire et dont on peut prendre toute la dimension grâce à la spatialisation du son mise en œuvre par l'Ircam. Quand Pierre Boulez est venu voir *Eclipse*, j'étais pourtant encore dans mes

petits souliers. Je me demandais ce qu'il allait penser des chevaux, car il allait devoir accepter de se mettre à leur écoute, à leur disposition.

– **Pierre Boulez** : Je connaissais le travail de Bartabas essentiellement par la télévision. Le fait d'avoir travaillé avant lui à la Carrière de Boulbon, dans le cadre du Festival d'Avignon, avait éveillé ma curiosité. D'ordinaire, je ne suis pas très impressionné par les chevaux, je ne suis pas quelqu'un de très « animalier ». D'ailleurs, je lui ai dit que s'il avait fait la même chose avec des éléphants, je l'aurais suivi avec le même enthousiasme ! Mais, avec Zingaro, il ne s'agit pas de dressage, c'est très différent.

» Ce qui m'intéresse le plus est cette manière de créer un spectacle pour des hommes et des animaux. Quand j'ai assisté à une représentation d'*Eclipse* avec les musiciens de *p'ansori* coréens, j'ai vu comme Bartabas les avait placés, au milieu du spectacle. Comme je suis musicien, j'ai été très sensible à ce parti pris. Il nous permettait de voir les gestes des interprètes, ce qui est capital. Moi-même, je suis un fanatique du nô, du bunraku où les musiciens sont visibles, au milieu de la scène. Le geste du musicien met ainsi en valeur le geste du créateur. J'ai donc tout de suite adhéré au projet. Ce n'est pas étonnant, notre collaboration était latente et se révèle aujourd'hui. Pour reprendre le mot de Diaghilev à ses danseurs – « Étonnez-moi ! » –, j'aime travailler au théâtre avec des gens qui peuvent m'étonner dans un cadre qui me surprend moi-même.

– **Qu'est-ce que cette collaboration inédite peut apporter aux uns, les membres de Zingaro, et aux autres, les musiciens de l'Orchestre de Paris ?**

– **B.** : Je ne cesse de répéter à mes



PHILIPPE GONTIER

Pierre Boulez (ici avec Bartabas en répétition à Villepinte) : « S'il avait fait la même chose avec des éléphants, je l'aurais suivi avec le même enthousiasme ! »

comédiens qu'ils ne doivent pas jouer un rôle mais s'aventurer en eux-mêmes. Souvent, je leur dis : « Regardez les musiciens, regardez le visage des musiciens quand ils jouent. Ce sont de vrais comédiens : ils ne jouent pas un rôle, ils sont la musique. »

– **P. B.** : Les chevaux ne sourient pas à leur public...

– **B.** : J'étais touché aussi par le fait que Pierre Boulez dirige à la main, sans baguette. Or la main est essentielle dans le travail avec les chevaux.

– **P. B.** : Les musiciens et les choristes étaient un peu inquiets avant les représentations. Ils m'ont plusieurs fois demandé d'expliquer le spectacle. Ce que Bartabas a fait avant la première répétition à Villepinte avec les chevaux, les acteurs et

nous, c'était très bien. L'Orchestre de Paris, qui est celui que je connais le mieux dans la capitale, est cantonné aux concerts sur de grandes scènes, à la musique de chambre et quelquefois à la fosse d'opéra quand Barenboïm le dirigeait. C'était très excitant de le déplacer dans un cadre inhabituel, de lui proposer un projet insolite. Beaucoup s'étonnent de ce genre d'initiatives. Cela me rappelle ma rencontre avec Frank Zappa au début des années 80 [de cette collaboration reste un enregistrement : *The Perfect Stranger*, 1 CD Zappa Records-Rykodisc 10542, distribué par Harmonia Mundi]. Il est toujours intéressant de sortir de son domaine et de regarder ce que font les autres. Je n'aime rien moins que de rester sur ma montagne.

– **Le choix des pièces et leur**

ordre, de la plus brillante à la plus recueillie, ont surpris les spectateurs lors de la présentation de Triptyk à Avignon.

– **B.** : Le *Sacre* m'a paru être le meilleur début du cheminement que je voulais entreprendre vers le sacré. C'est une œuvre compacte, comme le dit Pierre Boulez, mais aussi très moderne dans son écriture, une fête païenne, vitale. La *Symphonie de psaumes* est une fête sacrée, beaucoup plus intemporelle. Lors de l'élaboration de *Triptyk*, j'avais envie de faire un solo. Malheureusement, je venais de mettre mes cinq meilleurs chevaux – mes cinq meilleurs instruments... – à la retraite. Je n'avais pas le temps d'écrire une histoire avec mes nouveaux instruments. Le cheval est un matériau ; ce qui m'intéresse est de

découvrir ce que je peux faire avec lui. On peut jouer un Stradivarius comme un cochon...

– **P. B.** : Ça arrive quelquefois...

– **B.** : J'ai suivi mon instinct. D'abord une fête ; puis une pièce plus interrogative, asexuée même ; enfin la réconciliation, l'harmonie.

– **P. B.** : Je n'aurais jamais imaginé construire un concert avec ces trois pièces et dans cet ordre ; mais, dans un concert, il n'y a pas de recherche symbolique. Le choix du solo y est plus problématique : il est réservé aux *bis* ; la connotation du soliste est très différente en musique. Et il est toujours très difficile de donner une œuvre moins brillante après une œuvre très brillante. J'ai donc fait des objections, au début de notre collaboration, mais Bartabas est plus têtu que moi et je dois reconnaître que ça marche.

– **A l'opéra, qui est peut-être la forme musicale la plus comparable à Triptyk, le chef conduit non seulement l'orchestre et les chœurs mais aussi les acteurs-chanteurs. Allez-vous garder un œil sur la piste pendant l'exécution des pièces ?**

– **P. B.** : Quand j'ai dirigé *Le Sacre* pour Maurice Béjart à l'Opéra Garnier, j'étais très occupé avec l'orchestre. Si on fait la moindre erreur, au revoir !, tout le monde descend. Pour *Triptyk*, j'ai demandé aux musiciens de me regarder moi et surtout pas les chevaux ! J'ai eu une fois ce type de problème, à Santiago du Chili, en 1954. Nous donnions *Christophe Colomb*, de Darius Milhaud, dans une mise en scène de Jean-Louis Barrault. Je dirigeais un chœur d'étudiants recrutés sur place. Pendant la répétition générale, ils n'ont cessé de tourner la tête pour voir le spectacle. Lors de la première, plus personne ne bougeait. Ils avaient placé des miroirs sur leurs pupitres pour regarder la scène... »

Propos recueillis par Olivier Schmitt

★ Les trois représentations de *Triptyk* au palais des expositions de Villepinte (du 6 au 8 octobre) avec l'Orchestre de Paris affichent complet. Le spectacle sera repris, sans orchestre, à partir du 27 octobre au Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, 93300 Aubervilliers. Métro Fort-d'Aubervilliers. 140 F (21,34 euros) à 220 F (33,54 euros). Mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 17 h 30. Locations : 08-92-68-18-91 (2,21 F/mn).

Vingt ans à cheval

● **Genève.** Bartabas a dix-neuf ans quand il crée, en 1976, la compagnie du Théâtre emporté. Il en a vingt-deux quand naît le Cirque Alligre, ancêtre du Théâtre équestre Zingaro, troupe nomade lancée en 1983. Depuis 1989, Zingaro est installé au fort d'Aubervilliers, où il dispose d'un théâtre en bois et des équipements nécessaires à l'accueil d'artistes en résidence.

● Spectacles.

– *Cabaret équestre I* (1984.)

– *Cabaret équestre II* (1987.)
– *Cabaret équestre III* (1989/1990.)
– *Opéra équestre* (1991.)
– *Chimère* (1994.)
– *Eclipse* (1997.)
– *Triptyk* (création en mars 2000 à Amsterdam.)
● **Films de Bartabas.**
– *Mazzepa* (1993 ; sélection officielle du Festival international du film de Cannes ; Grand Prix technique de la commission supérieure technique.)
– *Chamane* (1995.)

Le nouveau son du Brésil

Lenine

vendredi 20 octobre à la cigale

120 bd de Rochechouart 75018 Paris concert à 20h00

locations : Magasins Fnac / Réseau France Bilet / 0 803 020 040 (0,28 F/mn) 3615 Biletel (0,21 F/mn) / www.fnac.com

cdt PREMIERE PARTIE : REGIS GIZAVO

FNAC, VARIO, PREMIERE, Telerep, France Inter, fonds soutien

subventionné par le Musée de Paris

« Triptyk », un long chemin vers la lumière

À LA TOUTE FIN de *Triptyk*, Bartabas, simplement vêtu d'une robe noire, apparaît seul, monté sur Horizontale (*Le Monde* du 8 juillet). La musique a cessé. L'espace est nu et le silence recueilli. Lentement, le couple gravit la pente douce qui le sépare du centre de la piste ; là, il danse, d'un pas circulaire, régulier, apaisé. On jurerait entendre le souffle du cheval comme celui de son cavalier. Celui-ci caresse du regard l'encolure de l'animal qui tourne sur lui-même d'un mouvement absolument naturel. Dans cette volte, maintenant ponctuée par le chant lointain d'une volée de cloches, l'idée d'un temps qui ne s'arrêterait pas, captivante horloge qui n'est pas la marque de la fin d'un spectacle mais plutôt celle d'une ponctuation : si *Triptyk* s'achève, la certitude, déjà, que les sortilèges de Zingaro auront un lendemain.

Il faudrait redire ces seize ans d'aventures, seize ans de combats et de recherches qui ont permis à une troupe qui n'a jamais douté d'inventer un genre : le cabaret, le théâtre, l'opéra équestre même. Il faudrait redire ce long chemin qui a forgé une école, un style, un public aussi, compagnon constant, fidèle, et souvent enthousiaste d'un périple dont les séductions ont depuis longtemps franchi les barrières qui enclavent d'ordinaire le monde du spectacle vivant – ici,

le théâtre ; là, la danse ; ailleurs, la musique... – et les frontières géographiques qui, une fois estompées par la force de l'art, font le monde plus ouvert, plus fraternel.

Triptyk est donc un aboutissement et une renaissance. Le spectacle met en scène les évolutions des douze cavaliers de Zingaro, celles de sept virtuoses du *kalaripayatt*, discipline artistique et sportive indienne, venue du Kerala, qui a fondé les arts martiaux et veut magnifier la puissance de la nature, et celles de vingt-trois chevaux dont la plupart sont des nouveaux venus – Bartabas ayant décidé d'accorder à ses compagnons d'hier une retraite méritée sur les sentiers de promenade.

FAIRE DANSER LES CHEVAUX

Pour la première fois, renversant l'ordre habituel des facteurs, un spectacle de Zingaro est construit sur des musiques écrites, trois partitions qui s'enchaînent à rebours des conventions de concert : *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky, *Dialogue de l'ombre double*, de Pierre Boulez, et *La Symphonie de psaumes*, du même Stravinsky. Lors de sa création, à Amsterdam en mars, et partout où il est et sera présenté, le spectacle s'appuiera sur les enregistrements de Pierre Boulez, sinon pour *Dialogue...*, joué en piste par un clarinettiste de l'Ensem-

ble InterContemporain, Alain Damien.

C'est ce qui fait le prix de la version « de concert » donnée pour trois soirs, à l'invitation du Théâtre du Châtelet, au Parc des expositions de Villepinte, avec l'Orchestre de Paris et ses chœurs placés sous la direction de Pierre Boulez. Comme un saut ultime de Bartabas vers le spectacle total qu'il n'a jamais cessé de concevoir depuis la fondation de sa troupe, en 1984.

Depuis cette date, les musiciens ont toujours accompagné les évolutions des chevaux, sur la piste elle-même ou réfugiés sur ce que Bartabas appelle « la dune », espace creusé dans les gradins de bois qui forment son théâtre. Qu'il s'agisse de *Cabaret équestre I, II et III*, de *l'Opéra équestre*, de *Chimère* ou d'*Eclipse*, les musiques d'ici et d'ailleurs, d'ailleurs surtout, ont composé pour les hommes et les chevaux cet habit de sons qui répond si bien aux jeux de la lumière, des corps et des cavalcades.

Bartabas voulait faire danser les chevaux. *Le Sacre du printemps* est l'occasion pour lui d'affirmer qu'il y est parvenu. En préparant *Triptyk*, il songeait à ces mots de Nijinski découvrant la partition jouée au piano par Stravinsky : « *Aucun danseur ne pourra soutenir un tel rythme* ». Ce que les hommes ne peuvent pas, les animaux le pourront,

sans doute, se jure Bartabas (in *Zingaro*, de Françoise Gründ, à paraître aux Editions du chêne le 25 octobre).

Et *Triptyk* dit très haut qu'ils le pouvaient. Interprètes pourtant inexpérimentés, Babilée, Balanchine, Baryshnikov, Lifar, Nijinski, Noureev et leurs compagnons se jouent des noms qu'on a choisis pour eux et de la virtuosité de leurs évolutions.

C'est que les chevaux ont de la mémoire, le goût des notes et du ballet. Certains, dont nous sommes, contesteront leur effacement à la faveur de *Dialogue de l'ombre double*, envoiement musical auquel répond maladroitement un couple de danseurs, perdus dans une forêt pétrifiée de carcasses de chevaux en carton...

Ils oublieront très vite cet intermède pour communier ensuite dans la splendeur chorale de *La Symphonie de psaumes*. Alors, la lumière ressurgit et les chevaux reprennent leurs dotts, montés par six cavalières en tenues de conte, robes pâles, intemporelles, rejointes bientôt par six cavaliers en tuniques mordorées. Ils arpentent la piste en longues diagonales ordonnées, servants d'un rituel apaisé qui déjà appartient à la mémoire de Zingaro, la nôtre.

O. S.

La rudesse enivrante de Rachid Taha

Dans « Made in Medina », le chanteur marie transe vaudou et raï, guitare électrique et machines

LE GRAND RETOUR des valeurs du vaudou, religion animiste née il y a bien longtemps dans le golfe de Guinée, transparait dans bon nombre d'albums de musiques électroniques (DJ Cam, U-Cef, Joe Clausell), de raï ou de rock oriental et africain (Angélique Kidjo). La culture vaudou, qui s'est dispersée à travers le monde avec la traite des Noirs, et a nourri l'imaginaire des peuples de la Caraïbe et des Amériques, est revenue sur son continent d'origine, au Maghreb via le Sud marocain. Les Gnaouis, anciens esclaves nègres au service des Arabes et des Berbères, y perpétuèrent les rituels et cérémonies de transe venus des royaumes iorubas ou fons. Redécouverts par Jimi Hendrix ou les Rolling Stones à Essaouira à l'aube des années 70, les musiciens gnaouis ont fasciné les touristes à Marrakech, ceux qui s'en inspiraient ont dérangé les pouvoirs en place (Nass El Ghiwane au Maroc). La rencontre des boucles électroniques, la grande vogue de l'ethno-techno ont précipité les notes du *gumbri* (le luth à trois cordes) et des machines.

Made in Medina, que vient de publier Rachid Taha, chanteur né à Oran en 1958, écolier dans les Vosges, adolescent à Lyon, est dominé par la fascination de la transe. C'est de cette rudesse enivrante que les onze titres de cet album tirent leur force. Ayant expérimenté très tôt l'électronique dans *Voilà, voilà* (1993), un titre vaillamment anti-extrême droite, Rachid Taha renoue aujourd'hui avec la charge monumentale de la guitare électri-

que. L'instrument fétiche du rock débridé et asocial ne tapisse pas *Made in Medina*. Ce rôle d'accompagnement, de couleur de fond est dévolu au luth, au *gumbri*, au violon ou au tambour *bendir*. La guitare fait irruption, déchire le voile du confort. Les références anglo-saxonnes revendiquées par le chanteur se situent du côté de la Nouvelle-Orléans et de Dr John, sorcier exubérant de la musique afro-américaine.

NOCTURNE URBAIN

La voix de Rachid Taha joue sur les fréquences basses, elle est hérissée, farouche. Elle est attachée à un terroir imaginaire aride comme la pierre, profus comme un nocturne urbain, des qualités qui avaient bâti la fulgurance de *Ya Rayah*, reprise assez respectueuse d'un thème traditionnel (de Dahmane El Harra-chi), à l'instar de la plupart des morceaux de *Divân*, sorti en 1997, et qui sert de base à de nombreux apprentis remixeurs. Rachid Taha ne fait d'ailleurs pas ici l'économie d'un hommage aux anciens du raï, et en particulier à Cheikha Rimitti, la mère du raï engagée dans une vie nomade aux côtés des joueurs de flûte et de tambours (*En retard*). Rachid Taha, à son habitude, pratique également le francarabe (*Ho chérie, chérie*), heureux mélange de français et d'arabe, dont, par exemple, Lili Boniche ou Reinette l'Oranaise, puis Enrico Macias, musiciens juifs d'Afrique du Nord, ont popularisé l'usage.

Rachid Taha fut le chanteur de Carte de Séjour, groupe de rock



BERNARD BENAÛT

Rachid Taha : comment entretenir ses démons sans jamais sombrer dans la désespérance ou la noirceur.

lyonnais qui avait vendu beaucoup grâce à une version ironique, car chantée par des jeunes d'origine maghrébine au moment où l'on débattait beaucoup d'intégration, de *Douce France* de Charles Trenet. Ni dans *Barbès* (1991) ni dans *Rachid Taha* (1993, album électronique avant l'heure, où figurait *Voilà Voilà*) ni dans *Olé Olé* (1996), jamais les chansons de Rachid Taha ne sont tombées dans la désespérance ou la noirceur. Il entretient ses démons.

Comme sur la scène de Bercy à Paris en 1998, défendant avec aplomb les couleurs d'un Maghreb multiple aux côtés de Khaled et Faudel pour *1,2,3 Soleil* - l'album du concert s'est vendu, selon la maison de disques, à 600 000 exemplaires, et a largement participé à l'accueil de la musique arabophone à la télévision ou dans les radios commerciales qui la bannissaient contre toute vérité sociologique.

Grand maître de la réussite de *1,*

2, 3 Soleil, où il mariait la basse de Gail Ann Dorsey (musicienne de David Bowie), un grand orchestre oriental à cordes (rien à voir *a priori* avec l'Algérie), les derboukas, le luth classique et les machines : celles de l'Anglais Steve Hillage, un ancien de Gong, avec qui Rachid Taha a fait tout son chemin en solitaire (post-*Carte de Séjour*). Arrangeur, programmeur, guitariste, Steve Hillage est l'âme damnée de *Made in Medina*, le meneur de jeu de la fusion à haute température de ces musiques nées des déplacements de population de la campagne vers la ville, du sud vers le nord. Ensemble, Steve Hillage et Rachid Taha revendiquent de n'avoir plus seulement l'Amérique blanche dans la tête, mais aussi l'Afrique et tous les continents obscurs du désir.

Véronique Mortaigne

★ *Made in Medina*, 1 CD Barclay 543935-2. Distribué par Universal.

SÉLECTION DISQUES

ANTOINE BONNET

La Terre habitable. Nachtstrahl. Épitaphe. Katherine Ciesinski (mezzo-soprano), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez et David Robertson (direction), technique Ircam, Jan Vandenheede (assistant musical).

Conformément à la tradition du premier disque monographique d'un compositeur contemporain, le déroulement de ce CD adopte un mode de chronologie à reculons. Il débute par *La Terre habitable*, grand œuvre d'Antoine Bonnet (né en 1958) achevé il y a deux ans. Par son unité de ton, sa clarté d'expression et la solidité de son métier, ce polytique instrumental inspiré de textes de Julien Gracq illustre une sorte de classicisme de l'écriture postsérielle, dont on déplore parfois (*Les Eaux étroites*) la relative sécheresse de timbre. Fondé sur un poème de Paul Celan, *Nachtstrahl* (1994) affiche, en revanche, une extrême plasticité. Si le modèle de Pierre Boulez paraît déterminant pour *La Terre habitable*, celui de l'école de Vienne (tantôt Schoenberg, tantôt Webern) semble à l'origine de *Nachtstrahl*. Quant à la partition la plus ancienne - et la moins aboutie - de ce programme, *Épitaphe* (1992-1994) pour grand ensemble et électronique, elle tire également un certain charme de ses difficultés à assimiler les influences tout en essayant de soumettre le tempérament lyrique du compositeur aux exigences d'un esprit rigoureux.

★ 1 CD Accord « Compositeurs d'aujourd'hui » 465 774-2. Distribué par Universal Music.

JIM KELTNER CHARLIE WATTS

Project

Lorsqu'il n'est pas le batteur des Rolling Stones, Charlie Watts renoue avec le jazz de ses débuts

(notamment avec l'excellent saxophoniste Peter King). Lorsqu'il ne joue pas avec des monuments du rock (Eric Clapton, Joe Cocker, Ry Cooder, Bob Dylan, George Harrison, Randy Newman...), Jim Keltner varie ses plaisirs avec les sons du monde, l'électronique. Ces deux artisans de la sobriété et de la frappe juste ont mis en forme neuf portraits musicaux de batteurs et percussionnistes de jazz, assemblages ou les machines, les peaux, les cymbales se parlent comme rarement. *Shelby Manne, Art Blakey, Max Roach, Billy Higgins...* A chacun des ambiances, des couleurs, des mélodies qui sont plus l'évocation d'émotions ressenties par les deux musiciens que des descriptions précises : l'Afrique pour Blakey, le Maghreb pour Kenny Clarke, une voix fantomatique pour Tony Williams, jusqu'à *Elvin Suite*, chant d'amour à Elvin Jones qui se transforme en transe éprouvée. Mick Jagger et Keith Richards sont présents sur certains titres, de jeunes jazzmen parisiens aussi (Rémy Vignolo, Emmanuel Sourdé, coauteur d'*Airt...*). Le troisième homme de ce *Project* est Philippe Chauveau, batteur, producteur. Ses interventions, ses idées participent à la pleine réussite de cet album étonnant.

★ 1 CD Higher Octave Music 7243 848695 2 6. Distribué par Virgin.

RICKIE LEE JONES

It's Like This

Encore un recueil de reprises, exercice en vogue ? On ne pourra pourtant pas suspecter de suivisme Rickie Lee Jones qui avait enregistré dès 1983 un hommage aux standards du jazz (*Girl At Her Volcano*), puis composé en 1991 un bouquet de chansons empruntées à divers genres (*Pop Pop*). Trois ans après *Ghostlyhead* et sa fusion à moitié convaincante de folk et de trip-hop, *It's Like This* n'est donc pas l'aveu d'une

impasse artistique, mais le troisième volet d'une série. Son handicap est de succéder au renversant *Both Sides Now* de Joni Mitchell, concœur de sang à laquelle Rickie Lee Jones a été souvent comparée. La Canadienne exposait ses reprises (et ses fêlures) avec un grand orchestre panoramique, l'Américaine préfère la légèreté et l'intimité d'une petite formation, en se promenant, comme à son habitude, à la lisière de la pop et de la note bleue en compagnie d'invités (dont Joe Jackson et Ben Folds). Le résultat est inégal : lorsqu'elle tire trop sur la corde jazzy (*Streets Where You Live*, extrait de *My Fair Lady*), Rickie Lee Jones reste assez superficielle. Dans le registre de la ballade, elle émeut avec ses relectures rêveuses de Gershwin (*I Can't Get Up Star- ted, Someone To Watch over Me*) ou idéalement fragile du *For No One* des Beatles. Traces du quotidien, difficulté d'aimer et d'être aimé : ces chansons lui vont comme un gant.

★ 1 CD Artemis/Sony 499582 2.

WEEN

White Pepper

Faux frères et vrais barjots, Dean et Gene Ween (Mickey Melchiondo et Aaron Freeman pour l'état civil) pillent depuis 1990 avec autant de gourmandise que d'iconoclasme la discothèque du rock. Ces zozous, enfants de Zappa zappant entre les styles, ont pu dans le passé (et cinq ans avant Beck) commettre un album de funk blanc (*Chocolate & Cheese*), suivi d'un pur essai country transformé à Nashville (*12 Golden Country Greats*). *White Pepper* s'attaque à la pop, ce qui permet aux tribulations de Pennsylvanie d'humilier au passage la quasi-totalité de leurs rivaux britanniques. Les premiers titres (*Exactly Where I'm At, Flutes of Chi*) rivalisent avec le meilleur d'XTC : aisance mélodique sérieuse, arrangements subtils. Ween cafouille un peu par la suite, entre défoulements acnéiques et tentations easy listening. Mais le final est éblouissant : on a rarement eu l'occasion d'entendre récemment d'aussi grandes chansons que *Stay Forever* (dans un monde parfait, un tube énorme) ou *Falling Out*, à la hargne vengeresse.

★ 1 CD Mushroom Records/Elektra Mush69cd. Distribué par P.I.A.S.

MICHEL SARDOU

Francis

Michel Sardou aime « les Français, tous les Français, même les Français que je n'aime pas », avoue-t-il dans une redoutable chanson écrite et composée par un non moins redoutable trio : Barbelivien-Sardou-

Fugain. Les Français, tous, même les Bretons (sentiments suggérés par l'usage d'orchestrations à base de cornemuses). Oubliés dans *Français*, le titre phare, qui sans doute a poussé *Français*, l'album, à la première place des classements des ventes (détrôné cette semaine par une Américaine, Madonna), les Corses ont droit à leur chanson, *Corsica*. Après avoir appris que les femmes françaises règnent à la maison (c'est pour cela que Barbelivien-Sardou-Fugain aime les maris), l'auditeur saura où trouver l'éternité : à Zonza (Corse du Nord), où le chanteur doit sans doute posséder une maison. Un petit twist (*L'avenir, c'est toujours pour demain*), et puis s'en va. Plus populiste, on meurt.

★ 1 CD Trema 710787.

CELIA CRUZ

Siempre Viviré

Le titre claqué comme un avertissement, un défi. Celia Cruz est vivante, bien vivante même, le sourire carnassier, la voix canaille et conquérante. On veut bien la croire, tant elle se montre en grande forme dans ce nouvel album, irrigué d'un sang vif, largement plus convaincant que d'autres sortis ces dernières années. Les années s'amoncellent, mais elle reste la reine de la salsa. Elle a voulu dédier ce nouveau disque à Tito Puente, figure de proue du latin jazz et de la salsa, mort le 1^{er} juin. De cet ami cher avec qui elle fit un bout de carrière, elle reprend le tube planétaire *Oye Como Va*. Autre reprise plus surprenante, mais tout aussi réussie, *I Will Survive*, l'hymne féministe de Gloria Gaynor (1979), qui devient ici *Yo Viviré*. Portée par des cuivres, des percussions de bonne et tonique humeur, Celia Cruz chante la fête (*La Sopa*), la gloire de la rumba, le meilleur médicament cubain

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 24 au 30 septembre (Top Ifop/Tite Live diffusé par le SNEP), Madonna conserve sa première place avec l'album *Music*, suivie de l'enregistrement des chansons du spectacle *Roméo et Juliette* et de *Français* de Michel Sardou. La chanteuse Bjork continue de profiter de l'effet *Selmasongs* (4^e), bande originale du film *Dancer in the Dark*, de Lars von Trier, puisque ses albums *Homogenic*, *Debut* et *Post* occupent respectivement les 29^e, 35^e et 36^e places.

■ **SKA** : sous le titre *Stereo-Typical A's, B's & Rarities*, EMI publie un coffret de 3 CD retraçant la carrière de The Specials, groupe de ska britannique originaire de Coventry, formé en 1977 sous le nom de Special Aka et dissous en 1985. En quarante-six titres, cette rétrospective comprend toutes les faces A de leurs singles - *Gangsters*; *A Message To You, Rudy*; *Ghost Town*, qui devint l'hymne des émeutes anti-thatchériennes à Liverpool et à Brixton en 1981 -, les faces B et des raretés regroupées sur le troisième CD.

■ **JAZZ** : le producteur Francis Dreyfus a rassemblé des enregistrements de jazz qui proviennent du domaine public pour une collection anthologique intitulée « Jazz Reference ». Trente albums devraient être édités réunissant des séances d'avant 1950. Vingt titres seront mis en vente le 24 octobre et parmi eux des disques sous le nom de Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Dizzy Gillespie, Art Tatum, Count Basie, Charlie Parker ou Louis Armstrong.

■ **MUSIQUES DU MONDE** : le clarinettiste américain David Krakauer vient d'enregistrer son nouvel album pour la maison de disque française Label bleu. Cet album *A New Hot One*, permet à Krakauer de présenter son travail sur la musique klezmer, l'expression traditionnelle de la diaspora juive de l'Europe de l'Est.

(*La Medicina cubana*), l'amour, et puis, à mots couverts, Cuba. Son fle natal qu'elle laissait derrière elle en 1960 pour rejoindre les Etats-Unis où elle allait devenir la figure la plus symbolique de l'anticastrisme.

★ 1 CD Epic 5005892. Distribué par Sony Music.

VARTINA

Ilmatar

Il y a quelques mois, le magazine *Géo* se lançait dans l'aventure phonographique avec la collection *Geoworld* consacrée aux musiques du monde, une série d'albums de bon goût. Le volume consacré à la Finlande vient rappeler le foisonnement créatif des musiciens finlandais friands de musiques traditionnelles, qu'ils revitalisent avec entrain. On y croise à deux reprises Vartina, l'un des chefs de file de cette dynamique tendance. Les atouts de ce groupe, ce sont d'abord quatre chanteuses aux voix claires et serpentine, dont les chassés-croisés, les superpositions de timbres donnent les couleurs dominantes, l'énergie vitale de l'ensemble. Avec *Ilmatar*, du nom de la déesse de l'air des poèmes épiques finnois, Vartina signe son huitième album. Dépaysant, original, il porte la marque de son producteur, Hugues de Courson. Cofondateur de Malicorne, groupe phare de la scène folk française dans les années 70, celui-ci affectionne les ouvertures, les fusions d'univers musicaux (le groupe Spondo, *lambarena*, *Mozart l'Egyptien...*). D'où la présence ici du Français Gilles Chabnat, qui introduit la vielle à roue aux côtés de la cithare *kantélé*, instrument emblématique de la tradition finlandaise.

★ 1 CD Wicklow 09026636782. Distribué par BMG

CORRESPONDANCE

Une lettre de Delabel Editions

A la suite de la publication dans *Le Monde* du 23 septembre d'informations concernant l'étude du dossier de la fusion EMI-Time Warner par la Commission européenne, nous avons reçu de Delabel Editions la lettre suivante :

Selon votre article, EMI se serait engagée, afin d'obtenir l'aval de l'Union européenne à sa fusion avec Time Warner, à céder les Editions Virgin Music et (nous citons) « leur branche française, Delabel Editions ».

Ces informations sont erronées ; Delabel Editions est un éditeur français dont l'avenir ne dépend aucunement des décisions de l'Union européenne ou des accords entre EMI et

Time Warner, et n'est pas une « branche » des Editions Virgin Music.

Delabel Editions (Jean-Louis Murat, Rita Mitsouko, Doc Gyneco, Louise Attaque, Cheb Mami, Rachid Taha, Daft Punk, Air, Passi, Madre-deus...) a largement contribué au renouveau de la création musicale française par son engagement aux côtés des créateurs français, dans tous les styles de musique ; son succès dérange les idées préconçues sur le rôle des éditeurs de musique ; il est d'autant plus important que notre crédibilité ne soit pas entamée par des informations sans fondement.

BOX
MAN
www.boxman.fr

OPERATION SPECIALE !
Les meilleurs CD de l'année à 99 F livrés en 48 h.
Prix TTC valable jusqu'au 31/10/00, hors frais d'expédition

SYMBOLE DE SERVICE



Tél : 01 55 04 90 10
www.aeromexico.com

AEROMEXICO

Les rêveries de Monsieur Jourdain, bourgeois d'aujourd'hui

Jean-Louis Benoit donne à la troupe du Français l'occasion de revisiter l'un de ses emblèmes

Habitée à présenter des Bourgeois gentilhomme charnus, de Louis Seigner à Roland Bertin, la Comédie-Française offre, sous les traits de Michel

Robin, un vieillard sec, désarmant et attendrissant. Le metteur en scène Jean-Louis Benoit le fait évoluer dans un décor de toc, rêve à peine

entrevu avant de s'effacer devant les labeurs du quotidien. Autour de ce bourgeois très contemporain, les comédiens se dépensent sans compter.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, de Molière. Mise en scène : Jean-Louis Benoit. Avec Michel Robin, Martine Chevallier, Roger Mollien, Clotilde de Baysse, Catherine Sauval, Émilie Lafarge, Jérôme Pouly, Éric Génovèse... Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris, 1^{er}. M^o Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F (4,57 €) à 190 F (28,97 €). Durée : 2 h 40.

Un vieillard en robe et bonnet de nuit immaculé – Monsieur Jourdain (Michel Robin) – surgit, illuminé, dans un grandiose décor de carton-pâte en cours de réalisation. Les peintres, également choristes, posent leurs dernières touches sur les feuilles d'arbres séculaires légèrement de guingois. Un temple gréco-romain veille sur ces bergers de l'art. Plus tard, un azur paré de toutes les vertus sera descendu au-dessus de meubles vaguement estampillés au coin de la Rome impériale. Se mêlent, sans trop de souci, deux ou trois siècles d'aspirations confuses au bon goût, accom-

pagnés d'arrangements musicaux en forme de pots-pourris.

Musique et décor (Alain Chambon) sont de même teneur : celle du rêve de Monsieur Jourdain. Un empire du toc propre aux mystifications théâtrales. Que se lèvent les toiles peintes, et le fond de l'affaire apparaît. Du bon, du solide commerce drapier, édifié dans les rigueurs du labeur quotidien, aux couleurs d'une tomme et d'un crêpi assortis, autour d'une cheminée propre à rôtir un bœuf. Madame Jourdain (Martine Chevallier) veille aux meubles et au bon sens, sous le contrôle de Nicole (Catherine Sauval). Chacune de leurs remarques est une insulte aux espoirs de Monsieur Jourdain. Il vacille devant leur réalité, répandant les bons lous qu'il distribue à gogo dans la vie rêvée et semblent ici-bas monnaie de singe.

De l'autre côté du rideau, l'obsession de l'ennoblissement s'efface devant les merveilles de l'argent – réel ou imaginaire – lui permet d'entrevoir. Les leçons qu'il se fait donner sont autant de potions miracles qui l'aideraient à remonter ou à dévier le cours du temps,

le conduiraient dans une nouvelle vie ou vers une nouvelle origine. Parcours hautement régressif. Il se retrouve enfant comme devant, ébloui par les prodiges qu'il découvre, et ceux qu'il pressent sans prix : la culture et l'élegance sans doute, l'aventure et la gloire peut-être. Tout savoir lui devient jouvence. Il veut tout, tout de suite, ingurgite les passes d'armes et recrache les échanges poétiques. En boulimique.

OUVRIER PRÉTRAITÉ

Il ressemble à cet ouvrier prétraité découvert par Jean-Paul Wenzel dans *Faire Bleu* – suite de *Loïn d'Hagondange* – qui se met à bûcher son astronomie et son histoire de l'humanité avant d'aller découvrir ses ancêtres en Afrique. Monsieur Jourdain cherche aussi le continent noir d'origines acceptables. Et le découvre en Turquie. Covielle (Eric Génovèse) est le tour-opérateur que le bourgeois s'envoie à lui-même. Son adoubement en mamamouchi n'est pas si différent de celui auquel se prêtent les touristes. Le carton-pâte au bout du caméscope, le voyage

comme bagage, voilà en fin de compte l'idée d'un bourgeois très contemporain. A condition que le théâtre obtienne sa redevance au passage.

Depuis un demi-siècle, le Français offrait à Monsieur Jourdain des contours charnus (Louis Seigner, Jacques Charon, Jean Le Poulain, Roland Bertin). Jean-Louis Benoit leur a préféré un sec, abonné depuis sa jeunesse aux rôles sans âge. Voix nasale, chevrotant comme un flûtiau malmené par un enfant. Équilibres mal assurés, gestes souples du soliveau. Michel Robin est un végétal dont la lippe et l'œil recèlent une capacité d'émerveillement infinie et suscitent un attendrissement indéniabile. Autour de ce personnage désarmant, les comédiens-français s'en donnent à cœur joie. Jean-Louis Benoit leur a ouvert un compte chez son bourgeois et tout ce monde dépense et se dépense sans barguigner. Costumes haute couture. L'embarquement dans l'embourgeoisement est tenu et assuré.

Jean-Louis Perrier

Opéra puéril et oratorio vital au festival Musica de Strasbourg

KOPERNIKUS. Opéra de chambre en deux actes de Claude Vivier sur un livret du compositeur. Avec Patricia O'Callaghan, Patricia Green (sopranos), Isabel Soccoja (mezzo-soprano), Shaunaid Amette (contralto), Michel Schrey et Ian Funk (barytons), Simon Fournier (baryton basse). Mise en scène : Stanislas Nordey. Lumières : Axel Morgenthaler. Costumes : Raoul Fernandez. Ensemble instrumental, Pascal Rophé (direction). Théâtre national de Strasbourg.

DIE HAMLETMASCHINE-ORATORIO (création), de Georges Aperghis. Avec Françoise Kubler (soprano), Jean-Marc Salzman et Vincent Le Texier (barytons), Geneviève Strosser (alto), Jean-Pierre Drouet (percussions), ensemble vocal de la SWR de Stuttgart, ensemble Ictus, George-Elie Octors (direction). Palais des Fêtes. Festival Musica (Strasbourg), le 30 septembre.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

La musique contemporaine aussi a son lot d'artistes maudits. Le Canadien Claude Vivier en est un. Mort à l'âge de trente-cinq ans, cet ancien élève de Stockhausen a laissé une quarantaine de pièces qui intriguent tout autant que les conditions de son assassinat, à Paris, en 1983. Un peu comme celle de Scelsi, l'énigmatique Romain qui

prétendait avoir vécu à Sumer au troisième millénaire avant Jésus-Christ, la musique de Vivier aspire à une liberté d'expression qui se veut tout à la fois prospective et immémoriale.

KITSCH INTERGALACTIQUE

Au mieux, elle produit un effet enchanteur qui masque ses déficiences d'écriture. *Kopernikus* (1979), sous-titré « opéra rituel de mort », ne témoigne pas d'une telle réussite et souligne les travers d'une musique délibérément non composée. Grisé par une lointaine référence à Copernic, pour qui la Terre n'était plus le centre du monde, Vivier crée un univers sonore sans repères, guidé par le seul retour à l'enfance (avec caution de Lewis Carroll). D'un livret qui mêle langage inventé et bribes d'histoires (Merlin, Arthur, Mozart, Tristan et Isolde) en plusieurs langues, il apparaît que l'héroïne Agni doit rejoindre « six pèlerins de l'intemporel ». Kitsch, puéril et confus, *Kopernikus* est un spectacle qui ne tourne pas rond en dépit des efforts des équilibristes Stanislas Nordey sur scène (plateau nu, sobres jeux de lumières, poses stylisées) et Pascal Rophé dans la fosse (lisibilité mélodique, efficacité dramatique) pour donner de l'intérêt à l'action de personnages vêtus comme des zouaves intergalactiques.

A l'écoute, on se demande s'il s'agit bien d'un opéra... Après audition de *Die Hamletmaschine-oratorio* de Georges Aperghis, le doute sur le

genre n'est pas permis. Cette page irrésistible pour cinq solistes, chœurs et ensemble instrumental est bien un oratorio. Et l'un des plus édiants du répertoire. Voilà une musique capable de libérer, à la manière d'une boule de flipper, des énergies sonores très diverses, sans jamais s'égarer ni oublier le texte, parfois insoutenable, de Heiner Müller dans lequel Aperghis tranche avec une sûreté de geste qui est l'apanage des grands.

Ceux qui ne voyaient en lui qu'un bricoleur de génie du théâtre musical ont découvert, avec cette pièce, un compositeur d'envure dans l'absolu. Bien que le style habituel d'Aperghis émerge encore de quelques détails savoureux (par exemple, dans la partie de Jean-Pierre Drouet les sonorités insolites d'un hautbois amazonien), il disparaît au profit d'une expression dense, d'essence tonale trouble ou de caractère atonal incisif. Investi par des interprètes en transe (les chanteurs mais aussi certains membres de l'ensemble Ictus visiblement habités par l'œuvre sous la direction militante de Georges-Elie Octors), cet oratorio triomphalement accueilli par le public du festival Musica s'est imposé à nous comme une ville gigantesque, avec ses gratte-ciel ritulants et ses bas-fonds incertains, ses impasses secrètes et ses artères bouillonnantes. Comme une forme de vie bien actuelle, en somme.

Pierre Gervasoni

NOUVEAUX FILMS

GALAXY QUEST

■ On croirait d'abord une satire un peu acerbe du phénomène *Star Trek* : coincé dans une réunion d'amateurs de la série télévisée *Galaxy Quest*, un groupe d'acteurs vieillissants se soumet de plus ou moins bonne grâce aux sollicitations diverses : autographes ou explications techniques sur le pilotage de leur vaisseau. A ce jeu, Sigourney Weaver et l'acteur britannique Alan Rickman sont assez brillants, l'une réussissant à gommer toute trace d'intelligence de son expression, l'autre caricaturant un acteur shakespearien perdu dans l'enfer américain. Jusqu'à ce qu'un groupe de fans tombés d'une autre planète vienne demander conseil et secours au capitaine de *Galaxy Quest* (Tim Allen). Ces extraterrestres ont mis au point leur arsenal en s'inspirant du feuilleton. *Galaxy Quest* (le film) passe du sarcasme à l'hommage et les comédiens apprennent à se montrer dignes des clichés humanistes et héroïques qu'ils débitent sans conviction depuis des décennies. Il y a dans ce film de la modestie, de la bonne humeur, un peu de naïveté et une bande d'acteurs qui s'amuse.

Thomas Sotinel
Film américain de Dean Parisot. Avec Sigourney Weaver, Tim Allen, Alan Rickman. (1 h 42.)

CE QUE JE SAIS D'ELLE D'UN SIMPLE REGARD

■ Distribution impressionnante, projet ambitieux : ce film présenté à Cannes a été réalisé par un débutant dont on fit savoir qu'il était le

fil de Gabriel Garcia Marquez. *Ce que je sais d'elle d'un simple regard* avait tout pour réussir. Aux Etats-Unis, son pays d'origine, il ne sortira pas en salle mais directement dans les vidéo-clubs. C'est un sort injuste. Certes le projet était vicié dès le départ. Il s'agissait apparemment de réaliser une espèce de *Short Cuts* au féminin, entrecroisant les destins des personnages. Mais, au lieu de s'en remettre au génie d'un romancier, comme le fit Altman avec Raymond Carver, Rodrigo Garcia a compté sur ses propres forces de scénariste. Sa galerie de portraits s'apparente à un échantillon représentatif de sondage : une quadragénaire seule avec sa mère impotente (Glenn Close), une homosexuelle marginale (Calista Flockhart, échappée d'Aly McBeal), une mère célibataire (Kathy Baker). L'impression de banalité contemporaine est renforcée par l'image, réfrigérante. C'est sans doute là le plus étrange de l'entreprise : ancien directeur de la photo, Rodrigo Garcia n'a pas réussi à donner à son film une identité visuelle, en revanche, il obtient des prodiges de ses comédiennes. Glenn Close fait preuve d'une sobriété rare chez elle, Calista Flockhart est une vraie actrice de composition et Cameron Diaz, qui joue une aveugle, confirme qu'elle est parmi les plus douées de sa génération. Vivement qu'elle joue dans un bon film.

T. S.
Film américain de Rodrigo Garcia. Avec Glenn Close, Holly Hunter, Kathy Baker, Calista Flockhart, Cameron Diaz. (1 h 45.)

SORTIR

PARIS

L'Origine rouge, de Valère Novarina

Créé au Cloître des carmes, lors du Festival d'Avignon, le spectacle prend ses quartiers d'automne au Théâtre de la Colline. Texte, mise en scène et peintures : tout est de Valère Novarina, qui, depuis l'été, a remis son œuvre en chantier. *L'Origine rouge*, « ce sont huit pantins qui s'insoumettent à l'image humaine, prient les écrivains et parfois font l'animal », dit l'auteur. C'est aussi une pièce-puzzle traversée par une « machine à dire voici » qui éructe les nouvelles du monde. Ce sont enfin onze comédiens – André Marcon, Daniel Znyck et Laurence Mayor... – qui jouent Novarina avec un bonheur fou.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20. Le mardi, 19 h 30 ; du mercredi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 15 h 30. Jusqu'au 29 octobre. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F (7,62 €) à 160 F (24,39 €).

Etoile du Nord

A l'occasion de sa première opération-danse de la saison, intitulée *Mouvements d'automne*, l'Etoile du Nord met en vedette le chorégraphe-écrivain Daniel Dobbels. Deux pièces sont à l'affiche. Sous influence du plasticien allemand du début du siècle Oskar Schlemmer, *Est-ce que ce qui est loin s'éloigne de l'être humain ?*, trio autour de la géométrie et du sens du temps selon Schlemmer est présenté entouré de différentes manifestations : projection de films, création de trois pièces courtes de Brigitte Asselineau, Raphaël Cottin et Yarmo, lecture de textes. Un colloque « L'homme et la figure d'art » autour d'Oskar Schlemmer aura lieu les 7 et 8 octobre. Un deuxième spectacle, *L'Enfer*, créé en 1987 par Daniel Dobbels, creuse le

thème de la nudité et de l'érotisme.

Egalement au programme de ces mouvements d'automne : le chorégraphe Alban Richard, à découvrir.

Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18^e. Tél. : 01-42-26-47-47. *Mouvements d'automne*, jusqu'au 7 octobre ; *L'Enfer*, les 12, 13 et 14 octobre ; création Alban Richard, les 19, 20 et 21 octobre. Spectacle : 50 F à 120 F ; colloque : de 60 à 120 F ; spectacle + spectacle : 100 à 150 F.

Voyage au cœur de l'Afrique

Le cercle socioculturel africain organise une journée à la découverte du Cameroun. A travers leurs créations, les artistes feront découvrir la richesse culturelle d'un continent aux multiples facettes : la nouvelle collection du styliste Imane Ayissi ; les peintures de Francis Mbella ; les contes et poésies par Lydia Ewande ; la musique lors d'un concert live avec Ben Decca, Dina Bell, Douleur, Henry Njoh et Guy Bilong. Les bénéficiaires seront consacrés à soutenir les actions d'accès aux soins et aux médicaments en Afrique.

Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 285, avenue Daumesnil, Paris-12^e. Le 7 octobre, de 19 heures à l'aube. Tél. : 01-43-87-61-75 ou 06-08-72-62-18. 250 F et 300 F. Cercle socioculturel africain, e-mail : lecerclenetnetcourrier.com

DIE (Drôme)

Arménie

Le festival Est-Ouest, créé pour favoriser la rencontre avec les cultures européennes, accueille, pour sa 12^e édition, l'Arménie. A la musique, le cinéma, le théâtre se mêlent des rencontres-débats ayant pour thèmes l'agriculture et l'environnement.

Festival Est-Ouest, place de l'Hôtel de Ville, Die (26). Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 04-75-22-12-52.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Déclaration universelle des droits de l'homme et Visions de l'avenue Ponty

Philippe Laurent (mise en scène) par la Cie des 7 Kouss (Sénégal). Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4^e. Tél. : 01-53-01-96-96. De 50 F à 100 F.

Finale du concours de trompette

Maurice-André
Emmanuel Plasson (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. Le 7 octobre, 14 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 100 F.

François Castang (récitant), Eric Le Sage (harmonium, piano)

Satie. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. Le 7 octobre, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. De 100 F à 130 F.

Asymbolie

Marina de Luca : *Chronique d'anges livrés à la soulographie*. Sudden Théâtre, 14 bis, rue St-Isaure, Paris 18^e. Le 7 octobre, 21 h 30. Tél. : 01-42-62-35-00. 70 F et 100 F, gratuit – 10 ans.

Carte blanche à l'Estampe

Nathalie Pubelier : *Botia Macracantha, Une touche de silence*. Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtriers, Paris 20^e. Le 7 octobre, 23 h 30. Tél. : 01-43-66-01-13. 70 F.

Solèg

Cie Ingrid Keusemann, Pascal Fleury. *Epinay-sur-Seine* (93), Maison du théâtre et de la danse, 75-81, avenue de la Marne. Le 7 octobre, 21 heures ; le 8 octobre, 16 heures.

Marc Ducret

Atelier du plateau, 5, rue du Plateau, Paris 19^e. Le 7 octobre, 20 heures. Tél. : 01-42-41-28-22. De 50 F à 60 F.

Franck Avitabile Trio

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 7 octobre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

André Ceccarelli Quintet

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 7 et 8 octobre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Alfredo Rodriguez Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 7 octobre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Mambomania

La Jave, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Le 7 octobre, 23 heures, jusqu'au 30 décembre. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Bourvil tendresse

Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. Le 7 octobre et du 10 au 14 octobre, 20 heures. Tél. : 01-42-61-89-96. De 60 F à 80 F.

Claude Nougou

Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17^e. Les 7, 10, 11 et 12 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. De 213 F à 330 F.

Les 1001 vies d'Ali Baba

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 7 octobre, 16 h 30 et 20 h 30 ; le 8 octobre, 14 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 213 F à 293 F.

Les Musiques du Khorassan

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. Jusqu'au 7, 20 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 160 F.

Carte blanche à Arno

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 7 octobre, 20 heures ; le 8 octobre, 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.

Julien Lourau

Massy (91). Centre culturel Paul-Baillart, 6, allée du Québec. Le 7 octobre, 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. De 60 F à 90 F.

François Béranger, Claire Elzière

Théâtre Traversière, 15, rue Traversière, Paris 12^e. Le 7 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.

Massilia Sound System, Kanjar'Oc, Dupain

Bonneuil (94). Salle Gérard-Philippe, 2, rue Pablo-Neruda. Le 7 octobre, 19 h 30. Tél. : 01-45-15-07-07. 100 F.

Saez

Trappes (78). *La Merise*, place des Merisiers. Le 7 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-30-13-98-51.

Alan Stivell, Wig a Wag

Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. Le 7 octobre, 20 h 45. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.

Vaiven

Montreuil (93). Planète Andalucia, 56, rue Emile-Zola. M^o Robespierre. Le 7 octobre, 21 heures ; le 8 octobre, 18 heures. Tél. : 01-48-51-04-51. De 70 F à 90 F.

RÉGIONS

Akademie für Alte Musik-Berlin

Bach. Rias Kammerchor, Marcus Creed (direction). Abbaye, Ambronay (01). Le 7 octobre, 20 h 30. Tél. : 04-74-38-74-04. 330 F.

Les Arts florissants

William Christie (direction). Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, Caen (14). Le 7 octobre, 20 heures. Tél. : 02-31-30-48-00. 170 F.

La Cenerentola

de Rossini. Evelino Pido (direction), François de Carpentries (mise en scène).

Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, Lyon (69). Les 7, 9, 11, 13, 17, 21 et 23 octobre, 20 heures ; le 15 octobre, 16 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. De 60 F à 430 F.

Compagnie Accrorap

Châteauvallon, Ouiloulles (83). Le 7 octobre, 20 h 30. Tél. : 08-00-08-90-90. 120 F.

Le Chant du cygne

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Roger Planchon.

Espace 44, 84, rue du Général-Buat, Nantes (44). Les 7, 10, 11, 16, 21 heures ; les 9 et 17, 20 heures ; le 15 octobre, 15 heures. Tél. : 02-51-88-25-25. De 70 F à 145 F.

« tout Toulouse » dévoile le chèque culture de Philippe Douste-Blazy

Le nouvel hebdomadaire, fruit d'une collaboration entre « Le Monde » et le « Midi Libre », tire aussi le portrait de la responsable des cinémas Utopia et analyse les rêves des Miss

POUR SON PREMIER numéro, daté mercredi 4 octobre, l'hebdomadaire *tout Toulouse*, fruit d'une collaboration entre *Le Monde* et *Midi Libre*, entame le débat sur la préparation des élections municipales. Après avoir évoqué les démêlés d'une gauche « à la recherche de l'unité perdue », il dévoile les propositions culturelles de Philippe Douste-Blazy. En cas de victoire, le candidat centriste investi par le maire sortant, Dominique Baudis, s'engage à proposer aux 18-26 ans un carnet de cinq chèques, vendu 60 francs et valable un an, leur permettant d'aller au théâtre, au cinéma, de visiter des musées, d'acheter des livres à prix réduits ou d'avoir accès gratuitement aux vidéothèques et aux médiathèques. « C'est l'âge des premiers instants de liberté. (...) Il ne faut pas voir ces chèques comme de simples bons de réduction. Je souhaite offrir aux jeunes Toulousains la possibilité de profiter vraiment du monde culturel », explique l'ancien ministre. Le reste flou sur le prix d'une telle opération, en se bornant à estimer qu'il s'agira « d'une somme modique » pour la collectivité locale. Philippe Douste-Blazy « avance déjà l'idée de proposer la formule «chéquier» aux écoles ».

« On pourrait l'imaginer comme un outil d'accompagnement pédagogique, à l'occasion de débats, de conférences, de rencontres avec des artistes », dit-il.

Pour son premier portrait d'une personnalité de la Ville rose, *tout Toulouse* a choisi « une militante dure à cuire qui a su concilier exigence culturelle et réussite commerciale », Anne-Marie Faucon, responsa-

ble des cinémas Utopia. Figurant en photo de « une » de l'hebdomadaire, elle raconte son combat pour faire vivre des salles indépendantes. Cette ancienne infirmière psychiatrique, qui jugeait mai 68 « trop rimbaldeen », a fondé son premier cinéma à Aix-en-Provence, « dans un local prêté par l'évêché ». Sa brouille est « inéluctable » avec le propriétaire du lieu quand elle tient, dans ce cinéma, les premières réunions du Mouvement de libération pour l'avortement et la contraception (MLAC). Elle déménage en Avignon et, très vite, défend le « principe d'un prix des places peu élevé dans l'art et l'essai », ce qui lui vaut « une étiquette de soixante-huitarde attardée ». Cette passionaria de la pellicule expli-



que comment de nombreux distributeurs lui raccrochaient au nez quand elle demandait l'envoi en province de films en version originale.

Ce nouveau journal au format berlinois publie également une enquête très documentée sur le Toulouse Football Club (TFC). A la suite du récent limogeage d'Alain Giresse, l'entraîneur du club, le nouveau magazine de ville dévoile la stratégie de reconquête du TFC et passe à la loupe la nouvelle politique de formation, la vente des joueurs et la communication interne du club. Le journaliste Jean-Paul Rey explique comment, « malgré les difficultés actuelles du club en championnat de Division 1, les dirigeants vont investir plusieurs dizaines de mil-

lions de francs dans la construction d'un centre sportif sur le site du Stadium ». *tout Toulouse* publie notamment en image de synthèse la maquette du futur centre sportif, dont les travaux débuteront dans les premières semaines de 2001. Plus léger, ce nouveau venu de la presse toulousaine laisse une pleine page aux rêves des miss et s'étonne que « la plupart des candidates [au titre de Miss Midi-Pyrénées] font des études supérieures tout en désirant ressembler aux poupées Barbie de leur enfance ». Dans la rubrique Sortir, *tout Toulouse* revient sur l'itinéraire et les projets de Maurice Sarrazin à la tête du théâtre Sorano, dont il fut le premier directeur après sa construction en 1964.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Pour être démocrate, le nouveau président issu des urnes et confirmé par cette révolution pacifique n'en est pas moins un patriote. Nulle part enclenche à brader ce qu'il considère comme les droits de son pays, il ne sera pas un interlocuteur facile. L'écroulement du régime dictatorial en Serbie, tombé tel un fruit blet, est en effet la conséquence de la suffisance aveugle de son chef qui a cru une nouvelle fois pouvoir impunément tricher en faisant annuler une élection qui ne lui était pas favorable. Mais ce basculement n'a pu se produire que parce que s'offrait aux Serbes une alternative, certes démocratique, mais également nationaliste... ce nationalisme si profond chez

les Serbes et que Slobodan Milosevic avait détourné au profit de ses seules ambitions personnelles.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Un peuple, hier soir, a commencé à sortir du ghetto de résignation et de haine dans lequel l'avait enfermé le grand intoxicateur. Il y en allait de sa dignité. Et il nous revient, demain, de lui dire : « Bienvenue en Europe ». Non parce que tout sera simple avec une Serbie libérée, mais parce qu'en renvoyant les Milosevic, leurs complices et leurs affidés à leurs obsessions et à leur soif de pouvoir et d'argent, les Serbes auront accompli un geste éminemment démocratique, ce préalable tant attendu par les adversaires de la responsabilité collective. Tout à la satisfaction de voir un

nouvel « affreux » menacé par la retraite, ne nous méprenons pas : la Serbie du nationaliste Kostunica ne sera pas une partenaire complaisante et multietnienne, oubliée des humiliations, de la guerre de l'Otan, de la perte du Kosovo. Il y faudra du temps, de l'intelligence, des compromis et des crédits. Mais au moins l'espoir est-il là.

LE POINT

Bernard-Henri Lévy

■ Milosevic ne doit pas être pendu, mais jugé. (...) Il faudra, comme les Argentins ou les Chiliens, se donner d'autres moyens de faire la lumière sur cette décennie d'horreur. Il faut, si l'on ne veut pas que la révolution de velours d'aujourd'hui soit une révolution pour rien, se préparer d'ores et déjà à aller au bout des crimes serbes. Car il faudra bien s'in-

terroger, aussi, sur l'implication du peuple serbe lui-même dans le cauchemar qui porte, pour le moment, le seul nom de Milosevic. Tous les tyrans, c'est bien connu, s'appuient sur le peuple qu'ils oppriment. Nous connaissons bien, nous, Français, cette situation. Nous avons vu, à l'été 1944, des foules de « résistants » acclamer de Gaulle sur les Champs-Élysées, qui, quelques mois plus tôt, faisaient la même ovation à Pétain. Puissiez-vous, amis serbes, lever mieux que nous ce type d'équivoque. Puissiez-vous conjurer l'autre tentation qui fut, par exemple, celle de l'Autriche et qui consisterait, sans travail de mémoire ni examen de conscience, à présenter le peuple serbe tout entier comme la « première victime » de Milosevic. La vraie victoire est à ce prix. Donc la démocratie.

EN VUE

■ **Siddiq Fateh Ali Ben Abdallah al-Khaja**, homme d'affaires des Emirats arabes unis, enverra aux combattants de l'intifada 500 000 pierres « très dures » et 50 lance-pierres, « pouvant tuer à mille mètres un oiseau ».

■ « Ce risque doit être réduit autant que possible, jusqu'à parvenir à un niveau acceptable », estime le **Pr David Williams**, président de la société royale d'astronomie, favorable à la mise en place d'un système de surveillance des grosses météorites qui s'écrasent au sol environ tous les 10 000 ans.

■ Mardi 3 octobre, un grand père tenant sa petite fille par la main après les meurtres sadiques de trois enfants dans un bidonville, de l'est de Nairobi, a été lynché par une foule hystérique, une femme frappée à mort à coups de machette et un gardien de chèvres tué par la police qui, pour rétablir l'ordre, intervenait dans la cohue.

■ **Yekini Ifalowo**, arrêté à Lagos, aurait livré à des sorciers assassins des centaines d'enfants entrant dans la préparation des ju-ju, gris-gris de luxe.

■ **Fernando Akieme Molongua**, ancien champion de boxe équato-guinéen, catégorie poids lourd, ne supportant pas qu'on touche à un cheveu de sa fille, a tué d'un uppercut sa femme qui venait de donner une fessée à l'enfant, mercredi 4 octobre à Malabo.

■ « Les ronfleurs qui, en ronflant, s'asphyxient le cerveau, obtiennent de moins bons résultats aux tests d'intelligence » : la clinique allemande Medica Mülheim s'appuie sur les conclusions d'un rapport américain pour promouvoir, à des prix abordables, ses opérations au laser susceptibles de calmer à la fois la respiration du patient et les nuits du concubin.

■ La fondation Renaaven, établissement norvégien spécialisé dans le traitement des toxicomanes et des alcooliques, met en place à Hamar une section pour les intoxiqués de l'Internet. La clinique Ringgaarden d'Odense, au Danemark, spécialisée dans les soins aux maniaques des jeux de hasard, ouvre un département pour les accros des messages sur téléphones portables.

■ La police chinoise vient de saisir 69 téléphones portables, unique butin d'une bande arrêtée après avoir commis 149 agressions en deux ans et tué au moins 12 personnes dans les rues de Pékin.

■ Afin de donner une image « plus jeune et plus moderne de la monarchie », le **prince Henri**, intronisé, samedi 7 octobre, grand duc de Luxembourg, et son épouse **María Teresa** prendront ensemble un bain de foule pendant un quart d'heure, après les cérémonies.

Yves Eudes

Christian Colombani

SUR LA TOILE

VIE PRIVÉE

■ America Online, premier fournisseur d'accès Internet des Etats-Unis, a fait savoir qu'il était opposé au projet de loi sur la protection des données personnelles actuellement étudié par le Congrès des Etats-Unis. S'il était voté, le texte donnerait aux internautes la possibilité d'interdire a priori que les informations personnelles collectées à l'occasion d'un achat en ligne soient utilisées ultérieurement à d'autres fins. AOL préfère un système moins contraignant pour les entreprises, où les internautes pourraient s'informer a posteriori sur l'utilisation de leurs données personnelles, et la limiter dans certains cas. - (Reuters.)

FRANCE-SLOVAQUIE

■ La société slovaque GlobtelNet, contrôlée par France Télécom, a ouvert un site-portal inspiré du site français Wanadoo. Il propose notamment un moteur de recherche, un webmagazine, des forums de discussion et des boîtes aux lettres gratuites. À partir de janvier 2001, GlobtelNet devrait devenir également fournisseur d'accès. - (AFP.)
www.globtelnet.sk

Youth642@Hotbot.com, br4515@uole.com

Un produit dopant dangereux est vendu directement par courrier électronique



mais très difficiles à déceler. En France, on l'utilise comme médicament pour lutter contre certaines maladies graves, notamment le rachitisme chez l'enfant. Les porteurs de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) tiennent à mettre

en garde les internautes : « Chez l'adulte sain, la prise de HGH peut provoquer des troubles tels que diabète, insuffisance cardiaque, et même, à haute dose, des déformations osseuses. Elle ne soulage pas l'hypertension, au contraire, et on connaît mal ses effets à long terme. (...) Par

ailleurs, c'est un produit rare et cher, qu'il faut prélever sur des cadavres, ou fabriquer dans des laboratoires très haut de gamme. Comment ces revendeurs se la procurent-ils ? Et d'ailleurs, qui sont-ils ? »

Le fait est qu'ils font tout leur possible pour rester discrets. L'adresse de l'expéditeur des messages renvoie vers des services américains de messagerie anonyme, ou vers un site-portal basé en Argentine. Certains proposent des liens vers des sites Web affichant des photos de quinquagénaires musclés, aux cheveux drus et au sourire d'acier, et des formulaires interactifs permettant de commander et de payer en ligne par Carte bleue. En revanche, on n'y trouve aucun renseignement précis sur leurs propriétaires. Lorsqu'on tente de se reconnecter le lendemain, le site a souvent disparu. Si on effectue une recherche dans les registres officiels des noms de domaine, on aboutit au domicile de particuliers dont le téléphone est en dérangement.

Epilogue

par Luc Rosenzweig

ON S'INTERROGEAIT hier, dans ces colonnes, sur le modèle de « sortie de dictature » qu'allait suivre la Yougoslavie de Slobodan Milosevic. Assisterait-on à une révolte joyeuse, tranquille et non violente comme à Prague en 1989, ou à un putsch sanglant comme quelques mois plus tard à Bucarest ? La réponse n'a pas tardé, et pour autant que l'on puisse, à l'heure ou nous écrivons, exclure une ultime réaction violente des organes restés fidèles au dictateur, c'est la première hypothèse qui a, heureusement, prévalu. Tout événement historique restant de nos jours symbolisé par des images de télévision - la ruée des Berlinoises passant le mur le 9 novembre 1989 en étant le modèle -, on peut d'ores et déjà dire que la prise du Parlement par les manifestants de Belgrade sera désormais l'imaginaire icône de la chute de Milosevic.

Une « montée des marches » quelque peu bousculée, mais

moins violente que les mœurs balkaniques auraient pu le faire craindre. Surtout, semble-t-il, grâce au retournement des forces de police, que l'on voyait mollement tenter, d'abord, de repousser les assaillants, puis entrer avec ces derniers dans le bâtiment. Cette foule, où la plupart des visages étaient ceux de jeunes personnes, ne ressemblait en rien aux populations déchaînées qui hurlent à la mort de ceux qu'elle veut abattre. Quelques drapeaux, c'est tout. Le niveau de violence qui pouvait être perçu au travers des reportages était comparable à celui d'une manifestation paysanne dans une préfecture bretonne...

La caractéristique des « grands jours », à la télévision, c'est que l'on improvise, que l'on se permet des images moins léchées, des sons moins « propres » qu'à l'accoutumée. Comme on ne disposait pas de grand-chose, hormis les prises de vue de la manifestation de

l'après-midi et de l'assaut contre le Parlement, celles-ci repassaient en boucle, alors que les derniers événements étaient décrits ou commentés au téléphone par des envoyés spéciaux ou des porte-parole de l'opposition démocratique. Cette dérogation aux règles des jours ordinaires contribue à la dramatisation, nous retient devant notre écran plus sûrement que le feuilleton le plus captivant.

Mais il est une autre image qui, peut-être plus que toute autre, restera dans les mémoires comme spécifique de cette révolution de Belgrade. C'est l'interruption des programmes de la radio-télévision serbe, signe que cette institution, jusque-là étroitement inféodée au pouvoir, passait du côté des partisans de Vojislav Kustunica. Pas d'annonce solennelle, mais l'interruption brusque d'un concert de musique classique. Les mains du pianiste ne parvinrent pas jusqu'aux touches pour plaquer les derniers accords.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031		ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
.....			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
Code Etablissement		Code Guichet	
N° de compte		Clé RIB	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y., U.S., and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y., Box 15-18, Champlain N.Y., 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

VENDREDI 6 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Solitude du gardien de phare. Forum
- 22.00 Procès télévisés, pour l'exemple... Forum

MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités: Finley Quay, Rachid Taha, Eric-Emmanuel Schmidt. Canal+
- 19.00 Tracks. No Respect: Chanteuses teenager. Tribal: B.A.S.E. Jump. Dream: Ninja Tune. Vibration: Mad Max Show. Backstage: Les filles du rap. Future: Les nouveaux robots. Live: Silmarils. Arte
- 20.45 100% Politique. Invité: Jean Tiberi. LCI
- 20.55 Thalassa. Les poissons-chats du Mékong. France 3
- 21.00 Lucy, Ramsès et Cie. Histoire
- 21.00 Top bab. Stephen Frears. Canal Jimmy
- 22.00 Faut pas rêver. Escapade au pays des ocres. Inde: L'or blanc du Makrana. France: Les maîtres du bronze. Pologne: Châlières peintes. France 3
- 22.55 Bouillon de culture. A lire à tout prix. Invités: Antoine Audouard, Camille Laurens, Angelo Rinaldi, Daniel Arsan. France 2
- 23.15 Sans aucun doute. L'enfer de la nuit. TF 1
- 23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. Invités: Valérie Lemerrier; Laurent Ruquier. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.35 Ben Webster. The Brute and the Beautiful. Muzzik
- 20.30 Les révélations de la glace. Odyssee
- 21.25 Inde. La démocratie sans complexe. Odyssee
- 21.45 Les Grandes Expositions. Les trésors de Saint-Marc. Planète
- 21.50 Grand format. Les Rats. Arte
- 21.55 L'Art du monde des ténèbres. [1/4]. Les origines. Histoire
- 21.55 Grecs, Byzantins, Ottomans, enfants de la Macédoine. Odyssee
- 22.00 Classic albums. Stevie Wonder: Songs in the Key of Life. Canal Jimmy
- 23.15 Années 30. L'ordre et l'architecture. Odyssee
- 0.35 Toshiko Akiyoshi. Jazz is my native language. Muzzik

MUSIQUE

- 22.35 David S. Ware. David S. Ware, saxophone ténor; William Parker, contrebasse; Matthew Shipp, piano; Guillermo E. Brown, batterie. Muzzik
- 23.05 Janis Joplin. Festival pop de Monterey 1967. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 18.15 La Maison des bois. Maurice Pialat [77]. Histoire
- 20.30 La Fin d'un monde. Bob Clark. Festival

- 20.40 Alien Nation, les mutants 1. Kenneth Johnson. Série Club
- 20.45 Premières neiges. Gaël Morel. Arte
- 20.50 Jusqu'à ce que la mort nous sépare. Lionel Epp. M 6
- 20.55 Qui mange qui? Dominique Tabuteau. TMC

COURTS MÉTRAGES

- 0.40 Histoires courtes. D'amour et d'eau fraîche. Sophie Laloy; Bienvenue. Anna de Palma. France 2

SÉRIES

- 20.30 Absolutely Fabulous. Mother (v.o.). Canal Jimmy
- 20.50 P.J. [2/2]. Braquage. France 2
- 21.45 Avocats et associés. Tractations. France 2
- 22.15 Space 2063. La face cachée du soleil. Série Club
- 22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le démon de l'amour; Le piège éternel. M 6
- 22.45 La Vie à cinq. La vie à six; Crise d'amour. Téva
- 23.20 First Wave. Mabus. 13^{ème} RUE
- 23.25 Taxi. Men Are Such Beasts (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Course avec le diable (v.o.). Série Club
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Mon rêve le plus fou. Série Club

CINÉCINÉMAS 3

- 22.55 Un monde parfait. Clint Eastwood y incarne un shérif bougon, que le gouverneur du Texas lance à la poursuite d'un voleur récidiviste, Butch (Kevin Costner). Celui-ci vient de s'évader du pénitencier avec son compagnon de cellule. Les deux hommes ont pris en otage un enfant de huit ans. Au cours de la cavale, une amitié s'établit entre Butch et le garçon privé de père.

FILMS

- 15.45 Chambre avec vue. James Ivory (Grande-Bretagne, 1985, 115 min). Cinétoile
- 15.50 Uranus. Claude Berri (France, 1990, 95 min). Ciné Cinémas 1
- 16.15 Tout sur ma mère. Pedro Almodovar (France - Espagne, 1999, 95 min). Canal+
- 18.30 The Fallen Sparrow. Richard Wallace (Etats-Unis, 1943, N., 90 min). Ciné Classics
- 20.30 L'Eclipse. Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1962, N., v.o., 125 min). Ciné Classics
- 21.00 Les Démon de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min). Ciné Cinémas 2
- 21.05 The Shanghai Gesture. Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Cinétoile
- 22.30 La Classe de neige. Claude Miller (France, 1998, 100 min). Cinéstar 2
- 22.35 Le train sifflera trois fois. Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
- 22.55 La Haine. Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min). Ciné Cinémas 2



- 22.55 Un monde parfait. Clint Eastwood. Avec Kevin Costner, Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min). Ciné Cinémas 3
- 23.30 Le Cerveau. Gérard Oury (France, 1968, 115 min). Cinétoile
- 0.10 Violent Cop. Takeshi Kitano (Japon, 1989, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 1
- 0.30 L'Homme des hautes plaines. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1972, 105 min). Ciné Cinémas 2
- 1.15 Soleil vert. Richard Fleischer (EU, 1973, 90 min). Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach. 18.25 et 1.40 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Trafic infos, Météo. 20.55 Toutes les chansons ont une histoire. 23.15 Sans aucun doute. 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 16.40 Des chiffres et des lettres. 17.10 et 22.45 Un livre. 17.15 Qui est qui? 17.50 70's Show. 18.20 JAG. 19.15 Vendredi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.50 P.J. Braquage. 21.45 Avocats et associés. Tractations. 22.50 Bouche à oreille. 22.55 Bouillon de culture. 0.15 Journal, Météo. 0.40 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 16.35 MNK. 17.45 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix... ce soir. 20.55 Thalassa. Les poissons-chats du Mékong. 22.00 Faut pas rêver. 23.10 Météo, Soir 3. 23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. 1.10 C'est mon choix.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00 18.20 Les Simpson. Hippié Hip Hourra. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.40 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Judas Kiss. Film. Sebastian Gutierrez. 22.35 Vous avez un mess@ge. Film. Nora Ephron. 0.35 Seinfeld. Jimmy. 0.

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

- 20.55 Le magazine de la santé: l'IVG. Treize minutes d'images et de mots lourds d'émotion, de pudeur et de questions. Réalisé par Julie Zwoboda, « Avortement: les images pour le dire » est une première à la télévision. Le sujet est abordé sans fioritures, sans a priori et sans leçon de morale. Ce film témoigne de la souffrance et des interrogations des femmes contraintes de recourir à l'IVG, et

de leurs angoisses avant et après. Le centre hospitalier d'Arras, où l'on procède à 500 avortements par an, n'a rien d'une « usine ». Le personnel hospitalier est à l'écoute des patientes. On les suit dans le cabinet médical, pendant l'échographie, et on assiste à l'opération proprement dite. Pour l'assistante sociale du service, deux sentiments rongent les femmes: « la culpabilité et la honte ». Son sourire et son humanité sont la meilleure des thérapies pour les adoucir. Dernière diffusion, en numérique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Un historien qui dérange. Zeev Sternhell. LCI
- 23.00 Après la tempête que faire du bois? Forum

MAGAZINES

- 13.45 Savoir plus santé. SOS migraines. Quinze ans de souffrance. Je soigne ma migraine. Les enfants aussi. N.O.E.M.I.E. Désintoxiquer ceux qui abusent des médicaments. France 2
- 14.15 Bouillon de culture. A lire à tout prix. Invités: Antoine Audouard; Camille Laurens; Angelo Rinaldi; Daniel Arsan. TV 5
- 16.30 Sans frontières. Voyages en Méditerranée: Le sable, For et le coton. Journal d'un globe-trotter: Namibia. Odyssee
- 18.00 Le Magazine de la santé. Le diabète. La Cinquième
- 18.55 Union libre. France 2
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 7 octobre 1950: Paris-Berlin-Moscou. Invité: Serge Bernstein. Arte
- 19.00 Paris modes. Les collections prêt-à-porter femme printemps-été 2001 à Londres. Paris Première
- 19.25 (Mon) Nulle part ailleurs. Canal+
- 20.20 Le Club. Alain Delon. Ciné Classics
- 20.30 L'Histoire du monde. Avoir sept ans aux Etats-Unis. Avoir sept ans en ex-URSS. Odyssee
- 20.55 Tapis rouge aux chansons d'amour. Invités: Julio Iglesias; Patricia Kaas; Anggun; Alizée; Sophie Duez; Patrick Bruel; Patrick Fiori; Pascal Obispo; Frédéric François; Daniel Levi; Damien Sargue; Cécilia Cara; Gabrielle; Tina Arena. France 2
- 21.35 Metropolis. Arte
- 22.30 Paris dernière. Invité: Patrick Bruel. Paris Première
- 23.15 Tout le monde en parle. France 2
- 23.35 La Route. Best of. Canal Jimmy
- 0.20 Top bab. Invité: Stephen Frears. Canal Jimmy
- 0.35 Saga-Cités. La dernière bataille des anciens combattants marocains. France 3

- 20.00 Rurutu, les citoyens. Odyssee
- 20.15 Max Beckmann. La peinture est une libération. Arte
- 20.30 Flamenco. [1/6]. Planète
- 20.45 L'Aventure humaine. Les Premiers Hommes d'Amérique. Arte
- 21.00 Les Grandes Enigmes de l'histoire. [3 et 4/22]. L'opération Overlord. La mort du Baron rouge. Histoire
- 21.30 Cinq colonnes à la une. Planète
- 22.20 24 heures à Rio... Ça me dit. Des trains pas comme les autres. Brésil. TV 5
- 22.30 La Saga des Nobel. [12/12]. La science du comportement. Histoire
- 22.45 Garry Kasparov, le joueur d'échecs. France 3
- 23.35 Des marelles et des petites filles. Festival
- 23.45 Zapata mort ou viv. Histoire
- 23.50 Les Iles du premier jour. Odyssee
- 0.25 Music Planet. Lenny Kravitz, Fly away. Arte
- 0.30 Classic Archive. Mezzo
- 0.40 Les Grandes Expositions. Les trésors de Saint-Marc. Planète
- 0.40 Télé notre histoire. [2/2]. Jacques Antoine. Histoire
- 0.40 Inde. La démocratie sans complexe. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 Rugby. Coupe d'Europe (1^{re} journée). Toulouse - Saracens. France 2
- 15.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil. Warm up et courses des 125cc, 250cc et 500cc. Eurosport
- 16.00 Football. Coupe du monde 2002. Éliminatoires: Angleterre - Allemagne. PathéSport
- 16.15 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix du Japon. Essais qualificatifs. TMC
- 17.00 Football. Match amical. Afrique du Sud - France. TF 1
- 17.15 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil. Les courses des 250cc et des 500cc. TMC
- 17.15 Football. Coupe du monde 2002. Éliminatoires: Suisse - Iles Féroé. TSR
- 20.05 Football. Coupe du monde 2002. Éliminatoires: Lettonie - Belgique. RTBF 1

DANSE

- 17.15 Les Raboteurs. Ballet. Chorégraphie de Preljocaj. Muzzik

MUSIQUE

- 19.30 « Symphonie pour cordes », de Mendelssohn. Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesús López Coboz. Muzzik
- 20.15 Solti dirige la « Symphonie n° 4 », de Mendelssohn. Symphonie n° 4 en la majeur - L'Italienne op. 90. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Georg Solti. Muzzik
- 21.00 « La finta giardiniera ». Musique de Mozart. Mise en scène de Göran Järvefelt. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de Drottningholm, dir. Arnold Östman. Mezzo
- 21.00 « La Voix humaine ». Musique de Poulenc. Mise en scène de Peter Medak. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre. Muzzik
- 22.10 Paul McCartney. Concert en 1999. Canal+
- 22.25 Buddy Guy Big Band. Lors du Festival international de jazz de Montréal, en 1997. Muzzik
- 23.25 Arno & Friends. Lors du Printemps de Bourges, en 2000. Paris Première
- 0.35 Branford Marsalis. Steep 96. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 19.00 Chien malgré lui. Stuart Gillard. Disney Channel
- 20.45 Le Billionnaire. Michaël Perrotta. France 3
- 20.45 Mafia 7. Luigi Perelli. 13^{ème} RUE
- 22.40 David aux pays des merveilles. Moritz Seibert. Arte
- 0.15 Délit de séduction. Yael Russcol. TF 1
- 0.55 La Légende d'Alisea. Lamberto Bava [1/2]. Téva

SÉRIES

- 18.10 Amicalement vôtre. Regrets éternels. M 6
- 18.55 Les Simpson. Lisa a la meilleure note. Canal+
- 20.00 Dharma & Greg. The Ex-Files (v.o.). Yoga and Bod Bod (v.o.). Téva
- 20.50 Le Caméléon. La folle équipée. M 6
- 22.20 Columbo. Un seul suffira. RTBF 1
- 22.40 Buffy contre les vampires. Le démon d'Halloween. M 6
- 23.00 Le Visiteur. Télépathie (v.o.). Série Club
- 23.30 First Wave. Les fidèles. 13^{ème} RUE
- 23.45 Le Prisonnier. L'arrivée. France 3
- 1.05 Twin Peaks. Pilote (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

- 13.25 Men in Black. Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1997, 95 min). Cinéfaz



- 14.45 The Fallen Sparrow. Richard Wallace. Avec John Garfield, Maureen O'Hara (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- 16.20 Touchez pas au grisi. Jacques Becker (France, 1953, N., 95 min). Ciné Classics
- 21.35 Le Collectionneur. Gary Fleder (Etats-Unis, 1997, 120 min). TSR
- 23.00 Les Félines. René Clément (France, 1963, N., 100 min). Ciné Classics
- 23.00 L'Homme des hautes plaines. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1972, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 1
- 23.00 Violent Cop. Takeshi Kitano (Japon, 1989, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3
- 23.00 Le Masque de cire. Sergio Stivalletti (France - Italie, 1997, 100 min). Cinéfaz
- 0.30 Céline. Jean-Claude Brisseau (France, 1992, 85 min). Ciné Cinémas 2
- 0.40 Le train sifflera trois fois. Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
- 0.40 Funny Games. Michael Haneke (Autriche, 1997, v.o., 110 min). Cinéfaz
- 0.45 Le Rideau déchiré. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1966, v.o., 130 min). Cinétoile
- 1.25 Le Grand Chantage. Alexander Mackendrick (Etats-Unis, 1957, N., 90 min). Arte
- 1.50 Le Monde perdu. Irwin Allen (Etats-Unis, 1960, v.o., 90 min). Ciné Cinémas 1
- 1.55 Un monde parfait. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 135 min). Ciné Cinémas 2
- 2.00 Very Bad Things. Peter Berg (Etats-Unis, 1999, v.o., 95 min). Canal+
- 2.30 Petits meurtres entre amis. Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 90 min). Cinéfaz

- 2.55 Les Cousins. Claude Chabrol. Avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy (France, 1958, N., 105 min). Cinétoile



- 2.55 Les Cousins. Claude Chabrol. Avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy (France, 1958, N., 105 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25 Reportages. Les héritiers de Champollion. 13.55 MacGyver. 14.50 Alerte à Malibu. 15.45 Flipper. 16.40 Football. 17.00 Afrique du Sud - France. 19.05 Qui veut gagner des millions? 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Qui veut gagner des millions? 21.55 120 minutes de bonheur. 0.15 Délit de séduction. Téléfilm. Yael Russcol. 1.55 Formule F1.

FRANCE 2

- 13.15 L'Hebdo du médiateur. 13.45 Savoir plus santé. SOS migraines. 14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé; 15.00 Rugby: Toulouse - Saracens. 17.00 Rugby: Biarritz - Northampton. 18.55 Union libre. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Tapis rouge aux chansons d'amour. 23.15 Tout le monde en parle. 1.20 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.35 Inspecteur Frost. Un étranger dans la maison. 15.25 Destination pêche. 15.55 La Vie d'ici. 18.10 Expression directe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.00 Tout le sport. 20.10 C'est mon choix... ce soir. 20.45 Le Billionnaire. Téléfilm. Michaël Perrotta. 22.15 Météo, Soir 3. 22.45 Garry Kasparov, le joueur d'échecs. 23.45 Le Prisonnier. L'arrivée. 0.35 Saga-Cités. La dernière bataille des anciens combattants marocains.

CANAL +

- 14.00 Invisible menace. Téléfilm. Christiane Balthasar. 15.35 Babylone yé-yé. 16.00 Eddy Time. 17.25 Otages en Alaska. Téléfilm. David Straiton. ► En clair jusqu'à 21.00 18.55 Les Simpson. 19.25 (Mon) Nulle part ailleurs. 20.45 Samedi comédie. 20.45 Le Pire des Robins des Bois; 21.00 H; 21.20 Evamag; 21.45 Seinfeld. 22.09 Y'a un os. 22.10 Paul McCartney. Live at the Cavern. 22.55 Nulle part ailleurs Live. 0.00 Le Journal du hard. 0.10 Lingerie. Film. Mark Principe. 2.00 Very Bad Things. Film. Peter Berg (v.o.).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. La Guerre des babouins. 20.45 Premières neiges. Téléfilm. Gaël Morel. 21.50 Grand format. Les Rats. 23.20 Brothers in Trouble. Film. Udayan Prasad (v.o.). 1.00 Le Dessous des cartes. 1.15 Soleil vert. Film. Richard Fleischer.

M 6

- 17.45 Kid & Compagnie. 18.25 Dharma & Greg. 19.00 Charmed. 19.52 Turbo spécial mondial. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.38 Conso le disk, Météo. 20.40 Politiquement rock. 20.50 Jusqu'à ce que la mort nous sépare. Téléfilm. Lionel Epp. 22.40 Au-delà du réel, l'intégrale. 0.25 Le Club Live.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. Séoul. 20.30 Black & Blue. Baby Dodds, according to the melody... 21.30 Cultures d'Islam. L'Islam et la mer. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Laurent Mauvignier (Apprendre à finir).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. En direct. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Jerzy Semkow: œuvres de Berg, Beethoven. 22.30 Alla breve. 22.45 Jazz-club. Le trio de Franck Avitabil, piano, avec Georges Brown, batterie et Louis Petrucciani, contrebasse.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le jeune Beethoven, vers 1795. 22.45 Les Rendez-vous du soir... (suite).

Le Monde TELEVISION

ODYSSEE

- 19.05 Années 30: l'ordre et l'architecte. Rarement dans l'Histoire, l'architecture aura été autant le reflet de la société et de la politique qu'au cours de ces années 30. Entre montée des fascismes et explosion des fronts populaires, malgré la crise économique, les idées, techniques et matières nouvelles ont transformé « résistiblement » l'art de bâtir. Un documentaire de réflexion, réalisé par César Sunfeld.

FRANCE 3

- 22.45 Garry Kasparov, le joueur d'échecs. Le documentaire de Joël Calmettes ne prétend pas disséquer le cerveau de ce « monstre » de l'échiquier. Mais ce film a su saisir au vol ces petits riens, ces gestes presque rituels qui trahissent l'âme de ce guerrier de trente-sept ans. Guerrier, car dans le monde des échecs, où seul le nom du numéro mondial est connu du public, il faut « tuer » pour survivre. Pour

qui ne connaît rien au jeu des rois, ce champion reste un mystère, presque un prodige de foire. Pourtant, derrière sa carapace de dur à cuire, Garry Kasparov n'est qu'un homme avec ses propres soucis. Il le reconnaît, non sans lucidité: « Les échecs sont un jeu très compliqué, mais pas aussi compliqué que la vie. » Pour la première fois, l'« Ogre de Bakou », considéré comme le meilleur joueur de tous les temps, a accepté de se livrer et de se laisser filmer en dehors des matches.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Clara Schumann. Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Weber, Chopin, Bach. 22.00 Da Capo. Le violoncelliste Gregor Piatigorsky. Œuvres de Beethoven, Brahms, Weber, Elgar, Rachmaninov, Walton.

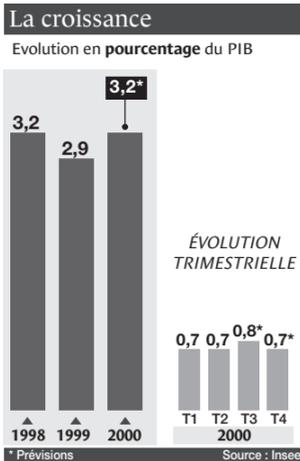
- Les cotes des films
- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
 - Les Symboles spéciaux de Canal +
 - ◆ Dernière diffusion
 - ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

En dépit de la décélération actuelle, l'Insee reste confiante pour la croissance en France

La hausse des prix pétroliers ne s'est pas diffusée au reste de l'économie

L'ÉTÉ semble « propice aux changements du climat conjoncturel. En 1997, il y a eu la crise asiatique. En 1998, les suites de celle-ci en Russie et en Amérique latine. L'été 1999 a marqué un rebond de la vigueur inattendu après le trou d'air. En 2000, c'est le mini-choc pétrolier qui est venu changer la donne », constate Michel Devilliers, de l'Insee, à l'occasion de la publication, jeudi 5 octobre, des dernières prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la croissance 2000. Les experts prévoient désormais qu'elle sera de 3,2 %, contre 3,5 % au début de l'été.

La consommation des ménages devrait être moins bonne que prévu : l'Insee prévoit qu'elle augmentera de 2,6 % en 2000, alors qu'il tablait encore sur une progression de 3 % en juin. Les ménages ont encaissé de plein fouet la hausse des prix du pétrole, qui est venue entamer leur pouvoir d'achat. Le regain d'inflation – pour les prévisionnistes, en glissement annuel à la fin de l'année, celle-ci sera de 1,6 %, contre 1,1 % en juin – a quasiment intégralement mangé les hausses de salaires individuels de l'année,



qui, sous l'effet des accords de réduction du temps de travail, sont restées très modérées. Toutefois, les fortes créations d'emplois – 500 000 sont prévues cette année – se traduisent par un fort gain de pouvoir d'achat pour ceux qui retrouvent un emploi. Au total, estime l'Insee, le pouvoir d'achat des Français devrait quand même augmenter de 2,5 % en 2000.

De leur côté, les entreprises restent confiantes, même si la flambée des prix du pétrole pèse sur leur marge et si l'environnement international est moins porteur qu'il a pu l'être. Certes, elles sont moins optimistes, comme le montrent les dernières enquêtes de l'organisme sur le climat des affaires dans l'industrie. Mais elles n'en sont pas encore, loin s'en faut, à réduire la voilure. Pour preuve, l'Insee prévoit que leurs investissements progresseront de 6,6 % en 2000, un niveau élevé. L'institut de prévision n'exclut pas, d'ailleurs, que l'industrie française rencontre quelques « difficultés sur l'offre. Les indicateurs de tensions physiques sur l'appareil productif français – taux d'utilisation des capacités, goulots de production, difficultés de recrutement – ont en effet rejoint au printemps les niveaux maxima atteints à la fin des années 80 ».

Au total, donc, la demande intérieure devrait rester le principal pourvoyeur de la croissance en France : on estime qu'elle devrait contribuer à hauteur de 3 points à la progression du PIB. « La France absorbe sans trop de difficultés le mini-choc pétrolier, estime Nicolas

Sobczak, de l'Insee, et ce grâce à une inflation contenue : la hausse des prix du pétrole, pour l'instant, ne se diffuse pas au reste de l'économie ». Du fait de la concurrence internationale, les entreprises préfèrent ne pas répercuter la hausse des prix des produits pétroliers. Pour l'heure, la modération salariale leur permet de faire face.

Pas de catastrophisme donc. Même si des aléas pèsent sur la croissance française. Un nouveau choc pétrolier, que personne n'anticipe, lui serait néfaste. Le comportement de la Banque centrale européenne ne sera pas non plus sans conséquence. Enfin, « une forte dégradation du moral des ménages provoquerait une augmentation de l'épargne de précaution, comme cela s'était passé en 1990 au moment de la guerre du Golfe. La consommation en serait la principale victime », développe M. Sobczak, avant d'ajouter : « Tant que le chômage continuera à baisser [l'Insee prévoit un taux de chômage de 9,2 % à la fin de l'année, contre 9,6 % actuellement], ce risque est limité. »

Virginie Malingre

Frappes démocratiques

par Pierre Georges

SUR CE QUI FAIT l'essentiel de l'actualité, la chute du « Il », le même plus nommé Milosevic et, pour l'instant, même plus visible, deux réflexions simplement ici. Parce que le peuple, son peuple, à ses ordres et convenances, avait mal voté, Slobodan Milosevic a tenté le coup de poker ultime, habituel aux dictatures grimées en démocraties d'apparence : le peuple vote mal ? Changeons le peuple, nions-le !

Partie perdue, pari perdu. « Son » peuple est allé reprendre dans la rue ce qui lui avait été volé dans les urnes. Et ce fut hier à Belgrade, vécu en direct télévisuel et sur les fils d'agence, ce que l'on pourrait appeler la déposition en même temps que la destitution d'un régime. « Il » perdait tout « ses ». Son Parlement. Ses forces spéciales. Ses commissariats. Sa télévision. Le siège de son parti. Sa presse. Son agence de presse. Son armée, qui, d'ailleurs, ne fut jamais totalement sienne. Ses partisans, zélotes et courtisans. Son appareil. Ses portraits officiels, jetés par les fenêtres, piétinés, brûlés, affublés des moustaches hitlériennes habituellement dévolues par l'Histoire, des soirs de révolte, aux dictateurs déboulinés.

Dans l'extrême urgence et précipitation d'une journée de tocsin et de révolution heureusement des idées, des mensonges, du bourrage de crâne, des guerres, du nationalisme forcené, des humiliations vécues qui firent le pouvoir et l'emprise d'un rouge-brun et de son clan sur tout un peuple, consentant ou non. La Serbie s'est débarrassée d'un homme, d'un système. Il lui reste à se débarrasser de ses démons. Tant l'aspiration sincère à la liberté ne saurait se limiter à un coup d'éponge, fût-elle magique et démocratique.

Le gouvernement cherche à pérenniser des emplois-jeunes

A MI-PARCOURS des emplois-jeunes, créés en 1997 pour une durée de cinq ans, la question de leur pérennisation est en jeu et a fait, jeudi 5 octobre, l'objet de la réunion des ministres. « C'est un engagement moral vis-à-vis des jeunes », avait assuré, la veille, Martine Aubry à l'Assemblée nationale. Si l'avenir de ces emplois angoisse, au premier chef, les intéressés eux-mêmes, comme en témoigne le forum ouvert cet été sur le site internet du Sénat, il préoccupe aussi les ministres et les maires, qui se sont largement engagés dans ce programme. A quelques mois des élections municipales, le gouvernement cherche donc à afficher des solutions. Un nouveau comité interministériel est prévu, à ce sujet, la semaine prochaine.

Jeudi, chacun des ministres concernés, que ce soit dans le tourisme, l'environnement, la solidarité, la justice, l'agriculture, l'éducation nationale ou la police, a plaidé pour ses secteurs. La réunion, qui a duré plus de deux heures, a d'abord servi à établir un « diagnostic ». Au 30 septembre, 276 000 emplois ont été créés, l'objectif étant d'atteindre 350 000 en 2001. Selon des bilans départementaux cités par la ministre de l'emploi et de la solidarité, « 55 % des emplois-jeunes relevant des associations sont

d'ores et déjà solvabilisés » tandis que « 45 % pourront peut-être se solvabiliser demain » ou « devront être autrement aidés ».

Dans les collectivités locales et le service public, le gouvernement travaille aussi « à la reconnaissance d'un certain nombre de métiers, notamment dans la fonction publique territoriale ». Ainsi, pour une bonne partie d'entre eux, une palette de mesures devrait être décidée, qu'il s'agisse de maintenir la fonction des emplois-jeunes ou de les transformer, de fait, en poste de fonctionnaires. Les initiatives de l'éducation nationale, premier employeur avec 75 000 emplois-jeunes, pour trouver des débouchés dans des entreprises privées, d'Air France à McDonald's, ne seront évidemment pas suffisantes.

DES CONVENTIONS PLURI-ANNUELLES

Dans ce secteur, comme dans la police nationale (20 000 emplois-jeunes), ou la fonction publique territoriale (61 200), les concours devront donc être élargis. Pour faciliter leur accès, le gouvernement réfléchit à la mise en place d'« outils » tels que la validation des acquis et une aide à la formation. Certains, au niveau C, qui ne nécessite pas de concours, seront inté-

grés directement. Plusieurs ministres ayant mis en avant le coût, une aide indirecte pourrait être apportée. Selon l'un d'entre eux, l'exemple des « médiateurs sociaux », jugés « très utiles » dans les quartiers difficiles, a été mis en avant. « Il ne s'agit pas d'une aide à l'emploi à proprement parler mais plutôt d'une aide au fonctionnement qui peut servir en emplois », nuance un participant. Mais tout le monde n'en profitera pas. Le critère discriminant reposerait sur le niveau de richesse de la commune. Parmi les hypothèses envisagées, le principe de conventions pluriannuelles, entre l'Etat et les municipalités a ainsi été avancé. Les dotations sociales urbaines (DSU) et rurales (DSR) seraient alors relevées.

Le même principe de conventions pluriannuelles devrait être utilisé pour certains postes dans les associations (72 500 emplois-jeunes). Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, a évoqué les « masses financières importantes » nécessaires, sans toutefois en préciser les montants. Alors que le Sénat s'apprête à rendre public un rapport d'évaluation sur les emplois-jeunes, tout comme le syndicat UNSA, Lionel Jospin devrait arbitrer dans les prochains jours.

Isabelle Mandraud

Groupe Bourgois : les repreneurs choisis

LE TRIBUNAL de grande instance de Sens (Yonne) a fait connaître, vendredi 6 octobre, son choix des repreneurs du groupe volailler Bourgois, en redressement judiciaire. L'offre la plus globale a été retenue. Elle émane de la société Sofiprotéol et des coopératives Unigrains, Unicopa, Uncaa, associées à leurs partenaires industriels Glon, Gastronom, Arrivé, Occitan, qui ont proposé plus de 100 millions de francs pour se répartir une dizaine de sites industriels. Sur les 5 420 salariés que comptait le groupe lors du lancement de la procédure de redressement judiciaire, « 1 000 d'entre eux, au minimum, se retrouveront sur la paille », estimait la semaine dernière dans un communiqué l'intersyndicale du groupe Bourgois. Les différents repreneurs se sont engagés à donner la priorité de réembauche aux licenciés pendant deux ans.

Les sites de Condom (Gers), Cholet (Maine-et-Loire), Pizanon (Drôme) et Trémoril (Côtes-d'Armor) seront repris par Gastronom, ainsi que les marques Douce France et Chaillotte. Arrivé (Unigrains) s'adjuge l'usine des « Fermiers d'Auvergne » à Saint-Germain-des-Fossés (Allier). Occitan reprend le site espagnol de Serinya. La société Financière de Saint-Gerand (filiale de Glon et de Sofiprotéol) reprend l'abattoir de Guiscriff (Morbihan) et se partagera avec Unicopa les deux usines de produits transformés de Farmstead, respectivement à Guingamp (Côtes-d'Armor) et Guerlesquin

(Finistère). L'offre de reprise d'entreprise par les salariés (RES), montée par des cadres de Farmstead avec l'appui de Noël Le Graët, le maire de Guingamp et ex-président de la Ligue nationale de football, n'a pas été retenue par le tribunal, qui a également écarté les plans de reprise partiels des industriels de la volaille Doux et LDC.

L'Association des fermiers de Janzé s'est vu attribuer le site de découpe de France Volailles à Rennes. Quant à l'usine BSAD de Chailley (Yonne), qui travaille essentiellement pour la marque de poulets certifiés Duc, elle tombe logiquement dans l'escarcelle de Verneuil Finances, une société « amie » de Gérard Bourgois qui a déjà pris le contrôle de Duc, filiale non concernée par le dépôt de bilan mais qui détenait une créance de 135 millions de francs sur BSAD. Les 25 millions proposés par Verneuil incluraient aussi les actifs corporels et incorporels du siège du groupe à Chailley et la société Volabat (hors redressement judiciaire), qui exploite l'abattoir d'Ap-poigny (Yonne).

Deux sites n'ont pas trouvé preneur : l'abattoir de Feurs (Loire), dont les 350 salariés se sont vu informer par l'administrateur judiciaire qu'ils seraient licenciés dès le 31 octobre ; et le site de découpe de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), dont une quarantaine de salariés seulement seraient reclassés par les repreneurs.

Pascal Galinier

« Vache folle » : trois adolescents parmi les victimes britanniques recensées en 1999

ALORS QUE LE NOMBRE officiel des victimes britanniques de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) s'élève désormais à 82, un groupe d'épidémiologistes révèle dans le *Lancet* du 7 octobre que l'épidémie a touché, en 1999, trois personnes âgées de moins de 16 ans parmi lesquelles une petite fille de 12 ans. Cette observation préliminaire soulève de nouvelles interrogations sur la durée d'incubation de la forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») et sur les circonstances dans lesquelles ces jeunes victimes ont été exposées, par voie alimentaire, au risque de contamination par le prion pathologique.

Les responsables de l'unité de surveillance épidémiologique britannique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ont mis en place à partir de mai 1997 un système visant à identifier au plus vite les enfants âgés de moins de 16 ans pouvant présenter les symptômes de la vMCJ. Ils ont pu bénéficier de l'organisation à laquelle collaborent plus de 2 000 pédiatres britanniques à qui, depuis 1997, on demande de signaler les cas de « détérioration progressive neurologique et intellectuelle », syndrome pouvant correspondre à une conta-

mination par l'agent de la « vache folle ». Au terme de trois ans de surveillance active, les épidémiologistes britanniques expliquent avoir pu analyser 885 cas suspects. Trois cas de vMCJ ont pu être identifiés concernant un garçon (âgé de 15 ans) et deux filles (âgées de 12 et 14 ans). Ces trois cas ont été observés en 1999 et deux ont pu être confirmés après analyse de tissu cérébral. Les experts britanniques étudient de manière approfondie 6 dossiers et complètent les données de 43 autres.

L'une des hypothèses la plus fréquemment avancée pour expliquer l'apparition d'une vMCJ à un âge aussi précoce est la consommation de petits pots pour bébés contenant des fragments de cervelles ou d'abats de bovins contaminés par l'agent de l'ESB. De telles préparations industrielles sont interdites en France depuis 1991. Les experts des maladies à prions estiment d'autre part que les viandes dites « séparées mécaniquement » (entrant notamment dans la composition des hamburgers et dans lesquelles on retrouve des tissus à haut risque infectieux) ont pu être à l'origine de contaminations humaines.

Jean-Yves Nau

■ PRESSE : Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France Internationale (RFI), a renoncé, jeudi 5 octobre, « à ce stade à sa candidature à la présidence de l'Agence France-Presse (AFP) ». Les contacts pris ces derniers jours ne lui semblaient pas réunir un consensus suffisamment large. Un conseil d'administration de l'agence devait se réunir vendredi 6 octobre pour élire un successeur à Eric Giully, démissionnaire.

PROFIL DE CONQUÊTE



Tél : 01 55 04 90 10
www.aeromexico.com

AEROMEXICO

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

PATRICK
DEVEDJIAN

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

la

en
capitales

m

o

a

e

noir
suprême

holiday everyday » : les vacances tous les jours... C'est sur ce thème que Li Edelkoort, la madone des tendances, présente à Paris cette semaine les couleurs des tissus de l'été 2002. En attendant, la mode remet en scène ses habits d'écolière, sages comme des images, carré impeccable, teint rosé et escarpins volés à maman. Chaque époque de prospérité a le new look qu'elle mérite : à Milan, les vitrines de la Via Montenapoleone débordent de sacs et de souliers en crocodile, à New York, le vison réchauffe le tailleur annoncé comme le *suit case* de l'hiver... A l'occasion des défilés de prêt-à-porter de l'été 2001, les boutiques de luxe donnent l'assaut : Giorgio Armani inaugure un espace de 6 000 mètres carrés, via Manzoni à Milan, Hermès brille sur Madison Avenue à New York, et Miu Miu ouvre ses portes dans un ancien garage de la rue de Grenelle. A Paris, où les collections sont prévues du 7 au 15 octobre, tous les yeux sont braqués sur Tom Ford, qui présentera sa première collection Yves Saint Laurent Rive Gauche, le vendredi 13 octobre... Cette atmosphère de compétition a déteint sur le style de l'hiver, dans une surenchère d'accessoires et de signes extérieurs de richesse. Au sommaire de ce nouveau cahier « Mode en capitales », l'univers impitoyable de la plus que parfaite est à l'honneur, avec deux villes cousues à son image, Shanghai la mutante et Dallas, où les post-Sue Ellen n'ont pas autant de facettes que leurs carats. En marge de cette course au toujours plus, Paris fait valoir d'autres atouts : il y a l'imaginaire, désigné par les Solariens de l'étoffe et les Utopiens de la cambure comme la destination nouvelle de tous les désirs. Il y a l'amour du métier, la recherche d'une autre vérité, cette intuition du corps habillé d'un rien, une petite robe d'un noir suprême... Celle qui fait dire à Azzedine Alaïa, force tranquille et superstar de la saison – une exposition à New York, un contrat de distribution avec Prada : « Une robe, c'est comme une sculpture, il faut tourner autour... »

Laurence Benaim



PARIS D'AMOUR
L'équilibre parfait de la ligne et du mouvement, avec une robe noire décolletée dans le dos en viscose brillante d'Azzedine Alaïa, souliers en cuir Narcisco Rodriguez.

Photo : Mariane Chemetov.
Réalisation : Carine Roitfeld
chez Arts Partners, assistée de Julia von Boehm.
Coiffure : Stéphane Lancien, chez Calliste.
Maquillage : Max Delorme, chez Calliste.
Mannequin : Natasha, agence Next.
Studio : Studio Zéro.

les nouvelles années

entre télé-casino et sites-loto, la mode affiche outrageusement ses signes extérieurs de richesse. Diamants et fourrures accessorisent, cette saison, une silhouette-lingot faite pour flamber de Paris à New York et Milan

folles

b

attle de luxe », c'est ainsi que les Américains baptisent la guerre entre les deux titans LVMH et Gucci dans l'impitoyable univers de la mode. L'empire de Bernard Arnault affiche une progression du résultat net de 40 %. Gucci, qui a récemment acquis le joaillier Boucheron et le bottier Sergio Rossi, prévoit un chiffre d'affaires proche de 16,3 milliards de francs (2,6 milliards d'euros) pour l'année. Le monde feutré qui servait d'écrin à ces luttes de pouvoir dans les années 90 est devenu une sorte de palais des merveilles aux robinets d'or, et la mode, sa Cendrillon d'une saison : jamais, depuis les années 80, l'argent ne s'était affiché de manière aussi outrageuse. Chez Dior, les pulls en vison tricoté se facturent à partir de 20 000 F (3 049 €). Chez Gucci, on propose un manteau en vison et croco à

107 000 F (16 312 €), ceux de Marni étant vendus chez Colette jusqu'à 400 000 F (60 980 €). Dans le Triangle d'or, les listes d'attente

la Silicon Valley, eldorado de la nouvelle économie, où sur 1,5 million d'habitants, on compte 250 000 millionnaires en dollars, justifie un nouvel appétit de richesses

s'allongent : pour les mini-sacs « damier sauvage » imitation peau de chameau (Vuitton), pour les sacs « mallette de médecin » de Prada, aux boutiques bondées

comme des drugstores (le chiffre d'affaires de la maison italienne s'est envolé de 53 % en 1999).

Chez Armani, le stock de vingt-cinq vestes de cachemire doublé de satin de soie (20 000 F - 3 049 €) a été intégralement vendu en moins de quatre jours... Place Vendôme, les joailliers notent un retour en force de la clientèle européenne ; la « tank américaine » pavée de diamants étant en rupture de stock chez Cartier, il faut compter dix-huit mois d'attente...

Pourquoi une telle frénésie ? La Silicon Valley, eldorado de la nouvelle économie, où sur 1,5 million d'habitants, on compte 250 000 millionnaires en dollars, justifie un nouvel appétit de richesses. « *Il y aura un retour à une décadence luxueuse, riche et sensuelle, avec beaucoup d'identité* », promettait James Agular, *fashion director* chez Bergdorf and Goodman, au magazine *W*, en février... Dans un adieu au beige et au gris passe-muraille, la mode scintille, éblouit tout sur son passage, et remet l'or à l'honneur. Le retour aux grosses chaînes (Vegas de Dior), comme celui des plastrons (Bulgari), et des sautoirs (Chanel), codifie cet appel de la lumière évidemment siglé. De noir, il ne reste plus que... le caviar.

Dans *Vogue USA*, le téléphone portable en diamants de Motorola V by Mondera (environ 150 000 F - 22 868 €) côtoie, dans la liste idéale des accessoires de la mariée, les boucles d'oreilles en perles et diamants d'Elsa Peretti (Tiffany), et l'inévitable montre Chopard... De la télé-casino aux sites-loto, du dernier sac Fendi de Naomi Campbell brodé à l'or 22 carats (273 800 F - 41 740 €), de Madison Avenue à New York aux vitrines du Sentier qui clignotent de pierreries, l'opulence ruisselle sur l'hiver 2000-2001. Un hiver doré sur tranches, des sacs aux lunettes, des robes aux talons-bijoux, venus enterrer à grand fracas dix années de basiques et de mode unisexe.

Les nouveaux lieux semblent justement créés pour ces mises en scène : de l'hôtel Sanderson à Londres, de Philippe Starck au Russian Tea Room et au Danube à New York, la tendance est au « *power dining* ». L'excès devient une valeur sûre : au Berkeley, un temple de la « *café society* » parisienne qui fête sa réouverture, Jacques Garcia, le décorateur, dit s'être inspiré du château de Groussay, ex-propriété de Charles de Besteigui, dont le nom est associé au bal Labia donné à Venise en 1951, et qui marque la rupture avec les années de guerre. Pour Jacques Garcia, les tentes en draperies bayadère rouge, jaune moutarde et vert empire, les canapés de velours et de rotin doivent donner « *l'illusion d'une installa-*

tion provisoire dans la cour d'un château anglais ».

La culture du « *too much* » (le nom d'un des derniers-nés des parfums Guerlain) s'auréole de quelques trophées : la première vente aux enchères de cigares, organisée ce printemps par Christie's, avec des mises à prix de 1 100 à 110 000 francs (168 à 16 800 euros). Les *cigar bars* ont la cote, défendus par une pléiade de *beautiful people*, de Bruce Willis à Arnold Schwarzenegger, Sharon Stone et John Travolta. Rien n'est trop. Entre les imperméables Burberry, les paniers de cuir Gucci, les laisses Hermès, les couvertures de cachemire toutou et le nouveau parfum pour chien, le business canin vit ses années d'or... Chihuahuas dans les bras, les mannequins ont donné le *la*, tandis que les marques spécialisées se multiplient, comme Wag-Wear à Londres (chez Browns uniquement), accessorisant un nouveau style de vie, où après les *P.T. (personnal trainer)*, les promeneurs pour chiens arrivent en force dans les quartiers huppés

avec Anthony Trully, « *the aerobics queen of New York* », le corps s'impose d'autres rendez-vous... La chirurgie esthétique justifie des emprunts à la banque, se banalise (100 000 opérations par an en France sur les traces du Brésil, où il s'en réalise 300 000 par an), a sa cote (20 000 F - 3 049 € - pour relever des seins affaissés), au point que cet acte médical, aujourd'hui revendiqué par les stars, implique la multiplication des cliniques-palaces. Mieux, des sites sont même consacrés au paradis du lifting : on peut découvrir via *celebrity-doctor.com* ou *onlinesurgery.com*, les transformations d'une personnalité. Aux Etats-Unis, près de dix millions de personnes auraient subi ce type d'intervention au cours des années 90. Bruyant, le passage au troisième millénaire n'en finit pas d'annoncer l'apocalypse joyeuse.

Laurence Benaim

cailloux un diamant, sinon rien

après l'ère métalliquement correcte, la lumière des carats s'affiche au doigt et au poignet, dans l'éclat de la prospérité retrouvée

à lui seul, le mot diamant est magique : il efface tout réflexe rationnel. Le diamant noir absorbe la lumière au lieu de la réfléchir : jusqu'à ces dernières années, il était considéré comme un « résidu », à peu près aussi valorisable que le charbon. Un rusé joaillier italo-génévois a eu l'idée d'en racheter à vil prix quelques stocks. Un habile marketing nous a fait considérer le diamant noir comme une pierre aussi précieuse que les autres. Les cours mondiaux se sont envolés. Peu importe l'éclat, pourvu qu'on ait l'image : promu trendy, le diamant noir est désormais vecteur d'originalité joaillière...

Le diamant est tout sauf banal : 250 tonnes de minerai pour extraire un diamant d'un carat. Les Français achètent 296 000 carats par an (59 kilos de diamants, sixième rang mondial). Ils sont largement sous-consommateurs par rapport aux Américains, qui absorbent 45 % de la production mondiale. Prix moyen du bijou français en diamant : pas plus de 3 500 F (534 €). C'est dire la « démocratisation » de cette pierre, ancien privilège royal disponible en hypermarché.

Après des années de minimalisme, la pierre précieuse fait un retour en force. En 1995, Chaumet a ouvert la voie avec sa montre Khésis : pour la première fois, un joaillier proposait une montre à diamants sertis sur acier (à partir de 17 200 F - 2 622 €). Quatre ans plus tard, Patek Philippe confirmait cette mode et regonflait sa trésorerie grâce à l'élégante Twenty-4 en acier serti de diamants : 15 000 ventes à ce jour (à partir de 37 800 F - 5 763 €). Le compromis acier-diamant donne aux femmes - plus nombreuses à s'acheter elles-mêmes leurs bijoux - l'occasion de rester élégantes à la ville comme au bureau. Joan McLaughlin, du Centre promotionnel du diamant (De Beers Paris), constate : « *Les consommateurs sont décomplexés vis-à-vis du diamant. Le marché s'est ouvert. Le grand public a suivi les fashion setters.* » Les diamants ne se cachent plus. Chopard les avait fait danser dans le cadran de la montre Happy Diamonds. Les enrichis de la net-économie en veulent partout. Snobissime, Harry

Winston a osé la montre de plongée la plus folle du marché, avec diamants sur caoutchouc et platine (380 000 F - 57 930 €).

Les marques plus inattendues s'y mettent. Technomarine - maison d'horlogerie sous-marine - a incrusté de diamants ses montres de plongée en plastique fluo : c'était un des best-sellers de l'été 2000 (à partir de 12 950 F - 1 974 €). Swatch nous a proposé une Nuit étoilée avec 0,1 carat de « cailloux ». Des copies conformes éclosent partout. Qui n'a pas sa « petite montre » sertie de diamants ? Stanislas de Quercize, directeur général de Cartier, le confirme : « *C'est tous les jours dimanche ! Les acheteurs veulent se faire plaisir, avec des créations faciles à porter plus souvent et plus librement, en particulier pour les montres, objets les plus usuels qui soient. Dans un monde marqué par l'obsolescence rapide des objets et des techniques, le diamant rassure : c'est une étincelle d'éternité qu'on s'approprie.* » Seule restriction : Cartier ne propose pas de diamants sur acier, « *par respect pour le diamant, qui mérite l'or gris ou le platine* ». Jusque dans les années 20, les femmes ne portaient de fourrure qu'en doublure intérieure de leurs vêtements. Les demi-mondaines qui voulaient prouver leur prospérité ont alors exhibé leurs fourrures, peau vers l'extérieur. Les bourgeoises ont suivi. Le diamant semble entré dans cette logique de démonstration (show off). Ce retour de l'ostentatoire est un écho de l'américanisation des mœurs et des fortunes : on affiche ses carats pour situer le montant de ses revenus... Le « métalliquement correct » de l'acier a vécu. Franco Cologni, responsable du pôle horlogerie du groupe Richemont, confirme : « *Après des années d'un minimalisme classique en fin de millénaire, c'est un nouveau retour au plaisir, tout aussi classique en début de millénaire. La "fin du monde" est derrière nous. Le marché des montres féminines explose. Il n'y a pas plus tendance que les montres en or serties, gaies et colorées. Le diamant est la pierre philosophale de l'an 2000 : celle qui transforme en richesse tout ce qu'elle touche !* »

Jean Desperets

de l'hôtel Sanderson à Londres, de Philippe Starck au Russian Tea Room et au Danube à New York, la tendance est au « *power dining* ». L'excès devient une valeur sûre

des grandes villes, de Paris à Londres et New York.

Mais le fin du fin consiste désormais à s'adjoindre les services d'un *clutter therapist* (chargé de vider régulièrement votre armoire et votre appartement pour supprimer tout ce qui risquerait de « *dater* » votre style), ou mieux d'un butler cinq étoiles, un véritable *house manager*. Dans les demeures bien évidemment équipées d'un système d'aromathérapie (« *Aromasys* »), d'une salle de projection et de nombreuses alarmes, il est la présence indispensable. Dans son Palm Pilot, il tient à jour mille et un chiffres et détails, de la marque de whisky préférée de l'associé de Monsieur à la peinture de Madame. A New York, ses appointments varient de 440 000 à 999 000 francs (de 67 078 à 152 300 euros) par an...

Rhinoplastie, paupière, liposculpture, prothèses en silicone, le corps est la vedette glam-chic. De la liposuction d'Alexander McQueen aux seins de Melanie Griffith, le corps n'a jamais été aussi exposé, médiatisé : parce qu'on n'a pas le temps de s'offrir des séances de remise en muscle

dollar
fièvre
verte

depuis 1996, l'indice boursier à Wall Street a augmenté de 50 %. « *The sky is the limit* », disent les New-Yorkais. Certains d'ailleurs appliquent cette maxime à la lettre : aujourd'hui, la consécration d'une grande réussite, c'est l'achat d'un jet privé. On fait son shopping aérien sur Internet, sur le site Private Flite par exemple, pour acheter avion ou hélicoptère (à partir de 44 millions de francs - 6,7 millions d'euros). Les moins chanceux se contentent d'une copropriété : deux cents heures par an d'avion Lear 25 Stage III ou d'hélicoptère MD 600 N pour 3,4 millions de francs (507 650 €). Avec un jet à sa disposition, on gagne du temps pour passer deux jours sur son ranch ou son île lointaine, ou encore éviter les embouteillages pour se rendre à Long Island le week-end (quarante minutes par hélicoptère de Manhattan).

Aux commandes de leur avion ou au volant de leur nouveau bolide - européen de préférence, les marques Mercedes, BMW et Ferrari ont la cote -, les nouveaux riches gardent les pieds sur terre et investissent dans l'immobilier. Certains ont reconquis l'Ouest : Craig Barrett, président d'Intel, possède le Triple Creek Ranch dans le Montana, Paul Allen, ancien associé de Bill Gates, le Teton Ridge Ranch dans l'Idaho. D'autres préfèrent l'intimité des îles en vente sur la Toile : Blake Island, en Alaska, pour 13 millions de francs (2 millions d'euros) (<http://www.landalaska.com>), ou Bekana Island, aux îles Fidji, pour un prix à débattre (<http://www.sunweb.net/bekana>).

On peut se contenter d'une maison en bordure de l'océan Atlantique sur la presqu'île de Long Island. Les détails font la différence. « *Il y a cinq ans, mes clients s'offraient des piscines à 1,4 million de francs (225 625 euros). Aujourd'hui, je vends des ensembles à 11 millions de francs (1,7 million d'euros), avec bains à bulles, petit pont en pierre ou piscine à thème, comme cet ensemble Atlantis que je viens de réaliser* », explique le constructeur de piscines John Tortorella.

Dans les salles de bains, on dépense sans compter, pour des robinets importés d'Angleterre à 14 800 francs (2 256 euros) pièce par exemple. Aux murs, on accroche des toiles d'artistes contemporains achetées dans les *private auctions* (ventes aux enchères privées) organisées lors des *charities* - les dîners de charité -, et on équipe son salon de technologie dernier cri, avec par exemple cet ensemble télé écran plat, DVD, 6 speakers et enregistreur de compacts, commercialisé par Sony, à 155 000 francs (23 500 euros).

Il y a aussi les dépenses que l'on tient secrètes, comme ces petits coups de bistouri que s'offrent aussi bien les hommes que les femmes pour rester jeunes. Liposuction, effacement des rides ou des pattes d'oie, remodelage des seins ou des fesses, mais aussi injections de Botox, collagène ou Gortex, transferts de graisse et lissages en tout genre. Le choix est suffisamment large pour dépenser sans compter. Le dernier livre du chirurgien Narins Rhoda *Body Contouring* figure dans la liste des best-sellers du *New York Magazine*.

D'ailleurs, aux spas, on préfère désormais le *medical spa*, où quelques touches de laser (*cool touch laser*) remplacent d'agréables mais moins efficaces séances de massages. On ne parle pas non plus des petits cadeaux rutilants que l'on peut s'offrir. Quand on aime, Tiffany reste une valeur sûre. On choisit la dernière création de Paloma Picasso : un bracelet en or 18 carats pour 330 000 francs (51 000 euros). On se réjouit de l'ouverture de Christian Dior joaillerie sur la 57^e Rue pour s'offrir le collier Roi-Soleil de Victoire de Castellane en or jaune, diamants, saphirs jaunes et grenats (prix sur demande). Enfin, pour les enfants, c'est Bonpoint sinon rien, à moins que l'on ne préfère le paleto en vison blanc de Gucci Baby, vendu en taille six mois. Les chiens bénéficient aussi des envolées du Nasdaq : à l'Hôtel Mark, on célèbre le mariage ou l'anniversaire de son « *pet* » avec des gourmandises préparées par le chef....

Pascale Richard

de jets privés en « *medical spas* », l'argent se dépense sans compter dans l'« *upper east-side* » new-yorkais, enterrant avec une pelle d'or les années « *politiquement correctes* »

TOTAL LOOK

Collant porté en haut, foulard en soie beige, sac à main en cuir camel et daim ivoire avec tête de tigre, collier en tête de tigre, jupe en cuir beige, ceinture en croco beige avec tête de tigre, le tout Gucci.

Photo : Mariane Chemetov.
Réalisation : Carine Roitfeld
chez Arts Partners.
Assistante : Julia Von Boehm.
Coiffeur : Stéphane Lancien chez Calliste.
Maquillage : Max Delorme chez Calliste.
Mannequin : Natasha, agence Next.
Studio : Studio Zéro.



PLATEFORME
Sandale plateforme en cuir rouge et crème, existe en marron ou marine et crème, 1 650 F (251,54 €), Miu Miu.

l'éternel retour

JOLIE MÔME
Sac en bandes de cuir verni, 3 950 F (602,17 €), Giorgio Armani.



comme au temps où la coquetterie était le dernier luxe, la mode « 40 » revient hanter la mode, entre amnésie et références à la collection « Libération » d'Yves Saint Laurent. Muccia Prada donne le ton. Sandales à plateforme, sacs-boîtes, tweeds et chevrons masculins se portent sur du beau linge...

Si les Américaines craquent, les Françaises ont, en revanche, plus de mal à s'y habituer», indique t-on chez Prada, à propos de ces abracadabrantesques souliers de l'hiver, ces sandales à plateforme en lézard faites pour fredonner *Moonlight Serenade* (Glen Miller), ou « *la Java bleue qui ensorcelle* ». Si l'œil a du mal à s'habituer au retour des souliers plus massifs, il s'amourache déjà de tous les détails « 40 » de l'hiver 2000-2001. Question d'allure, affaire de structure. Marc Audibert chez Ferragamo, Muccia Prada, Azzedine Alaïa, signent de manière magistrale des collections qui remettent à l'honneur le tailleur-jupe, le trench *Quai des brumes* et les tissus secs, masculins, comme la laine bouillie, la gabardine, les tweeds, portés sur des étoffes aériennes, du ba-

by-cachemire translucide au crêpe de Chine imprimé de violette et de pensées. Le petit col (de vison ou de marmotte) remplace l'interminable pashmina pastel. En haute couture, pour son hommage à Paris, Jean Paul Gaultier pare le visage de ses *Mam'zelle Cléo* de voilettes, effeuillant toutes les nostalgies du Paris des faubourgs, du noir Piaf aux écossais Arletty. Côté beauté, les cils s'allongent, les bouches se fardent, dans un clin d'œil à la décennie qui mit au point le mécanisme de visage des tubes de rouges à lèvres. La collection « 40 » d'Yves Saint Laurent, qui fit scandale en 1971, revient, en version soft, et sans son génie provocateur. Doublés de satin praline, les sacs rigides de Prada donnent le ton et suscitent le désir de toute une génération de

jeunes filles, qui n'ont pas connu l'époque où les robes noires à paillettes de Piguet s'appelaient *Dernier Métro*. Cet hiver, rectangulaire et mou, le sac « ba-

« c'est le plaisir retrouvé du claquement d'un fermoir de sac, d'une doublure en agneau... La sophistication va de pair » explique Didier Ludot, antiquaire de la mode vintage

quette » instauré par Fendi s'éclipse devant l'offensive du copieux « bowling » et de toutes



GINGER R.
Modèle Lucien en cuir blanc et satin rouge et noir, 2 050 F (312,52), Bruno Frisoni.

les formes « cartons à chapeau », idéales pour ranger sans les mélanger pince à billets, vapo siglé, poudrier-bijou (Estée Lauder), gants de pécarri ou d'autruche (Prada, Hermès), indispensables pour masquer ses bagues *In the mood* aux pavages généreux de diamants (Nouvelle Vague de Cartier, Limelight de Piaget).

Chez Didier Ludot, spécialiste des accessoires et vêtements vintage, les nouvelles clientes viennent avec leur mère ou leur grand-mère s'initier à un art de vivre disparu. « *C'est le plaisir retrouvé du claquement d'un fermoir de sac, d'une doublure en agneau... La sophistication va de pair* », explique Didier Ludot, qui propose cette saison un tailleur de Paquin en tweed cognac à blouse coordonnée, ou encore un sac « moto » d'Hermès créé à l'époque où les femmes chics faisaient, rationnellement oblige, de la bicyclette. Les « peaux » qu'on croyait révolues à jamais reviennent hanter la mode. L'astrakan ensorcelle le cachemire (Prada) et le crocodile sort de son étui à stylos et de son mini-agenda pour tendre un sac (Loewe), un soulier (Harel), et s'afficher de jour comme de nuit. « *Le crocodile, elles le portent aujourd'hui comme du box* », affirme Didier Ludot.



BEAU RÔLE
Manteau de lainage noué d'un ruban de gros grain chocolat, col en renard argenté, souliers et sac de cuir, le tout Prada.



FEMINA
Jupe à motifs pied-de-coq en laine et angora et chemisier en soie, Max Mara.



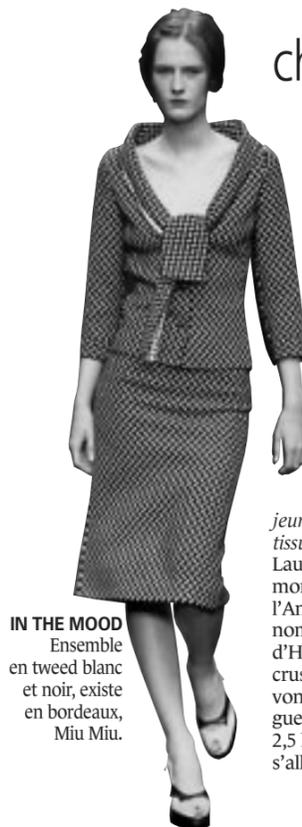
ATMOSPHÈRE
Sac boîte en croco vernis noir ou chocolat, 29 990 F (4 571,95 €), Loewe.



EDITH P.
Escarpin ballet en cuir imprimé croco, talon de 9 cm, 2 150 F (327,77 €), Christian Dior.

L. B.

chevrons tissus d'homme



IN THE MOOD
Ensemble en tweed blanc et noir, existe en bordeaux, Miu Miu.

Pied-de-coq, chevrons, tweed et carreaux prince de galles qui s'ennuyaient dans le vestiaire des sexagénaires reviennent hanter l'imaginaire des créateurs et s'affichent en total-look (sac, escarpin, écharpe, blazer, manteau, etc.). « *C'est le monde rassurant et sensible de Holmes et Watson qui devient fou furieux* », ironise le mensuel britannique *Nova* de septembre devant les motifs pied-de-coq outrageusement agrandis de la saison (Atsuro Tayama, John Barlett, Costume National, Véronique Branquinho, etc.). Longtemps réservés aux hommes, ces tissus font une entrée remarquée dans la mode féminine au milieu des années 20 avec Made-moiselle Chanel. Elle découvre le raffinement du confort anglais auprès de son amant, le duc de Wesminster. Pénurie oblige, les années 40 apprécient leur souplesse et leur résistance. « *Pour les jeunes femmes qui ne les ont pas vus que dans les armoires de leur grand-mère, ces tissus sont presque exotiques aujourd'hui* », se réjouit le tisseur britannique Laurent Guarigue devant le retour à des matières « naturelles » et l'éclipse momentanée des panoplies high-tech. Si la rivière Tweed entre l'Écosse et l'Angleterre – où l'on tisse la laine depuis le Haut Moyen Âge – a donné son nom à la matière, le plus réputé vient de la toison des moutons de l'île d'Harris dans les Hébrides. Du synthétique au tweed en cachemire ou incrusté de lurex, Kent Malhia, un autre filateur, propose des versions qui vont de 100 F à 50 000 F (de 15,24 € à 7 623,45 €) le mètre. Mais si pendant la guerre, les femmes s'enveloppaient dans des vestes qui pouvaient peser 2,5 kilos – avec des poids de 650 voire 900 grammes par mètre – les tweeds s'allègent et les plus appréciés avoisinent les 350 grammes par mètre.

A.-L. Q.

Utopies 2001

dans une alternative aux codes du chic, les années 2000 s'imposent comme l'antichambre du rêve. Au nom de l'imaginaire retrouvé, l'avant-garde de la création célèbre l'utopie au quotidien

P

lacées sous le régime de l'abstinence et de la crise, les années 90 semblaient avoir mutilé le rêve. « Il n'y avait pas le choix. On était porteur d'une inquiétude tellement lourde que tout devenait constat », affirme Jean-Charles de Castelbajac. Le 10 octobre, il présentera dans un hangar avec un groupe de rock, son défilé de l'été 2001 « Physical graffiti », version « op et pop » : « Beaucoup de noir et blanc, mais aussi beaucoup de couleurs. Ce sera à nouveau une fête. J'ai l'impression de me retrouver en 1970, quand je présentais mon premier défilé sur le toit d'un parking. » La dictature du « on » l'a longtemps emporté sur celle du « je », de ses caprices et de ses désirs.

en mode, comme en design et en art, l'heure est bien aux performances et aux expérimentations festives

Standardisée par les années « quatre p » (produit, positionnement, publicité, prix), l'époque revendique sa dose de lumière et ses effets spéciaux. Les sites Internet, comme anatomique.com présentent des objets insolites. En marge des visions d'apocalypse, des images draculesques et « gore », en marge encore de la pokémonmania, l'utopie est l'antichambre de tous les désirs et de toutes les fictions virtuellement incorrectes. « L'utopie est une quête, une marche vers le vrai nouveau », affirme aujourd'hui Patrick Veillet, vingt-cinq ans, créateur de parures « exomorphes », attentif à « traiter un objet comme un corps vivant, à lui donner un souffle, une vibration ». De là, ses coudières articulées, ses bracelets « anémones de mer » en résine qu'il a spécialement mis au point. « On peut dépasser les codes du bijou, avec des formes rayonnantes... » Au Café des Cimes, à Oberkampf, il explique qu'il travaille actuellement avec des paléontologues du CNRS pour reconstituer l'enveloppe musculaire et cutanée de son épine dorsale géante, et retrouver les traits d'une créature fantastique, issue d'une nouvelle mythologie... Son monocle en feuille de fée déchlorophyllisée, ou ses bijoux de méduse à tentacules souples et irisés, créés pour Thierry Mugler, évoluent dans son univers fantastique. La nature, ce marché de six cent millions d'années, justifie bien des recherches qu'exploitent ensemble, créateurs et chercheurs : Michel Sottis, directeur général de l'Institut textile de France, ne rêve-t-il pas de donner au tissu les couleurs irides-



CONSTELLATION
Robe en tulle appliqué d'étoiles de cuir, Alexandre Matthieu.

Photos : Camille Vivier, assistée de Pierre-Yves Dinasquet.
Stylisme : Manuela Pracht.
Coiffure : Olivier Lebrun chez Xavier Pelas.
Maquillage : Stéphanie Pracht chez Xavier Pelas. Mannequin : Ivana Franic chez City.

centes des papillons ? (Le Monde du 5 février). La technologie et le rêve peuvent célébrer leurs noces, comme le prouve la combinaison Fastskin, de Speedo : il a fallu quatre ans pour mettre au point ce maillot, le premier à reproduire concrètement les qualités hydrodynamiques de la peau de requin... L'euphorie économique redonnerait-elle une nouvelle énergie à l'utopie ? En mode, comme en design et en art, l'heure est bien aux performances et aux expérimentations festives. Sur Canal Jimmy, Malcom McLaren, donnera bientôt, une fois par semaine, des miniconférences de trois minutes chacune, jouant les conteurs pop à l'antenne. Organisée du 7 au 15 octobre, la deuxième Biennale internationale du design de Saint-Etienne devrait mettre l'accent sur cette euphorie retrouvée, annoncée, à l'heure du cocktail, par une sculpture éphémère et comestible de Dorothée Selz. L'enfance se réapproprie ses territoires. La maison devient une aire de jeux. Les formes rondes, les textures mousseuses, le retour des poufs et des canapés pour vivre au ras du sol, les cloisons souples (Olivier Peyricot), semblent évoluer dans un décor de bande dessinée, avec l'aspirateur Dyson en supermascotte. A la galerie Jérôme de Noirmont, le couple Eva et Adèle, fardées comme des gâteaux de supermar-

ché, et qui se posent comme des œuvres vivantes, et répètent « Love, love... » en vidéo, tout comme Pierre et Gilles dont les photos peintes « Krishna et Tao » exposées pour « La Beauté » en Avignon révèlent ces partis pris de jeu, de couleur, de fantaisie. « L'utopie est, je crois, un espace mental sans lieu, qui permet de projeter des situations de bonheur idéal », affirme l'architecte et designer Christian Biecher. Loin du temps où « les utopies » justifiaient des visions globalisantes, voire totalitaires, l'utopie 2001 se cultive comme un jardin, alternative au banal et aux standards de la mondialisation : « J'aimerais parfois, en dessinant un objet industriel ou l'aménagement d'une chambre d'hôpital, apporter, par des choix de

formes, de couleurs et de lumière, un petit fragment de mon monde meilleur », précise Christian Biecher. En mode, la surenchère démonstrative de ces deux dernières saisons est une aubaine : parce que tout n'est pas doré au pays de l'imaginaire, des jeux de volumes, de matières, des formes en devenir, s'apparentent désormais à des manifestes, là, où l'important, pour exister, n'est plus de ressembler à tout le monde, mais d'affirmer sa différence. Dans ce domaine, l'Américain Jeremy Scott, l'Anglais Alexander McQueen, l'Irlandais Philip Treacy, comme les duettistes hollandais Viktor and Rolf, ou le Japonais Watanabe, font figure de meneurs. Rei Kawakubo (Comme des Garçons), de-

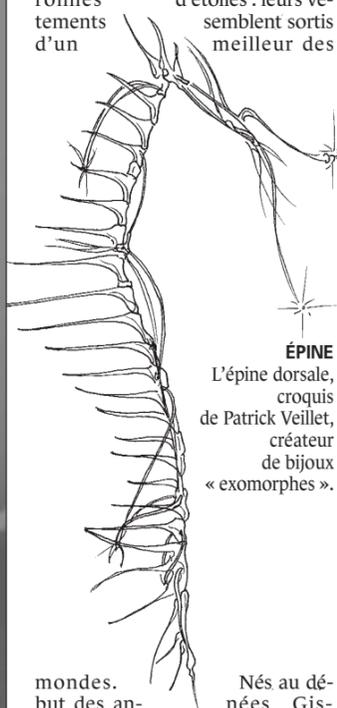
meure l'invincible pionnière. Allant au-delà des frontières de l'empire qu'ils ont créé, certains comme Issey Miyake, proposent à travers leurs vêtements de nouveaux gestes. Sa collection « A-Poc », pour laquelle il vient d'ouvrir un espace parisien signé par les frères Bouroullec, en est le manifeste. « L'utopie, c'est d'être indépendant », affirme Issey Miyake, qui, a en trois décennies, a su transformer ses rêves de légèreté, de mobilité, en véritable succès commercial. Jean Charles de Castelbajac ajoute : « L'utopie est une manière d'être. Elle se vit au quotidien. C'est une forme de résistance transgénérationnelle. Une guérilla de l'imaginaire... »

L. B.

A.-L. Q.

couronne
rêves
étoilés

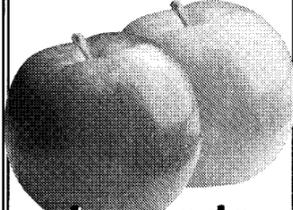
C'est le 13 octobre, au Musée des monuments français, que le duo Alexandre Matthieu présentera son premier défilé à Paris. L'apparition de la chanteuse Björk sur les marches cannoises en robe de soie rose brodée d'une étoile concentrique noire a propulsé en quelques minutes ces deux presque inconnus de vingt-cinq et vingt-six ans au centre de la constellation mode. In-séparables depuis leur rencontre en 1994 sur les bancs de l'atelier Chardon-Savard, Alexandre Morgado et Matthieu Bureau ont présenté leur première collection en 1999 au Festival international des arts de la mode d'Hyères. Avec un jury présidé par Hussein Chalayan et auquel participent Jean-Paul Gaultier et Viktor and Rolf, ils obtiennent le Grand Prix. Pastilles de cuir appliquées sur du tulle rappelant les enseignes lumineuses de Las Vegas ou « des Post-it qui flottent sur le corps », robe en soie brodée de sequins dorés qui dévoilent l'inscription Eros, couronnes d'étoiles : leurs vêtements semblent sortis d'un meilleur des



ÉPINE
L'épine dorsale, croquis de Patrick Veillet, créateur de bijoux « exomorphes ».

mondes. Né au début des années Giscard, ces amateurs de Pierre et Gilles et de Nan Goldin ont consommé des mangas japonais, avec de « gentils héros en combinaison de Lycra fluo » sur fond de tubes de Madonna... « Faire de la mode, c'est un moyen de nous amuser, d'explorer un univers plus onirique que la vie de tous les jours. C'est déjà difficile d'accoucher d'une collection, alors, nous préférons mettre de côté les idées noires », expliquent les jeunes gens qui font partie d'une génération de créateurs ouverte à l'humour et au rêve, comme les Néerlandais décadents de Keupr Van Bentm (serpentins qui s'échappent d'une manche, pantalon rembourré de papier doré, etc.). A Paris, leurs vêtements et accessoires sont déjà vendus chez Onward, Beauty By et vous, Colette et dans le nouvel espace créateur des Galeries Lafayette.

Elles sont rondes
ET ALORS !



La mode
du 44 au 60



13, bld St Michel
75005 Paris
Tél. : 01 43 54 15 40

LIGNE
Chaussure virtuelle de Benoît Méléard, photo Les Cyclopes, maquillage Topolino



exposée à la galerie Navarra du 12 octobre au 16 novembre.

RONDEURS
Soutien-gorge de Nicole Tran Ba Vang, collection printemps-été 2000, photo Lambda exposée à la galerie Navarra.



phénomène
corps mutants

sur le thème des « corps mutants », la galerie Enrico Navarra associe, dans ses deux espaces parisiens, mode, musique, cinéma et arts plastiques

devenue un signe extérieur de style, la chirurgie esthétique fait son entrée en force dans le monde de l'art. Au nom de la métamorphose, le corps se prête à tous les jeux de rôle, défiant les prouesses de la photographie numérique, pour revendiquer une vérité en 3 D, ou jouant avec elle, pour devenir une icône. Sur le thème « Les corps mutants », la galerie Enrico Navarra réunit dans ses deux espaces parisiens créateurs de mode (Azzedine Alaïa, Walter Van Beirendonck, Hussein Chalayan, Rei Kawakubo, Alexander McQueen), paruriers (Benoît Méléard et ses souliers-OVNI Philip Treacy et ses chapeaux oniriques, Patrick Veillet et ses bijoux organiques), plasticiens (les frères Chapman, Eva et Adèle...), photographes (David La Chapelle, Ali Mahdavi...), une star du rock (Björk, immortalisée par Nick Knight en geisha virtuelle) et un cinéaste culte (David Cronenberg)... Parce que dans nos sociétés « la malléabilité de soi, la plasticité du corps deviennent des lieux communs, l'anatomie n'est plus un destin, mais un accessoire de la présence », indique David Le Breton, sociologue, anthropologue au CNRS, dans le catalogue de cette exposition compil' où l'utopie joue à cache-cache avec les miroirs déformants du temps.

L. B.

★ Exposition du 12 octobre au 16 novembre. 16, avenue Matignon, 75008 Paris ; tél : 01-45-61-03-23. Navarra@club-internet. .

e

scamo-
motées par les robes discrètes du minimalisme, les jambes ont longtemps boudé le collant – ses ventes ont baissé de 40 % ces dix dernières années –, présumé suggestif, sauf pour célébrer ses pouvoirs cosmétiques high-tech dans des matières remontefesses, hydratantes ou énergisantes. Un étrange destin pour cet objet gainant, habitué aux éclipses durables. Si son apparition au milieu des années 1960 a symbolisé la libération des femmes nouvelles, les seventies le boudèrent. Il devait ressusciter dans les années 1980, enrichi de Lycra pour sculpter de lumière les corps en gloire des discothèques... En ce prospère début des années 2000, un vent de liberté valorise à nouveau les jambes comme un emblème de sensualité. Escortés par les talons hauts et les tailleurs au genou des défilés de l'hiver, les collants sont à nouveau sacrés comme des éléments de mode à part entière. Les créateurs (Prada, Chanel, Gucci...) sont de plus en plus nombreux à disputer aux fabricants de collants traditionnels cet écrin pour jambes comme un territoire nouveau où exprimer leur vision de la mode.

TROMPE-L'ŒIL
Chanel appose son logo sur un collant imprimé double C semi-opaque, existe en noir et beige ou en noir et rose, 610 F (92,99 €). Bottines assorties en cuir, 3 200 F (487,84 €).



eux de jambes

les années 80 le voyaient noir et opaque, les années 1990 l'ont évincé pour cause de mule-mania. Cet hiver, le collant ressort du purgatoire de la consommation pour galber de fantaisie et d'imprimés les jambes des nouvelles bourgeoises

Cette année, le collant se fait l'écho de toutes les tendances en vogue : de la logomania (chez Chanel il se sigle en beige et noir jusqu'à la pointe d'un boots aiguille), jusqu'aux imprimés « sauvages » (chez DD la panthère se dramatise en fuchsia ou turquoise), en passant par les couleurs du moment (lie-de-vin, aubergine, bronze ou jean)... Quitte à se faire l'écho des nostalgies ambiantes : collants couture,

ressuscitant les visions anciennes de la féminité des années 1940 (Gerbe), veloutés opaques des années Twiggy (Dim) ou imprimés tartans en hommage aux années 1970 (Pierre Mantoux). A présent, doux et extensible, le Lurex fait revivre la brillance pailletée de la période disco, illuminant d'or jusqu'aux chevilles les jambes des Parisiennes de Jean Paul Gaultier ou faisant clignoter de reflets turquoise

celles de Dolce e Gabbana. A défaut d'innovations spectaculaires au niveau des matières (Lycra, microfibras), la fantaisie se joue sur les motifs. « Aujourd'hui, grâce aux nouveaux métiers de bonneterie tubulaire, les dentelles ou les broderies se tricotent directement dans la maille », explique Chantal Thomass, la spécialiste du collant-lingerie. Nouveau territoire d'imaginaire, la peau – lustrée d'huiles pail-

tées ou parée de décalcomanie cet été – continue de jouer les tatouages avec des collants-voiles trompe-l'œil : motifs ethniques chez Jean Paul Gaultier, un bracelet enroulé autour de la cheville chez Gerbe. Les collants flirtent à nouveau avec la lingerie et osent les extrêmes avec la résille. Depuis que Prada a fait défilé ses bourgeoises chic et sexy dans des résilles bordeaux bicolores, la « fishnet » se fait le vecteur tout à fait sage d'une certaine provocation féminine. Fine, large ou carrée, elle s'affiche désormais en plein jour dans des roses pétants, des turquoise (Dim), des bordeaux ou des aubergine pour un effet sophistiqué (Pierre Mantoux). « Cet hiver, la résille colorée permet toutes les fantaisies. On la superpose en camaïeu ou en contraste sur un collant opaque, ou on la porte en socquette avec des mules », recommande-t-on aux Galeries Lafayette. Après la maille filet, on se demande où finira le nouveau jeu de la séduction. Déjà, Gerbe se lance dans les bas de soie, tandis que Pierre Mantoux fait revivre le luxe du sur-mesure en les faisant broder à la main. Les femmes sont-elles prêtes à s'abandonner au charme érotique des bas classiques et même aux inconfortables jarretières ?

résilles et bas de soie

● **Filet.** Dim décline sa maille serrée dans la palette complète des teintes mode : du rose flashy au prune en passant par le turquoise ou le rouge vif, 52 F (7,93 €).
● **Bicolore.** Grigri de la saison, la résille en laine de Prada joue les superpositions de couleurs en rose et bleu marine ou noir et marron. Environ 400 F (60,98 €).
● **Tartan.** Jaune vif, rouge ou bleu marine, les imprimés écossais de DD revisitent les années 80 en version opaque (40 deniers). Environ 129 F (19,67 €), tél. : 03-25-76-40-00.
● **Paillettes.** Tissé sur un voile légèrement noir, le Lurex fait briller sur le collant Scintillant de Le Bourget une pluie de reflets dorés, pareils à des strass. 99 F (15,09 €).
● **Couture.** Porté avec une jupe corolle et des mules – le talon est anglisé –, le collant Panty Couture de Chantal Thomass affine la jambe et donne une touche parisienne d'avant-guerre avec sa couture. Existe en rosé, noir et cendré, 146 F (22,26 €).



AÉRÉ

Pierre Mantoux, le fabricant italien qui fournit les plus grands du prêt-à-porter, excelle dans les résilles de couleur, à partir de 85 F (12,95 €).

● **Logomania.** Pour apprendre l'alphabet du luxe, Gucci propose un collant siglé en Nylon dans des teintes chic et épicées. Existe en marron, cognac et noir, 340 F (51,83 €).

● **Aérobic.** A porter sous des pantalons ou des jupes ou à rehausser de chaussettes de couleur, le collant opaque Luna de Gerbe laisse aussi les pieds libres de chauffer des mules en hiver. 135 F (20,58 €) dans les grands magasins.

Louise Roque



bobine l'usine à deniers

avec 36 000 paires produites chaque jour, le pape autrichien du collant fête son demi-siècle sans accrocs

OPTIQUE
Mi-bas de la ligne Epsilon, 125 F (19,06 €), Wolford.

i l a voilé les jambes féminines du galbe le plus fin au monde – le mythique « 9 » – et sublimes celles des hommes dans du Lycra... Cette année,

le pape autrichien du collant de luxe Wolford fête ses cinquante ans d'innovations. Dans les usines de Bregenz, à quelques kilomètres de la frontière suisse, on semble indifférent à la crise du denier qui touche durement les bonnetiers européens – les ventes sont restées stables pour l'année 1999. Dans les ateliers flambant neufs, des armées d'aiguilles, logées dans des cylindres étincelants, tricotent sans relâche les 36 000 paires de collants quotidiennes. Les bobines de fils – classiquement un mélange de polyamide et d'élasthane – se déroulent comme des toupies pour former en quelques instants (de 4 à 15 minutes pour les voiles les plus fins) de longs tubes élastiques. Enfilés sur des formes, ces tuyaux mous se moulent sur ces « jambes » chauffées de vapeur pour épouser les contours du talon. Semblables à des bas béants, les futurs collants vont passer entre les doigts des couturières – elles sont quatre cents à travailler dans l'atelier – pour subir les seize opérations de façonnage. Surtout, suturés aux orteils par une couture plate et très serrée – 35 points sont exécutés par centimètres –, les jambes sont ensuite cousues par paire pour former le traditionnel collant. Tandis que la couture arrière s'élastise pour un maximum de confort, une ceinture galbe la taille et un gousset en forme de diamant s'ajoute dans l'entrejambe. Fin prêt, le collant est acheminé vers le bâtiment de la teinturerie pour revêtir les dix-neuf teintes maison ou les dix couleurs de la saison. Enduit de silicone, il devient à la fois doux et résistant, prêt pour l'emballage s'il réussit à passer les dix-huit contrôles qui lui sont imposés, depuis le choix des fils jusqu'à la mise en boîte – un investissement qui coûte 43 % de son prix de vente. Après le Starck Naked – un tube sans coutures et modulable, avec collant intégré –, dessiné par Philip Starck, Wolford s'offre cette saison les services du spécialiste du fourreau-bandelette Hervé Leroux – ex-Léger – pour galber d'élasthane les anatomies filiformes.

L. R.

Chaussures cousues main pour être soi, pour être bien

Paraboot

PARIS 7^e 9, rue de Grenelle - PARIS 8^e 13, rue Vignon - LYON 2^e 12, rue Auguste Comte - NICE 2, rue Longchamp - BORDEAUX 1, rue de la Merci
STRASBOURG 24, rue Gutenberg - LILLE 8, rue de la Vieille Comédie - DIJON 5, rue François Rude - ANTWERPEN Groendalstraat 1-3 - LONDON 37, Savile Row W1
Et dans les meilleures boutiques de chaussures et de prêt à porter.

un hiver en ch



MOUNIA
Sac à bandoulière-chaîne en veau façon croco chocolat, 3 900 F (594,55 €) et pochette à pression en brocart bronze, 550 F (83,85 €), Céline.

à gros maillons ou à petits anneaux, elles brillent, et tiennent en laisse la silhouette des pieds à la tête, de l'épaule au cou. Dans un clin d'œil au " lady look " Céline « Auteuil-Neuilly-Passy », et à la faveur d'un revival Chanel des années 1960 remixées 1980, elles lestent l'accessoire qui devient bijou, du sac à rabat aux souliers du soir parés d'une mini-gourmante... Au-delà du bon et du mauvais goût, ainsi s'enchaînent celles qui retiennent sous leurs boucles dorées, les caprices d'une saison, où tout ce qui brille n'est pas d'or



FAÇADE
Collier Vegas en or, plaque avec logo, 12 500 F (1 905,61 €), Dior.



MARBELLA
Sandales en cuir mordoré à bride tête de tigre, 3 450 F (525,95 €), Gucci.

GIB
Gor
dor
(70
Caz



NANCY
Chaîne en or et pendentif tête de tigre en or et strass, 13 800 F (2 103,80 €), Gucci.



TAXI-GIRL
Ceinture Barbara Bui en cuir et métal, existe en noir ou en beige, 600 F (91,47 €).

Photos : Joseph Benita.
Réalisation : Maxime Vibert.



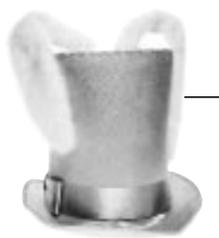
CASTEL
Sac chaîne en agneau matelassé, existe en noir et en jean vieilli, 4 100 F (625,04 €), Chanel.

LA PERLA

PRÊT À PORTER

20, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE
75008 PARIS
179, BOULEVARD SAINT GERMAIN
75007 PARIS
17, LA CROISSETTE
06413 CANNES
24, RUE DE LA MESANGE
67000 STRASBOURG

AUTRES POINTS DE VENTE
TEL. 01.43.12.33.50



PARURE
Chapeau haut-de-forme à oreilles de lapin, bottine et masque-cagoule brodés, par les créateurs moscovites Seredin & Vasiliev.

excentriques

de la comtesse de Castiglione aux héroïnes du transformisme outre-Atlantique, du dandy Robert de Montesquiou en saint Jean-Baptiste décapité à l'icône du glam rock seventies, David Bowie... Les grandes figures de l'excentricité s'exposent ce mois-ci au Printemps pour fêter la fin des années de conformisme en beige et gris et le retour de la consommation. Photographies d'extravagants, définitions historiques, armes d'exubérance – de l'étole-main de Bernhard Willhem aux bottines et masque-cagoule brodés de Seredin & Vasiliev – et lieux de transgression se mettent en scène et tentent de définir ce qui, par essence se refuse à l'être. Et, pour s'approprier les attributs de la fantaisie, la boutique de l'exposition propose les bijoux SM de l'égypte du bondage parisien, Odette Bombardier, des gilets en rex rouge, coussins à poils ou lampes kitchissimes.

En vitrine du grand magasin, le galeriste Emmanuel Perrotin, capturé par l'objectif de Maurizio Cattelan, s'expose parmi les installations d'artistes, déguisé en lapin-phallus, tandis que Martin Margiela ou Jeremy Scott se donnent carte blanche pour interpréter le « *défilé d'excentricité* ».

★ Jusqu'au 21 octobre au Printemps Haussmann, 64, boulevard Haussmann, 75009, tél. : 01-42-82-50-00.

l'univers armani revu par bob wilson

près l'exposition Art/Fashion, présentée en 1997 au Musée Guggenheim de Soho, la célèbre institution d'art new-yorkaise s'interroge à nouveau sur le rôle de la mode en consacrant une rétrospective à Giorgio Armani. A travers un parcours thématique et historique, trois cents modèles, photographies, croquis et vidéos – montrant le travail du créateur, de l'ébauche jusqu'au vêtement achevé – témoignent de l'impact à la fois artistique, culturel et sociologique du couturier italien dans le dernier quart de siècle. Ce perfectionniste de la veste masculine n'a jamais cessé d'en démonter les rouages, allégeant les épaulettes, déplaçant les boutons ou supprimant les doublures pour plus de légèreté et de souplesse. De la veste déstructurée aux tailleurs minimalistes des années 90, l'exposition retrace l'évolution créatrice de ce designer qui a gommé à la fois les différences sexuelles et les lois du décontracté et de l'habillé... Un parcours dans l'univers Armani, dramatisé par le metteur en scène Robert Wilson – pour qui le créateur a réalisé en 1999 les costumes de *La Femme de la mer*.

★ Du 20 octobre 2000 au 17 janvier 2001, au Guggenheim museum, New York, 107 Ve Avenue (89^e Rue), tél. : 00-1-212-42-33-500.

vintage nippon

king en majesté, Mao chinois ou Adam et Eve, s'impriment sur soie et recouvrent de leur aura les vieux sofas ou les objets insolites, chinés par Wataru Komachi. Troisième invité de Christophe Lemaire, l'artiste japonais aménage, dans les boutiques du créateur, un coin salon où ses lampes sur pied, ses ottomanes ou ses panneaux de soie seront vendus silencieusement aux enchères tout au long de l'exposition.

★ Jusqu'au 21 décembre à la boutique Christophe Lemaire, 6, rue Neuve-Popincourt, 75011 Paris, tél. : 01-49-23-88-88.



ARUM
A gauche, robe haute couture hiver 1965 de Balenciaga et, à droite, modèle de l'hiver 1964. Photographies de Kublin, extraites des archives Balenciaga.



balenciaga, sculpteur d'étoffes

un couturier doit être architecte pour les plans, sculpteur pour la forme, peintre pour la couleur, musicien pour l'harmonie et philosophe pour la mesure », écrivait Cristobal Balenciaga. Cet hiver, le Musée de la mode de la ville de Munich consacre une grande rétrospective au couturier basque qui imposa aux années 40 l'élégance sobre de la « *petite robe noire* », des manteaux sans col ou des robes-sacs. Près de quatre-vingts modèles et accessoires créés entre 1939 et 1968 témoignent de ces riches heures de la couture parisienne où Barbara Hutton venait lui commander trente modèles pour le printemps. Tailleur blanc immortalisé par Marlène Dietrich qui disait de lui : « *Le premier essayage chez Balenciaga vaut le troisième chez les autres* », dans le film *Paris when it sizzles*, robes du soir ou de cocktail de la noblesse allemande (Bismarck ou von Bülow)... Inspiré par les costumes de la Renaissance, les crinolines XIXe et les robes de flamenco, que ce soit pour la ligne « *O* », la collection « *I* » ou le style Empire, Cristobal Balenciaga a toujours considéré la mode comme un art. Un portrait de l'épouse du peintre Bernard Buffet, posant dans une création du couturier, lui rend hommage...

★ Du 10 octobre 2000 au 7 janvier 2001 au Modemuseum im Münchner Stadtmuseum, St. Jakobs-Platz 1, Munich, D-80331, tél. : 0049-89-233-27370.

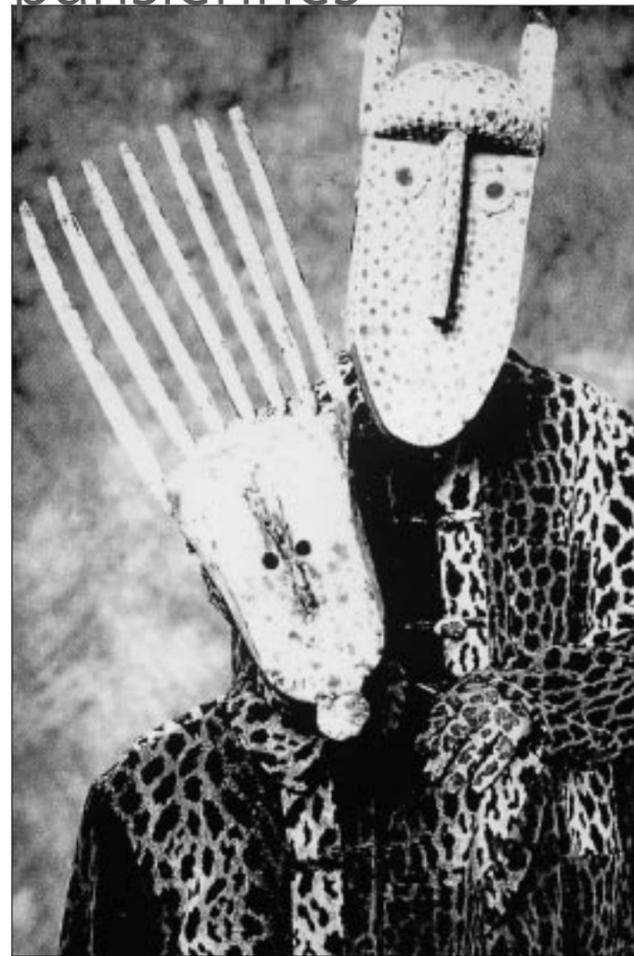
modes en scène

à l'orée du troisième millénaire, des rétrospectives consacrées à des couturiers ou à des vêtements fétiches arbitrent la bataille culturelle entre l'Europe et New York, qui déroule cette saison le tapis rouge pour Azzedine Alaïa, Giorgio Armani, Bonnie Cashin...



ATTITUDE
Photo de Paolo Roversi pour la campagne automne-hiver 1994 de Giorgio Armani.

chinoiseries parisiennes



à la fois uniforme au pays de Mao et objet culte des intellectuels en révolte de mai 68, la veste chinoise fait partie de ces vêtements intemporels qui s'affirment contre la mode », explique Michel Klein, qui en a fait depuis dix ans son vêtement fétiche. Pour rendre hommage à ce « *symbole de liberté* », le créateur a demandé à douze photographes de mode – parmi lesquels Sarah Moon, Bettina Rheims ou encore Peter Lindberg – d'en faire le portrait intimiste et sans fioritures... A son image.

★ Du 7 octobre au 4 novembre à l'Espace Michel Klein, 332, rue Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-42-60-11-60.

PANTHÈRE
La veste chinoise de Michel Klein réinterprétée par Bettina Rheims.

bonnie cashin, une pionnière américaine

qu'est-ce que la culture générale a à voir avec la mode ou le design ? Seulement ceci : elle stimule l'imagination – c'est une réaction en chaîne », disait l'une des pionnières de la mode américaine, Bonnie Cashin. Le Fashion Institute of Technology de New York consacre une exposition à celle qui fut, dans les années 50, le précurseur du vêtement conceptuel – avec ses vestes de cuir à poche dorsale – et qui, s'associant au spécialiste de la peau Coach, inventa le bouton de cuivre à fermoir tournant.

★ Jusqu'au 6 janvier. FIT, 27^e Rue, VIIe Avenue, New York, tél. : 00-1-212-217-76-42.

hiro et irving penn à Paris

photographe pour le magazine *Vogue* depuis cinquante ans, Irving Penn oscille entre mode, vanités modernes ou portraits de célébrités (Picasso, les mains parcheminées de Miles Davis), nus corpulents et acéphales ou récits ethnographiques – entre guerriers papous et hippies de San Francisco. Cet automne, la Maison européenne de la photographie consacre au complice attiré d'Issey Miyake une rétrospective regroupant un large échantillon de ses tirages au Platine Palladium. Autre figure de la mode américaine, le photographe d'origine japonaise Hiro expose ses natures mortes esthétisantes. Grand ami de Richard Avedon, il commence à travailler, en 1957, pour le directeur artistique du *Harper's Bazaar*, Alexey Brodovitch : bracelet d'émeraudes et de diamants Van Cleef & Arpels où se love un serpent vert, série fétichiste sur les pieds ou photos de stars – Rolling Stones, Sean Penn –, etc.

★ Jusqu'au 5 novembre à la Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-75-00.

alaïa superstar

depuis que les années 1980 sont à l'honneur, Azzedine Alaïa ne cesse de collectionner les hommages. Cet automne, l'ex-mannequin Stéphanie Seymour – dont le couturier a réalisé la robe de mariage – et son mari, le photographe Peter Brandt, lui consacrent une rétrospective au Musée Guggenheim de Soho, à New York. Parmi la cinquantaine de modèles très rock stars, on reconnaîtra la robe emperlée or de la chanteuse Tina Turner ou la fameuse robe-bandage, réalisée pour le corps sculptural de Grace Jones.

★ Jusqu'au 15 novembre, Guggenheim museum, Soho, 575, Broadway, New York, tél. : 00-1-212-42-33-500.



MOMIE
Robe à bandes, l'un des emblèmes du style d'Azzedine Alaïa, 1990.

jet-set

On n'est jamais aussi déshabillé qu'en tenue de soirée. »

Photographe people pour le *Vogue* américain, Jessica Craig-Martin ausculte à travers les tenues du show-biz ou de la jet-set internationale les rêves et les faiblesses de chacun. De la robe en vinyle noire avec un décolleté en forme de trou, bordé de rouge, aux combinaisons blanches ultra moulantes, cette « *voyeuse professionnelle* » analyse, à sa façon, la fascination de l'image.

★ Du 9 octobre au 4 novembre chez Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-53-35-33-90.

belle de jour

CONTRE-JOUR

Escarpin en cuir verni clouté à talon lame, existe en camel, rouge et noir, Pierre Hardy chez Maria Luisa. 2 400 F (365,88 €).



c'était en 1966 : dans l'objectif de Luis Buñuel, Catherine Deneuve habillée par Yves Saint Laurent fixait pour toujours l'image de l'immoralité bourgeoise et de ses doubles jeux. Du noir au beige, entre fétichisme et chic parisien, la mode de l'hiver 2000-2001 retrouve ses icônes, et célèbre du haut de ses talons eifféliens les artifices retrouvés de la séduction. Ni fatale ni sainte nitouche, discrètement parfumée, gantée de cuir et ennuagée de mousseline, la nouvelle Belle de jour aime autant les paradoxes que ses diamants

DOUBLE JEU

Porte-agenda en alligator rouge et porte-mine en argent, 11 400 F (1 737,90 €) et 1 250 F (190,56 €), Hermès.



CLASSE X

Escarpin Cleavage en cuir verni noir créé par Christian Louboutin pour Givenchy, 2 200 F (335,39 €), vendu chez Christian Louboutin.



ÉLAN

Bracelets souples de 9 500 F (1 448,27 €) en or jaune à 42 000 F (6 402,86 €) en or gris et diamants, collection Nouvelle Vague de Cartier.



MADemoiselle

Escarpin bicolore en cuir irisé bronze et taupe, 1 590 F (242,39 €), Sergio Rossi et eau de parfum Aqua Nerolia à la fleur d'oranger, 350 F (53,36 €), de Guerlain.



ATTACHE

Collier Agrafe en or gris et diamants, fini d'une perle de culture, 100 000 F (15 244,9 €), collection Nouvelle Vague de Cartier.



SECRET

Sac à main en cuir noir et daim blanc cassé, 4 750 F (724,13 €), Gucci.



Photos : Joseph Benita. Réalisation : Maxime Vibert.

DOMINATRICE

Botte de cuir cintrée, talon 12 cm, 3 750 F (571,68 €), Carlos Puig.



LEVIN
PARIS

100, rue du Faubourg Saint-Hippolyte Paris 8^e arr. • Place du Casino Monte Carlo Principauté de Monaco



MAMAN
Gants de conduite longs
en agneau glacé, 4 370 F
(666,2 €),
Hermès.



CARESSE
Mule en satin de
soie
couleur chair,
1 800 F (274,44 €),
Giorgio Armani.



CACHE CACHE
Sac seau en cuir imitation croco
couleur chocolat,
2 250 F (343 €),
Lancel.



ETREINTE
Montre Linéa avec
boîtier rond
en acier poli, bracelet
lanière interchangeable
en cuir rouge brillant,
5 900 F,
Baume & Mercier.



RELATION
Escarpins bicolores
en cuir verni noir
et beige, 2 250 F
(343,16 €)
Bruno Frisoni
et sac pochette en cuir
verni, 1 950 F (297,28),
Paul Ka.



POIGNE
Montre à bracelet
manchette en cuir
glacé noir, 4 700 F
(716,51 €), Poiray.

PEAU DOUCE
Blouse en mousseline
de soie, manches plissées
et col noué, 1 850 F (282,03 €),
Philosophy d'Alberta Ferretti.



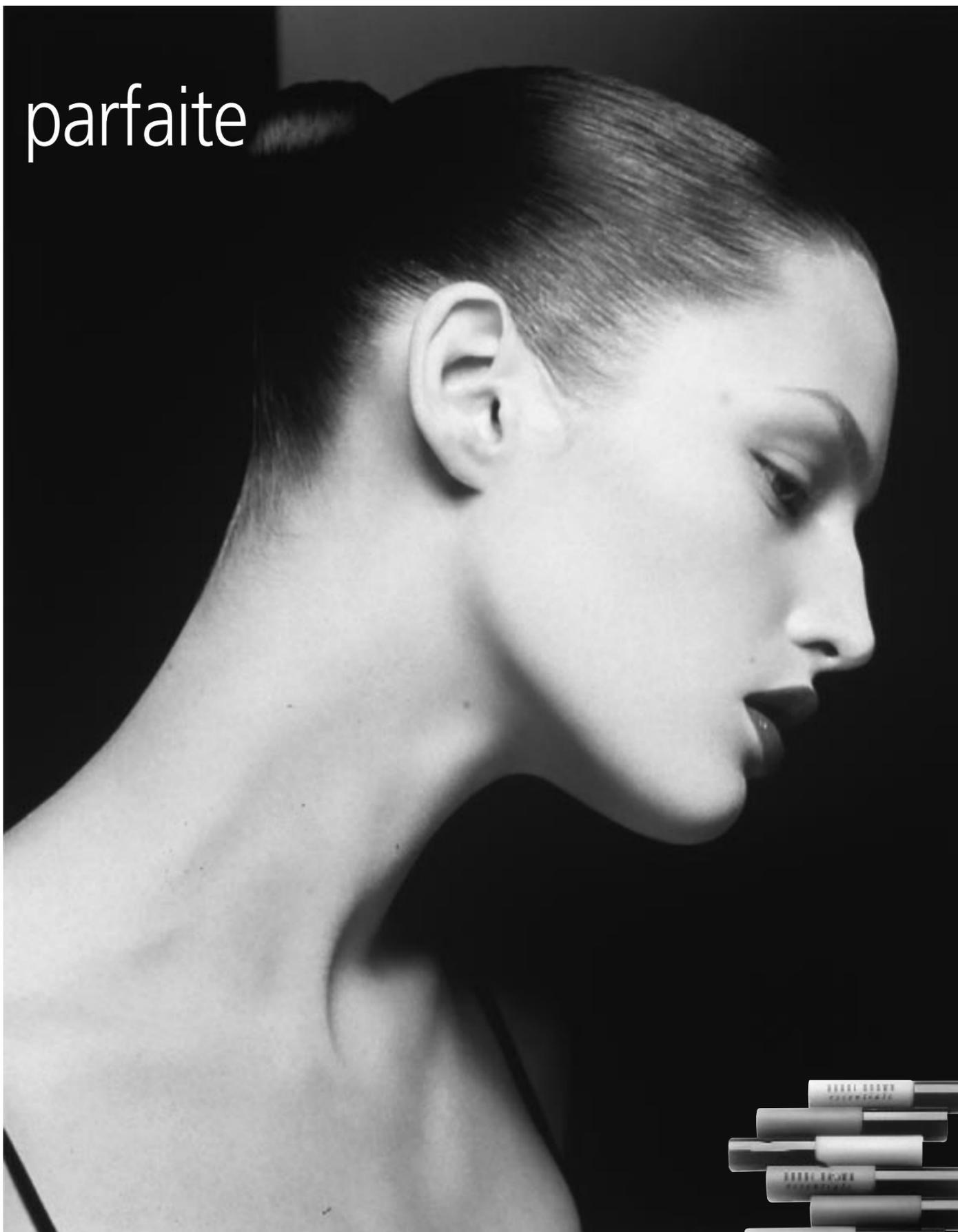
VOYEUSE
Lunettes masque
en plastique
moulé, 1 450 F
(221,05 €), Chanel.



BITUME
Bottes en cuir noir
et boucles dorées,
1 950 F (297,28 €),
Patrick Cox Will Be.



parfaite



Szabo d'Estée Lauder. Les cils pourpre, saphir ou noir jais s'étirent au maximum pour habiller chaque battement de paupières (mascara Long Optic de Dior, Extrême cils de Chanel). Si l'épilation intégrale à la Jean Harlow n'est plus de mise, le sourcil est sculpté, discipliné à la brosse ou au gel fixant (Ombres sur mesure-accent sourcils d'Yves Saint Laurent) pour signer une allure. En s'inspirant d'une de ses créations pour un défilé couture de Jean-Paul Gaultier, le maquilleur Fred Farrugia (Lancôme) va jusqu'à voiler l'arcade de dentelle. Pour sublimer les bouches écarlates et les regard de braise, poudres compactes et fonds de teint modèlent en douceur les reliefs du visage à la recherche de la carnation idéale (Hyper-real de

par touches pour que la peau soit plus vivante », raconte Dominique Szabo, d'Estée Lauder, devant ce maquillage-émotion qui éclipe les plâtras monochromes d'antan. Les joues rosissent de plaisir avec Benetint de Benefit, un blush liquide élaboré à partir de pétales de rose bouillis et de carmin naturel, ou Extrait de vie, nouvel élixir teintant de Lancôme. François Nars colore « *fiévreusement* » les joues avec des couleurs gourmandes de gelée et de confiture, et les pastels tendres de Sisley évoquent « *les tissus délicieusement acidulés de l'enfance ou encore les tissus aériens en organ-sin* ». Dans cette recherche sur les matières, les correspondances textiles et cosmétiques s'affinent. Guerlain joue sur du velours avec sa collection Rosa Velvet, et chez

CYGNE

Cheveux tirés, lèvres rouge sang, paupières à peine ombrées de céladon et teint diaphane : la plus que parfaite de l'hiver par Giorgio Armani, qui lance sa première ligne de maquillage le 6 octobre à Paris. Photo : Inez Van Lamsweerde pour Giorgio Armani Cosmetics.



SORBET

Rouge ultra-brillant à la texture crémeuse et aux teintes gourmandes (toast, cerise noire, rose bruyère, etc.), 115 F (17,53 €), Bobbie Brown Essentials.

ROUGE ET OR

Rouge Copyright et vernis Laque Pur n° 82, 121 F (18,45 €) et 105 F (16,01 €), Yves Saint Laurent. Teint cristallin stick, une texture qui unifie le teint sans le ternir, existe en beige, naturel, clair et hâlé, 160 F (24,39 €), Chanel.



MAC, Teint-compact transparent de Clinique, Teint cristallin stick de Chanel, etc.). « *On s'oriente vers des finis mats mais pas secs. plutôt un mat moelleux, presque humide, avec des crèmes veloutées comme de la suédine ou du velours* », dit Terry, dont les crèmes lactées Eclats de teint (miel rose, abricot, blanc de lys, etc.) se fondent à la peau pour capturer la lumière. Même la paupière est travaillée la journée avec la pulpe du doigt dans des nuances de peau. « *Le teint est transparent, appliqué au pinceau pour un effet un peu poudré. On ajoute un peu de brillance*

Dior, ombres « *plumes* » et crayons dans un camaïeu de rose (mauve perlé, prune cachemire ou bois de rose) s'inspirent « *de la soie froissée et des étoffes fanées* ». C'est le parti pris de la ligne de cosmétiques très complète – 139 produits – que lance ce mois Giorgio Armani, un an après Calvin Klein. Crèmes légères, rouges lissants et poudres compactes qui glissent sur la peau s'accordent aux tissus souples et aux lignes fluides du couturier italien.

Anne-Laure Quilleriet



J AIS

Mascara volumateur Extrême Cils, existe en pourpre, marine, noir jais, ambre et émeraude, 130 F (19,82 €), Chanel.

● **Teint.** Dans son étui noir qui ressemble à un carnet de voyage, le papier matifiant de Chanel atténue la brillance de la peau et adoucit les nuances du fard à joues, 140 F (21,34 €) le carnet de 150 feuilles et 85 F (12,96 €) la recharge.

High Beam, une lotion rose nacré qui s'applique par touches sur le visage pour un fini soyeux et lumineux, 150 F (22,87 €), Benefit. En vente dans les magasins Sephora.

Le fond de teint Contrôle Mouseline laisse un voile velouté, légèrement poudré sur la peau, 195 F (29,72 €), Nina Ricci.

● **Anti-cernes.** Présenté dans l'écrin doré des rouges à lèvres, l'anti-cernes Estompeur d'Yves Saint Laurent corrige les petites imperfections cutanées pour un teint apaisé, existe en beige ivoire, beige peau ou beige rosé, 132 F (20,12 €).

● **Ombres.** Bleu d'encre, coquille d'œuf, vert mousse... les 24 ombres à paupières de Giorgio Armani s'inspirent des éléments et s'estompent en un voile transparent sur la peau, 145 F (22,11 €), en vente en exclusivité au Printemps Haussmann et chez Sephora Champs-Élysées.

Nouvelle teinte de Calvin Klein cette saison, Redwood, un rouge brun, 125 F (19,06 €), l'ombre à paupières.

● **Manucure express.** Pour un gain de temps et de place, Maria Galland propose cinq stylos à ongles qui permettent de reproduire partout les principales étapes d'une manucure en institut : un émoulinant doux pour assouplir les contours, un soin embellisseur, un soin fortifiant, une base et un correcteur de vernis, de 55 F (8,38 €) à 65 F (9,91 €) suivant le stylo.

● **Rouge.** Les lèvres s'embrasent d'un magenta écarlate, 340 F (51,83 €) le rouge à lèvres mat, By Terry. Tél. : 01-44-76-00-76 et www.byterry.com. Pour un contour bien dessiné, un crayon à lèvres fuchsia et vrai rouge, 65 F (9,91 €), Isabella Rossellini's Manifesto.

● **Gloss.** Véritable vernis à lèvres, le gloss Pure Color laque les bouches aux couleurs de l'automne (rhubarbe, cidre, aubergine), 130 F (11,89 €), Estée Lauder. Russian Red, un rouge vif bleuté qui forme un glacis sur les lèvres dans la collection automne Lady Danger de Mac, 78 F (11,89 €). Le crayon Brilliance Gelstick rappelle l'effet glacé d'une sucette sur les lèvres, existe en rouge profond, rose « baby », prune, framboise et chocolat, 115 F (17,53 €), Bobbi Brown.

● **Casque d'or.** Pour tenter d'approcher le blond de Catherine Deneuve, Perfect Blonde est une gamme de cinq crèmes qui comprend trois nuances éclaircissantes, une référence spéciale

OMBRE

Calvin Klein, crayon contour des yeux pour ombrer le regard d'un seul geste, cocoa, plum ou henna, 85 F (12,96 €), Calvin Klein.

mèches et un produit décolorant, de 57,90 F (8,83 €) à 79 F (12,04 €), L'Oréal.

● **Triple jeu.** Dans la collection Rosa Velvet, Guerlain propose une petite pyramide de boîtiers superposés avec une poudre d'or qui réfléchit la lumière, un fard à joues crème et un gloss, 180 F (27,44 €).

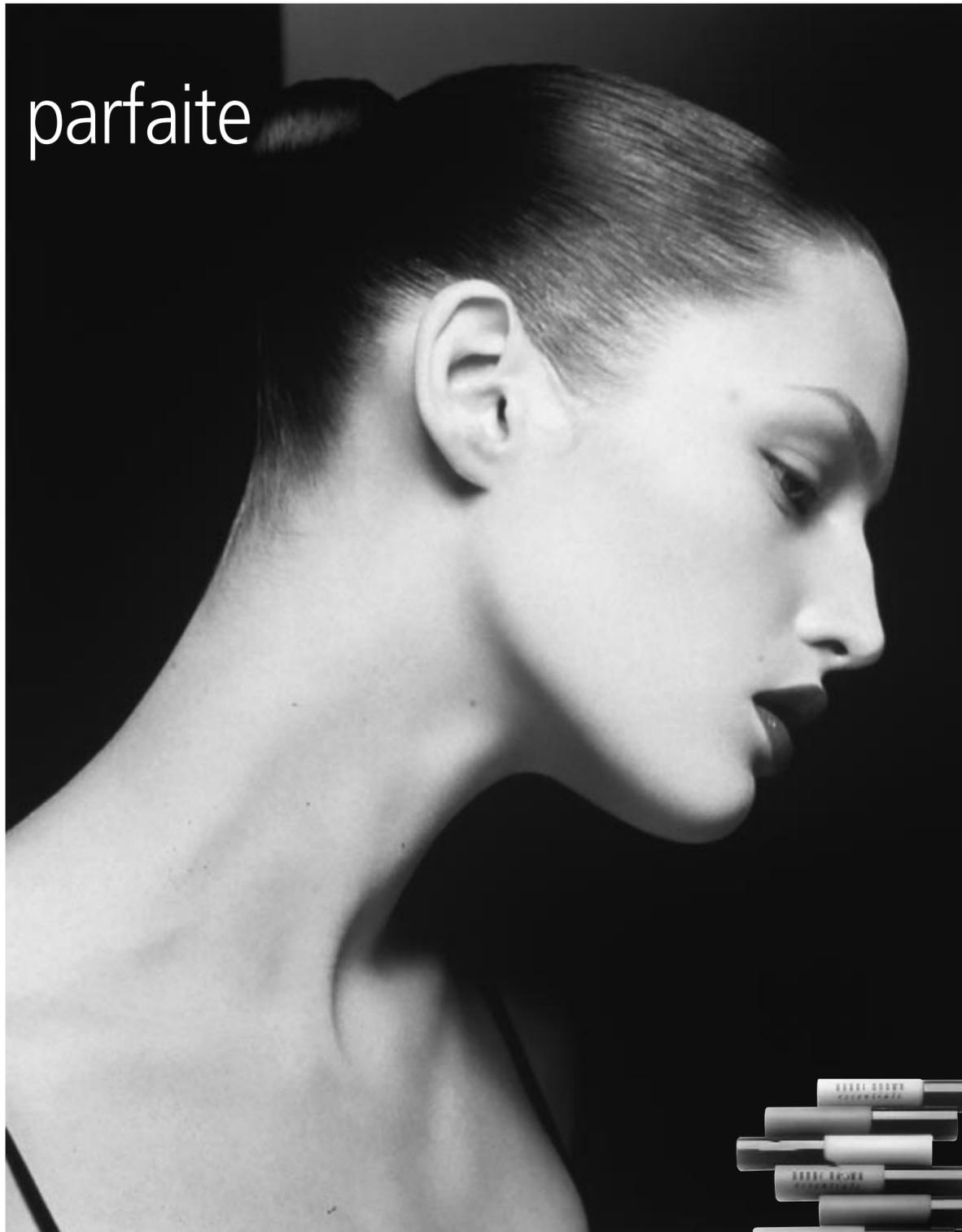
LUMIÈRE

Pinceau à blush dans le mini-set de Bobbie Brown qui contient quatre pinceaux de voyage, 400 F (60,98 €).

ÉCLAT

Extrait de vie, un fluide qui s'applique au centre des pommettes ou sur les lèvres et s'estompe du bout des doigts dans la ligne de maquillage Instinct de Lancôme, 150 F (22,87 €).

parfaite



Szabo d'Estée Lauder. Les cils pourpre, saphir ou noir jais s'étirent au maximum pour habiller chaque battement de paupières (mascara Long Optic de Dior, Extrême cils de Chanel). Si l'épilation intégrale à la Jean Harlow n'est plus de mise, le sourcil est sculpté, discipliné à la brosse ou au gel fixant (Ombres sur mesure-accent sourcils d'Yves Saint Laurent) pour signer une allure. En s'inspirant d'une de ses créations pour un défilé couture de Jean-Paul Gaultier, le maquilleur Fred Farrugia (Lancôme) va jusqu'à voiler l'arcade de dentelle. Pour sublimer les bouches écarlates et les regard de braise, poudres compactes et fonds de teint modèlent en douceur les reliefs du visage à la recherche de la carnation idéale (Hyper-real de

par touches pour que la peau soit plus vivante », raconte Dominique Szabo, d'Estée Lauder, devant ce maquillage-émotion qui éclipe les plâtras monochromes d'antan. Les joues rosissent de plaisir avec Benetint de Benefit, un blush liquide élaboré à partir de pétales de rose bouillis et de carmin naturel, ou Extrait de vie, nouvel élixir teintant de Lancôme. François Nars colore «*fiévreusement*» les joues avec des couleurs gourmandes de gelée et de confiture, et les pastels tendres de Sisley évoquent «*les tissus délicieusement acidulés de l'enfance ou encore les tissus aériens en organ-sin*». Dans cette recherche sur les matières, les correspondances textiles et cosmétiques s'affinent. Guerlain joue sur du velours avec sa collection Rosa Velvet, et chez

CYGNE
Cheveux tirés, lèvres rouge sang, paupières à peine ombrées de céladon et teint diaphane : la plus que parfaite de l'hiver par Giorgio Armani, qui lance sa première ligne de maquillage le 6 octobre à Paris. Photo : Inez Van Lamsweerde pour Giorgio Armani Cosmetics.



SORBET
Rouge ultra-brillant à la texture crémeuse et aux teintes gourmandes (toast, cerise noire, rose bruyère, etc.), 115 F (17,53 €), Bobbie Brown Essentials.

ROUGE ET OR
Rouge Copyright et vernis Laque Pur n° 82, 121 F (18,45 €) et 105 F (16,01 €), Yves Saint Laurent. Teint cristallin stick, une texture qui unifie le teint sans le ternir, existe en beige, naturel, clair et hâlé, 160 F (24,39 €), Chanel.



MAC, Teint-compact transparent de Clinique, Teint cristallin stick de Chanel, etc.). «*On s'oriente vers des finis mats mais pas secs. plutôt un mat moelleux, presque humide, avec des crèmes veloutées comme de la suédine ou du velours*», dit Terry, dont les crèmes lactées Eclats de teint (miel rose, abricot, blanc de lys, etc.) se fondent à la peau pour capturer la lumière. Même la paupière est travaillée la journée avec la pulpe du doigt dans des nuances de peau. «*Le teint est transparent, appliqué au pinceau pour un effet un peu poudré. On ajoute un peu de brillance*

Dior, ombres «*plumes*» et crayons dans un camaïeu de rose (mauve perlé, prune cachemire ou bois de rose) s'inspirent «*de la soie froissée et des étoffes fanées*». C'est le parti pris de la ligne de cosmétiques très complète - 139 produits - que lance ce mois Giorgio Armani, un an après Calvin Klein. Crèmes légères, rouges lissants et poudres compactes qui glissent sur la peau s'accordent aux tissus souples et aux lignes fluides du couturier italien.

Anne-Laure Quilleriet



J AIS
Mascara volumateur Extrême Cils, existe en pourpre, marine, noir jais, ambre et émeraude, 130 F (19,82 €), Chanel.

● **Teint.** Dans son étui noir qui ressemble à un carnet de voyage, le papier matifiant de Chanel atténue la brillance de la peau et adoucit les nuances du fard à joues, 140 F (21,34 €) le carnet de 150 feuilles et 85 F (12,96 €) la recharge.

High Beam, une lotion rose nacré qui s'applique par touches sur le visage pour un fini soyeux et lumineux, 150 F (22,87 €), Benefit. En vente dans les magasins Sephora.

Le fond de teint Contrôle Mousselette laisse un voile velouté, légèrement poudré sur la peau, 195 F (29,72 €), Nina Ricci.

● **Anti-cernes.** Présenté dans l'écrin doré des rouges à lèvres, l'anti-cernes Estompeur d'Yves Saint Laurent corrige les petites imperfections cutanées pour un teint apaisé, existe en beige ivoire, beige peau ou beige rosé, 132 F (20,12 €).

● **Ombres.** Bleu d'encre, coquille d'œuf, vert mousse... les 24 ombres à paupières de Giorgio Armani s'inspirent des éléments et s'estompent en un voile transparent sur la peau, 145 F (22,11 €), en vente en exclusivité au Printemps Haussmann et chez Sephora Champs-Élysées.

Nouvelle teinte de Calvin Klein cette saison, Redwood, un rouge brun, 125 F (19,06 €), l'ombre à paupières.

● **Manucure express.** Pour un gain de temps et de place, Maria Galland propose cinq stylos à ongles qui permettent de reproduire partout les principales étapes d'une manucure en institut : un émoullit doux pour assouplir les contours, un soin embellisseur, un soin fortifiant, une base et un correcteur de vernis, de 55 F (8,38 €) à 65 F (9,91 €) suivant le stylo.

● **Rouge.** Les lèvres s'embrasent d'un magenta écarlate, 340 F (51,83 €) le rouge à lèvres mat, By Terry. Tél. : 01-44-76-00-76 et www.byterry.com. Pour un contour bien dessiné, un crayon à lèvres fuchsia et vrai rouge, 65 F (9,91 €), Isabella Rossellini's Manifesto.

● **Gloss.** Véritable vernis à lèvres, le gloss Pure Color laque les bouches aux couleurs de l'automne (rhubarbe, cidre, aubergine), 130 F (11,89 €), Estée Lauder. Russian Red, un rouge vif bleuté qui forme un glacis sur les lèvres dans la collection automne Lady Danger de Mac, 78 F (11,89 €).

Le crayon Brilliance Gelstick rappelle l'effet glacé d'une sucette sur les lèvres, existe en rouge profond, rose «*baby*», prune, framboise et chocolat, 115 F (17,53 €), Bobbi Brown.

● **Casque d'or.** Pour tenter d'approcher le blond de Catherine Deneuve, Perfect Blonde est une gamme de cinq crèmes qui comprend trois nuances éclaircissantes, une référence spéciale

OMBRE
Calvin Klein, crayon contour des yeux pour ombrer le regard d'un seul geste, cocoa, plum ou henna, 85 F (12,96 €), Calvin Klein.

mèches et un produit décolorant, de 57,90 F (8,83 €) à 79 F (12,04 €), L'Oréal.

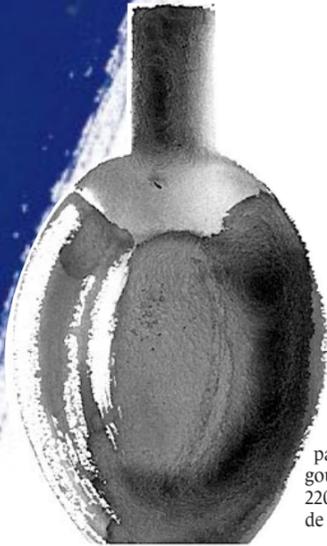
● **Triple jeu.** Dans la collection Rosa Velvet, Guerlain propose une petite pyramide de boîtiers superposés avec une poudre d'or qui réfléchit la lumière, un fard à joues crème et un gloss, 180 F (27,44 €).

LUMIÈRE
Pinceau à blush dans le mini-set de Bobbie Brown qui contient quatre pinceaux de voyage, 400 F (60,98 €).

le feu

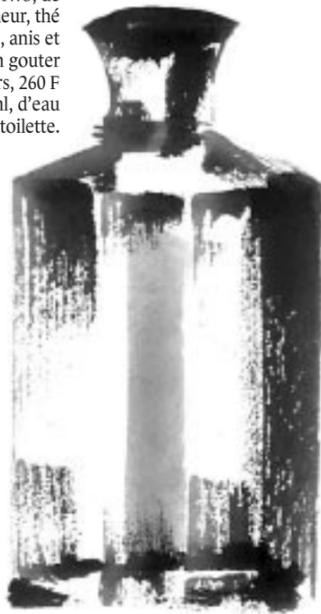


AZUR
Une tempête de gingembre de bergamote, de vanille et d'acacia, Blu de Bulgari, 295 F (44,97€) les 40 ml d'eau de parfum.



FÊTE
Ylang, cèdre, santal vanille, myrrhe et rose s'assemblent dans un parfum puissamment gourmand, Rouge d'Hermès, 220 F (33,54€) les 30 ml d'eau de toilette.

AFTERNOON
Tea For Two, de l'Artisan Parfumeur, thé fumé, vanille, anis et épices pour un gouter de saveurs, 260 F (39,64€) les 50 ml, d'eau de toilette.



l'hiver dernier, la parfumerie abordait avec confiance les orientaux capiteux. Mais de même que les couleurs des podiums peinent à chasser, dans la rue, le minimalisme poussif des tenues, ces élixirs à fort sillage ont dû effaroucher les Belles au bois dormant encore engourdies. Car si les parfums de l'automne 2000 gardent pour cap la sensualité (au travers, notamment, de la rose et du magnolia, éventuellement poudres d'iris), c'est presque toujours en la contredisant d'un bémol de lumière, d'innocence (freesia), de transparence (calone), sinon en la carbonisant d'un feu d'épices (poivre et gingembre, seuls vestiges des notes « gourmandes » de l'an dernier), dans un étrange effet « chaud-froid » qui habille de distance celle qui le porte. De même leurs flacons, plus design que jamais, renouent-ils avec la transparence, tout en cultivant l'ergonomie des formats massifs et des lourds bouchons de métal, osant à l'occasion le système du stylo à bille (Lancôme, Cacharel...).

De son côté, la mode des « jus » colorés semble avoir fait long feu. Seuls trois parfums s'entendent pour chanter le rose emblématique des blush de l'hiver. Rose Rykiel (Sonia Rykiel) allie la rose de Bulgarie à celle, plus lourde, de Turquie, dans un impétueux tourbillon des sens à peine rafraîchi par la grenade. Malgré son nom immodeste et son beau flacon sobre, Miracle (Lancôme) déroule un tapis d'odeurs plus diffus, où les épices éclairent l'insondable suavité du magnolia, adoucie par le freesia et le litchi. Avec Paul Smith Woman, en revanche, le maître britannique a enfermé dans son « jus » rose un délicieux bonbon anglais, dont les fleurs très féminines (muguet, géranium...) s'épanouissent vigoureusement sur un terreau de cèdre et de patchouli...

Les amateurs de parfum ont accueilli avec intérêt le nouveau « féminin » de Kenzo. Cette maison où le souci du marketing ne l'emporte jamais sur celui du produit, a trouvé dans Flowers son nouveau « féminin » emblématique: un bouquet de fleurs soyeuses (aubépine, violette, cassie...) et un plateau de douceurs (vanille, musc...), le tout sur lit de glaçons (hédione, cyclosal...). L'autre notable réussite par-

vient de chez Hermès qui ose, sous le nom de Rouge, un oriental à part entière, où la rose se grise d'ylang-ylang, de vanille et de myrrhe.

Cet automne, la palme du vertige n'en revient pas moins à Guerlain. Mahora, le nouvel épicé maison, enfermé dans un « flacon-bijou » passablement tarabiscoté un puissant maelstrom où s'enlacent le jasmin et la rose de Grasse, l'ylang-ylang et la fleur de frangipanier, le tout mijotant à feu doux sur les braises du santal et du vétiver... Cet omniprésent vétiver, essence masculine s'il en est, se voit d'ailleurs gratifié par Azzaro – le maître de la fraîcheur italienne – d'un accompagnement singulier (pamplemousse, armoise et surtout calone), qui l'allège et le délave jusqu'à la transparence: en dépit de son jus couleur menthe, Pure Vétiver est au vétiver ce qu'est le vison rasé à la fourrure d'origine...

le choc entre la glace et le feu, la transparence du musc au paradis sucré de la vanille

Dans la lignée des trois couleurs du cinéaste Kieslowski, un autre Transalpin, Bulgari, livre la suite de son parfum Black. Enfermé dans une sorte de besace en verre teinté, Blu (entendez: bleu) joue le choc « à l'islandaise » de la glace et du feu, opposant le froid de la glycine à la suavité profonde du santal, la transparence du musc au paradis sucré de la vanille. Contradictions olfactives qui, une fois stabilisées, fusionnent avec réserve. Pour son premier parfum féminin, Cerruti Image Woman s'est au contraire attaché à limiter les risques, livrant à ses déceuses une formule haute énergie (feuilles vertes froissées, piment, gentiane...), dont toute la sensualité tient dans un éclair d'ambre. L'événement, cet automne, vient des Etats-Unis, où Helmut Lang, le



PINK
Thomas Pink, Jermyn Street
LONDON

Chemises de tradition anglaise pour hommes et femmes
19, rue François 1er, 75008 Paris. Tél: 01 47 23 72 00 pour recevoir un catalogue
www.thomaspink.com

Chemisiers Fitted Continental pour femmes.
Chevron argent LC15, rose LC15.
Twill Honeycombe aigue LC17,
rose LC18, et lilac LC19.
FF 795

et la glace

CONCEPT

Aussi minimaliste que sa mode, le parfum d'Helmut Lang est vendu au Printemps en exclusivité, ou sur site web du créateur www.helmutlang.com 310 F (47,25) les 50 ml d'eau de parfum.

BOUQUET

Flowers de Kenzo, à base de cassie, de rose bulgare, d'opoponax, 220 F (33,54) les 30 ml d'eau de toilette.

Illustrations :

Aurore de la Morinerie

créateur autrichien aujourd'hui installé à New York, vient de lancer son premier parfum. En s'entourant, cette fois, de précautions presque excessives. La formule de son « jus », présenté dans un simplissime flacon, est, semble-t-il, l'un des secrets les mieux gardés de New York.

aux « parfums-plaisirs » s'opposent les « parfums-bien être » hérités des années 90

De ce discret bouquet poudré-musqué, on sait tout au plus qu'il combine la qualité et la belle ouvrage de la parfumerie traditionnelle avec les technologies propres à la moderniser. « Phare » de la cosmétique, Estée Lauder s'en réfère à la culture olfactive de la femme européenne pour lancer un parfum nouveau au nom franco-anglais, Intuition, où le velours généreux de la rose « double-delight » est illuminé par le freesia et le gardénia.

Aux « parfums-plaisirs » s'opposent les « parfums-bien être » hérités des années 90, et qui en réfèrent à un autre Orient, plus spirituel que voluptueux : le Japon. A en croire Shiseido, son dernier-né, Zen, est bien plus qu'un parfum aux arômes mouillés de bambou, de mousse et de valériane, puisque certains de ses ingrédients sont sensés procurer « un état similaire à celui (...) de la méditation » : ils apaisent. Le groupe Origins, en revanche, s'en est totalement remis au gingembre, utilisé par certaines cultures « ancestrales pour attiser les passions ». Edifiant pour la racine magique un socle d'épices et de fleurs, cette fragrance au gingembre ne semble heureusement pas de nature à précipiter ses clientes dans la perte des sens. A en croire les parfums, l'automne devrait privilégier, une fois encore, la continence attentive...

Jacques Brunel

guide

● **Personnels.** Les parfums édités par Frédéric Malle sont vendus de 300 F à 720 F (45,73 € à 109,76 €), selon la cherté des ingrédients, les 100 ml d'eau de toilette au 37, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01-42-22-77-22.

● **Pétale.** La rose de Bulgarie rehaussée par le piquant de la cardamome, la note fruitée du litchi et la sensualité de l'ambre, Rykiel Rose, 340 F les 50 ml d'eau de parfum.

● **Européen.** Les effluves cultivées d'Intuition, le dernier-né d'Estée Lauder, s'adressent aux Parisiennes dans la course. 495 F (75,46 €) les 100 ml d'eau de parfum.

● **Vertueux.** Aussi bienfaisant que bon, Zen est une leçon de bien-être. 250 F (38,11 €) les 50 ml d'eau de parfum, Shiseido.

● **Actif.** Les notes fruitées de Boss Woman veulent habiller banquières et décideuses. 262 F (39,94 €) les 50 ml d'eau de toilette, Hugo Boss.

● **Eclatant.** Le Rouge d'Hermès a la chaleur du sang et la somptuosité d'un rideau de théâtre. 220 F (33,54 €) les 30 ml d'eau de toilette.

● **Chaud-froid.** Présenté dans un étonnant flacon bleu, Blu de Bulgari traduit la séduction distante des entrepreneuses italiennes. 295 F (44,97 €) les 40 ml d'eau de toilette.

● **Fondant.** Mahora ouvre un gouffre de suavité en tressant le jasmin à la rose et l'ylang à la fleur de frangipanier. 280 F (42,69 €) les 30 ml d'eau de parfum.

● **Rose.** Un beau flacon minimal protège le dernier parfum de Lancôme, modestement baptisé Miracle, et suave à cœur. 227 F (34,61 €) les 30 ml d'eau de toilette.

● **Réaliste.** Première fragrance créée par Isabella Rossellini pour le groupe Lancaster, Manifesto - nom de sa ligne de cosmétiques - se veut un hommage aux beautés du quotidien : le basilic du potager, les pois de senteur du jardin... 200 F (30,49 €) les 30 ml d'eau de toilette.

● **Laiteux.** Patchouli, rose de Turquie, poivre de Java, cannelle de Ceylan... De nombreux ailleurs se cachent dans l'orient de la perle géante, qui sert de flacon au dernier parfum féminin du joaillier Boucheron. 395 F (60,22 €) les 50 ml d'eau de parfum.

AMBRE

Dans un flacon dessiné par Serge Mansau, Intuition d'Estée Lauder mêle la suavité de la rose « double delight » à la chaleur de l'ambre 245 F (37,35) les 30 ml d'eau de parfum.

effluves parfumerie créative

un petit groupe de maisons focalisent tous leurs soins sur le parfum lui-même, loin des discours « olfactivement corrects »

Chez la plupart des mastodontes du marché, le parfum est désormais devenu un « produit » comme un autre, vecteur « olfactivement correct » d'un discours marketing, dont l'unanimité colle au plus près des tests consommateurs... Contre ce qui leur apparaît comme une dérive, un petit groupe de maisons compense leur manque de moyens en focalisant tous leurs soins sur le parfum lui-même, élaborant des formules audacieuses où prime la qualité des produits de base.

Ces héritiers de la haute parfumerie ont pour nom Annick Goutal, Serge Lutens (qui vient de sortir ses « cinq magnifiques parfums » sous forme de « fonds » sans alcool), Jean Laporte, maître parfumeur et gantier... Ou encore L'Artisan-Parfumeur, qui aborde la rentrée avec un exquis Tea for two, aux arômes de lapsang-souchong enrobés de pain d'épices et relevés d'anis vert. En juin dernier, ces champions de la belle ouvrage ont reçu le renfort d'un jeune homme de trente-huit ans, Frédéric Malle, neveu du réalisateur et petit-fils du fondateur des Parfums Dior, Serge Heftler. Né dans le séraïl, puis formé chez Roure parmi quelques-uns des meilleurs « nez » du monde, il participe à l'aventure du second parfum Christian Lacroix et trouve là son chemin de Damas. « J'ai soudain réalisé combien la parfumerie était parasitée par un fatras de breloques kitsch, atrocement « gngnan ». A l'inverse, la qualité incarnait un vrai propos contemporain. » Poussé par Jean-Jacques Picart et le chausseur Christian Louboutin, Frédéric Malle réunit des fonds personnels et familiaux pour se lancer dans une aventure inédite : l'édition de parfums créatifs, conçus comme « une récréation pour les grands parfumeurs égarés par les tests marketing ». Choisis dans les meilleures sociétés de matières premières, sept « nez » d'élite ont répondu à son appel en composant des « jus » très personnels et cultivés, fort éloignés des travaux qu'ils livrent d'ordinaire, simples « mises en effluves » du strict cahier des charges des services marketing... En attendant, Frédéric Malle aménage rue de Gre-

nelle la boutique où débiter en exclusivité ces créations. Œuvre d'Andrée Putman, le décor chaleureux quoique minimal, de ce couloir se trouve dramatisé par des colonnes creuses en verre et métal, qui sont autant d'habitacles munis de diffuseurs, où respirer les parfums sans avoir à les porter. En guise de vendeuses, de jeunes parfumeurs pilotent les clientes parmi les sept flacons identiques, inspirés des cylindres de verre dans lesquels les parfumeurs livrent leurs échantillons.

On y trouve Angéliques sous la pluie, une vertigineuse composition que le Grassois Jean-Claude Ellena (Créations aromatiques) a mûri longtemps jusqu'à la faire naître au moment opportun. Le suave et poudré Lips-tick Rose de Ralf Schwiager, jeune « nez » porté sur les fortes architectures. La note verte et très mouillée d'En passant, composition féminine d'une grande parfumeuse, Olivia Giacobetti. Le Musc ravageur, à la fois épicé et sucré, d'un ancien de Chanel, Maurice Roucel. Un oriental épuré, le Noir épice de Michel Rounitska, l'homme qui préside aux destinées d'Art et parfum. Ainsi qu'une création de son presque homonyme, Edmond Rounitska (le père de Femme de Rochas, d'Eau fraîche de Dior, Diorissimo, Eau sauvage, Eau d'Hermès...), l'un des dieux de la parfumerie moderne), baptisée le Parfum de Thérèse, légendaire composition née dans les années 60 et qui, jusqu'à ce jour, n'était connue que de quelques proches. Et encore le Lys Méditerranée d'Edouard Flé-chier, parfumeur vedette de Roure, idéal pour déambuler dans la prochaine exposition de peinture au Grand Palais. Enfin, l'Iris poudre de Pierre Bourdon, PDG de l'antenne parisienne de Fragrance Resources, offre une version moderne et dépouillée du thème de l'iris, illustré voici peu par Serge Lutens et Hermès. Composé par Dominique Ropion, une fleur de Cassie s'ajoute ce mois-ci à cet aéropage qui, la bouche-à-oreille aidant, amène un nombre grandissant d'originales dans ces confins de la rue de Grenelle...

J. B.

Ce que j'aime le plus ici ?, s'interroge la Française Isabelle Fernandez, à la tête du poste d'expansion économique de Shanghai, c'est le fait d'être portée par le souffle... Par quelque chose de magique qui a remplacé l'opium de jadis, et qui vous excite et vous émoustille au plus haut point. » Après des décennies de purgatoire pour cause de « péché » fatal avec les puissances coloniales et leur capitalisme décadent, Shanghai « la maudite » est donc promue à un avenir prospère : « Devenir la vitrine de l'empire et de tout l'Extrême-Orient en un temps record. » Ainsi en a décidé le Parti communiste, qui y insuffle des milliards de dollars au grand bonheur des Shanghaiens et... des Shanghaiennes.

Grâce aux retombées du « boom » fulgurant lancé par Deng Xiaoping en 1992, les Chinoises de la deuxième ville de Chine (20 millions d'âmes, contre 30 millions pour la municipalité de Chongqing, en amont du fleuve Bleu) ont enfin recouvré le droit à l'élégance, aux couleurs vives, au luxe ambiant des années rétro, avec quelque chose en plus : la certitude, cette fois-ci, que l'heure du bonheur a sonné... de manière irréversible.

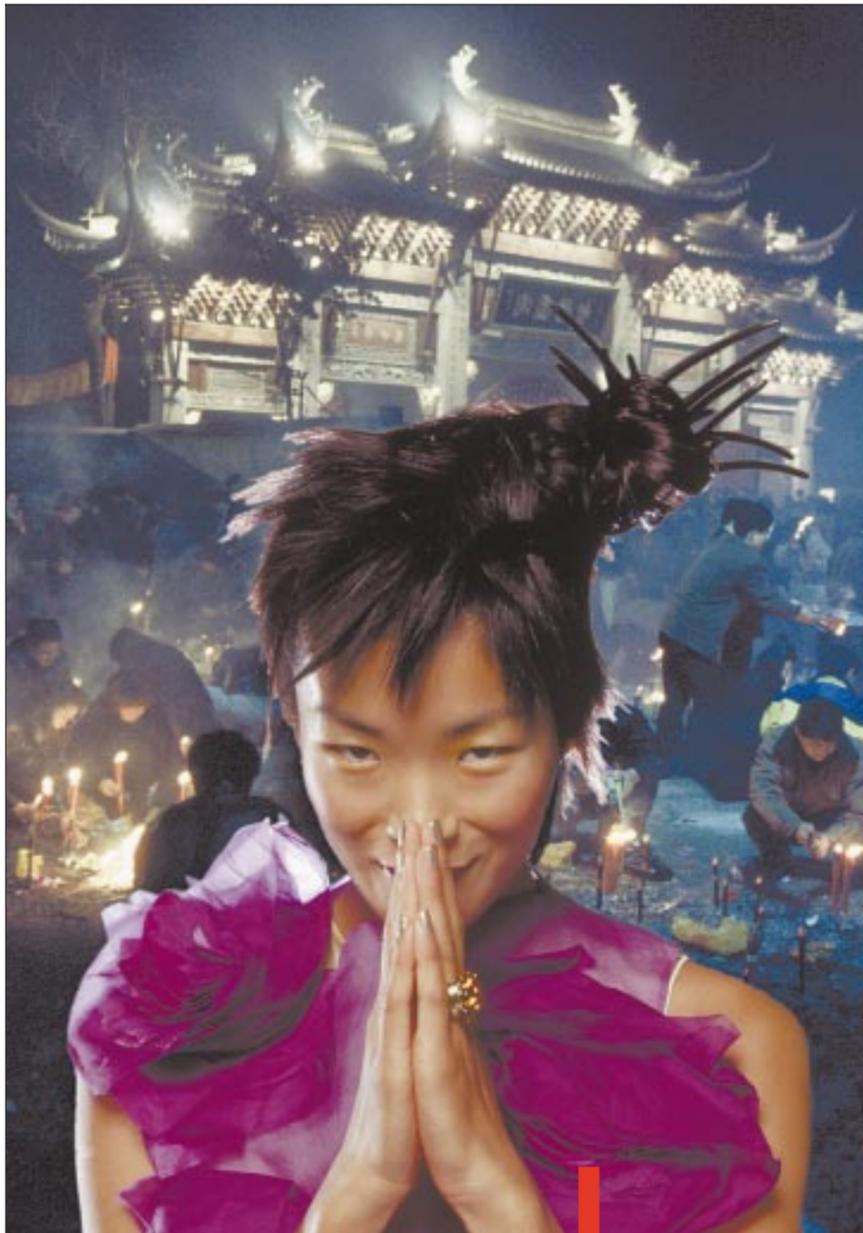
la crise asiatique s'estompe. La boulimie de consommation repart de plus belle à Shanghai

Le 23 juillet 2001, jour du 80^e anniversaire du PCC, sur l'ancien emplacement du musée de la Propagande, les Shanghaiens découvriront un nouveau quartier, *Xin Tian Di*, qui signifie littéralement :

peau, sa fragrance adoptive. Se parfumer est un acte nouveau, quasi révolutionnaire pour une Chinoise qui a dépassé la trentaine de printemps. Son loisir favori ? Descendre une nuit avec son mari au Grand Hyatt de Shanghai (situé à dix minutes à peine en Rolls Royce de leur résidence particulière), où les châteaux petrus grand vin pomerol 1989 se facturent 32 000 yuans la bouteille (28 000 F, 4 268,57 €). Grace (« Guo feiyuan » selon ses papiers d'état civil) et ses amies, toutes mannequins, se sont découvert une nouvelle passion pour les automobiles. Elles possèdent des cabriolets rouges de préférence – et peu importe la marque pourvu qu'elle soit étrangère et reluisante. Le chic du chic en la matière consistant à décrocher aux enchères une fameuse « Pai Zhao » porte-bonheur – une plaque minéralogique flanquée d'un maximum de chiffres 8, symbole d'enrichissement terrestre. Coût du bon présage ? 100 000 yuans (environ 80 000 F, 12 196 €) pour une simple petite insigne métallique.

« La mode est au clinquant, à l'ostentatoire, à tout ce qui brille ou qui se remarque de loin comme les tatouages semi-permanents, commente Lan Zhenzhen, directrice de communication du Groupe L'Oréal en Chine. Les filles en ont assez du mat et du fadasse. » La crise asiatique s'estompe. La boulimie de consommation repart de plus belle à Shanghai – pour l'an 2000, les experts prévoient déjà plus de 45 milliards de francs (6 milliards d'euros) dépensés en cosmétiques sur toute la Chine, avec une pointe nette à Shanghai –, capitale économique : une augmentation de 30 % en un an... Selon Chen Yifei, le couturier star des jeunes femmes chinoises,

avec quatre-vingts opérations de chirurgie esthétique par jour au désormais célèbre hôpital n° 9 et une frénésie d'achats de parfums et de cosmétiques, Shanghai tourne les têtes. La mode et la beauté y incarnent les nouvelles concubines



LONG HUA
Sur Anne Laure, à l'ombre des pagodes illuminées du plus grand temple bouddhiste de Shanghai, haut de gaze ennuagé de roses découpées, Martine Sitbon. Bague « Mora » en or et tourmaline, Pomellato.

Photos :
Ling Fei.
Réalisation :
Maxime Vibert.
Maquillage :
Olivier Tissot/
Studio Zéro.
Coiffure :
Alexis/
Studio Zéro.
Mannequin :
Anne-Laure/
Agence Viva.

shanghai

la mutante



« le paradis terrestre ». Sur plus de 58 000 mètres carrés vont surgir boutiques et restaurants branchés ; résidences de luxe, et salles de défilé « pour haute couture only ». Coût du « lifting » révolutionnaire : plus de 1 milliard de francs (152,45 millions d'euros) investis par Shui On Properties Limities – propriété du richissime tycoon hongkongais Vincent Lo.

« Vous remarquerez, souligne le très élégant David Wu, directeur général du groupe, que les façades des « shikumen » historiques (ces maisons sino-occidentales construites à la fin du XIX^e siècle) sont restées en l'état. »

Mais le choc en matière d'urbanisme n'est rien à côté de la révolution des mentalités et du boom du pouvoir d'achat. Xiu Ni est l'épouse de Chen Rong, l'entrepreneur privé le plus riche du pays, enrichi grâce à la spéculation boursière, depuis 1994. Après avoir longtemps vécu dans un 20 mètres carrés, en grande banlieue shanghaienne, l'ex-ouvrière flambe ses yuans en voyageant à Sydney, Rome et Tokyo. Elle y bourre ses valises de marques étrangères. Le parfum J'adore de chez Dior est devenu sa deuxième

la chirurgie esthétique (« meirong shoushu » en mandarin) fait fureur. Y aurait-il des « mutantes » siliconées parmi ses mannequins ? Silence et puis sourire en guise de réponse. « Ce sont leurs secrets intimes. » A l'hôpital n° 9 de Shanghai – l'institution en la matière –, le docteur Zhu Chang, chirurgien en chef, confirme l'engouement général. « Nous opérons en moyenne quatre-vingts patientes par jour. » Un vrai délire. Files d'attente interminables et bousculades dès 9 heures du matin – le temps fort pour la consultation collective. L'acte chirurgical coûte de 8 000 francs à 10 000 francs (1 219,5 euros à 1 524,5 euros). Les grands classiques du « troisième millénaire » : la pose d'une arête proéminente en silicone chinois sur les nez plats ; le débridement des yeux sans paupières, et l'ajout d'une paire de faux seins dépassant rarement le 90 C. Bref, un profil artificiel très occidental. Plus discrètes, des « blanches » viennent se faire lifter. On compte parmi les clientes des Russes, descendues de leur Transsibérien, mais également des expatriées installées à Shanghai depuis quelque

XIN TIAN DI

A gauche, une robe de soie rouge impérial et un ensemble pantalon en soie et lin noir et blanc, griffés Chen Yifei, la star de la mode chinoise. Mannequins de l'agence Orient Modeling et Média, Shanghai. Sur Anne Laure, châle en perles de jais, Giorgio Armani, bibi en feutrine rayée noir et blanc Martine Sitbon

temps, en mal d'une deuxième jeunesse « made in China ». Toutes les transformations sont à l'honneur. La danseuse étoile Jin Xing, chorégraphe de renom (et futur interprète cet automne de *Carmina Burana*, la cantate de Carl Orff, à l'Opéra de Shanghai), ne rêvait pas de se grimer en Européenne. Non, elle voulait seulement changer de sexe, afin que son enveloppe charnelle coïncide enfin avec son essence profonde : la certitude, depuis l'enfance, d'être une fille. Aujourd'hui, cinq ans après l'opération, l'ex-colonel transsexuel de l'Armée populaire de libération dirige sa troupe, tambour battant, en talons aiguilles, ses longs cheveux noirs ramassés en chignon. Dans les soirées privées, Jin Xing s'habille en « qibao », la longue robe traditionnelle fendue jusqu'à la naissance des cuisses, en soie de Chine revue et corrigée par la tendance « fugu » (celle des années rétro) qui flotte en ce moment dans les têtes et les rues de Shanghai.

Une façon de résister peut-être au « tout-occidental dominant », à l'explosion des griffes Versace, Gucci, Prada... importées ou contrefaites dans les bas-fonds de Shanghai ou de Canton. Jin Xing a quitté Pékin pour venir s'installer en tant que chorégraphe officiel à Shanghai.

« Cette ville ose aller plus loin, plus vite que les autres mégapoles », commente Mark Kitto. Créateur de la revue mensuelle *That's Shanghai* – le « city-guide » le plus branché de la ville édité en anglais –, ce Britannique a su conquérir un nouveau public. Plus de 50 % de ses lecteurs sont désormais Chinois. Des cols blancs, essentiellement, dont le revenu dépasse les 10 000 francs (1 524,49 euros) par mois. Des gourmands de voyages, de lieux à la mode, de bons restaurants pour dîner, de boutiques branchées, de musiques venues d'ailleurs, du dernier cyber-café ou-

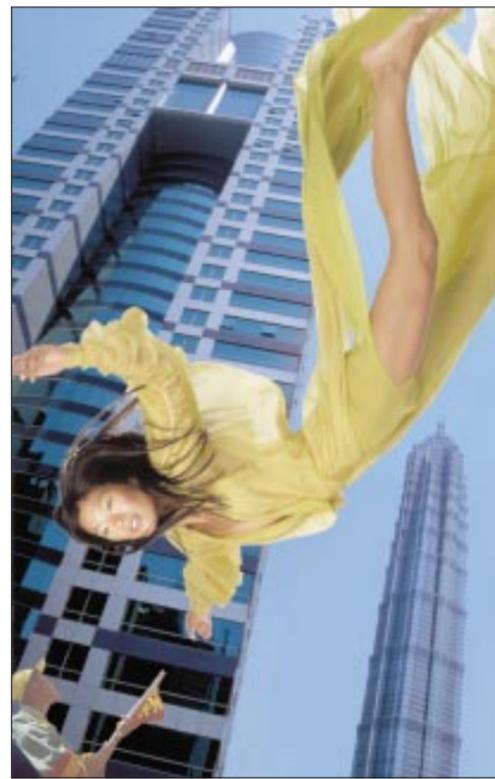
vert « down town ». « Ils et elles adorent lire des choses sur eux. Et nous, nous adorons écrire sur Shanghai (...). Nous ne pouvions que nous rencontrer. » La jeunesse dorée de Shanghai, anglophone et cybermanique, raffole des pots-pourris linguistiques, mélangeant même de plus en plus la langue de Shakespeare à celle de Confucius. Des mots et des expressions comme « rendez-vous », « too late », « cool » ou « fashionable » se glissent au milieu d'une langue vieille de 5 000 ans d'histoire. Plus de 3 500 caractères usuels... Et la mue ne fait sans doute que commencer à Shanghai.

Sylvie Levey

le « Petit Paris de l'Orient » se débride dans l'ivresse de la consommation et de la transformation de soi

JIN MAO

A la veille du quatre-vingtième anniversaire du Parti communiste chinois, fêté le 23 juillet 2001, les gratte-ciel surgissent de toutes parts, et le luxe prend son envol : ici, une robe en mousseline de soie ab-sinthe, Versace haute couture.



septième ciel M on the Bund

haut lieu des élégances locales, ce restaurant est aussi le plus cher et le plus couru de la ville

Je me souviens de mon premier voyage à Shanghai, en 1985. C'était l'hiver. Et il faisait inexorablement sombre. Dèche et grisaille générale », affirme Michelle Garnaut. Cette jeune cuisinière de Melbourne était arrivée avec un sac à dos. Aujourd'hui à la tête du M on the Bund, un restaurant ouvert en janvier 1999 sous les toits du Bund, le fameux quai colonial aux bâtisses art déco héritées des guerres de l'opium, elle règne sur la ville. Son restaurant est le plus cher (500 francs, 76,22 euros par personne en moyenne, l'équivalent d'un demi-SMIC chinois) et le plus couru de Shanghai.

Cet automne, elle lui adjoint Eat West, installé dans l'aile opposée à la terrasse... Entre-temps, elle a ouvert M on the Fringe à Hongkong. M on the Bund, ancien bâtiment de la marine marchande est devenu le repère le plus *hype*, où l'on savoure une cuisine fusion euro-sino-new-yorkaise. Ici, la crêpe parmentier est nappée d'un caviar Beluga, et le soufflé au grand mamier se savoure comme un leoville-barton 1993 à 12 600 francs (1 920,86 euros) la bouteille.

M on the Bund a obtenu le Prix de la meilleure décoration intérieure décerné par l'Association des designers de l'Asie Pacifique - l'Apida - et l'Award américain de la cuisine occidentale remis l'année dernière aux cinquante meilleures tables du globe. La moitié de la clientèle est chinoise. Le chic du chic consiste à décrocher une place sur la terrasse aérienne avec double vue plongeante sur la vieille ville opiomane et Pudong, la cité futuriste sortie de terre en moins de neuf ans, de l'autre côté du fleuve Huang Pu. Anachroniques ou presque : deux drapeaux communistes (de couleur rouge sang, perlé de cinq étoiles jaunes) flottent au vent. Histoire de rappeler qui est le vrai propriétaire des lieux. « Impossible d'acheter ici !, lance Michelle Garnaut, en plissant ses beaux yeux verts. Ça vaudrait de l'or. Et de toute façon, les autorités chinoises ne vendront jamais leur patrimoine. »

S. L.



CHENG HUANG MIAO

Sous les tuiles verte, rouge et or du temple, une sandale de cuir noir et or à fleur tournée, Patrick Cox.

guide

● **Restaurants.** Face. Dans une sublime villa coloniale, située au milieu du parc Rui Jin, l'indien Hazara (le meilleur de la ville) et le Lan Na Thai (avec vue sur parc). Rui Jin Hotel. 118, Rui Jin Street, Tél. : (00-86) 21-64-66-43-28.

M on the Bund. 20, Guangdong Street, 7^e étage, tél. : (00-86) (21) 63-50-99-88. Grand Cafe. Au 54^e étage du Grand Hyatt, et Cucina, le meilleur restaurant italien de la ville, au 56^e étage.

Grand Hyatt Hotel. Jin Mao Tower. Shi Ji Da Dao Boulevard. Pudong, tél. : (00-86) 21-50-49-12-34.

Ashanti Dome. Délicieuse cuisine française dans une ancienne église orthodoxe. 16, Gao Lan Road, tél. : (00-86) 21-53-06-67-77.

Peace Grill. Restaurant occidental ouvert au dernier étage du plus historique des palaces de Shanghai, le Peace Hotel, 20, Nanjing Donglu, tél. : (00-86) 21-63-21-12-44.

Park 97. Bar restaurant, avec terrasse bucolique au milieu du parc Fuxing - l'ex-jardin colonial des Français. Et des brunchs le week-end. 2, Gao Lan Road. Fu Xing Park, tél. : (00-86) 21-63-18-07-85.

O'Malley's. 42, Tao Jiang Street, tél. : (00-86) 21-64-74-45-33.

Sasha's. Cuisine occidentale dans une belle villa coloniale. 9, Dong Ping Road, tél. : (00-86) 21-64-74-61-66.

record la tête dans les étoiles

les riches chinois ont leur QG : le Hyatt dressé au cœur de Pudong, sur ses talons de 420 mètres...

du haut de ses 420 mètres, le palace le plus élevé du monde a fêté en juillet 2000 son premier anniversaire dans le Guinness Book des records. Au cœur du « Little Lujiazui », le fief futuriste de la finance shanghaienne, le Hyatt, a gagné son pari. Il s'agit de la plus haute construction de Chine, et troisième au monde, après les tours Petronas de Kuala Lumpur, et la Sears Tower de Chicago. « Les Chinois l'ont apprivoisé », affirme Jean Philippe Heitz, qui en a signé l'aménagement. Une réussite pour cet Alsacien d'origine, diplômé de l'Ensaïs (Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg), et qui compte à son palmarès d'autres réalisations cossues, comme le casino de Deauville, ou le Grand Hyatt de Bangkok...

Avec ses mélanges de style art déco, et d'imageries traditionnelles chinoises, il a réussi à séduire les Chinois qui adorent prendre un verre au cœur de Nuage 99 (l'équivalent du « septième ciel » occidental), un bar situé au 87^e étage, se détendre au Club Oasis, et nager dans la « sky pool », se retrouver dans le très exclusif Club Jin Mao ou prendre un bain entre les étoiles et les eaux du fleuve Huang Pu, dans l'une des 500 chambres de luxe aux salles de bain en marbre et à cloisons de verre... Des poèmes de la dynastie Tang sont incrustés en lettres d'or au-dessus des lits de laque rouge. La nuit y est facturée de 2 250 F à 36 000 F (343 € à 5 489 €) le taux de remplissage atteint les 60 %. Prochaine étape de Jean Philippe Heitz au cœur de Shanghai : un gratte-ciel colonial de sept étages avec double vue sur le Shanghai des concessions et sur la cité du futur.

S. L.



succès les ciseaux d'or de Chen Yifei

homme d'affaires, peintre, couturier, « l'homme qui vole paisiblement » est la coqueluche des Shanghaiennes

Sur les corps des jeunes femmes qui glissent au milieu de la ville, sur un portail du Web dénommé yifei.com, sur les murs des salons à l'italienne des nouveaux riches en yuan de Shanghai, comme le long du plus grand des boulevards de la terre, il écrit son nom. Accessoirement millionnaire en dollars américains et propriétaire de l'une des trois plus grosses agences de mannequins de la cité, Chen Yifei est d'abord l'un des plus célèbres couturiers de Chine. Il réside dans un 600 mètres carrés avec terrasse ouverte sur le ciel de Shanghai, en plein quartier résidentiel de Hong Qiao, acquis pour la bagatelle de 8 millions de francs (1,22 million d'euros). Au début des années 1980, il vivait encore dans une seule pièce - grande comme son actuelle salle de bains. Avec ses quatre griffes (La Yefe, La Yefe Collection, La Yefe Street, Le Yefe for Men) et ses cent cinquante boutiques dispersées sur tout le territoire jusqu'aux frontières extrêmes de l'Asie centrale, Yifei tisse sa toile esthétique : amoureux du lin et de la soie chinoise, comme du noir et blanc, il mélange dans ses collections l'Orient et l'Occident. Sa réponse à la culture envahissante du cognac XO, du karaoké et des jeux d'argent tel le majong. « Je rejette en bloc l'envie actuelle des Chinois de faire table rase du passé - 5 000 ans d'histoire réduits en poussière. Pour quoi faire ? » En attendant l'âge d'or de l'élégance ressuscitée (qu'il situe vers l'an 2020), Yifei habille les 20-35 ans

dont le revenu oscille autour des 5 000 yuans par mois (4 400 francs, 670,78 euros). Un marché prometteur couronné de quelques millions virtuels pour celui qui saura conquérir en premier des millions de jeunes cœurs et de corps « born in China ». Pour cette jeunesse du nouveau millénaire, il s'apprête à ouvrir une école de style au cœur de l'ancienne concession française - l'actuel poumon de la mode shanghaienne -, rue Huai Hai. Vison Art College formera des stylistes de demain. Sa réussite est également picturale... Aujourd'hui, ses toiles s'arrachent au prix fort à la Marlborough Gallery de New York, son agent, ou dans des ventes aux enchères chez Christie's ou Sotheby's : jusqu'à 3,5 millions de francs (530 000 euros). L'Amérique et Hongkong forment son plus gros marché. « Shanghai - ma ville chérie - s'y met aussi. Les premiers collectionneurs du nouveau millénaire commencent à investir dans le marché de l'art. »

De lui, bizarrement, les Français ne connaissent pas grand-chose si ce n'est cette silhouette éthérée de femme chinoise en marbre blanc, étirée vers le ciel sur trois mètres et des poussières, entraperçue au début du printemps 2000, dans les jardins du Palais-Royal à Paris, aux côtés d'une œuvre de Botero, le temps d'une exposition. Yifei, « l'homme qui vole paisiblement », poursuit son inexorable ascension...

S. L.

● Nuits.

California Club, la discothèque du Park 97. 2, Gao Lan Road. Fu Xing Park, tél. : (00-86) 21-63-18-07-85. Golden Age (Huai Hai Lu), et Maya (à l'angle de Huai Hai Lu et de Heng Sheng Lu.

● **Hôtels.** Grand Hyatt. Jin Mao Tower. Shi Ji Da Dao Boulevard Pudong, tél. : (00-86) 21-50-49-12-34. Portman. 1376 Nanjing Xilu, tél. : 62-79-88-88.

Peace Hotel. Le plus célèbre des palaces coloniaux de Shanghai. 20, Nanjing Donglu, tél. : 63-21-12-44.

Hilton (*Xi erduan jiu dian*, en chinois). 250 Huashan Lu, tél. : 62-48-00-00.

Shangri-La (avec vue sur le fleuve). 33, Fu Cheng Street, tél. : 68-82-88-88.

● **Opéra.** A l'affiche du 5 et 6 novembre, *Carmina Burana* de Carl Orff interprété par Jin Xing, Shanghai Grand Théâtre. People's Square. Puxi, tél. : 63-72-87-02.

● **Mode.** Les boutiques de Maison Mode sur Huai Hai Lu, les petites échoppes de Hua Ting Lu, et Isetan sur Nanjing Lu, pour la balade au milieu des griffes chinoises, telles celles de Chen Yi Fei.

● **Galerie.** Pour l'avant-garde de l'art « made in China ». Shanghai Art Gallery. Gao Lan Road. Fu Xing Park (à l'angle du bar restaurant Park 97). Tél. : 63-59-39-23. Shangart@uninet.com.cn

PUDONG

Au pied des gratte-ciel futuristes de Pudong, un tailleur kimono à carreaux en lainage sable gansé de brocart de soie multicolore, souliers de cuir lamé or, Givenchy Haute Couture par Alexander McQueen.



YANG JING

Dans une maison traditionnelle, où subsistent encore les icônes de l'Histoire, tous les rouges se télescopent : ici une robe en crêpe vermillon avec dos perlé et manchon de vison grenadine, Valentino.



SWEATHEART BALL
L'imagerie publicitaire se convertit au style Dallas. Ici, la campagne de Versace photographiée par Steven Meisel pour l'automne-hiver 2000-2001.
A gauche, sur Amber Valleta, tailleur rose en laine et soie, chemisier en mousseline de soie, escarpins en cuir à bout vernis (talon 10 cm) et sac en cuir écru et or.
A droite, pantalon de laine, veste de fourrure, escarpins en cuir (talon 10 cm) et sac à main en velours.

la génération post-Sue Ellen

e dallas

Elle est née à Dallas, Texas, en 1980, l'année où 300 millions de téléspectateurs dans 57 pays ont assisté en direct à l'assassinat de « J. R. ». A vingt ans, elle fait partie de la génération post-Sue Ellen. Son grand-père a fait fortune dans le pétrole, son père a réussi dans l'informatique, sur les traces d'Erik Jonsson qui, en 1964, créait Texas Instrument. Elle habite avec sa famille sur Park Lane dans un château à la française ou un manoir anglais maintenu à une température constante de 20° C, ce qui la laisse indifférente aux 35° (et plus) extérieurs. De Michel Kors chez Céline à Tom Ford chez Gucci, les directeurs artistiques se disputent ses faveurs : riche, jeune, folle de tout ce qui brille, elle est véritablement la muse de l'hiver 2000-2001. Elle n'a d'yeux que pour Michael Johnson, également originaire de Dallas. A Sydney, le sprinter du 400 mètres s'est fait remarquer avec ses *running shoes* dorées à la feuille...

Comme sa mère avant elle, elle a fréquenté Hockaday, aujourd'hui la plus importante école privée des Etats-Unis avec 1112 élèves, 165 professeurs et un budget annuel de 120 millions de francs (18,25 millions d'euros). Dans sa jupe plissée d'uniforme en coton vichy vert et blanc, ses chaussures bicolores assorties, elle a côtoyé les enfants Bush ou Perrot, et appris, sur un campus de rêve – moyennant 112 000 francs (17 000 euros) par an – aussi bien l'anglais que le français, la danse que la céramique, la natation que l'informatique. Elle a poursuivi ses études à l'université d'Austin, a le

choix entre faire carrière ou, comme sa mère, se marier jeune et se consacrer avec générosité à la vie de la cité. Pourvu qu'elle fasse un jour partie du Charter 100 qui, chaque année, élit les cent femmes les plus remarquables de la ville. Elle adore les *malls* – ces centres commerciaux où dans l'air condi-

être la plus belle pour assister aux galas de charité qui rythment les samedis soirs de Dallas

tionné on vient tôt le matin, chaussé de baskets, arpenter couloirs et étages pour faire de l'exercice (chaleur extérieure oblige), où l'on revient un peu plus tard habillée d'un tailleur faire son shopping. Elle aime la mode, surtout européenne, que le Tout-Dallas a découvert grâce au grand magasin Neiman Marcus créé en 1907, aujourd'hui dirigé par le fils du fondateur, Stanley Marcus, âgé de quatre-vingt-quinze ans, et ses enfants.

Dans l'espace Galleria, elle fait ses courses chez Saks Fifth Avenue pour l'automne, saison qui commence arbitrairement fin septembre après la foire de Fair Park : fourrure multicolore du Canadien Zuky, que l'on porte dès que le thermomètre affiche (parfois) 15°C, petits pulls en mohair bordés de fourrure signés Max Mara ou robe en poil de chameau et dentelle bleue de la Texane Lela Rose.

Pour un shopping en extérieur, elle préfère se rendre à Highland Park Village, repris en 1976 par la famille Miller où se côtoient Chanel, Hermès, Prada et Dior. C'est là qu'elle achète ses tenues de soirée signées Oscar de la Renta ou Carolina Herrera. Dans sa garde-robe, rien n'est laissé au hasard, surtout pas les accessoires : pour cette saison, le sac-bracelet de Christian Dior ou la montre Tank de Cartier.

Elle sera la plus belle pour assister aux galas de charité qui rythment les samedis soir de Dallas. Presque aussi belle que Carolyn Bessette, idolâtrée par la jeune génération de Dallas, une ville où la mort du couple Kennedy a remué des souvenirs cuisants.

Ici les moins de quarante ans ont leur calendrier mondain à suivre dans *Paper City*, le nouveau gratuit à la mode : gala du Dallas Museum of Art, du Dallas Symphony Orchestra, ou encore du Fort Worth Dallas Ballet, Chrystal Charity Ball, au profit des enfants déshérités, qui se tient le 2 décembre et espère cette année recueillir 26 millions de francs (4 millions d'euros), le Sweetheart Ball en avril pour financer la recherche médicale, ou enfin l'incontournable bal de Cattle Baron scintillant de paillettes – qui se tient cette année au Lone Star Ranch –, un gala de charité au profit de la recherche

passer ses week-ends au ranch familial où l'on troque sa tenue citadine pour une allure western

contre le cancer qui, en vingt-sept ans d'histoire, a recueilli 103 millions de francs (15,5 millions d'euros). Elle ne manque sous aucun prétexte au Dallas Stadium un rendez-vous de base-ball avec les Texas Rangers ou

de football avec les Dallas Cow-Boys.

Les week-ends libres, elle les passe en famille sur le ranch – puisqu'à une demi-heure du centre-ville commence le désert –, où l'on troque sa tenue citadine pour une allure western – bottes de cow-boys, Stetson et chaps – à moins qu'elle ne fasse partie du Dallas Country Club ou du Brooke Hollow Golf Club.

L'hiver, elle part skier à Aspen dans le Colorado, l'été, elle préfère l'Europe à portée de vol depuis qu'American Airlines a élu domicile à Dallas. « Ici, tout est plus grand et mieux. Les soirées sont plus riches, les immeubles ont plus d'air conditionné, les femmes sont mieux habillées et les filles plus attirantes. Dallas ne doit rien à l'arbitraire, à la nature ou au destin : c'est ce que c'est, parce que les hommes (et les femmes) de Dallas l'ont voulu ainsi », écrivait Warren Leslie en 1964. A l'aube de l'an 2000, alors que la crise financière (1991-1998) n'est plus qu'un mauvais souvenir, Dallas rutilante brille plus que jamais au soleil. Mais à cette jeune habitante de Dallas, ne parlez pas des excès de Sue Ellen. Sa mère lui en a dit le plus grand mal et elle le répétera.

Pascale Richard

univers impitoyable le ranch de J.R. à louer

le ranch de J.R. se visite et se loue. On peut aussi y organiser des conférences ou des réceptions

à une quarantaine de kilomètres du centre de Dallas, on peut visiter à Parker le ranch de Southfork, le vrai, celui du clan Ewing. Construit en 1970, ce ranch sur lequel les anciens propriétaires élevaient des chevaux – les fameux *quarter horses* des cowboys – est sélectionné par la société de Productions Lorimar : c'est là que sera tournée la série télévisée « Dallas » de 1978 à 1991. Racheté en 1992 par un particulier, Rex Maughan, qui a investi plus de 89 millions de francs (13,5 millions d'euros) pour remettre en état les terrains, le ranch de J.R., aujourd'hui, se visite et se loue.

Trichant un peu avec la réalité, puisque les intérieurs de la série ont été tournés dans une maison particulière de Dallas puis à Hollywood, l'actuel propriétaire a aussi consacré 3,7 millions de francs (565 000 euros) à la transformation de la maison en étape touristique, une vraie maison à la J.R. : salon avec boiseries et tapis rouge à l'effigie de Jock, salle à manger avec longue table d'acajou pour les « repas de famille », suite de Lucy, chambre de Bobby.

Dans le « musée Ewing », on peut revoir des épisodes de la série, admirer la Lincoln Continental de Jock ou acheter des souvenirs. Au restaurant on peut se faire servir au choix un « barbecue des Ewing », « le dîner de steak de J.R. » ou « le buffet campagnard de Lucy ». On peut aussi louer le ranch pour y organiser des conférences ou des réceptions. Plus de 1 300 événements ont ainsi lieu à South Fork chaque année. Un mariage chez les Ewing, voilà de quoi faire rêver !

P. R.

★ Southfork Ranch, 3700 Hogge Road, Parker, Texas. Site : www.southforkranch.com ; tél. : 972-442-78-00 de 9 heures à 17 heures tous les jours. Les prix pour la location du ranch ne sont communiqués que sur devis. Le site de J.R. : www.jrewing.com



HIGHLAND PARK
Sac « sport » petit modèle anis en cuir façon autruche, 7 500 F (1 143 €) Christian Dior.

CATTLE BARON

Intérieurs cossus et bibelots rutilants pour la campagne automne-hiver de Missoni photographiée par Mario Sorrenti. Le mannequin Colette porte une chemise et des chaussures en soie assorties.



indifférente au climat, elle aime les fourrures, et ne jure que par tout ce qui brille : entre « charités » et shopping à Highland Park, elle fixe une certaine image de l'hiver 2000-2001 : portrait d'une néo-châtelaine de Dallas, sur les traces d'une égérie de la série télévisée culte des années 80, l'invincible Sue Ellen, chevelure crissante et ambition illimitée

guide

● **Escapade.** Dans le Arts District, le Meyerson Symphony Center construit par I.M. Pei qui abrite le Dallas Symphony Orchestra dirigé par Andrew Litton, www.dallas-symphony.com.

L'école modèle de Hockaday. 11600 Welch Road, tél. : 214-363-63-11, www.hockaday.org.

La State Fair of Texas au Fair Park, du 27 septembre au 20 octobre, www.texfair.com et le Dallas Petroleum Club en souvenir de J.R. au 39^e et 40^e étage du Texas Commerce Tower 2200 Ross Avenue, tél. : 214-871-15-00.

● **Look.** Dans le centre commercial Galleria, choisir Saks Fifth Avenue, tél. : 972-458-70-00. Prendre le thé au Zodiac Room au 7^e étage de Neiman Marcus, 1618 Mainstreet, tél. : 214-741-69-11 avant d'aller y faire son shopping. Si l'on est réfractaire au « mall », préférer Highland Park Village où l'on trouve les boutiques de Christian Dior, Chanel, Calvin Klein, Jacadi etc. Mac-kingbird Lane at Preston Road. Pour le « western look », Western Warehouse, 10838 N. Central Express Way, tél. : 214-891-08-88.

● **Luxe.** Pour les bijoux et les montres, de Boule, 5550 A Preston Road, tél. : 214-522-24-00.

● **Maison.** Se régaler en lisant le catalogue « Great properties » www.greatpropertiesinc.com, à défaut d'acheter (rien à moins de 5 millions de francs) ; pour la décoration, Sanctuary, Preston Center Plaza, 4020 Villanova Dr, tél. : 214-739-07-67.

● **Art.** Le Dallas Museum of Art construit par Edward Larrabee Barnes (1717 N. Harwood Street, tél. : 214-922-12-00. www.dm-art.org. A signaler quelques galeries très en vogue : Dunne et Brown Contemporary, 5020 Tracy Street, tél. : 214-521-43-22 ; The Mac (Mac Kinney Avenue Contemporary) 3120 Mac Kinney Avenue, suite 100, tél. : 214-953-12-12.

● **Restaurant.** Pause shopping au Café Pacific 24 Highland Park Village, tél. : 214-526-11-70 ou dîner gastronomique avec le chef Dean Fearing au Mansion on Turtle Creek Dining Room, 2821 Turtle Creek Boulevard, tél. : 214-559-21-00.

Alaïa

7, rue de Moussy, 75004, tél. : 01-42-72-19-19.

Alexandre Matthieu aux Galeries Lafayette et rens. au 01-42-01-51-00.

Giorgio Armani 6, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-61-55-09.

L'Artisan Parfumeur Rens. au 01-40-64-15-64.

Baume & Mercier Rens. au 01-42-18-56-83.

Au Bon Marché 22, rue de Sèvres 75007, tél. : 01-44-39-80-00.

Barbara Bui 43, rue des Francs-Bourgeois, 75004, tél. : 01-53-01-88-05.

Bulgari 10-12, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-44-13-44.

By Terry 21, passage Véro-Dodat, 75001, tél. : 01-44-76-00-76.

Cartier

51, rue François-I^{er}, 75008, tél. : 01-53-93-95-20.

Viviane Cazeneuve chez Shine

30, rue de Charonne, 75011, tél. : 01-48-05-80-10.

Céline 36, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-56-89-07-93.

3, avenue Victor-Hugo, 75016, tél. : 01-45-01-79-41.

Chanel 29-31, rue Cambon, 75001, tél. : 01-42-86-28-00.

Chanel Joaillerie 18, place Vendôme, 75001, tél. : 01-55-35-50-05.

Chaumet 12, place Vendôme, 75001, tél. : 01-44-77-24-00.

Colette 213, rue Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-55-35-33-90.

Patrick Cox 21, rue de Grenelle, 75007, tél. : 01-45-49-24-28.

Tiphaine Deguelle

à la Boutique Courtesy 25, rue Beaubourg, 75010, tél. : 01-40-03-88-10.

Dinh Van 16, rue de la Paix, 75008, tél. : 01-42-61-66-21.

Christian Dior 30, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-40-73-56-25.

Christian Dior Joaillerie 28, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-47-23-52-39.

L'Eclaireur

3, rue des Rosiers, 75004, tél. : 01-48-87-10-22.

Bruno Frisoni

chez Kabuki, 25, rue Etienne Marcel, 75002, tél. : 01-42-33-55-65.

Galeries Lafayette

48, bd Haussmann, 75009, tél. : 01-42-82-34-56.

Jean Paul Gaultier 30, rue du Fbg-Saint-Antoine, 75011, tél. : 01-44-68-84-84.

Givenchy Couture 3, avenue George-V, 75008, tél. : 01-44-31-51-25 et 01-44-31-50-00.

Gucci

2, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-44-94-14-70.

Guerlain 68, avenue des Champs-Élysées, 75008, tél. : 01-45-62-52-57.



ALTITUDE
Escarpin « Empire » en serpent et cuir, talon 9,5 cm, 2 100 F (320 €), Tod's.

Hermès

24, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-40-17-47-17.

Paule Ka 192, bd Saint-Germain, 75007, tél. : 01-45-44-92-60.

Calvin Klein 56, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-43-59-10-10.

Lancel

8, place de l'Opéra, 75009, tél. : 01-47-42-37-29.

Lanvin 22, rue Fbg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-44-71-31-73.

Loewe

46, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-53-57-92-50.

Christian Louboutin

19, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001, tél. : 01-45-08-92-44.

Frédéric Malle

37, rue de Grenelle, 75007, tél. : 01-42-22-77-22.

Maria Luisa

2 et 4, rue Cambon, 75001, tél. : 01-47-03-96-15.

Max Mara

31, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-47-20-61-13.

Rodolphe Ménéudier

14, rue de Castiglione, 75001, tél. : en attente d'attribution.

Missoni

1, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-44-51-96-96.

Miu Miu

16, rue de Grenelle, 75007, tél. : 01-53-63-20-30.



VERTIGE
Bague Salomé en or blanc diamants et aigues marines, 79 000 F (12 043,47 €), Dior joaillerie.

Nars

chez Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-55-35-33-90.

Onward

147, bd Saint-Germain, 75006, tél. : 01-55-42-77-55.

Paco Rabanne

7, rue du Cherche-Midi, 75006, tél. : 01-40-49-08-53.

Philosophy d'Alberta Ferretti chez Zadig et Voltaire 15, rue du Jour, 75001, tél. : 01-42-21-88-70.

Poiray

46, avenue George-V, 75008, tél. : 01-47-23-07-41.

Pomellato

66, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-42-65-62-07.

Prada

10, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-53-23-99-40.

Printemps

60-68, bd Haussmann, 75008, tél. : 01-42-82-50-00.

Carlos Puig Padilla

Rens. au 01-42-21-34-89



KALÉIDOSCOPE

Sac fermoir en canevas surbrodé de mohair et paillettes, 5 320 F (811 €), Lanvin.

Nina Ricci

39, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-49-52-56-00.

Narciso Rodriguez

Au Printemps 60-68, bd Haussmann, 75009, tél. : 01-42-82-50-00.

Sergio Rossi

22, rue de Grenelle, 75007, tél. : 01-42-84-07-24.

11, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-40-07-10-89.

Martine Sitbon

13, rue de Grenelle, 75007, tél. : 01-44-39-84-44.

Testoni

25, rue Marbeuf, 75008, tél. : 01-47-23-77-46.

Tod's

52, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-42-66-66-65.

Valentino

17-19, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-47-23-64-61.

Versace

62, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-47-42-88-02.

Louis Vuitton

6, place Saint-Germain-des-Prés, 75006, tél. : 01-45-49-62-32.

101, avenue des Champs-Élysées, 75008, tél. : 01-53-57-24-00.

Wolford

Rens. au 01-44-94-14-70.